REVUE AFRICAINE

VOLUME 72 ANNÉE 1931

JOURNAL DES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DB L'ALGÉRIE
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET
D'ORAN.

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DU PALAIS

PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, RUE DES BOULANGERS.

1931

Codification : 4 · 07 2349

REVUE AFRICAINE

Vol. 72

ALGER
ANCIENNE MAISON BASTIDE-JOURDAN
JULES CARBONEL
Imprimeur-Editeur
1931



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Liste des Membres de la Société

Président d'honneur :

M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

Membres d'Honneur :

MM. Charles BÉMONT, membre de l'Institut, directeur de la *Revue Historique.*

BOSCH Y GIMPERA, professeur à l'Université de Barcelone.

Emile BOURGEOIS, membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris.

Americo CASTRO, ambassadeur d'Espagne à Berlin, professeur au Centro de Estudios historicos de Madrid.

Abbé CHABOT, membre de l'Institut.

Alfred COVILLE, membre de l'Institut, président de la Fédération nationale des Historiens français.

H. KOHT, président de la Fédération internationale des Historiens.

Marcel MARION, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

OBERMAIER, professeur à l'Université de Madrid.

Comte PELLATI, inspecteur général des Antiquités à Rome.

Henri PIRENNE, membre de l'Académie royale de Belgique.

PUIG Y CADAFALCH, directeur de l'Institut d'études catalanes, à Barcelone.

SMEETS, recteur de l'Université de Bruxelles.

STEVENS, directeur de l'Académie américaine de Rome.

SUSTA, professeur à l'Université de Prague.

USSANI, professeur à l'Université de Rome.

WIEGAND, directeur du Musée archéologique de Berlin.

BUREAU

Président : M. Luciani, directeur honoraire au Gouvernement général, délégué financier.

Vice-présidents : MM. Yver, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.
Albertini, directeur du service des Antiquités de l'Algérie.

Secrétaire général : M. Esquer, administrateur de la Bibliothèque Nationale d'Alger, archiviste bibliothécaire du Gouvernement général.

Secrétaires généraux adjoints : M. Braudel, professeur agrégé au Lycée d'Alger ; M. Lucien Bessière, professeur agrégé au Lycée d'Alger.

Trésorier : M. Berque, administrateur de commune mixte, détaché au Gouvernement Général.

Membres :
MM. Carcopino, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.
Marçais (Georges), directeur du Musée des Antiquités algériennes.
Alazard, conservateur du Musée des Beaux-Arts d'Alger.
Massé, professeur à l'Ecole des Langues Orientales vivantes.
Lespès, professeur agrégé au Lycée d'Alger.
Larnaude, chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Alger.
Canard, chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Alger.
Ismou Zekri, professeur à la Médersa d'Alger.

MEMBRES A VIE

Azan (Général Paul), chef du service historique à l'État Major général de l'armée, 37, rue Général Foy, Paris (VIIIe).

Boulogne (Gaston), conseiller de Gouvernement honoraire, 143, chemin du Télemly, Alger.

Herber (Dr), 10, rue des Postes, Sète (Hérault).

Joleaud (L.), professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, 113, boulevard St-Michel, Paris (ve).

Luciani (J.-D.), directeur honoraire au Gouvernement général de l'Algérie, délégué financier, *président.*

Monchicourt (Ch.), docteur ès lettres, contrôleur civil, Tunis.

Pallary (Paul), instituteur en retraite, Eckmühl (Oran).

Poinssot, directeur des Antiquités tunisiennes, 75, rue de l'Eglise, Tunis.

Ricard (Robert), professeur à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, Rabat (Maroc).

Sergent (Edmond), directeur de l'Institut Pasteur, Jardin d'Essai, Alger.

MEMBRES

Abd El Wahab, professeur à l'Ecole supérieure d'arabe, Tunis.

Aboudou, chez Janmamode Hacham, Diégo-Suarez (Madagascar).

Abria (Mlle Yvonne), palais Khéredine, La Manouba (Tunis).

Alazard (Jean), conservateur du Musée des Beaux-Arts, professeur à la Faculté des Lettres, 8, rue de Strasbourg, Alger, *membre du bureau.*

Albertini (Eugène), directeur du Service des Antiquités, professeur à la Faculté des Lettres, 36, rue de Lyon, Alger, *vice-président.*

Alcocer (R. P. Raphaël), 81, rue Bernardo, Madrid (Espagne).

Mlle Allais, professeur au Lycée de Jeunes Filles, Alger.

Alquier (Prosper), archiviste départemental, conservateur de la Bibliothèque et du Musée de Constantine.

Archives départementales, Constantine.

Archives départementales, Oran.

Asher, Buchandlung, W. 8. Behrenstrasse, 17, Berlin.

Ballu (Albert), inspecteur général des Monuments historiques, 30, rue Blanche, Paris (IXe).

Barbès (L.), contrôleur des Contributions directes, 6, rue Lys du Pac, Alger.

Barrelier, directeur de la Compagnie des pétroles de l'Afrique du Nord, El-Biar (Alger).

Basset (André), professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

Basset (Paul), avocat, 5, rue Dumont-d'Urville, Alger.

Bataillon (Marcel), maître de conférences à la Faculté des Lettres, Alger.

Baudouin (Robert), administrateur adjoint, Aïn-M'lila (Constantine).

Bel (Alfred), correspondant de l'Institut, directeur de la Médersa, Tlemcen (Oran).

Bel (Georges), commerçant, avenue de la République, Batna (Constantine).

Benet, juge au tribunal de première instance, Orléansville. Alger.

Bernard (Augustin), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 10, rue Decamps, Paris (XVIe).

Bernard, contrôleur général honoraire des Chemins de fer, Villa Montigny, le Ruisseau-Kouba, Alger.

Berque (Augustin), administrateur de commune mixte, détaché au Gouvernement Général de l'Algérie, 10, rue Lacépède, Alger, *trésorier.*

Bessière, Lucien, professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger, *secrétaire général adjoint.*

Bévia (Jean), architecte, 16, rue Michelet, Alger.

Bibliothèque populaire, Aïn-M'lila, Constantine.

Bibliothèque de la Société des Anciens Elèves des Ecoles Laïques, Aïn-Temouchent (Oran).

Bibliothèque municipale, rue Général Boissonnet, Alger.

Bibliothèque nationale, rue Emile Maupas, Alger.

Bibliothèque des Assemblées Algériennes, rue de la Liberté, Alger.
Bibliothèque publique, Aumale (Alger).
Bibliothèque publique, Beni-Saf (Oran).
Bibliothèque de la Ligue de l'Enseignement, Bougie (Constantine)
Bibliothèque populaire, Blida (Alger).
Bibliothèque municipale, Bône (Constantine).
Bibliothèque pédagogique, Bône (Constantine).
Bibliothèque publique, Boufarik (Alger).
Bibliothèque publique, Bou-Sfer (Oran).
Bibliothèque populaire, Burdeau (Alger).
Bibliothèque publique, Canrobert (Constantine).
Bibliothèque publique, Châteaudun du Rhummel (Constantine).
Bibliothèque publique, Coléa (Alger).
Bibliothèque populaire du Belezma, Corneille (Constantine).
Bibliothèque populaire, Damiette (Alger).
Bibliothèque populaire, Descartes (Alger).
Bibliothèque publique, Douéra (Alger).
Bibliothèque municipale, Duperré (Alger).
Bibliothèque populaire, El-Biar (Alger).
Bibliothèque publique, El-Milia (Constantine)
Bibliothèque populaire, Fontaine du Génie (Alger).
Bibliothèque publique, Fort-de-l'Eau (Alger).
Bibliothèque municipale, Fort-National (Alger).
Bibliothèque populaire, Frenda (Oran).
Bibliothèque publique, Guelma (Constantine).
Bibliothèque populaire, Hammam-bou-Hadjar (Oran)
Bibliothèque publique, Inkermann (Oran).
Bibliothèque publique, Khenchela (Constantine).
Bibliothèque publique, Lapasset (Oran).
Bibliothèque populaire, Laveyssière (Oran).
Bibliothèque publique, Lourmel (Oran).
Bibliothèque populaire, Malherbe (Oran).
Bibliothèque populaire, Marengo (Alger).
Bibliothèque pédagogique, Mascara (Oran).
Bibliothèque publique, Ménerville (Alger).
Bibliothèque publique du Djurdjura, Michelet (Alger).
Bibliothèque municipale, Miliana (Alger).
Bibliothèque publique, Mouzaïaville (Alger).
Bibliothèque publique, Palikao (Oran).
Bibliothèque publique, Perrégaux (Oran).
Bibliothèque publique, Prudhon (Oran).
Bibliothèque municipale, Rabelais (Alger).
Bibliothèque populaire, Robertville (Constantine).
Bibliothèque populaire, Saïda (Oran).

Bibliothèque publique, Saint-Cloud (Oran).
Bibliothèque populaire, Saint-Leu (Oran).
Bibliothèque de la Société Populaire de Lecture, Sétif (Constantine).
Bibliothèque pédagogique, Sidi-bel-Abbès (Oran).
Bibliothèque de l'Université Populaire, Sidi-bel-Abbès (Oran).
Bibliothèque publique, Staouéli (Alger).
Bibliothèque populaire, Tabia (Oran).
Bibliothèque populaire, Taher (Constantine).
Bibliothèque publique, Le Télagh (Oran).
Bibliothèque de la Ligue de l'Enseignement, Ténès (Alger).
Bibliothèque publique, Téniet-el-Haâd (Alger).
Bibliothèque municipale, Tlemcen (Oran).
Bibliothèque pédagogique, Tlemcen (Oran).
Bibliothèque publique, Trumelet (Oran).
Bibliothèque publique, Uzès-le-Duc (Oran).
Bibliothèque publique, Valée (Constantine)
Bibliothèque de l'Ecole des Langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VIIe).
Bibliothèque de l'Université, La Sorbonne, rue des Ecoles, Paris (V^e).
Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Marocaines, Rabat (Maroc).
Bibliothèque générale du Protectorat, Rabat (Maroc).
Bibliothèque de la Résidence générale de France, Tunis.
Bobériéther, professeur au Collège, Blida (Alger).
Bossoutrot, interprète judiciaire, 28, rue d'Italie, Tunis.
Boujol, administrateur-adjoint de la commune mixte, Aflou (Oran)
Bourgeois (H.), avocat, Souk-Ahras (Constantine).
Bourlon (Henri), chef de gare, La Mare-d'Eau (Oran).
Bouzar (Mohamed), interprète judiciaire, Miliana (Alger).
Braudel, professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger, *Secrétaire général adjoint.*
Brentano's, libraire, 37, avenue de l'Opéra, Paris (VIIIe).
Bricaut, 14, rue de Constantine, Alger,
British Museum, Londres (Angleterre).
Brunot (L.), chef de bureau à la direction de l'Enseignement, Rabat.
Bureau des Affaires civiles de la Région de Fez (Maroc).
Bryère, capitaine au 15e régiment de Tirailleurs Algériens, Fez (Maroc).
Cabinet civil du Résident Général de France, Rabat (Maroc).
R. P. Callens (Maurice), des Pères Blancs, Ighil-Ali (Constantine).
Canard (M.), maître de conférences à la Faculté des Lettres, Alger, *Membre du bureau.*
Carbonel (Jules), imprimeur-éditeur, 11, rue Livingstone, Alger.
Carcopino (Jérôme), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 13, rue Marie-Dony, Paris (XIVe). *Membre du bureau.*
Cassard (D^r), 35 *bis*, rue Es-Sadikia, Tunis.

CAURO, administrateur de Commune mixte, Port-Gueydon (Alger).
CAUVET, Chef de Bataillon en retraite, villa du Bois, Birmandreïs (Alger)
CAVAZZA (Conte professore Filippo), direttore di colonizzatione, Tripoli,
CAZENAVE (Jean), professeur agrégé d'espagnol au Lycée d'Alger. 1, avenue de la Bouzaréa, Alger.
CECCALDI (Charles), ingénieur du corps de l'Aéronautique, 39, rue Ribéra, Paris (XVIe).
CERCLE ALGÉRIEN, 7, Place de la République, Alger.
CERCLE MILITAIRE, Fort-National (Alger).
CHAMBRE DE COMMERCE de Marseille (Bouches-du-Rhône).
CHAMPION (Edouard), éditeur, 5, quai Malaquais, Paris (VIe).
CHARLES (Raymond), juge de paix suppléant, rue Montaigne (Alger).
CHARLÉTY (Sébastien), recteur de l'Académie, Paris.
CHASSERIAU (Baron A.), 12, rue de la Néva, Paris (XIIIe).
CHEF du service Sociologique des Affaires indigènes, Safi (Maroc).
CHEF du Service des Affaires Indigènes à la Résidence générale de France, Tunis.
CHEMOUL, professeur au Collège, Oudjda (Maroc).
CHRISTOFLE (Marcel), architecte en chef des monuments historiques, Palais d'Hiver (Alger).
CLERRE (Mlle), libraire, 37, rue Michelet. Alger.
COBB (Humphrey M.), Vaverley place, New York City (U. S. A.)
COCHAIN (Lucien), 41, rue de Paris. Joinville-le-Pont (Seine).
COCKENPOT, professeur à l'école primaire supérieure (Alger).
COGNARD, 10, boulevard Général Farre, Alger.
COLLE (Mlle), professeur au lycée de Jeunes Filles, Alger.
COLLÈGE de garçons, Blida (Alger).
COLLÈGE de garçons, Bône (Constantine).
COLLÈGE de jeunes filles, Bône (Constantine).
COLLÈGE franco-musulman Moulaï Idriss, Fez (Maroc)
COLLÈGE de garçons, Mostaganem (Oran).
COLLÈGE de Garçons, Philippeville (Constantine).
COLLÈGE de garçons, Sétif (Constantine)
COLLÈGE de Garçons, Sidi-bel-Abbès (Oran).
COMMUNE d'El-Biar (Alger).
COMMUNE d'Er-Rahel (Oran).
COMMUNE MIXTE d'Aflou (Oran).
COMMUNE MIXTE d'Aïn-Bessem (Alger).
COMMUNE MIXTE d'Aïn-el-Ksar-El-Mahder (Constantine).
COMMUNE MIXTE d'Aumale (Alger).
COMMUNE MIXTE de l'Aurès, Arris (Constantine).
COMMUNE MIXTE du Belezma, Corneille (Constantine).
COMMUNE MIXTE de Beni-Mansour, Maillot (Alger).
COMMUNE MIXTE des Bibans, La Medjana (Constantine).

COMMUNE MIXTE du Cheliff, Orléansville (Alger).
COMMUNE MIXTE du Djurdjura, Michelet (Alger).
COMMUNE MIXTE de l'Edough, Bône (Constantine)
COMMUNE MIXTE des Eulma, St-Arnaud (Constantine).
COMMUNE MIXTE de Fedj-Medzala (Constantine).
COMMUNE MIXTE de Fort-National (Alger).
COMMUNE MIXTE de Géryville (Oran).
COMMUNE MIXTE de La Calle (Constantine).
COMMUNE MIXTE de Guergour (Constantine).
COMMUNE MIXTE de La Mina (Oran).
COMMUNE MIXTE des Maadids, Bordj-bou-Arréridj (Constantine).
COMMUNE MIXTE de Morsott, Tébessa (Constantine).
COMMUNE MIXTE de Nedroma (Oran).
COMMUNE MIXTE de l'Oued-Cherf (Constantine).
COMMUNE MIXTE de l'Oued-Marsa (Constantine).
COMMUNE MIXTE d'Oum-el-Bouaghi (Constantine).
COMMUNE MIXTE de Palestro (Alger).
COMMUNE MIXTE de Sedrata (Constantine).
COMMUNE MIXTE de Sidi-Aïssa (Alger).
COMMUNE MIXTE de Tébessa (Constantine).
CONSUL général de Grande-Bretagne, Alger.
CONTENCIN, juge au Tribunal mixte, 4 bis, rue Bou-Chnack (Tunis).
CONTROLE CIVIL de Béja (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Djerba (Tunisie)
CONTROLE CIVIL de Bizerte (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Gabès (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Gafsa (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Grombalia (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Kairouan (Tunisie).
CONTROLE CIVIL du Kef (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Moctar (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Medjez-el-Bab (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Sfax (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Souk-el-Arba (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Sousse (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Tabarca (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Teboursouk (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Thala (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Tozeur (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Tunis (Tunisie).
CONTROLE CIVIL de Zaghouan (Tunisie).
COUR, docteur ès lettres, professeur à la chaire d'arabe, place Négrier, Constantine.
COURS SECONDAIRE DE JEUNES FILLES, Blida (Alger).

COURS SECONDAIRE DE JEUNES FILLES, Philippeville (Constantine).

CROS (Contre-Amiral), 26, rue de Naples (Paris).

COUTEIL, rue Nationale, Philippeville (Constantine).

DALET, professeur agrégé d'arabe au Lycée (Alger).

DARBÉDA, Architecte du Gouvernement Général, 18, rue Elie de Beaumont, Alger.

DARIMONT, 15, rue des Saints-Pères, Paris (VIe).

DELMER (R. P.), des Pères Blancs, Beni-Yenni (Alger).

DENY (G.), professeur à l'École des langues orientales, 2, rue d'Ulm, Paris (Ve).

DERENDINGER (Colonel), 20, quai de Passy, Paris (XVe).

DESPARMET (J.), professeur agrégé d'arabe au Lycée, 14, rue Berthelot, Alger.

DESTAING, professeur à l'Ecole des Langues orientales, 2, route de Choisy, L'Hay (Seine).

DIRECTEUR de *La Quinzaine Coloniale*, 17, rue d'Anjou, Paris (VIIe).

DIRECTION de l'Enseignement à la Résidence de France, Rabat (Maroc).

DOLCEMASCOLO (Docteur), Kalâa-Djerda (Tunisie).

DOUEL (Martial), inspecteur général des Finances, 14, rue Wilhelm Paris (XVIe), *membre correspondant.*

DOURNON (A.), directeur de la Médersa, Constantine.

DROIT, administrateur de Commune mixte, Chateaudun du Rhummel (Constantine).

DUBOSQ (Abbé), curé de Tipaza (Alger).

DUMAS (Charles), directeur de l'Ecole Normale, Bouzaréa (Alger).

ECOLE NORMALE, Bouzaréa (Alger).

ECOLE NORMALE DE FILLES (Constantine).

ECOLE NORMALE D'INSTITUTRICES, Oran.

ECOLE RÉGIONALE BERBÈRE, Azrou (Maroc).

ESQUER (Gabriel), administrateur de la Bibliothèque Nationale, archiviste-bibliothécaire du Gouvernement Général, 12, rue Emile Maupas, Alger, *secrétaire général.*

ESSEMIANI (Mohammed), instituteur, Téniet-el-Haâd (Alger).

FABREGOULE, secrétaire du Conseil de Gouvernement, Palais des Assemblées algériennes, Alger.

FABRI (de), inspecteur général des Finances, au Trésor, Alger.

FARGES (J.), ingénieur agronome, 12, rue Courbet, Alger.

FAVEROT, professeur agrégé d'histoire au Lycée, Alger.

FAYOLLE (Th.), receveur des Postes en retraite, rue Ernest-Feydeau, Alger.

FRANC (J.), docteur ès lettres, professeur au Lycée, 9, rue Enfantin, Alger.

FROGER (Amédée), délégué financier, 108, rue Michelet, Alger.

GAROBY, professeur agrégé au Lycée, 29, rue Auber, Alger.

GARTEISER (Commandant), 38, avenue de la Bourdonnais, Paris (VIIe).

GASSER (Docteur), conseiller général, Saint-Denis-du-Sig (Oran).

GAUDEFROY-DEMOMBYNES, professeur à l'Ecole des Langues orientales, 9, rue Joseph Barra, Paris (VIe).

GAUTHIER (Docteur), 39, rue d'Isly, Alger.

GAUTIER (E.-F.) professeur à la Faculté des Lettres, Institut de Géographie, Alger.

GIACOBETTI (R. P.), des Pères Blancs.

GLÉNAT (Jean), conservateur au Musée des antiquités, Alger-Mustapha-Supérieur.

GRANDCHAMP (Pierre), chef de service à la Résidence Générale, 20, avenue Garros, Tunis.

GRELLET (Ch.), propriétaire, 9, rue Edmond-Adam, Alger.

GSELL (Stéphane), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 92, rue de la Tour, Paris (XVIe).

HARVARD Collège library, Cambridge, Massassuchets (U. S. A.).

HILBERT, Vétérinaire, 4, rue de l'Artillerie, Oran.

HOGNON, chef d'escadron au 3e régiment de spahis, Batna (Constantine).

HORLUC, vice-recteur de l'Académie, rue Michelet, Alger.

HOUEL, chef des services municipaux, Safi (Maroc).

HOWARD (E. L.), Hôtel Beauséjour, Alger.

IMMARIGEON, proviseur du Lycée Regnault, Tanger (Maroc).

IBNOU ZEKRI, professeur à la Médersa d'Alger, *membre du bureau.*

JULIEN (Ch.-André), professeur agrégé d'histoire au Lycée Janson de Sailly, 1, square de Port-Royal, Paris (XIIIe).

KEHL, avocat, 10, rue Pélissier, Oran.

KEST (Docteur), 12, rue Richelieu, Alger.

KONGELIGE BIBLIOTHEK, Copenhague (Danemark).

KÜNTZ, capitaine de zouaves, Fort-National (Alger).

LADREIT DE LACHARRIÈRE (Jacques), professeur à l'Ecole Coloniale et à l'Ecole des Sciences Politiques, 20, rue Vaneau, Paris (VIIe)

LAHERRE, professeur agrégé des lettres au Lycée, Alger.

LARNAUDE (Marcel), professeur à la Faculté des Lettres, 123, rue Michelet, Alger, *membre du bureau.*

LARROQUE, directeur de l'école El-Hamma, contrôle de Gabès (Tunisie).

LAURENS (Docteur), avenue de la République, Batna (Constantine).

LEBAR (S.), 23, rue Bab-Azoun, Alger.

LE BOUL, commissaire de police hors classe en retraite, El-Biar, (Alger).

LEFRANCQ (Paul), archiviste départemental, Oran.

LESCHI (L.), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 118, rue Michelet, Alger.

LEHOCQ, administrateur de la commune mixte, Cassaigne (Oran).

LEMOINE, Conseiller de Gouvernement, adjoint au Secrétaire général du Gouvernement, Alger.

LESPÈS (René), professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée, 15, boulevard Laferrière, Alger, *membre du bureau.*

LESTRADE-CARBONEL, administrateur de la commune mixte, Bordj-bou-Arréridj, (Constantine).

LEVÉ (Général), 21, rue Cassette, Paris (VIe).

Lévi-Provençal (E.), directeur de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, Rabat (Maroc).

Mgr Leynaud, archevêque d'Alger.

Liaras (docteur), 20, boulevard Bugeaud, Alger.

Llabador (François), étudiant en pharmacie, 2, rue Théodore Bressy, Alger.

Lorenzi (Claude), 116, rue Michelet, Alger.

Lorion, 5, rue de Constantine, Alger.

Loups (Léo), juge au Tribunal de première instance, Batna (Constantine).

Lovichi, préfet honoraire, Villa Josette, El-Biar (Alger).

Lung (Frédéric), négociant, 1, rue du Laurier, Alger.

Luthereau, officier interprète, Tiznit, par Agadir (Maroc).

Lycée de garçons, Alger.

Lycée de garçons, Constantine.

Lycée de garçons, Oran.

Lycée de jeunes filles, Alger.

Lycée de jeunes filles, Constantine.

Lycée de jeunes filles, Oran.

Maglione et Strini, libraires, 88, via due Macelli, Rome.

Mahdi Sadok, interprète judiciaire, Fedj-M'Zala (Constantiee).

Marçais (Georges), directeur du Musée des Antiquités algériennes, professeur à la Faculté des Lettres, Alger, *membre du bureau.*

Marçais (William), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 99, boulevard Péreire, Paris (XVIIe).

Marguet (Gaston), rédacteur en chef du *Sémaphore Algérien*, 137, rue de Constantine, Alger.

Martin, professeur au Lycée (Constantine).

Martino (Pierre), Doyen de la Faculté des Lettres, 131, rue Michelet, Alger,

Massé (Henri), professeur à l'Ecole des Langues Orientales, 2, rue de Lille, Paris (VIIe), *membre du bureau.*

Massiera, principal du Collège, Condom (Gers).

Massignon, professeur au Collège de France, 21, rue Monsieur, Paris (VIIe).

Massoutier (Jacques), 111, rue Michelet, Alger.

Massoutier (Docteur), Nemours (Oran).

Mathieu, professeur agrégé des Lettres au Lycée, Alger.

Maury (E)., directeur des Contributions diverses, adjoint au contrôleur des dépenses engagées du Gouvernement Général, Alger.

Maury (F.), conseiller de Gouvernement, 3, rue Berlioz, Alger.

Mercier (Gustave), avocat à la Cour d'Appel, commissaire général du Centenaire de l'Algérie, délégué financier, parc Gatlif, Alger.

Mersiol, professeur agrégé d'allemand, au Lycée, Alger.

Merlin (Alfred), conservateur des Antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, Paris.

Meunier (A.), ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats, 28, boulevard Carnot, Alger.

Meunier (Wladimir), inspecteur général de l'Assistance publique, 1, rue Tirman, Alger.

Mirante (J.), directeur des Affaires indigènes au Gouvernement Général, Alger.

Mispoulet, contrôleur civil, Berkane (Maroc).

Moisy (Mlle), professeur au Collège, Sétif (Constantine).

Montaland (Charles), architecte du Gouvernement général, 10, rue Michelet, Alger.

Morand (Marcel), correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de Droit, 5, rue Berthezène, Alger.

Musée Demaeght, Oran.

Nessler, boulevard de l'Industrie, Oran.

Nick, administrateur de C. M., détaché à la Sous-Préfecture, Bône (Constantine).

Olivier (Mme), Haouch el Bey, Rouïba, Alger.

Oppetit, sous-préfet, Orléansville (Alger).

Parker (J.), libraire, 27, Broed Street, Oxford (Angleterre).

Pérès, chargé de cours à la Faculté des Lettres, 1, rue Michelet, Alger.

Philippar, directeur du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon, Paris (Ier).

Pitaud, fabricant de Tapis, Tlemcen (Oran).

Poullet, contrôleur civil, Gabès (Tunisie).

Publ. bibl. Ka. SSS. R. W. I. Lenine, Mochawaja, 3, Moscou (U.R.S.).

Rattier, architecte en chef des Monuments historiques, 72, avenue Victor-Hugo, Paris (XVIe).

Ravenet, chef de service à la Direction des Territoires du Sud du Gouvernement général, Alger.

Raynaud (Dr Lucien), inspecteur général des services d'hygiène de l'Algérie, villa Labiadji, chemin de Gascogne, Alger.

Rémy, huissier, Aïn-M'lila (Constantine).

Rey (Rodolphe), bâtonnier de l'Ordre des avocats, 16, boulevard, Bugeaud, Alger.

Reygasse (Maurice), directeur du Musée d'Ethnographie, chargé de cours à la Faculté des Lettres, Alger.

Ricome (Jules), négociant, 11, boulevard Carnot, Alger.

Robert, administrateur principal honoraire de commune mixte, Bordj-bou-Arréridj (Constantine).

Roffo (Docteur), rue de Polignac, Le Ruisseau (Alger).

Rombacher, administrateur de commune mixte, détaché à la sous-préfecture d'Orléansville, (Alger).

Rolland (Edouard), avocat, 66, avenue Derb-Zemmouri, Meknès (Maroc).

Rols (Denys), attaché au Cabinet du Gouverneur Général, Alger.

Romand, professeur agrégé d'histoire au Lycée, Alger.

Rouvier (Paul), professeur à la Médersa, Tlemcen (Oran).

Rozis (A.), sous-directeur des Territoires du sud au Gouvernement Général, Alger.

Sabatier (J.), secrétaire général du Crédit municipal, 16, rue des Blancs Manteaux, Paris (IVe).

Sagot (François), docteur ès lettres, juge au tribunal de la Haute-Saône (Vesoul).

Saint-Calbre (Charles), directeur de la Médersa, Alger.

Salenc, directeur du Collège Moulay Idriss, Fez (Maroc).

Sambœuf (Louis de), avocat à la Cour d'Appel, 11, rue de Constantine, Alger.

Saurel (Jules), avoué, conseiller général, 1, rue de Belleville, Oran.

Schveitzer, professeur agrégé d'histoire au Lycée, Alger.

Section historique du Maroc, 101, rue du Bac, Paris (VIIe).

Section Sociologique des affaires indigènes, Salé (Maroc).

Serres (Jean), ancien chef du Cabinet civil du résident général de France, Rabat (Maroc).

Simon, professeur au Lycée, 107, boulevard Saint-Saens, Alger.

Simoni (L.), drogman à la Résidence générale, Tunis.

Soualah (M.), docteur ès lettres, professeur d'arabe au Lycée, Alger.

Steckert, libraire, 16, rue de Condé, Paris (VIe)

Supérieur de la Société des Missionnaires d'Afrique, Maison-Carrée, Alger.

Tailliart (Charles), recteur de l'Académie, Alger.

Teissier, conseiller de Gouvernement, 3, boulevard de la République, Alger.

Torrès Balbas, directeur de l'Alhambra, Grenade (Espagne).

Trouilleur (G.), 4, rue Arago, Alger.

Valat (Georges), professeur agrégé d'arabe au Lycée, Alger.

Valet (René), chef-adjoint du Contentieux des Chemins de fer algériens de l'Etat, Alger.

Vallois, professeur à la Faculté des Lettres, Bordeaux (Gironde).

Viallat, conseiller à la Cour d'appel, 10, rue de la Merci, Montpellier (Hérault).

Mme Vincent, 14, boulevard Sébastopol, (Oran).

Vonderheyden (Maurice), docteur ès lettres, professeur à la Médersa, Alger.

Wender (capitaine), Section d'Etudes, Caserne Charron, Alger.

Weichmachter (R. P.), des Pères Blancs, Ouazzen.

Yver (Georges), professeur à la Faculté des Lettres, 23, rue Michelet, Alger, *vice-président*.

Assemblée générale du 18 janvier 1931

La Société Historique algérienne a tenu le 18 janvier 1931, à 10 heures, son Assemblée générale dans la salle des Cours de la Faculté des Lettres d'Alger.

M. J.-D. Luciani présidait, assisté des membres du bureau.

Le président a adressé à M. Pierre Bordes, ancien gouverneur général de l'Algérie, l'expression de la gratitude de la Société pour l'intérêt qu'il n'a cessé de lui témoigner. Il annonce que son successeur, M. Jules Carde, a bien voulu accepter la présidence d'honneur. Il remercie le Conseil de l'Université d'Alger de son appui financier.

M. Luciani adresse ensuite ses félicitations aux membres de la Société nouvellement promus dans la Légion d'Honneur et exprime ses regrets que dans les promotions du Centenaire n'aient pas figuré les noms d'hommes comme M. Stéphane Gsell à qui la science et l'Algérie sont redevables d'une œuvre magistrale.

Sur sa proposition, sont élus membres d'honneur de la Société : MM. Charles Bémont, Emile Bourgeois, l'abbé Chabot, Alfred Coville, Marcel Marion, membres de l'Institut, Americo Castro, professeur au Centro de Estudios historicos de Madrid, le comte Pellati, inspecteur général des antiquités à Rome, Henri Pirenne, membre de l'Académie royale de Belgique, Puig y Cadafalch, directeur de l'Institut d'Etudes Catalanes, Smeets, recteur de l'Université de Bruxelles, Stevens, directeur de l'Académie américaine de Rome, Wiegand, directeur du Musée archéologique de Berlin, les professeurs Bosch y Gimpera, de Barcelone, Koht, d'Oslo, Obermaier, de Madrid, Susta, de Prague, Ussani, de Rome.

Dans son rapport, le Secrétaire général passe en revue les événements qui ont marqué, au cours de l'année du Centenaire, l'existence de la Société. Celle-ci a fêté le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle a reçu de l'élite des historiens et des archéologues venus à Alger le témoignage public de l'estime dans lequel le monde savant, en France et à l'Etranger, tient la *Revue Africaine*. M. Esquer évoque le souvenir d'Adrien Berbrugger, conservateur de la Bibliothèque-Musée d'Alger, qui, en 1856, avec l'appui du Maréchal Randon, gouverneur général de l'Algérie, fut le créateur de la Société historique algérienne et de son organe la *Revue Africaine*. Société et revue, durant les treize années qu'il les dirigea, connurent une période d'activité qui n'a jamais été dépassée depuis.

La *Revue Africaine* publiera, comme il a été déjà dit, en plus de ses fascicules ordinaires, trois numéros spéciaux : un recueil d'articles rédigés par les professeurs de la Faculté des Lettres de l'Université d'Alger, à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation; les actes du Congrès international d'Archéologie et ceux du Congrès National des Sciences historiques qui se sont tenus à Alger en 1930. Ces numéros seront envoyés gracieusement aux membres de la Société.

Le Trésorier présente ses comptes pour l'année 1930.

ACTIF

Excédent de l'exercice 1929	22.108 45
Subvention du Gouvernement général..	10.000 »
Subvention du Ministère de l'Instruction publique	13.000 »
Subvention de l'Université d'Alger.....	3.000 »
Vente de numéros de la *Revue Africaine*.	1.699 90
Cotisations	2.535 45
Total des Recettes......	52.343 80

PASSIF

Payé à M. J. Carbonel, imprimeur....	13.399 70
Vin d'honneur offert par la Société à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire (3.105 fr.). Frais de correspondance et d'envoi des numéros de la *Revue Africaine* (1.056 fr. 55)...........................	4.161 55
Total des Dépenses.....	17.561 25

Soit un excédent de recettes de 34.782 fr. 55 non compris les cotisations restant à recouvrer, soit 4.000 francs.

Les retardataires sont invités à s'acquitter par versement au compte des chèques-postaux du Trésorier.

Les comptes du Trésorier sont approuvés à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'élection du bureau pour 1931. Ont été élus :

Président : M. J. D. Luciani.
Vice-Présidents : MM. Yver et Albertini.
Secrétaire général : M. Esquer.
Secrétaires généraux adjoints : MM. Braudel et Bessière.
Trésorier : M. Berque.
Membres du Bureau : MM. J. Carcopino, G. Marçais, Massé, Alazard, Larnaude, Lespès, Canard, Ibnou Zekri.
Membre correspondant : M. Douël.

La séance est levée à 11 heures.

Description d'une Collection de Médailles
relatives à l'Afrique du Nord

Nous donnons ci-après la description détaillée et commentée d'une Collection de médailles et jetons intéressant l'Afrique du Nord et plus spécialement l'Algérie. Cette collection comprend des pièces diverses émises pendant une période commençant avec Barberousse et s'arrêtant à la fin du Second Empire ; elle n'a, certes, pas la prétention d'être complète ; mais si, malgré des lacunes inévitables, nous nous sommes décidé à en publier le Relevé, c'est dans l'espoir que d'autres collectionneurs suivront notre exemple et décriront, à leur tour, les documents numismatiques qui se sont dérobés à nos recherches personnelles.

En ce qui concerne l'Afrique du Nord, nous ne connaissons aucun travail de ce genre ayant fait l'objet d'une publication spéciale, et c'est pour combler ce vide regrettable que nous avons dressé ce Relevé descriptif, persuadé d'avance que la *Revue Africaine* consentirait à l'accueillir.

Th. FAYOLLE.

⁂

I. — Les noms des graveurs des médailles signées ont été mis entre parenthèses.

II. — Beaucoup de médailles commémoratives ont été frappées à la Monnaie de Paris pendant les règnes de

Louis-Philippe et de Napoléon III ; toutes celles qui, depuis 1832, ont été émises par cet établissement doivent porter, sur la tranche, à côté du mot indiquant la nature du métal employé, l'empreinte du poinçon du Directeur. Nous croyons devoir donner ci-dessous la désignation de ces poinçons, ainsi que les dates de leur emploi respectif:

1° Une lampe antique, du 30 mars 1832 au 21 octobre 1841 ;

2° Un C et une ancre entrelacés, du 22 octobre 1841 au 25 septembre 1842 ;

3° Une proue de navire, du 26 septembre 1842 au 12 juin 1845 ;

4° Une main indicative, du 13 juin 1845 au 31 octobre 1860 ;

5° Une abeille, du 1er novembre 1860 au 1er janvier 1880 ;

6° Une corne d'abondance à partir de 1880.

⁂

1443-1546. — BARBEROUSSE.

Face : « *Barba Rossa Ne* ». — Buste de Barberousse en turban, à droite. (Neufarer).

Revers : Inscription en caractères turcs.

Argent doré. Diamètre : 27 millimètres.

Même médaille en cuivre doré.

Même médaille en cuivre.

Cette médaille se trouve reproduite sur les deux titres de l'ouvrage de SANDER-RANG et DENIS : *Fondation de la Régence d'Alger* (Paris, 1837, 2 vol. in-8°). Les auteurs en ont donné une description détaillée aux pages XII et XIII du tome 1er. D'après eux, l'inscription turque du revers se borne à ces mots : « *Khiradin pacha Djezir sultani* », c'est-à-dire : « *Khair-ed-din pacha, roi d'Alger* ».

.535. — Prise de Tunis par Charles-Quint.

Face : « *La puissance de Dieu qui est grande* ». Dans le champ : « 1535 ». Buste de Charles-Quint tenant, d'une main, son épée et de l'autre, un globe surmonté d'une croix.

Revers : *Ca. V. Imp. A. Mis. Thunes. En. Ma Commande.* » Vues de Tunis et La Goulette. Au-dessus : une aigle à deux têtes.

Jeton en cuivre. Diamètre : 28 millimètres.

1541. — Siège d'Alger par Charles-Quint.

Face : « *Esto. Mihi In Deum, Protectore.* 1541 ». Charles-Quint à genoux, les mains jointes, invoque Dieu.

Revers : « *Justus. Quasi. Leo. Confidens. Erit.* » Un lion plante une bannière sur les remparts d'Alger

Jeton en cuivre. Diamètre : 27 millimètres.

468-1560. — André Doria.

Face : *Andréas Doria P.P.* ». Buste de l'amiral à droite; derrière sa tête, un trident.

Revers : Une galère.

Cette médaille n'est pas signée ; mais on sait qu'elle est de Leone Leoni célèbre médailleur italien du XVI[e] siècle.

Cuivre. Diamètre : 42 millimètres.

Doria commandait la flotte qui transporta Charles-Quint et ses troupes à Alger, en 1541.

1563. — Délivrance d'Oran

Face : « *Phs. D. G. Hisp. Régis. Comitis. Hol.* » Buste de Philippe II à droite.

Revers : « *Orana Turcaru. Obsidione Liberata* ». Dans le champ, les armes d'Espagne et la date : « 1563 ».

Jeton en cuivre. Diamètre : 28 millimètres.

8. Le même jeton, mais avec la date de « *1564* ».

Hassan, pacha d'Alger, tenta vainement de reprendre aux Espagnols les places d'Oran et de Mers-el-Kebir ; malgré ses attaques acharnées qui commencèrent le 3 avril 1563, il fut contraint de lever le siège le 7 juin de la même année.

9. 1564. — Délivrance d'Oran.

Face : « *Philippus Hisp. Regis Comitis Hol.* » Buste de Philippe II à gauche.

Revers : « *Orana Turcaru. Obsidione Liberata.* » Dans le champ, les armes d'Espagne, et la date : « *1564* ».

Jeton en cuivre. Diamètre : 28 millimètres.

En 1708, les Espagnols perdirent Oran, mais en 1732 le comte de Montemar reprit la ville. Pour célébrer cette victoire, les Espagnols frappèrent une médaille dont on conserve deux exemplaires à la Bibliothèque Nationale de Madrid ; en voici la description donnée par de Sandoval dans la *Revue Africaine*, année 1872, page 97 :

Face : « *Ios. Carillo Albornoz Dux de Montemar MDCCXXXV* ». Le buste du duc de Montemar revêtu de son armure.

Revers : « *Recuperatis* ». Une Victoire en pied sur un monceau d'armes, avec trois croissants ; elle tient à la main droite deux couronnes d'Espagne et dans la main gauche, la couronne des Indes.

10. 1547-1616. — Cervantès.

Face : « *Michael Cervantès Saavedra.* » Son buste à gauche. (Gayrard F).

Revers : Dans le champ : « *Natus compluti in hispania an MDXLVII. Obiit An. MDCXVI.* » Dans l'exergue : « *Series numismatica universalis virorum illustrium MDCCCXVIII.* » (Durand édidit Parisiis).

Cuivre. Diamètre : 41 millimètres.

Cervantès, pris sur mer par un corsaire algérien, le 26 septembre 1575, fut esclave à Alger jusqu'en 1580 ; il fut racheté à cette époque par deux Pères Rédempteurs.

11. 1663. — Libération des esclaves chrétiens par Louis XIV.

Face : « *Lud. XIIII D. G. Fr. et Nav. Rex* ».
Le buste du Roi à droite.
Revers : « *Captivis ex Africis catastis redempti* ».
Dans l'exergue : « *MDCLXIII.* » Louis XIV tend la main à des esclaves dont il vient de briser les fers.
Cuivre. Diamètre : 50 millimètres.

D'après Ernest Watbled, le duc de Beaufort ayant fait en mer un certain nombre de prisonniers barbaresques, ces prisonniers durent servir à un échange contre des Français esclaves à Alger (*Revue Africaine*, année 1873, page 217, renvoi 1).

12. 1681. — Défaite des corsaires de Tripoli a Chio par Duquesne.

Face : « *Ludovicus magnus Rex christianissimus* ».
Buste du Roi à droite. (Ant. Meybusch F.).
Revers : « *De Piratis Turca spectante* ». Dans l'exergue : « *Chio MDCLXXXI.* » Un Turc prosterné aux pieds d'une victoire ailée qui tient, d'une main, une palme et, de l'autre, une bannière flottante ; à l'horizon, la ville et le port de Chio avec de nombreux navires sur la mer. (R. Faltz F.).
Cuivre. Diamètre : 71 millimètres.

13. 1681. — Défaite des corsaires de Tripoli a Chio par Duquesne.

Face : « *Ludovicus XIIII Rex Christianissimus* » La tête du Roi à droite.
Revers : « *De Piratis Turca Spectante* ».
Dans l'exergue : « *Ad. Ins. Chio. MDCLXXXI* ». Un Turc prosterné aux pieds d'une Victoire ailée qui tient, d'une main, une palme, et de l'autre, une bannière ; à l'horizon, le port et la ville de Chio.
Cuivre. Diamètre : 41 millimètres.

Les corsaires de Tripoli ayant pris un vaisseau français, Louis XIV ordonna de les poursuivre partout. Duquesne surprit 3 vaisseaux tripolitains à Chio le 23 juillet 1681 ; après une attaque victorieuse de l'amiral français, un traité de paix fut conclu et ratifié par le Grand Seigneur.

Cette médaille se trouve dans l'ouvrage intitulé : « *Médailles sur les principaux événements du règne entier de Louis le Grand* ». Paris 1723.

14. 1683. — Bombardement d'Alger par Duquesne.

Face : « *Ludovicus Magnus Rex Christianissimus* ».
Tête nue de Louis XIV à droite. (J. Mauger F.)
Revers : Dans l'exergue : *Cives A Piratis Recuperati Algeria Fulminata MDCLXXXIII* » Minerve présente d'une main son égide à un corsaire à genoux, et de l'autre, elle tient deux esclaves qu'elle a délivrés.
Argent : Diamètre : 41 millimètres.

15. Même médaille en cuivre.

Cette médaille se trouve reproduite dans l'ouvrage intitulé : « *Médailles sur les principaux événements du règne entier de Louis le Grand* ». Paris 1723.
Le coin se trouve à la Monnaie à Paris.

16. 1684. — La Paix avec Alger.

Face : « *Ludovicus XIIII D. G. Fr. et Nav. Rex.* » Buste du Roi à droite.
Revers : Dans l'exergue : « *Confecto Bello Piratico-Africa Supplex MDCLXXXIII.* » L'ambassadeur du Dey agenouillé aux pieds de Louis XIV.
Cuivre. Diamètre : 55 millimètres.

17. 1684. — La Paix avec Alger.

Face : « *Ludovicus Magnus Rex Christianiss.* » Buste lauré de Louis XIV à droite. (R.).

Revers : Dans l'exergue : « *Confecto Bello Piratico-Africa Supplex MDCLXXXIV.* » L'Ambassadeur du Dey d'Alger agenouillé aux pieds du Roi (Molart).

Médaille en cuivre à reliefs dorés.

Diamètre : 72 millimètres.

18. 1684. — La Paix avec Alger.

Face : « *Ludovicus Magnus Rex Christianissimus* ». Tête nue de Louis XIV à gauche.

Revers : Dans l'exergue : « *Confecto Bello Piratico-Africa Supplex MDCLXXXIV.* » L'ambassadeur du Dey d'Alger agenouillé aux pieds du Roi. Sur la mer, trois vaisseaux. (D.).

Argent. Diamètre : 55 millimètres.

19. 1684. — La Paix avec Alger.

Face : « *Ludovicus Magnus Rex Christianissimus.* » Tête nue de Louis XIV à droite (J. Mauger F.).

Revers : Dans l'exergue : « *Africa supplex. Confecto Bello Piratico MDCLXXXIV* ». L'ambassadeur du Dey d'Alger agenouillé aux pieds du Roi.

Cuivre. Diamètre : 41 millimètres.

Cette médaille se trouve reproduite dans l'ouvrage intitulé « *Médailles sur les principaux événements du règne entier de Louis le Grand* ». Paris 1723.

20. 1684. — La Paix avec Alger.

Face : « *Ludovicus Magnus Rex Christianissimus.* » Tête laurée de Louis XIV à droite. (I. Nilis).

Revers : Dans l'exergue : « *Confecto Bello Piratico. Africa Supplex MDCLXXXIV.* » L'ambassadeur du Dey d'Alger agenouillé aux pieds du Roi (D).

Argent. Diamètre : 35 millimètres.

21. 1684. — La Paix avec Alger.

Face : « *Ludovicus Magnus Rex Christianissimus.* » Tête nue de Louis XIV à droite. (Breton).

Revers : « *Confecto Bello Piratico Africa supplex MDCLXXXIV.* » L'ambassadeur du Dey d'Alger agenouillé aux pieds du Roi. (D).

Cuivre. Diamètre : 33 millimètres.

Il fut frappé à Paris, à propos de la paix avec Alger, un plus grand nombre de médailles commémoratives qu'à l'occasion du bombardement de cette ville par Duquesne.

22. 1684. — Médaille satirique sur la paix avec Alger.

Face : Dans l'exergue : « *Gallia supplex. Viro immortali.* » Louis XIV prosterné devant trois personnages coiffés du turban et habillés à la turque.

Revers : Dans le champ : « *Amic : Turca Amici Algerini Amici Barbari Christianorum Osor Et Host.* »

Argent. Diamètre : 38 millimètres.

En 1684 on frappa à Paris de nombreuses médailles représentant l'ambassadeur du Dey d'Alger agenouillé aux pieds de Louis XIV ; pour atteindre ce dernier dans son orgueil, les Hollandais, à cette époque grands ennemis de la France, firent frapper, à leur tour, la médaille satirique que nous venons de décrire ; intervertissant complètement les rôles, elle montre le grand Roi prosterné aux pieds de trois Algériens ; en outre, la légende, qui porte « *Gallia supplex* » et non « *Africa supplex* », est offensante pour le Souverain Français.

Ajoutons que les Hollandais et les Anglais avaient fait tous leurs efforts pour empêcher le traité de paix de 1684.

23. 1610-1688. — Duquesne.

Face : « *Abraham Duquesne* ». Le buste de l'amiral à gauche. (Domard F.).

Revers : Dans le champ : « *Né à Dieppe en MDCX. Mort en MDCLXXXVIII. Galerie métallique des grands hommes français 1826.* »

Cuivre. Diamètre : 41 millimètres.

Le coin se trouve à la Monnaie à Paris.

Duquesne bombarda Alger en 1682 et en 1683 ; la première de ces entreprises n'amena pas de résultats définitifs, et la seconde, quoique plus sérieuse, ne fut pas dirigée avec l'énergie qu'exi-

geaient les ordres de Louis XIV ; en définitive ce deuxième bombardement, malgré les graves dégâts qu'il causa dans Alger, n'eut pas plus de résultats que le précédent (ESQUER, *Iconographie historique de l'Algérie*, page 6 du texte explicatif).

24. 1688. — CONSTRUCTION DE QUARANTE GALÈRES A MARSEILLE.

Face : « *Ludovicus magnus rex Christianissimus.* » Tête de Louis XIV à droite (I Mauger F).

Revers : « *Assertum Maris Mediterranei Imperium.* » Dans l'exergue : « *Quadraginta Triremes. MDCLXXXVIII.* » Plan de la ville de Marseille ; une galère dans le port.

Cuivre. Diamètre : 41 millimètres.

25. 1688. — MÉDAILLE SATIRIQUE SUR L'ALLIANCE AVEC LES TURCS.

Face : « *Soliman III Ludov. XIIII Mezomorto Iacobus II.* »

Dans l'exergue : « *Contra Christi animum* ». Les quatre alliés prêtent serment devant un autel sur la face duquel on voit le chrisme surmonté d'un croissant.

Revers : Dans l'exergue : « *Infoedore quintus* 1688. » Le diable, armé d'un glaive, vole au-dessus de deux lis écrasés par un croissant.

Argent. Diamètre : 37 millimètres.

26. 1688. — MÉDAILLE SATIRIQUE SUR L'ALLIANCE AVEC LES TURCS.

Face : « *Soliman III. Ludov. XIV. Mezomorto. Iacobus II.* » Dans l'exergue : « *Contra Christi anismum.* » Les quatre alliés prêtent serment devant un autel sur la face duquel on voit le chrisme surmonté d'un croissant.

Revers : Dans l'exergue : « *In foedere quintus* 1688. » Le diable, armé d'un glaive, vole au-dessus de deux lis écrasés par un croissant.

Etain. Diamètre : 48 millimètres.

27. 1689. — MÉDAILLE SATIRIQUE SUR LES TRAITÉS AVEC LE PAPE ET LE DEY.

Face : Dans l'exergue . « *Se Ipsissimo. Imp. Gallic.* » Une bombe fleurdelisée qui éclate.

Revers : Dans l'exergue : « *Necessitati ne quidem dii resistunt. Lud. M.XIV dit legat immunita. etc.* 1689 ». Le Roi rendant un lavement administré par le Pape et vomissant des pièces de monnaie dans un vase présenté par le Dey.

Cuivre : Diamètre : 48 millimètres.

Il existe des exemplaires en argent.

Les médailles satiriques contre Louis XIV furent fabriquées en Hollande ; elles sont très rares et, pour expliquer cette grande rareté, on a prétendu que, par ordre du grand roi, elles furent recherchées pour être détruites.

28. 1642-1701. — TOURVILLE.

Face : « *A. H. de Costentin de Tourville* ». Buste de Tourville à gauche. (Pingret F.).

Revers : Dans le champ : « *Né en MDCXLII à Tourville près Coutances, mort en MDCCI* ». Dans l'exergue : *Galerie métallique des grands hommes français* 1823 ».

Cuivre : Diamètre : 41 millimètres.

Le coin se trouve à la monnaie à Paris.

Tourville prit part, sous les ordres de Duquesne, aux expéditions de 1682 et de 1683 contre les Barbaresques ; en 1684 il revint à Alger, et le 25 avril il signa un traité de paix qui fut fait pour cent ans ; mais au bout de 2 ans les Raïs recommencèrent à enlever des navires français.

29. 1647-1709. — REGNARD.

Face : « *J. François Regnard* ». Son buste à droite (Dubois F.).

Revers : Dans le champ : « *Né à Paris en MDCXLVII Mort en MDCCIX* ». Dans l'exergue : *Galerie métallique des grands hommes français* 1818 ».

Cuivre. Diamètre : 41 millimètres.
Le coin existe à la Monnaie à Paris.

Regnard, pris sur mer par un corsaire algérien, en octobre 1678, fut racheté en avril 1681 par l'entremise du Consul de France.

30. 1751. — LA PAIX AVEC ALGER CÉLÉBRÉE A HAMBOURG.
Face : Dans l'exergue : « *Hamburgens. pax cum Algeriis 1751* ». Vue du port et de la ville de Hambourg. En haut, quatre lettres hébraïques.
Revers : Dans l'exergue : « *Procedit Mitior* ». Mercure présente une branche d'olivier à Neptune assis sur un char traîné par trois chevaux marins (P.H. G.)
Or. Diamètre : 39 millimètres.

31. La même médaille en argent.

En 1751, Hambourg demanda la paix et l'obtint à force de présents ; mais cette paix ne dura pas un an (de Grammont. *Histoire d'Alger sous la domination turque*, page 306).

32. 1774. — MARSEILLE ENRICHIE DES DÉPOUILLES DE L'AFRIQUE.
Face : « *Lud. XV rex Christianiss.* » Tête laurée de Louis XV à droite (N. Gatteaux).
Revers : *Aucta Libycis opibus Massilia.* » Dans l'exergue : « *Lud. XV armis et consiliis MDCCLXXIV* ». L'Afrique assise sur un rocher en face de trois navires (N. GA).
Argent, octogone. Diamètre : 34 millimètres.

33. 1816. — BOMBARDEMENT D'ALGER PAR LORD EXMOUTH.
Face : Dans l'exergue : « *To tame the proud the fetter d slave to free these are imperial arts and worthy thee. — George prince régent* ». Buste du Régent à gauche. (Rundell bridge et Rundell. T. T. Wion ion s.).

Revers : « *Algiers bombarded its fleet destroyed et christian slavery extinguished. Exmouth Aug.* 27 1816. » La flotte anglaise bombardant Alger. (Rundell bridge et Rundell. T. Wyon ion s.).
Argent. Diamètre : 50 millimètres.

34. La même médaille en cuivre.

D'après Playfair, il fut frappé en or 4 exemplaires de cette médaille d'un travail exquis ; l'un de ces rares exemplaires fut offert à lord Exmouth et il se trouvait (en 1880) entre les mains de son descendant (*Revue Africaine*, année 1880, page 36).

35. 1816. — BOMBARDEMENT D'ALGER PAR LORD EXMOUTH.
Face : « *Admiral lord Exmouth* » Buste de lord Exmouth à droite. (Louis B.. F. Mudie D.).
Revers. Dans l'exergue : « *Algiers August* 1816. » Neptune frappant de son trident un monstre marin (Gerard. S. — J. Mudie D.).
Argent. Diamètre : 41 millimètres.

36. La même médaille en cuivre.

37. La même médaille en étain.

38. 1825. — LA MONNAIE VISITÉE PAR SIDI MAHMOUD.
Face : Inscription arabe dont ci-après la traduction « *Sidi Mahmoud, envoyé du glorieux bey de Tunis, a honoré aujourd'hui de sa visite l'Hôtel de la Monnaie royale* ».
Revers : Inscription arabe dont ci-après la traduction : « *Frappée à Paris par les soins de M. Puymaurin, directeur de la Monnaie des médailles françaises, le 21 juin 1825 du Messie qui répond au cinquième jour de Zelkadel an 1240 de l'Hégire* ».
Cuivre. Diamètre : 41 millimètres.

L'auteur anonyme des *Lettres de Sidy-Mahmoud à son ami Hassan* (Paris, Ladvocat 1925) nous donne (pages 218 et 219) d'intéressants renseignements sur la visite de Sidi-Mahmoud à la Monnaie royale de Paris.

39. 1830. — PRISE D'ALGER.

Face : « *Charles X roi de France et de Navarre* ». Tête du roi nue, à gauche (Gayrard F.).

Revers : Dans l'exergue : « *Prise d'Alger — V juillet MDCCCXXX.* » La France casquée, assise sur un lion qu'elle maintient couché de la main droite ; sa main gauche est appuyée sur une tour crénelée ; derrière la France, un drapeau parsemé de 18 fleurs de lis ; un mur se voit à côté de la tête du lion (Gayrard).

Cuivre. Diamètre : 51 millimètres.

40. 1830. — PRISE D'ALGER.

Face : « *Charles X, roi de France et de Navarre* ». Tête du roi nue, à gauche. (Gayrard F.).

Revers : Dans l'exergue : « *Prise d'Alger — V juillet MDCCCXXX* ». La France casquée, assise sur un lion qu'elle maintient couché de la main droite ; sa main gauche est appuyée sur une tour crénelée ; derrière la France, un drapeau avec 3 fleurs de lis à peine visibles ; une proue de navire se voit à côté de la tête du lion (Gayrard et Caqué F.).

Cuivre. Diamètre : 51 millimètres.

D'après son poinçon, cette médaille fut frappée entre les années 1845 et 1860 ; elle présente, au revers, quelques différences avec la précédente qui fut frappée à l'époque de la prise d'Alger. Si les graveurs de la médaille, émise à une date postérieure, ne firent pas disparaître les nombreuses fleurs de lis du drapeau, du moins, ils en réduisirent considérablement le nombre, et, d'autre part, la proue de navire, substituée aux murs de la ville d'Alger, rappela les services rendus par la flotte de l'amiral Duperré.

41. 1830. — PRISE D'ALGER.

Face : « *L. A. V. Cte de Bourmont — Gl en chef de l'armée française* ». Tête de Bourmont à gauche. (Borrel).

Revers : « *La Conquête d'Alger. Le Roi de France venge la chrétienté* ». Dans l'exergue : « *5 Jt* 1830 ». Pallas et la Victoire terrassant un cheval marin.

Cuivre. Diamètre : 40 millimètres.

42. 1830. — PRISE D'ALGER.

Face : Dans le champ, au milieu d'une couronne de laurier : « *Le comte de Bourmont général en chef de l'armée française* ». (Caqué F.).

Revers : « *Conquête d'Alger le 5 juillet* 1830 ». Pallas et la Victoire terrassant un cheval marin. (Durand éditeur).

Cuivre. Diamètre : 40 millimètres.

Dans la collection de M. Jules CARBONEL se trouve la médaille décrite ci-après :

1830. — PRISE D'ALGER.

Face : Bustes de Charles X, de la duchesse et du duc d'Angoulême, à gauche (Sans inscription).

Revers : Dans l'exergue : « *Prise d'Alger — V juillet* 1830 ». Neptune frappant de son trident un monstre marin.

Argent avec bélière. Diamètre : 23 millimètres.

43. 1830. — CHAMBRE DE COMMERCE D'ALGER.

Face : Une ruche entre deux arbres.

Revers : Dans le champ et dans une couronne : « *Chambre de commerce d'Alger* ». (Brasseux G. du Roi).

Jeton octogone en argent. Diamètre : 35 millimètres.

La Chambre de Commerce d'Alger fut créée par arrêté du général Clauzel, commandant en chef le corps d'occupation, en date du 7 décembre 1830.

44. 1835. — PRISE DE MASCARA.

« *Louis-Philippe I roi des Français* ». Tête laurée du Roi à gauche. (Borrel F.).

Revers : « *Prise et destruction de Mascara par l'armée française commandée par le maréchal Clauzel 6 décembre 1835. S. A. R. le duc d'Orléans est blessé en chargeant l'ennemi à la tête des Zouaves et des Chasseurs d'Afrique* ».

Argent. Diamètre : 36 millimètres.

La même médaille en cuivre doré.

La même médaille en cuivre.

1837. — PRISE DE CONSTANTINE.

Face : « *Louis Philippe I roi des Français* ». Tête laurée du Roi à gauche. (Borrel 1838).

Revers : Dans l'exergue : « *Damrémont. Nemours. d'Orléans. Valée — Prise de Constantine le 13 octobre 1837* ». Un guerrier antique, tenant un glaive et une couronne, debout sur la brèche du rempart d'une ville. (Caqué).

Cuivre. Diamètre : 51 millimètres.

En 1837, une médaille en or fut décernée au duc de Caraman par le Ministre de l'Intérieur ; elle portait l'inscription suivante : « A M. le duc de Caraman, pair de France, pour son courageux dévouement à secourir des soldats blessés. Expédition de Constantine 1836 ». (E. Watbled, *Revue Africaine*, année 1870, renvoi 2, pages 321 et 322).

1837. — PRISE DE CONSTANTINE.

Face : *Le duc de Nemours — Le général comte Damrémont* ». Têtes affrontées des deux personnages.

Revers : Dans le champ : « *Le général Damrémont. Combe. de Serigny. Sanzal (sic). etc... tués.* » Dans l'exergue : « *Prise de Constantine le 13 octobre 1837* ».

Etain. Diamètre : 23 millimètres.

49. 1838. — OCCUPATION DE L'ALGÉRIE.

Face : « *Louis-Philippe I roi des Français* ». Tête laurée du roi à droite. (Galle F.).

Revers : « *Armis. Occupat. Artibus. Ornat.* » Dans l'exergue : « *MDCCCXXXVIII* ». L'Afrique voilée et assise sur un lion ; devant elle, deux divinités, dont l'une est ailée et tient un caducée et une corne d'abondance. (Galle F.).

Cuivre. Diamètre : 57 millimètres.

Les ruines de Rusgonia furent étudiées par Berbrugger et firent le sujet d'un Mémoire honoré, en 1838, d'une médaille d'or par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Dr Guyon, *Voyage d'Alger au Ziban*, page 12).

50. 1839. — PASSAGE DES PORTES DE FER.

Face : « *Ferdinand Philippe Louis C. H. duc d'Orléans* ». Dans le champ, une palme avec la mention : « *Offerte le 4 novembre* ». Tête du Prince royal à droite. (Borrel F.).

Revers : Dans le champ : « *Passage des Portes de Fer — S. A. Royale le duc d'Orléans commandant la première division. Le Maréchal Valée commandant en chef* ». Dans l'exergue : « *A la gloire de l'armée d'Afrique. Le 28 octobre 1839* ».

Argent. Diamètre : 50 millimètres.

51. La même médaille en cuivre.

Le 5 novembre 1839, le duc d'Orléans réunit dans un banquet, à l'Esplanade de Bab-el-Oued, la Division qui avait fait avec lui l'expédition des Portes de Fer ; à la fin de cette belle fête, le plus ancien des lieutenants lui offrit une palme d'honneur cueillie aux Portes de Fer même ; c'est celle que le graveur a reproduite sur la face de la médaille ; mais l'artiste a dû commettre une petite erreur : d'après le *Journal de l'Expédition des Portes de Fer* (pages 310 et 315), la palme fut remise au duc d'Orléans le 5 novembre et non le 4 comme l'indique l'inscription gravée sur la face de la médaille.

52. 1840. — Défense de Mazagran.

Face : Dans l'exergue : « *Souscription pour élever une colonne à la gloire des cent vingt six braves qui défendirent les 3, 4, 5, 6 février 1840 le poste de Mazagran contre douze mille Arabes* ». Une victoire ailée sur une colonne ; elle tient des couronnes dans chaque main. Sur la colonne on lit : « *Louis-Philippe régnant.* ». (Caqué).

Revers : Dans le champ, les noms des 126 braves. Dans l'exergue : « *Honneur à la garnison de Mazagran — 10e Cie — 1er Bataillon d'infanterie légère d'Afrique* ».

Cuivre. Diamètre : 51 millimètres.

53. 1840. — Défense de Mazagran.

Face : « *Louis Philippe I roi des Français* ». Sa tête laurée à gauche (Borrel 1840).

Revers : Dans le champ, les noms des 126 braves — Dans l'exergue : « *Défenseurs de Mazagran* 3, 4, 5, 6 *février* 1840 — 10e *Cie* — 1er *Bataillon d'infanterie légère d'Afrique* ».

Cuivre. Diamètre : 51 millimètres.

Une médaille commémorative fut frappée et remise à chacun des défenseurs de Mazagran (du Barail, *Mes Souvenirs*, t. I, page 96).

54. 1840. — Défense de Mazagran.

Face : Dans l'exergue : « 123 *Français contre* 12.000 *Arabes. Combat de Mazagran. Armée d'Afrique* 1840 ». Assaut de la redoute sur laquelle flotte le drapeau français.

Revers : Dans le champ : 123 *soldats du* 1er *bataillon d'Afrique enfermés dans la petite redoute de Mazagran sous les ordres du capitaine Lelièvre ont soutenu* 4 *assauts de* 12.000 *Arabes et les ont mis en fuite après* 4 *jours de combat du* 2 *au* 6 *février* 1840 ».

Cuivre. Diamètre : 41 millimètres.

55. 1840. — Défense de Mazagran.

Face : Dans l'exergue : « *Dédié à notre jeune armée d'Afrique. Mazagran ou* 123 *contre* 12.000 ». L'assaut des Arabes repoussé par les soldats Français.

Revers : dans l'exergue : « *Colonne de Juillet. Inaugurée le* 28 *juillet* 1840 ». La colonne ornée de drapeaux.

Etain avec bélière. Diamètre : 37 millimètres.

Le fait d'armes de Mazagran eut un rententissement extraordinaire ; très nombreuses furent les peintures, les gravures et les médailles qui le commémorèrent.

56. 1840. — A la mémoire de Lesparda.

Face : Sur une stèle : « *Les officiers du* 4e *régiment de chasseurs d'Afrique aux mânes d'Achille de Lesparda chef d'escadron tué glorieusement en chargeant sur le plateau de Mjedzergal le* 1er *sept.* 1840 ». En haut, deux décorations et au bas, une croix ; de chaque côté de la stèle, un cyprès et un laurier.

Revers : Dans le champ : « *A la mémoire d'Achille de Lesparda, sa famille et ses nombreux amis, MDCCCXL* ».

Cuivre. Diamètre : 50 millimètres.

Dans les *Annales Algériennes* (tome II, pages 420 et suivantes), Pellissier de Reynaud a rendu compte du combat où fut tué de Lesparda ; il nous a appris aussi que le corps du brave chef d'escadron repose dans les jardins de Sétif sous un modeste monument élevé par ses frères d'armes.

57. 1841. — Héroïsme du sergent Blandan.

Face : Dans l'exergue : « *Courage, mes amis, défendez-vous jusqu'à la mort* ». Blandan debout, en uniforme de sergent, armé de son fusil.

Revers : Dans le champ : « *Au sergent Blandan l'Algérie reconnaissante* ».
Cuivre argenté avec belière. Diamètre : 34 millimètres.

58. 1842. — MORT DU DUC D'ORLÉANS.

Face : dans l'exergue : « *Fnd Ppe duc d'Orléans né à Palerme An 1810 Mort à Neuilly An 1842* ». La tête du prince à gauche, dans une couronne.
Revers : Dans l'exergue : « *La France lui donne la palme et l'univers le regrette. Le 13 juillet 1842* ». Dans le champ, un cénotaphe sur lequel on lit : « *Anvers-Alger* » ; de chaque côté du monument, deux statues allégoriques dont l'une présente une palme.
Cuivre doré. Diamètre : 38 millimètres.

59. 1842. — LA BELGIQUE DÉPOSE UNE COURONNE SUR LE CERCUEIL DU DUC D'ORLÉANS.

Face : « *Léopold 1er, roi des Belges* ». Buste de Léopold 1er de face.
Revers : Dans l'exergue : « *Jamais douleur ne fut plus sincère. — Chambres législatives de Belgique VI août MDCCCXLII.* » Dans le champ : « *Anvers-Algérie.* » La Belgique dépose une couronne sur le cercueil du duc d'Orléans (Hart Fecit).
Argent. Diamètre : 72 millimètres.

En 1832, le Roi des Belges avait épousé la princesse Louise, fille aînée de Louis-Philippe et sœur, par conséquent, du duc d'Orléans.

60. 1843. — LA TRAPPE D'AFRIQUE.

Face, dans l'exergue : « *Souvenir de la Trappe d'Afrique : Sub umbra illius sedi* ». Une croix entourée de dix palmiers. Dans le champ, une inscription arabe. (L. Penin à Lyon).

Revers : « *Notre Dame de Staouéli priez p.n. et pour les musulmans* ». La Vierge assise entre deux saints debout. (L. Penin à Lyon).
Cuivre avec belière. Diamètre : 41 millimètres

61. La même médaille. Diamètre : 25 millimètres.

62. La même médaille. Diamètre : 18 millimètres.

La première pierre de la Trappe fut posée le 14 septembre 1843 sur le champ de bataille de Staouéli.

63. 1843. — LA TRAPPE D'AFRIQUE.

Face : dans l'exergue : « *Souvenir de la Trappe d'Afrique. — Sub umbra illius sedi.* » Une croix entourée de dix palmiers. Dans le champ, une inscription arabe (L. Penin à Lyon).
Revers : « *Posuerunt me custodem* ». La Vierge debout. (L. Penin à Lyon).
Cuivre avec belière. Diamètre : 41 millimètres

64. 1843. — NOTRE-DAME DE STAOUÉLI.

Face : « *Souvenir de Staouéli* ». Une croix sous un palmier.
Revers : « *N.-D. de Staouéli* ». La Vierge au milieu de sept palmiers.
Cuivre avec belière. Diamètre 30/37 millimètres.

Les médailles décrites sous les nos 60, 61, 62, 63 et 64 étaient vendues aux visiteurs de la Trappe d'Afrique au profit de l'œuvre entreprise en Algérie par les Trappistes. Dans son *Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie* (édition de 1862, page 73), Louis Piesse nous apprend, en effet, que les visiteurs, en sortant de la Trappe, pouvaient acheter, chez le frère concierge, des médailles et des chapelets.

65. 1844. — BATAILLE D'ISLY.

Face : « *Bugeaud lieut gl. Député du dépt de la Dor-*

dogne, Gouverneur Gl de l'Algérie ». La tête nue de Bugeaud à gauche. (Rogat F. - Durand ED).

Revers : Dans le champ : « *Neuilly, jeudi 29 août 1844. Mon cher Maréchal, c'est avec une vive et profonde émotion que je viens vous féliciter sur les brillans exploits... Votre affectionné, Louis-Philippe.* » Dans l'exergue : « *A Mr le Maréchal Bugeaud Gouverneur général de l'Algérie* ».

Cuivre. Diamètre : 52 millimètres.

D'après l'inscription qui figure sur la face de cette médaille, Bugeaud aurait eu, à l'époque où elle fut frappée c'est-à-dire en 1844, le grade de lieutenant-général ; or, il avait reçu le bâton de maréchal le 31 juillet 1843. Cette erreur a été rectifiée par la suite ; en effet sur la face des médailles similaires, frappées postérieurement, on lit : « Maréchal de France » au lieu de « Lieutenant général ».

66. 1844. — Bataille d'Isly.

Face : « *Bugeaud maréchal de France, duc d'Isly, Gouvr Gl de l'Algérie* ». La tête nue de Bugeaud à gauche. (Rogat F. - Durand E.D.).

Revers : Dans le champ : « *Neuilly, jeudi 29 août 1844. Mon cher Maréchal, c'est avec une vive et profonde émotion que je viens vous féliciter sur les brillans exploits... Votre affectionné, Louis-Philippe* ». Dans l'exergue : « *A Mr le Maréchal Bugeaud gouverneur général de l'Algérie* ».

Cuivre. Diamètre : 52 millimètres.

67. 1844. — Bataille d'Isly.

Face : *Louis-Philippe I, roi des Français* ». Buste du roi en uniforme à droite (Caqué).

Revers : Dans le champ : « *Neuilly, jeudi 29 août 1844. Mon cher Maréchal, c'est avec une vive et profonde émotion que je viens vous féliciter sur les brillans exploits... Votre affectionné, Louis-Philippe* ». Dans l'exergue : « *A Mr le Maréchal Bugeaud gouverneur général de l'Algérie* ».

Cuivre. Diamètre : 52 millimètres.

68. 1844. — Bataille d'Isly.

Face : « *Louis-Philippe I, roi des Français* ». La tête du roi laurée, à gauche. (Borrel 1840).

Revers : Dans une couronne de laurier : « *Bataille d'Isly. Victoire remportée par l'armée française sur les marocains le 14 août 1844. Le Ml Bugeaud commandant en chef* ».

Cuivre. Diamètre : 51 millimètres.

69. La même médaille en cuivre doré.

70. 1844. — Bataille d'Isly.

Face : « *Louis Philippe I, roi des Français* ». Tête laurée du roi à gauche (Dépaulis F.).

Revers : Dans l'exergue : « *Bataille de l'Isly — le 14 août 1844* ». Vue du champ de bataille. (Depaulis L. Merley).

Cuivre. Diamètre : 74 millimètres.

Le numéro 1303 du Journal l'*Akhbar*, daté du 3 février 1850, annonce que « le graveur Depaulis est sur le point de terminer la médaille de la bataille d'Isly commandée il y a quelques années. »

Le coin se trouve à la Monnaie à Paris.

71. 1844. — Bataille d'Isly.

Revers : Dans l'exergue : « *Bataille de l'Isly — Le 14 août 1844* ». Vue du champ de bataille. (Depaulis L. Merley).

Cliché en étain, gravé d'un seul côté. Diamètre : 74 millimètres.

72. 1844. — Bombardement de Tanger.

Face : « *Fr. Ph. L. M. Ferd. d'Orléans Prince de Joinville* ». Le buste du Prince à droite. (Borrel F.).

Revers : Dans le champ : « *Bombardement de Tanger par la flotte française le 6 août 1844. S. A. R. le prince de Joinville commandant l'expédition* ».

Cuivre. Diamètre : 51 millimètres.

73. 1844. — Bombardement de Mogador.

Face : « *Fr. Ph. L.M. Ferd. d'Orléans, prince de Joinville* » Le buste du Prince à droite (Borrel F.).

Revers : Dans le champ : « *La flotte française attaque Mogador le 15 août 1844, elle écrase la ville et ses batteries et prend possession de l'île et du port — S.A.R. le prince de Joinville commandant l'expédition* ».

Cuivre. Diamètre : 51 millimètres.

74. 1844. — Bombardement de Tanger et de Mogador.

Face : « *Fr. Ph. L.M. Ferd. d'Orléans, prince de Joinville* ». Le buste du Prince à droite (Caqué).

Revers : Dans l'exergue : « *Tanger 6 août 1844 — Mogador 15 août 1844.* » Vue de la flotte française.

Cuivre. Diamètre : 51 millimètres.

75. 1844. — Bombardement de Tanger et de Mogador.

Face : « *Fr. Ph. L.M. Ferd.d'Orléans Prince de Joinville.* » Le buste du prince à droite (Borrel F.).

Revers : Dans le champ : « *Campagne du Maroc. Les 6 et 15 août 1844, la flotte française bombarde Tanger et Mogador. S.A.R. le prince de Joinville commandant l'expédition.* »

Cuivre. Diamètre : 26 millimètres.

75 bis 1844. — A l'armée d'Afrique.

Face : Dans l'exergue : « *Les Français ont su vaincre,*

ils le sauront encore, ils le sauront toujours. 1844 ». Hercule étouffant le lion de Némée.

Revers : Dans l'exergue : « *A l'armée d'Afrique. Prise d'Alger 5 Jt 1830.* » Autour d'un navire de guerre : « *1831 18 août Oran. — 1832 mai Bône. — 1837 13 oct. Constantine. — 1839 18 oc. Pasge des Portes de Fer. — 2, 6 Février Mazagran. — 1841 30 mai Mascara. — 1843 16 mai Prise de la Zmalah. — 1844 6 août Bombt de Tanger. — 14 Batle d'Isly. — 15 Prise de Mogador.* (Rogat).

Cuivre. Diamètre : 27 millimètres.

75 ter La même médaille en cuivre doré.

76. 1845. — Abd el Kader.

Face : Dans l'exergue : « *Abd el Kader.* » Buste de l'émir en burnous, à gauche.

Revers : Dans le champ : « *Cet homme célèbre est né vers 1806 près de Mascara... 1842 il perd sa smalah... 1845 il reporte la guerre dans l'Algérie.* » Légende en 18 lignes.

Cuivre. Diamètre : 57 millimètres.

La Smala fut prise par le Duc d'Aumale en 1843 et non en 1842.

77. Même médaille, mais creuse.

78. 1845. — Abd el Kader.

Face : Dans l'exergue : « *Abd el Kader.* » Buste de l'émir en burnous, à gauche.

Revers : Dans le champ : « *Son of Sidi el hadj Mahhi-Eddin, of the tribe of Oulad-Aïssa-ben-Abbess born in 1806 near Mascara... 1842 loss of the smalah... 1845 renews the war in Algiers. Battle of D'jemma Ghazouat.* » Légende en 18 lignes.

Cuivre. Diamètre : 57 millimètres.

79. 1845. — Aux héros de Sidi-Brahim.

Face : Dans l'exergue : « *Aux héros de Sidi-Brahim.* » Dans le champ : le monument élevé à Oran

Revers : Dans l'exergue : « 1845 *Gloria Victis.* 1898. *Souvenir de l'inauguration du monument.* » Dans le champ : une branche de laurier.

Métal argenté avec belière. Diamètre : 31 millimètres.

Un monument a été élevé sur la place d'armes d'Oran à la mémoire des soldats morts à Sidi-Brahim ; il est l'œuvre de Dalou et a été inauguré le 18 décembre 1898. (Paul Azan — Sidi-Brahim, page 771).

80. 1845. — Inauguration des statues du duc d'Orléans.

Face : « *Louis Philippe I Roi des Français.* » Tête laurée du Roi à droite (Barre).

Revers : Dans l'exergue : « *L'Armée au duc d'Orléans prince royal. MDCCCXLII.* » Le Prince à cheval, saluant de l'épée. (Barre d'après Marochetti).

Cuivre. Diamètre : 71 millimètres.

En 1845, deux statues équestres furent érigées en l'honneur du duc d'Orléans : l'une à Paris, le 29 juillet, et l'autre à Alger, le 28 octobre. Plusieurs médailles commémorant cet événement portent la date du 29 juillet 1845 ; elles se rapportent, par conséquent, à l'inauguration de la statue de Paris et, pour cette raison, nous n'avons pas cru devoir les faire figurer dans ce relevé ; mais plusieurs autres, quoique ne portant pas la date de l'inauguration, ont dû, à notre avis, y prendre place ; nous avons supposé, en effet, que, frappées à l'occasion de la cérémonie officielle de Paris, elles ont été également utilisées, trois mois plus tard, à Alger, pour la nouvelle cérémonie d'inauguration. La statue, érigée dans la cour du Louvre, à Paris, fut détruite par la populace après la chute de Louis-Philippe.

81. 1845. — Inauguration des statues du duc d'Orléans.

Face : « *Ferdinand Philippe Louis C.H. duc d'Orléans.* » Tête du prince royal à droite. (Borrel F).

Revers : Dans l'exergue : « *L'Armée au duc d'Orléans prince royal. MDCCCXLII.* » Le Prince à cheval saluant de l'épée. (Barre d'après Marochetti).

Cuivre. Diamètre : 51 millimètres.

82. 1845. — Inauguration des statues du duc d'Orléans.

Face : « *Louis Philippe I Roi des Français.* » Tête laurée du Roi à droite. (Barre).

Revers : Dans l'exergue : « *L'Armée au duc d'Orléans prince royal. MDCCCXLII.* » Le Prince à cheval saluant de l'épée. (Barre d'après Marochetti).

Cuivre. Diamètre : 27 millimètres.

Cette médaille fut frappée en nombre considérable et elle est, par suite, très commune ; il en existe des exemplaires, plus rares, en cuivre doré, en cuivre argenté et même en étain.

83. 1846. — Ahmed Pacha, bey de Tunis.

Face : Dans l'exergue : une couronne de fleurs et deux inscriptions arabes. Buste d'Ahmed Pacha en uniforme, à gauche ; le Bey est coiffé du fez tunisien. (A. Feart sc. 1846).

Revers : Dans l'exergue : une couronne de fleurs. Dans le champ : une inscription arabe de 6 lignes.

Cuivre doré. Diamètre : 75 millimètres.

84. Même médaille en cuivre.

En 1846, Ahmed Pacha se rendit à Paris et fut reçu par le roi Louis-Philippe ; l'Illustration publia à cette époque le portrait du Souverain de Tunis.

85. 1846. — La Monnaie visitée par le bey de Tunis.

Face : « *Louis-Philippe I roi des Français.* » La tête du roi à gauche (Barre F[t]).

Revers : Inscription arabe.

Cuivre. Diamètre : 50 millimètres.

86. 1847. — Médaille des Instituteurs algériens.

Face : « *Louis-Philippe I roi des Français.* » Tête laurée de Louis-Philippe à gauche (Barre F[t]).

Revers : Dans l'exergue : « *Instruction Publique Algérie. Laurent instit[r] officier d'acad[te].* » Dans le

94. 1848. — LOYALISME DES PRINCES D'ORLÉANS.

Face : Dans le champ : « *Au patriotisme de François d'Orléans ex-prince de Joinville et de Henri d'Orléans ex-duc d'Aumale.* » Dans l'exergue : « *Un républicain de la veille.* » Un trophée composé d'une ancre, d'une épée, d'une branche de laurier et surmonté d'un triangle.

Revers : Dans le champ : « *Pour avoir loyalement remis à la France républicaine ses provinces d'Afrique* (*mars* 1848). »

Cuivre avec bélière. Diamètre : 35 millimètres.

95. La même en cuivre doré.

96. La même en cuivre argenté.

97 1848. — COMMISSION EXÉCUTIVE (1848).

Face : « Dans le champ, sur les branches d'une étoile : « *F. Arago, L. Rollin, Lamartine G. Pagès, Marie.* » Dans l'exergue : « *République française. Commission exécutive.* »

Revers : Dans le champ : « *Pour avoir loyalement remis à la France républicaine ses provinces d'Afrique* (*mars* 1848).

Cuivre doré. Diamètre : 35 millimètres.

98. 1848. — GODEFROI CAVAIGNAC.

Face : Dans le champ : « *Godefroi Cavaignac* 3 *mai* 1845. » Au milieu une palme. Dans l'exergue : « *Que le publiciste avait été dévoué à la démocratie.* »

Revers : « *Pour avoir loyalement remis à la France républicaine ses provinces d'Afrique* (*mars* 1848). »

Cuivre. Diamètre : 35 millimètres.

Il s'agit évidemment de Eugène Cavaignac, nommé gouverneur général de l'Algérie par le gouvernement provisoire. Son frère Godefroi, journaliste, était mort le 3 mai 1845.

99. 1848. — ABDELKADER PRISONNIER.

Face : « *Abd el Kader conservé prisonnier par la République Française* 1848. » Son buste à droite.

Revers : Dans l'exergue : « *République française.* » Dans le champ, la République assise, tenant une épée et appuyée sur un bouclier portant la date de 1848 ; derrière le bouclier, un coq.

Etain. Diamètre : 50 millimètres.

Lamoricière avait promis à Abdelkader qu'il serait transporté, selon son désir, à Alexandrie ou à Saint Jean d'Acre ; mais le gouvernement n'ayant pas ratifié les promesses faites, il fut retenu prisonnier en France. Le 16 octobre 1852, le prince-président arriva à Amboise où était détenu Abdelkader et lui annonça sa mise en liberté. (G. ESQUER. *Iconographie historique de l'Algérie*, pages 70 et 76 du texte explicatif).

100. 1848. — ADIEUX AUX COLONS DE L'ALGÉRIE.

Face : Dans le champ : « *République française, liberté, égalité, fraternité.* 1848. *Adieu, colons de l'Algérie. Adieu, colons de l'Icarie, vous tous mes frères qui fuyez le sol natal, adieu. Allez, nouveaux Troyens, chercher ailleurs des dieux plus favorables.* »

Revers. Dans le champ : « *Partez, nos vœux vous suivront au-delà des mers ; mais ne maudissez pas la Patrie, elle n'est pas coupable. Un jour l'histoire vous vengera ; l'histoire dira : la misère et le désespoir les a chassés de la France ! Adieu !* »

Etain. Diamètre : 72 millimètres.

101. 1848. — DÉPART DES COLONS.

Face : Dans le champ : « *Départ des colons pour l'Algérie le* 27 *octobre* 1848 ». Au-dessus de l'inscription, un bateau à vapeur. En bas, des instruments aratoires.

Revers : Dans le champ, dans une couronne de laurier : « *République française* ».

Etain. Diamètre : 47 millimètres.

102. 1848. — DÉPART DES COLONS PARISIENS POUR L'ALGÉRIE.

Face : Dans l'exergue : « *Pont d'Austerlitz. Départ des colons* 1848 ». Vue du pont d'Austerlitz et des bords de la Seine.

Revers : Dans le champ : « 50 *millions sont accordés pour la colonisation de l'Algérie.* » Dans l'exergue : « *Décret de l'assemblée nationale du* 19 9bre 1848 ».

Cuivre doré. Diamètre : 27 millimètres.

103. La même médaille en cuivre.

104. 1848. — SOCIÉTÉ AGRICOLE DE L'ALGÉRIE.

Face : Dans l'exergue : » *Labor improbus omnia vincit. Société agricole de l'Algérie fondée en* 1840 ». Une charrue dans un champ cultivé.

Revers : Dans l'exergue : « *Liberté, égalité, fraternité* ». Dans le champ, au milieu d'une couronne « *République française* 1848 ».

Jeton octogone en argent. Diamètre : 30 millimètres.

La société agricole de l'Algérie, fondée par 30 membres, fut constituée par Arrêté du maréchal Valée en date du 25 octobre 1840. Elle offrit au maréchal Bugeaud, par souscription volontaire, une épée d'honneur reproduite dans le numéro du 5 avril 1845 du journal l' « Illustration ».

105. 1848. — HONNEUR AUX BRAVES COLONS FRANÇAIS.

Face : « *République française* 1848 ». La République debout, tenant une pique ; devant elle un bouclier.

Revers : Dans le champ, dans une couronne de laurier et sous un bonnet phrygien : « *Liberté, égalité, fraternité* ». Dans l'exergue : « *Honneur aux braves colons français de l'Algérie.* »

Cuivre doré avec belière. Diamètre : 23 millimètres.

106. La même en cuivre argenté.

107. 1848. — LE GÉNÉRAL DUVIVIER.

Face : « *Le général Duvivier.* » Son buste à gauche.

Revers : Dans le champ, dans une couronne de laurier : « *Né à Rouen le* 7 *juillet* 1794 *mort à Paris le* 8 *Juillet* 1848. »

Cuivre doré avec bélière. Diamètre : 24 millimètres.

Duvivier avait les qualités d'un chef, aussi lui confia-t-on les postes difficiles en Algérie : Bougie (1833-1835), Guelma (1836), Médéa (1840). (G. ESQUER. *Iconographie historique de l'Algérie*, page 55 du texte explicatif).

108. 1848. — LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC.

Face : « *Eugène Cavaignac né à Paris* 1802 ». Le buste du général à gauche.

Revers : Dans l'exergue : « *A l'immortalité du citoyen courageux et désintéressé* ». Dans le champ : « *Acclamé chef du Pouvoir exécutif. juin* 1848 ».

Etain. Diamètre : 44 millimètres.

Eugène Cavaignac, arrivé à Oran en 1832 comme capitaine du génie, prit part aux expéditions de Mascara et de Tlemcen (1835-1836)... Il se signala par la défense de Cherchell (1840)... Après l'expédition de Tagdempt, il fut chargé par Bugeaud, en 1843, de créer à El-Esnam un poste qui devint Orléansville... Lieutenant-général (1848), il fut nommé après la révolution de Février, gouverneur général de l'Algérie, poste qu'il quitta bientôt après, appelé à Paris par le gouvernement provisoire vers de hautes et tragiques destinées. (G. ESQUER. *Iconographie historique de l'Algérie*, page 56 du texte explicatif).

109. 1848. — LES TRANSPORTÉS EN ALGÉRIE.

Face : Dans l'exergue : « *Adieux d'un transporté* ». Sur le rivage, un transporté entre deux femmes dont l'une pleure ; deux soldats armés le surveillent ; sur la mer, les mats et les voiles d'un vaisseau.

Revers : Dans le champ : « 531 *embarquent au Hâvre à bord la Frégate l'Ulloa le* 8 *août* 1848 ». Dans l'exergue : « *Premier départ des insurgés* ».

Cuivre. Diamètre : 28 millimètres.

Après que l'insurrection de juin 1848 eut été vaincue, les commissions mixtes condamnèrent à la déportation plus de 4.000 personnes ; en raison des frais qu'aurait occasionnés leur envoi

dans des colonies lointaines, elles furent transférées en Algérie. (G. ESQUER. *Iconographie historique de l'Algérie*, page 75 du texte explicatif).

110. 1848. — COLONISATION DE L'ALGÉRIE.

Face : « *La mère patrie nourrit ses enfants* ». Dans l'exergue : « *France* ». Un pélican et ses petits dans un nid.

Revers : Dans le champ : « 50 *millions décrétés pour les colons de l'Algérie* ». Dans l'exergue : « *République française* 19 *septembre* 1848 ».

Cuivre. Diamètre : 25 millimètres.

111. La même médaille en cuivre doré.

112. La même médaille en étain.

113. 1848. — COLONISATION DE L'ALGÉRIE.

Face : « *La mère patrie nourrit ses enfants* ». Dans l'exergue : « *France* ». Un pélican et ses petits dans un nid.

Revers : Dans le champ : « *Décret de colonisation de l'Algérie par les familles de France* ». Dans l'exergue : « *République française* 19 *septembre* 1848 ».

Cuivre. Diamètre : 33 millimètres.

114. La même médaille en étain.

115. 1848. — DÉPART DES COLONS.

Face : Dans l'exergue : « 1er *départ des colons* 8 *octobre* 1848 ». Un bateau à vapeur remorquant un chaland sur lequel on a installé une baraque.

Revers : Dans l'exergue : « *Vue de la plage africaine* ». Un bateau à vapeur devant la plage africaine ; sur la plage on voit deux chameaux et des palmiers.

Cuivre. Diamètre : 28 millimètres.

116. 1848. — DÉPART DES COLONS.

Face : Dans l'exergue : 1er *départ des colons* 8 *octobre* 1848. » Un bateau à vapeur remorquant un chaland sur lequel on a installé une baraque.

Revers : Dans l'exergue : « *Un crédit de* 50 *millions est accordé pour la colonisation de l'Algérie* ». Dans le champ : « *Décret du* 19 7bre 1848 ».

Cuivre doré. Diamètre : 28 millimètres.

117. La même médaille en cuivre argenté.

118. La même médaille en cuivre.

119. 1848. — COLONISATION DE L'ALGÉRIE.

Face : Dans l'exergue : « *Colonisation de l'Algérie* ». Un bateau à vapeur remorquant deux chalands pourvus d'une baraque.

Revers : Dans le champ : « 1848. *Où sera ton drapeau, là sera la France* ». Au-dessous, une pioche et une bêche sur une couronne.

Cuivre argenté avec bélière. Diamètre : 23 millimètres.

120. La même médaille en cuivre.

121. 1848. — EXPOSITION AGRICOLE A ALGER.

Face : Dans l'exergue : « *République française* ». Trophée agricole surmonté d'un coq. (Pingret F.)

Revers : Dans l'exergue : « *Exposition agricole. Alger* 1848 ». Dans le champ : « *A Martin Baba Hassen* ».

Cuivre. Diamètre : 41 millimètres.

Cette exposition, inaugurée le 20 septembre 1848, eut lieu dans la cour du Collège, rue Bab-Azoun.

122. 1848. — ARRIVÉE DES COLONS A ARZEW.

Face : Dans l'exergue : « *Vue de la plage africaine.* »

Un bateau à vapeur devant la plage africaine ; sur la plage on voit deux chameaux et des palmiers.

Revers : Dans l'exergue : « 1re *arrivée des colons le* 27 8bre 1848 ». Dans le champ : » 830 *débarquent de la frégate l'Albatros à Arzew* ».

Cuivre. Diamètre : 28 millimètres.

123. La même médaille en cuivre argenté.

124. La même médaille en cuivre doré.

125. 1849. — Départ des colons lyonnais pour l'Algérie.

Face : Dans l'exergue : « *R. F. Elle régénère les peuples* ». La République darde ses rayons sur l'Algérie dont le nom figure seul sur une carte d'Afrique,

Revers : Dans l'exergue : « *Frères, honorez la république, notre amour vous suivra. Départ des colons lyonnais pour l'Algérie.* » Sur une banderole : « 28 *mars* 1849 ». Un bateau à vapeur (Le Sirius) vogue sur les flots.

Etain. Diamètre : 31 millimètres.

126. 1849. — Mort du maréchal Bugeaud.

Face : « *Bugeaud maréchal de France duc d'Isly Gouvr Gl de l'Algérie* ». La tête du maréchal à gauche. (Rogat F. — Durand E. D.).

Revers : Dans le champ : « *Tas Rrt Bugeaud de la Piconnerie d'Isly né à Limoges le* 15 *octobre* 1784, *mort à Paris, le* 10 *juin* 1849. *Vélite de la garde impériale le* 29 *juin* 1804. *Maréchal de France le* 31 *juillet* 1843... *Sickha Isly* ». Sur la tranche : « *A Mr P. Genty de Bussy* ».

Argent. Diamètre : 52 millimètres.

127. La même médaille en argent mais sans inscription sur la tranche.

128. La même médaille en cuivre, sans inscription sur la tranche.

129. 1784-1849. — Le maréchal Bugeaud.

Face : « *Mal Bugeaud duc d'Isly* ». La tête du maréchal à gauche (L. Merley F.).

Revers : Dans le champ, au milieu d'une couronne de laurier : « *Né en* 1784 *mort en* 1849. *Général ami du soldat fidèle au parti de l'ordre dans les troubles civils, vainqueur d'Isly, pacification de la conquête par la colonisation, les vaincus après sa mort le nomment grand et juste* ».

Cuivre. Diamètre : 51 millimètres.

130. 1849. — Exposition agricole a Alger.

Face : Dans l'exergue : « *République Française* ». Trophée agricole surmonté d'un coq. (Pingret F.).

Revers : Dans l'exergue : « *Exposition agricole. Alger* 1849 ». Dans le champ : « *A Bzar Rambotin à Boufarik. Colza. Prix unique* ».

Argent. Diamètre : 41 millimètres.

131. 1849. — Prise de Zaatcha.

Face : Dans le champ : « *Assaut et Prise de Zaatcha* 26 *novembre* 1849 ». Dans l'exergue : une pièce de canon sur son affût.

Revers : Dans le champ : « *Herbillon général — Brèche de gauche : Lt colonel de Lourmel — Brèche du centre : Colonel Canrobert — Brèche de droite : Colonel Barral* ».

Etain. Diamètre : 54 millimètres.

132. 1850. — Exposition agricole a Alger.

Face : Dans l'exergue : « *République française* ». Trophée agricole, surmonté d'un coq. (Pingret F.).
Revers : Dans l'exergue : « *Exposition agricole. Alger 1850* ». Dans le champ : « *A Mr Troupel à Oran. Exploitations agricoles 3e prix* ».
Cuivre. Diamètre : 41 millimètres.

133. 1851. — BANQUE DE L'ALGÉRIE.
Face : La Banque, sous les traits d'une femme drapée à l'antique, et un laboureur indigène se donnant la main ; entre les deux personnages, un palmier. (Gayrard F.).
Revers : Dans le champ et dans une couronne : « *Banque de l'Algérie* ».
Jeton octogone en argent. Diamètre : 35 millimètres.

134. Même jeton en cuivre.

La loi comportant la création de la Banque de l'Algérie fut promulguée le 19 août 1851.

135. 1851. — EXPOSITION AGRICOLE A ALGER.
Face : Dans l'exergue : « *La République française* ». Trophée agricole surmonté d'un coq. (Pingret F.).
Revers : Dans l'exergue : « *Exposition agricole. Alger 1851* ». Dans le champ : « *A Mr Troupel à Oran. Culte de plantes léguminses 3me prix* ».
Cuivre. Diamètre : 41 millimètres.

L'exposition des produits agricoles eut lieu, en 1851, dans la cour du Collège, rue Bab-Azoun. Le journal l'*Illustration* publia à cette époque une gravure représentant cette Exposition.

136. 1852. — RÉCOMPENSE HONORIFIQUE.
Face : « *Napoléon III empereur* ». Tête de l'empereur à gauche (Caqué F.).
Revers : Dans le champ, au milieu d'une couronne de laurier : « *Ministère de la guerre, A. M. Ch. Baldocchi sous-patron de douanes à Djama-Ghazaouat (Algérie). Récompense honorifique pour l'acte de courage accompli par lui en capturant à la tête de 3 douaniers une felouque marocaine montée par 50 hommes. 1852* ».
Cuivre. Diamètre : 51 millimètres.

137. 1852. — LE GAZ A ALGER.
Face : Dans l'exergue : « *Cie centle d'éclge par le gaz hydne* ». Dans le champ, autour d'un lampadaire monumental à deux becs : « *Dieppe Fécamp... Alger Oran* ».
Revers : Dans l'exergue : « 1839, 1847, 1852 ».
Dans le champ : le plan d'une usine à gaz.
Argent. Diamètre : 37 millimètres.

On commença à installer le gaz à Alger le 10 février 1852. La rue de la Marine profita la première de ce nouveau mode d'éclairage ; puis vint le tour de la Place du Gouvernement, des rues Bab-Azoun, Bab-el-Oued, etc... (KLEIN, *Feuillets d'El Djezaïr*).

138. 1852. — LE GAZ A ALGER.
Face : Dans l'exergue : « *Cie Centle d'éclge par le gaz hydne* ». Dans le champ : « *Dieppe Nice Alger etc...* ». Un lampadaire monumental à deux becs.
Revers : Dans l'exergue : « 1839, 1847, 1852 ». Dans le champ : le plan d'une usine à gaz.
Cuivre. Diamètre : 37 millimètres.

139. 1852. — ERECTION DE LA STATUE DU MARÉCHAL BUGEAUD.
Face : « *Louis Napoléon Bonaparte.* » Tête nue du Prince-Président, à gauche. (Barre 1850).
Revers : Dans le champ : « *La statue du Mal Bugeaud duc d'Isly a été érigée le 14 août 1852 sous le gouvernement du prince Louis-Napoléon, président de la République française, le Gal de St Arnaud étant ministre de la guerre, le Gal Randon gouverneur général de l'Algérie.* »
Argent. Diamètre : 51 millimètres.

140. La même médaille en cuivre.

Une statue semblable fut érigée à Périgueux ; l'inauguration eut lieu le 5 septembre 1853.

141. 1853. — Colonisation de l'Algérie.

Face : « *Napoléon III empereur.* » Tête de l'empereur à droite (Pingret F.)

Revers : « *Colonisation française en Algérie*-1830-1835 ». La France assise protège de son bras gauche un colon européen, et sa main droite est appuyée sur l'Algérie ayant un lion à ses pieds; derrière la France, on voit 4 drapeaux sur lesquels on lit : « *Bône, Alger, Const., Oran.* » (Pingret F.).

Cuivre. Diamètre : 77 millimètres.

142. La même médaille en plomb.

Le coin se trouve à la Monnaie à Paris.

143. 1853. — Monument du maréchal Bugeaud.

Face : « *Mal Bugeaud duc d'Isly.* » Tête du maréchal à gauche. (L. Merley F.).

Revers : Dans le champ, au milieu d'une couronne de laurier : « *Commission du monument du maréchal Bugeaud* 1853. *Mr Genty de Bussy.* »

Argent. Diamètre : 50 millimètres.

144. La même médaille, mais en cuivre et sans inscription au revers.

Pierre Genty de Bussy, né en 1793 et mort en 1867, échangea de nombreuses lettres avec Bugeaud dont il était l'ami ; celles de Bugeaud ont été publiées en 1922 par Mlle Feray-Bugeaud d'Isly.

145. 1853. — Agrandissement de la cathédrale d'Alger.

Face : La cathédrale d'Alger entre un palmier et une croix. Sur le dôme principal on lit : « *A Dieu éternel, Père, Fils St Esprit, Napoléon III empereur.* »

Dans l'exergue : « *P.H. Féraud archi., élève de Constant-Dufeux.* »

Revers : Dans le champ : « *Le* 15 *août* 1853 *sous le règne de Napoléon III empereur des Français, pose de la* 1re *pierre des travaux de consolidation et d'agrandissement de la cathédrale d'Alger. H. Fortoul ministre de l'Instruction Publique et des cultes. Le Mal St Arnaud ministre de la guerre.* » Dans l'exergue : « *Empire Français. Ministère de l'instruction publique et des cultes.* »

Argent. Diamètre : 67 millimètres.

146. Même médaille en cuivre.

Le coin se trouve à la Monnaie à Paris.

En 1832, les Français après entente avec les indigènes, prirent, pour servir d'église catholique, la belle mosquée Ketchaoua ; mais, par la suite, ne pouvant plus contenir les fidèles dont le nombre augmentait chaque année, elle fut démolie, reconstruite et considérablement agrandie ; la mosquée primitive n'occupait guère que l'emplacement actuel du chœur de la cathédrale ; la grande nef, les bas-côtés et les escaliers donnant accès au monument ont été entièrement construits par les Français.

147. 1854. — Banque A. Rey et Cie.

Face : Dans l'exergue : « *Comptoir algérien de circulation.* » Dans le champ : « *A. Rey et Cie.* »

Revers : Dans le champ : « *Fondé à Alger le* 7 *avril* 1854. »

Jeton octogone en cuivre. Diamètre : 35 millimètres.

Certaines banques particulières, telles que le Comptoir algérien de circulation (A. Rey et Cie), émettaient des mandats à 7 jours de vue sur Paris ou des délégations à 3 jours de vue au pair, etc. (Picard : *La Monnaie en Algérie*, p. 121).

148. 1856. — Baptême du Prince impérial.

Face : Dans l'exergue : « *Baptême du prince impérial MDCCCLVI.* » L'Empereur, tenant le jeune Prince dans ses bras, et l'Impératrice, de face, debout et en grand costume de cour (Caqué).

Revers : Au centre de la médaille : « *A l'Empereur* » et dans l'exergue : « *Les villes de France et d'Algérie appelées au baptême du Prince impérial.* » Dans le champ, parmi les noms des nombreuses villes citées, on lit : « *Alger, Oran, Constantine.* »
Cuivre. Diamètre : 68 millimètres.

149. Même médaille en étain.

150. 1857. — CHEMINS DE FER ALGÉRIENS DÉCRÉTÉS.
Face : « *Napoléon III empereur.* » Tête nue de l'empereur à gauche (Barre).
Revers : Dans le champ, au centre d'une couronne de chêne : « *Chemins de fer décrétés le* 8 *avril* 1857. *L'Algérie reconnaissante.* » Dans l'exergue : « *Le maral Cte Vaillant, mre de la Guerre. Le Maral Cte Randon, gouverneur génl.* »
Argent. Diamètre : 51 millimètres.

151. Même médaille en cuivre. Diamètre : 27 millimètres.

152. 1858. — MESSAGERIES DE L'ALGÉRIE.
Face : Dans l'exergue : « *Messageries générales de l'Algérie.* » Dans le champ : une tête de cheval.
Revers : Dans le champ au milieu d'une couronne de laurier : « *Fondée à Alger en* 1858. »
Jeton octogone en cuivre. Diamètre : 35 millimètres.

153. 1858. — PROJET DE MÉDAILLE DE RÉCOMPENSE.
Face : « *Napoléon III Empereur.* » Tête nue de l'Empereur à gauche. (Caqué F.).
Revers : Dans l'exergue : « *Ministère de l'Algérie et des Colonies.* » Dans le champ, un écusson ovale destiné à recevoir une inscription; à droite, Mercure avec ses attributs ; à gauche, la Navigation représentée par une femme presque nue dont la main droite est posée sur une ancre.
Cuivre. Diamètre : 41 millimètres.

154. 1858. — MINISTÈRE DE L'ALGÉRIE ET DES COLONIES.
Face : « *S.A.I. le prince Napoléon.* » Sa tête à gauche (Albert Barre).
Revers : Dans le champ, légende en 16 lignes : « *Né en exil à Trieste... Chargé du ministère de l'Algérie et des colonies* 1858... »
Argent. Diamètre : 46 millimètres.

La création du ministère de l'Algérie et des Colonies en 1858 eut surtout pour but de doter le cousin de l'Empereur d'une situation en rapport avec son rang ; le prince Napoléon donna sa démission en 1859. (G. ESQUER. *Iconographie historique de l'Algérie*, page 82 du texte explicatif).

155. 1859. — ACTES DE DÉVOUEMENT.
Face : « *Napoléon III empereur.* » Sa tête nue à gauche. (Oudiné).
Revers : Dans l'exergue : « *Ministère de l'Algérie et des Colonies.* » Dans le champ, entre deux femmes soutenant des couronnes : « *Actes de dévouement. Maitre Alexandre* 1859. » (Oudiné).
Argent, avec anneau orné. Diamètre : 28 millimètres.

156. 1860. — VOYAGE DE L'EMPEREUR ET DE L'IMPÉRATRICE EN ALGÉRIE.
Face : « Têtes nues de Napoléon III et d'Eugénie à gauche (Anépigraphe).
Revers : Dans le champ : « 1re *visite de leurs majestés impériales en Savoie, Nice, la Corse et l'Algérie.* 1860. »
Cuivre avec belière. Diamètre : 23 millimètres.

157. Même médaille. Diamètre : 16 millimètres.

158. 1860. — VOYAGE DE L'EMPEREUR ET DE L'IMPÉRATRICE EN ALGÉRIE.
Face : « *Napoléon III empereur et l'Impératrice.* » Têtes nues de l'Empereur et de l'Impératrice.

Revers : « 1re *visite de leurs majestés impériales en Savoie, Nice, la Corse et l'Algérie.* 1860. »
Cuivre. Diamètre : 24 millimètres.

159. 1860. — Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice en Algérie.
Face : « *Napoléon III-Eugénie.* » Têtes laurée et diadémée des souverains à gauche. (Caqué F.).
Revers : Dans le champ : « *Voyage de LL. MM. impériales en Algérie. Septembre* 1860. »
Cuivre avec belière. Diamètre : 22 millimètres.

160. Même médaille en cuivre doré.

161. Même médaille en cuivre argenté.

A l'occasion du voyage de l'Empereur et de l'Impératrice à Alger, de simples médailles furent données aux cavaliers indigènes ayant fait partie des goums qui, à Maison-Carrée, défilèrent devant l'Empereur et l'Impératrice ; à ce propos, Vayssettes nous apprend que, s'attendant à une ample distribution de yatagans, de pistolets et de fusils, ils éprouvèrent, en recevant ces menus objets, une très vive déception. (*Revue Africaine*, année 1862, pages 27 et 28).

162. 1860. — Inauguration du boulevard de l'Impératrice.
Face : « *Napoléon III-Eugénie.* » Têtes laurée et diadémée de l'Empereur et de l'Impératrice, à gauche. (Caqué F. graveur de S.M. l'Empereur).
Revers : Dans le champ : « *L'Empereur Napoléon III, l'Impératrice Eugénie posent la première pierre du boulevard de la ville d'Alger aux acclamations de tout un peuple. Ce boulevard reçoit le nom de l'Impératrice Eugénie.* 18 *septembre* 1860. *Le comte de Chasseloup-Laubat ministre de l'Algérie et des colonies. M. Levert préfet. M. Sarlande maire.* »
Cuivre. Diamètre : 51 millimètres.

Le Conseil municipal d'Alger offrit à l'Impératrice, ainsi qu'au Ministre de l'Algérie, un exemplaire en or, un en argent et un en bronze de cette médaille commémorative ; le Préfet et le Maire reçurent deux exemplaires en argent ; enfin les Conseillers municipaux et le secrétaire de la mairie obtinrent un exemplaire en bronze. (Klein. *Feuillets d'El-Djezaïr*, Les Hôtes d'Alger depuis 1830).

163. 1860. — Campagne des Espagnols au Maroc.
Face : Ecusson armorié surmonté de l'inscription suivante : « *In hoc signo vince.* »
Revers : Dans l'exergue : « *Los empleados de las dependencias del ministero de hacienda en Sevilla.* » Dans le champ : « *Al duque de Tetuan general en gefe del égercito de Africa* 6 *de febrero de* 1860. »
Cuivre. Diamètre : 47 millimètres.

Une médaille commémorative de la guerre de 1860, entre les Espagnols et les Marocains, fut frappée en Espagne ; en voici la description d'après la gravure publiée par le *Monde Illustré* : Face. Dans l'exergue : « *Campana de Africa* 1860 ». Le buste de la reine d'Espagne à gauche.
Revers : dans le champ : « *Serrallo Sierra — Bullones Torre-Martin. Les Castillejos Montenegron y asmir Cabo negro Keleli Tenuan Larache y Argila Samsa Uad-Ras* ».

164. 1864. — Exposition agricole a Oran.
Face : Dans l'exergue : « *Colonisation française en Algérie. Récompense au travail intelligent.* » La France assise protège de son bras gauche un colon, et sa main droite est appuyée sur l'Algérie ayant un lion à ses pieds ; derrière la France on voit 4 drapeaux sur lesquels on lit : « *Bône, Alger, Const. Oran.* » (Pingret F.).
Revers : Dans l'exergue : « *Gouvernement général de l'Algérie.* » Dans le champ : « *Exposition générale agricole à Oran. Machines et instruments agricoles* 1864. »
Cuivre. Diamètre : 41 millimètres.

165. 1794-1864. — LE MARÉCHAL PÉLISSIER.

Face : « *A.J.J. Pélissier duc de Malakoff.* » Sa tête à gauche. (Borrel 1866).

Revers : Dans l'exergue : « *Né à Maromme (Seine-Inférieure) le XVI nov. MDCCXCIV. Mort au Palais de Mustapha Algérie le XXII Mai MDCCCLXIV.* » Dans le champ, dans une couronne de laurier : « *Maréchal de France, Vice-président du Sénat Membre du conseil privé Commandant en chef de l'armée d'Orient Ambassadeur à Londres Grand Chancelier de la Légion d'honneur Gouverneur Général de l'Algérie.* »

Bronze. Diamètre : 65 millimètres.

Le coin se trouve à la Monnaie à Paris.

166. 1865. — VOYAGE DE L'EMPEREUR EN ALGÉRIE.

Face : « *Napoléon III empereur.* » Tête laurée de l'empereur à gauche. (L. Merley F).

Revers : Dans l'exergue : « *Voyage de Napoléon III en Algérie. Mai-Juin 1865. — L'Empereur accorde à la tribu des Flittas la grâce des Arabes internés en France.* » Napoléon III escorté de trois généraux accueille une délégation d'indigènes. (L. Merley F.).

Cuivre. Diamètre : 74 millimètres.

Le coin se trouve à la Monnaie. à Paris.

En 1865, Napoléon III visita toute l'Algérie ; près de Relizane sa voiture fut inopinément entourée par une multitude d'indigènes : c'étaient les Flittas qui venaient implorer la grâce de leurs frères internés en Corse à la suite de la dernière insurrection ; le Khalifa Sidi el Aribi fut chargé de leur transmettre le pardon généreusement accordé par le Souverain.

167. 1866. — CONCOURS DE BESTIAUX A ORAN.

Face : Dans l'exergue : « *Colonisation française en Algérie. — Récompense au travail intelligent.* » La France assise protège de son bras gauche un colon, et sa main droite est appuyée sur l'Algérie ayant un lion à ses pieds ; derrière la France on voit 4 drapeaux sur lesquels on lit : « *Bône, Alger, Const. Oran.* » (Pingret F.).

Revers : Dans le champ au milieu d'une couronne de chêne : « *Concours de bestiaux à Oran 1866. 1er prix à Mr Blanchard à Ben-Okba. Pouliche indigène.* »

Cuivre. Diamètre : 41 millimètres.

168. 1869. — MÉDAILLE DE SECOURS MUTUELS.

Face : « *Napoléon III empereur.* » Sa tête laurée à droite (Barre).

Revers : Dans l'exergue : « *Sociétés de secours mutuels. Médaille d'honneur.* » Dans le champ, dans une couronne de laurier : « *Maitre Alexandre membre participant. Oran 1869.* » Au bas, une ruche.

Argent, avec anneau orné. Diamètre : 27 millimètres

169. 1870. — MÉDAILLE DE SECOURS MUTUELS.

Face : Dans l'exergue : « *Société de secours mutuels des ex-militaires.* » Dans le champ : « *Alger-1870.* »

Revers : Dans l'exergue : « *Union-Dévouement-Fraternité.* » Le champ est dépourvu d'inscription.

Cuivre doré avec belière. Diamètre : 28 millimètres.

170. 1870. — ROBINET DE CLÉRY ENGAGÉ VOLONTAIRE.

Face : Dans l'exergue : « *République française.* » Tête de la République coiffée du bonnet phrygien.

Revers : Dans l'exergue : « *République française une et indivisible. Vive la liberté.* » Dans le champ : « *Le citoyen Robinet de Cléry avocat général d'Alger engagé simple soldat pour la défense de la patrie 7bre 1870.* »

Plomb. Diamètre : 46 millimètres.

LES TATOUAGES NORD-AFRICAINS

SONT-ILS BLEUS OU VERTS ? (1)

Quelle est la couleur des tatouages nord-africains ? (2) Pour nous Européens, la question ne se pose pas : ils sont bleus. Mais les Arabes sont loin d'être fixés ; ils disent parfois comme nous, mais le plus souvent, ils leur attribuent le qualificatif de vert.

« Khadija, dit une chanson, ton tatouage est fait de lignes *vert-sombre.* » (3).

Les philologues, qui ont coutume de peser les mots, s'expriment de même façon. Ibn el Anbari, commentateur de Zohaïr, écrit que pour tatouer, on pique la peau du bras avec une aiguille et qu'ensuite, on imprègne les piqûres de kohl et d'indigo « pour que cela devienne *vert* » (4). Nabhas, autre commentateur du même poète,

(1) Mon ami, M. H. Massé m'a aidé de ses conseils et de ses critiques ; grâce à lui, j'ai pu rédiger cette étude et je tiens à lui exprimer ici toute ma reconnaissance. Je dois aussi des remerciements à M. Bouzar, interprète, qui m'a mis en rapport avec un informateur Zaër et qui m'a donné des indications dont je n'ai pas manqué de tirer profit.

(2) Il n'existe pas de tatouages indigènes polychromes dans le nord de l'Afrique ; tous les tatouages de tribus sont obtenus par l'inclusion dans le derme d'une poudre de couleur noire.

(3) Dr E. GOBERT. — *Notes sur les tatouages des indigènes tunisiens.* L'Anthropologie, 1924, t. XXXIV, p. 67.

(4) Zohaïr, *Mo'all.*, v. 2.

emploie dans sa description de la technique du tatouage, des termes à peu près identiques. De même Qastallani : « on enfonce (dans les piqûres), dit-il, du kohl et de la poudre *noura* qui teint en *vert* » (1).

On ne saurait douter que les Arabes, et en particulier les Nord-Africains, voient le tatouage avec la couleur qu'ils lui attribuent, car ils le comparent à des objets que nos yeux d'Européens tiennent pour verts.

« J'ai ensemencé mon champ, dit une devinette algérienne, et l'eau coule derrière chaque sillon,

« Les céréales n'ont produit ni tiges, ni épis, tout est en vert » (2).

Le champ où tout est en *vert*, c'est la peau recouverte de tatouages.

Cette réponse pourrait constituer à elle seule un argument péremptoire, mais elle est confirmée par maint exemple. Une chanson de la Haute Egypte, qui ne ressemble en rien à une énigme, offre une comparaison semblable :

« Le tatouage *vert*, ô bonnes gens, nous le prenons pour de la gesse,

« C'est le tatouage des jeunes femmes et des gars charmants » (3).

Deux vers d'Ibn Tamim, reproduits dans le Mostatraf, expriment très poétiquement la même pensée :

« La splendide beauté de ce verger, au milieu duquel serpente ce ruisseau, confond mes regards d'admiration ;

« Dans l'onde du ruisseau se reflète l'image des branches de ses arbres: on dirait d'elle un poignet tatoué » (4).

(1) Qastallani, VIII, 568.

(2) Le P. Giacobetti, *Recueil d'énigmes arabes populaires*, Alger, 1916 ; énigme n° 301.

(3) G. Maspéro, *Chansons populaires de la Haute Egypte*. Le Caire, 1916, p. 117.

(4) *Al Mostatraf, trad.* G. Rat, t. II, p. 515.

Les dictionnaires fournissent, eux aussi, leur appoint à cette argumentation : *yad khatba* désigne la main sur laquelle apparaissent des raies à demi-effacées ; or, cette locution est une métaphore tirée du verbe *akthab* qui, en son sens primitif : « être marqué de raies *vertes*, sur fond jaune », traduit l'aspect de la coloquinte (1).

Et cependant, j'y reviens, les Arabes, en dépit de toutes ces citations, attribuent parfois au tatouage, la couleur *bleue*, tout comme nous. Je ne citerai que deux exemples :

Une chanson, recueillie par le Dr Gobert, dit :

« O puits, Ghzayel, n'est-elle pas venue puiser,
« La fille aux yeux noirs et au tatouage *indigo* » (2).

L'auteur du distique suivant, voit le tatouage de même couleur :

« Un tatouage sur son sein, ô combien *bleu !*
« A brûlé mon cœur avant que je ne l'eusse conquise » (3).

Ne nous hâtons pas de conclure que les Nord-Africains sont atteints d'une sorte de daltonisme et que chacun d'eux attribue au tatouage la couleur qu'il lui voit ! Il arrive que le même auteur qualifie le tatouage de vert ou de bleu, sans qu'on puisse trouver la raison de son choix. Ainsi le troubadour Mohammed Sghir, dont le Dr Gobert a rapporté les chansons, n'a pas seulement écrit :

« Khadija, ton tatouage est fait de lignes
« *vert-sombre* ».

que nous connaissons déjà, mais encore :

« Khadija, ton tatouage est tracé finement
« d'un *bleu* élégant » (4).

(1) Kasimirski ; Dozy (*Supplément*).
(2) Dr. E. Gobert, *op. cit.*, p. 66.
(3) Dr. E. Gobert, *op. cit.*, p. 64.
(4) Dr. E. Gobert, *op. cit.*, p. 68.

La confusion du vert et du bleu n'est d'ailleurs pas le propre du seul vocabulaire du tatouage et des dialectes nord-africains. L'historien Tabari, parlant du mont Qaf (qui d'après la légende entoure la terre), dit : « Cette montagne est couleur d'*émeraude*... tellement, que la couleur que tu vois au ciel, vient de l'éclat de la montagne » (1). Qazwini (2) et Maqdisi (3) expriment la même pensée en des termes à peu près identiques. Or, le ciel d'Orient est parfaitement *bleu.*

Confusion plus étrange, on lit dans le *Boustan* de Saadi (*la forteresse de Qizil Arslan*) (4) :

« Au milieu des massifs de verdure, le château avait l'aspect étrange d'un œuf posé sur un plat de *lapis-lazuli* » ; après le ciel *vert*, voilà la prairie *bleue !*

En Perse, les épithètes *akhzer* (akhdar) et *khazra* (khadra) qui signifient *vert*, sont couramment employées pour désigner le firmament (5). De même, en Turc, le mot *guieuk*, ciel, signifie également *bleu*, *herbe*, *verdure* et, pour parler de la campagne qui verdoie, des plantes qui bourgeonnent, on se sert du verbe *guieuyermek*, bleuir (6). Plus près de nous, en Bretagne, « le vert des prés, le bleu du ciel et la teinte de la mer se traduisent par le même mot : *glaz* » (7). A considérer tous ces documents, on comprend que les Arabes tâtonnent quand

(1) Trad. Zotenberg, I, 33.

(2) Qazwini (*Cosmographie*, éd. Wustenfeld, I, 170.) écrit : « Le mont Qâf... est d'émeraude verte (Khadra) et la couleur verte (Khadra) du ciel en vient ».

(3) Maqdisi, *Livre de la création* (éd. Huart, II, p. 6) dit : « Le ciel de ce bas monde est de marbre blanc ; mais sa teinte verte (Khadra) vient de la couleur verte (Khadra) du mont Qâf. »

(4) Cité dans Hocéyne Azad, *L'aube de l'espérance...*, Paris, Guilmoto, 1909, p. 248 note B.

(5) Hocéyne Azad, *op. cit.*

(6) *Ibid.*

(7) H. Le Carguet, Les *météores*. *Rev. des trad.* pop., 1902, t. XVII, n° 12, p. 582, n. 2.

il s'agit de spécifier la couleur du tatouage et certains auteurs n'ont pas manqué de laisser apparaître leur indécision. El Houlwâni qui a exposé la technique du tatouage comme un véritable ethnographe, termine ainsi sa description : « Ensuite la plaie se ferme, mais la place reste *verte* ou *bleue* » (1).

Il semble cependant que la prédilection des Nord-Africains aille au qualificatif « *vert* » et peut-être eût-il été préférable de poser le problème de la couleur du tatouage en ces termes :

Les tatouages nord-africains sont-ils *verts* ou *bleus*, et d'où vient la fréquence du qualificatif *vert ?*

Le problème, en effet, comporte cette double discussion.

⁂

Hugo Magnus, dans son *Histoire de l'évolution du sens des couleurs* (2) s'est efforcé d'expliquer la confusion du vert et du bleu.

Tout évolue, nous rappelle-t-il. Les organes des sens ont varié comme les autres organes et la vision des couleurs s'est modifiée au cours des temps. Avant d'avoir la sensation chromatique, la rétine ne percevait que la plus ou moins grande intensité de la lumière. Elle est arrivée ensuite à distinguer les couleurs particulièrement lumineuses, celles qui correspondent au rouge, à l'orangé et au jaune du prisme ; puis les couleurs d'intensité lumineuse moyenne qui correspondent au vert, enfin les couleurs d'intensité lumineuse plus faible, le bleu et le violet.

L'aptitude à percevoir le vert est sortie de la sensation

(1) El Houlwâni. *El wasm fi'l wachm*, le Caire, 1303.

(2) Hugo Magnus. *Histoire de l'évolution du sens des couleurs*, Paris, C. Reinwald et Cie, 1878.

des tons pâles (p. 55) ; ainsi χλωρός, aux époques anciennes se rapprochait bien plus du vert pâle que du vert ; la sensibilité aux nuances foncées du vert s'est dégagée peu à peu de l'idée du sombre et de l'obscur (p. 56) ; la notion du bleu s'est également confondue à certaines époques de l'antiquité avec la même idée d'obscurité ; « voilà pourquoi, on le comprend, ajoute H. Magnus, plusieurs auteurs anciens ont commis si souvent une étonnante confusion du bleu et du vert » (p. 58).

Cette thèse sent son époque ; elle est une application des théories darwiniennes à l'étude des fonctions de la rétine mais elle est loin de résoudre les difficultés lexicologiques particulières au bleu et au vert, les deux seules couleurs dont il puisse être question ici.

Azraq, bleu, est la couleur du ciel, des yeux *gris*, des chevaux *gris*, des vêtements de *deuil ; akhdar, vert*, est aussi la couleur du *ciel*, celle des chevaux *gris-cendré* et des chevaux *noirs*, de la *nuit*. Tant vaudrait dire que ces deux mots ont la même signification !

Trois remarques, que nous faisons tous les jours, expliquent l' « étonnante confusion du bleu et du vert » et montrent que si la distinction de ces deux couleurs est en rapport avec l'évolution de la rétine, cette dernière n'a guère fait de progrès depuis l'antiquité classique où H. Magnus a puisé ses arguments.

Première remarque. — *Les teintes foncées des couleurs donnent l'impression d'obscurité, de noir.* C'est en partie pour cette raison (mais en partie seulement), que les Arabes disent : *al-layl akhdar* (1), la nuit est *noire* (= *verte*), et qu'ils trouvaient *azraq* (= *bleu*) les vêtements de deuil sous les Abbassides (2). Erreur toujours

(1) Lane. *Arabic-english Dict.*

(2) Dozy, *Supplément*. On verra plus loin que la mule noire est dite verte parce que la couleur noire est sinistre. Une pensée de même nature a pu favoriser la substitution du qualificatif bleu au qualificatif noir.

commune. Qui de nous, en quête d'un vêtement de deuil, n'a jamais confondu, sur le comptoir du tailleur, le drap bleu-marine foncé et le drap noir ?

Deuxième remarque. — *Dans leurs tonalités claires, le bleu et le vert sont confondus avec le gris.* Les yeux *gris* et les yeux *bleus* sont *azrag*. En anglais archaïque, *grey, gray* veut dire *gris* et *bleu* à la fois. A Rome, le *caeruleus equus* était un cheval *gris pommelé*. En Perse, *keboud* (= *bleu*) désigne le cheval, l'âne *gris* (1). On dit aussi, dans l'Afrique du Nord, que le cheval *gris cendré* est *akhdar* (= *vert*). De même le cheval *louvet* (2). Et nous, lorsque nous trouvons une étoffe gris-bleu ou gris-vert, nous la désignons ainsi parce que nous serions bien en peine de décider si elle est, ou grise, ou verte, ou bleutée.

Troisième remarque. — *Nous avons tendance à confondre les couleurs immédiatement voisine du spectre*, l'orangé avec le rouge, le jaune avec l'orangé, le vert avec le jaune, le bleu avec le vert... Il y a entre chacune de ces couleurs, une série de teintes intermédiaires qui les relie l'une à l'autre, et qu'il est difficile de rattacher à l'un ou l'autre élément du spectre ; elles tiennent de l'un et de l'autre et, en attestant la parenté des couleurs voisines, elles expliquent nos confusions. C'est pour cela que χλωρός a pu désigner tour à tour le jaune et le vert, que la prairie du poète persan est bleue, que son ciel est vert et que le tatouage est vert ou bleu.

***

Cependant toutes les dénominations des couleurs ne sauraient être liées à des phénomènes d'optique; la rétine

(1) Hocéyne Azad. *L'aube de l'espérance*, Paris, Guilmoto, 1909, p. 248 et sq., note B.

(2) Daumas, *Mœurs...* p. 287.

perçoit, le cerveau nomme et la pensée a des raisons que la rétine ne connaît pas. Que dira, dans quelques milliers d'années, le successeur d'Hugo Magnus à la chaire d'Ophthalmologie de Breslau, lorsqu'il lira que nous appelions *blanc*, l'**οἶνος χλωρός** des Grecs, que nous buvions du vin *gris* et que notre *gros bleu* était rouge ? Quelle idée aura-t-il de notre sens des couleurs et de notre vision de l'univers coloré ?

Il ne faut pas toujours juger des couleurs par le nom qu'elles portent. Nous venons de citer des exemples européens; voici un exemple nord-africain qui va nous ramener à la question du tatouage. Le Marocain appelle le charbon, *el biodh*, le blanc, et pourtant ses yeux ne se méprennent point, ils savent qu'il est noir, mais sa pensée répugne à lui donner sa véritable couleur; le noir est pour elle, une couleur sinistre et elle se refuse à le nommer. Le Marocain ne peut rêver le noir sans redouter un malheur ; jamais il ne sellerait une jument noire pour un mariage... Le corbeau est un oiseau de mauvais augure (1). L' « horreur du noir » (2) qu'affectent les 'Aissâouâ, durant leur moussem, n'est qu'un cas particulier d'un sentiment très marocain.

Et par contre, comme le vert est une couleur heureuse! C'est « la plus belle et la plus rafraîchissante des couleurs » (3) ; au Mellah comme à la Medina, elle est le signe de bonheur. Les Bédouins de Syrie, (4), les Arabes du pays de Moab pendent des étoffes vertes aux arbres

(1) J. Herber. *Origine et signification des tatouages marocains. L'Anthropologie*, t. XXXVII, 1927, p. 520.

(2) R. ...unel, *Essai sur la confrérie religieuse des Aissâoûa au Maroc*, Paris, P. Geuthner, 1926, p. 130 et sq.

(3) *Le Koran*, trad. Kasimirski, Paris, Fasquelle, 1913, XVIII, 30, n. 4.

(4) Burkhardt, *Voyages en Arabie*, t. III, Paris, A. Bertrand, 1835, p. 189.

sacrés (1). Le vert est la couleur des vœux. « Qu'à tes talons soit la verdure ! » dit un texte cité par M. Marçais (2), à tes talons si exposés au mauvais œil (3). La religion ne pense pas autrement : le Qoran promet à ceux qui auront cru et pratiqué le bien, les Jardins de l'Eden où « ils se pareront de bracelets d'or et se revêtiront de robes de soie verte et de satin » (4).

Les Nord-africains ont, à ce point de vue, un sens des couleurs tout à fait étranger aux lois de l'optique et il serait téméraire de prendre à la lettre des expressions telles que « la nuit verte », « la mule verte » (5). Certes la nuit peut paraître verte puisqu'elle est essentiellement obscure, mais elle est surtout verte par euphémisme. La mule noire est dite verte pour la même raison.

Le vert est donc une couleur qui s'impose à l'âme populaire et on comprend maintenant pourquoi l'Arabe qui avait deux mots pour désigner la couleur de tatouage, *azrag* et *akhdar*, a préféré le vert au bleu sans renoncer pourtant au bleu dont il pouvait parler sans appréhension.

⁂

D'autres raisons d'ailleurs ont assuré la faveur du vert et il semble que cette fois, les croyances populaires, la linguistique et l'anatomie pathologique se soient trouvées d'accord. Interrogeons les indigènes :

Une informateur Zaër (Rabat 1928) : la couleur des

(1) R. P. Jaussen, *Coutumes des Arabes au pays du Moab*, Paris, V. Lecoffre, 1903, p. 332.

(2) W. Marçais, *Textes arabes de Takrouna*, p. 388.

(3) J. Herber, *Les tatouages du pied au Maroc*. L'Anthropologie t. XXXIII, nº 1-3, p. 89 et sq.

(4) *Le Koran* id., XVIII, 30.

(5) E. Mauchamp, *La sorcellerie au Maroc*, Dorbon aîné, Paris, p. 149.

tatouages varie suivant leur ancienneté ; récents, ils sont verts, après une année, ils deviennent bleus.

Une tatoueuse : au niveau du tatouage, la peau change sept fois durant la première année, puis elle devient bleue.

Ces deux opinions ne sont pas aussi extravagantes qu'elles le paraissent au premier abord ; nous n'avons qu'à observer l'évolution anatomo-pathologique pour nous en convaincre. On peut la schématiser ainsi.

Au moment de l'opération, légère hémorragie et apparition du piqueté noir provoquée par les piqûres et l'inclusion de la matière noire.

Peu après, réaction congestive, gonflement : le tatouage n'est pas exactement cérulescent, il paraît plutôt vert.

Jours suivants, cicatrisation mais persistance du léger œdème de sorte que le trait du tatouage est légèrement saillant ; persistance de la teinte verte.

Dernière période : l'œdème disparaît peu à peu et le tatouage devient bleu.

L'informateur et la tatoueuse étaient d'une trop grande précision en ce qui concerne la chronologie anatomo-pathologique du tatouage, mais on ne peut les accuser d'avoir été de mauvais observateurs.

On va voir qu'aucun mot ne se prêtait mieux que le mot vert à exprimer cette évolution du tatouage. En français, on dit qu'une prairie est verte mais on parle aussi de fruits verts, de vin vert, de peaux vertes, de verte vieillesse ; en allemand *grünes Fleisch* signifie viande fraîche et non viande verte. De même en Arabe, *khder* ne désigne pas seulement la couleur verte, il est aussi l'opposé de mûr ; on l'emploie dans le sens de cru, frais, récent. *Khaddar* indique que la barbe commence à pousser (1). *Khder* était bien le qualificatif qu'il fallait attri-

(1) Il est intéressant (dit W. Marçais, *Textes arabes de Tanger*, p. 281, qui nous rapporte cette expression) qu'à Laghouat.

buer au tatouage qui est à la fois récent et de couleur plus ou moins verte.

Une tatoueuse de Safi (1928) avait une idée un peu différente sur l'évolution du tatouage, mais qui n'était pas pour détourner l'indigène de l'emploi du mot *khder*. Elle disait que « si la femme a la peau saine, il apparaît au niveau du tatouage, une petite croûte qui tombe le quatrième jour, et il se forme ensuite de petites croûtes blanches, légères, fines comme du papier à cigarettes qui tombent ensuite. » Traduisons la pensée de cette femme, en termes plus scientifiques : Si la plaie causée par le tatouage ne suppure pas, il se fait une croûte qui tombe d'abord, puis apparaissent autour de la cicatrice, de petites *exfoliations* épidermiques... auxquelles la tatoueuse accorde une importance qui échappe à notre mentalité. *Khder* est encore le mot qui pouvait synthétiser toutes les pensées de cette femme puisqu'à l'idée de couleur, il ajoute celle de pousser, de se développer.

On voit maintenant combien est difficile et complexe la réponse à cette question qui semblait une gageure : les tatouages marocains sont-ils verts ou bleus ? On peut la résumer en ces trois propositions :

La première est d'ordre physique : le bleu et le vert ont des caractères optiques tels qu'un œil mal éduqué les confond aisément ;

La deuxième est anatomo-pathologique : la réaction inflammatoire de la peau, provoquée par l'introduction dans le derme d'une poudre noire, fait que le tatouage récent est vert plutôt que bleu ;

La troisième est linguistique : *Khder* signifie, en effet, vert et bleu.

on dise dans ce sens, non pas *khdar*, mais *zraq chârbu*, sa moustache bleuit. » La confusion des couleurs bleue et verte, transfère la signification « pousser », du qualificatif vert au qualificatif bleu. Comparer l'expression française « menton bleu », où le mot bleu est pris dans son sens propre et signifie menton rasé.

Mais il convient d'ajouter qu'en tenant la couleur verte pour la couleur heureuse, la croyance populaire a favorisé la prééminence du vocable « vert ». D'ailleurs, le génie de la langue n'a pas contrarié cette tendance, puisqu'il permet que le tatouage *khder* soit à la fois vert et récent.

Et si nous entendons un jour, un amoureux chanter à sa belle :

« Ah ! qu'il est beau le tatouage *vert* sur les filles blanches » (1), n'épiloguons pas trop sur un jugement qui, à nos yeux d'européens, est une méprise. On ne chante pas éternellement la femme aimée et aux heures où la passion rend poëte, les tatouages sont encore récents ; ils n'ont pas eu le temps de bleuir.

J. HERBER.

(1) G. Maspéro, *Op. cit.*, p. 134.

LA COLONISATION URBAINE EN ALGÉRIE

ALGER

d'après M. R. LESPÈS

Le mot de colonisation, en Algérie au moins, évoque le peuplement des campagnes, la création de villages et de fermes, la prise de possession du sol par des cultivateurs venus d'Europe. Ce fut en effet la partie la plus laborieuse de l'œuvre coloniale, celle qui nécessita le plus fréquemment l'intervention administrative, celle aussi qui transforma le plus complétement la contrée. On prit vite l'habitude de réserver le nom de colons aux seuls agriculteurs. L'institution des Délégations financières, en groupant les électeurs d'après leurs intérêts particuliers, consacra cette désignation.

En fait, nul ne s'aviserait de contester que les deux groupes d'électeurs européens représentés dans les Assemblées algériennes, « colons » et « non-colons », ont aussi des intérêts communs, et qu'ils collaborent chacun pour leur part à la prospérité de la Colonie.

Pour susciter la prodigieuse activité qui depuis cinquante ans a créé tant de nouvelles ressources, il fallait sans doute répandre dans les campagnes une population de cultivateurs ; leur afflux n'a jamais été supérieur aux besoins, et l'Etat a dû le plus souvent favoriser leur établissement. La seule industrie qui compte en Algérie est pour le moment l'exploitation des mines ; l'agriculture est, et restera sans doute longtemps, la principale richesse. Mais l'Algérie agricole ou minière ne saurait vivre sans les places de commerce et les ports, qui rassemblent les produits du sol et du sous-sol, et leur ouvrent les marchés extérieurs.

Complément indispensable de la colonisation rurale, le développement des villes n'est pas un phénomène moins remarquable. Certes il a été spontané, et n'a pas exigé des individus les mêmes dévoûments, ni les mêmes sacrifices. Il est néanmoins le signe éclatant d'un des changements les plus profonds apportés à la structure économique du pays.

L'Algérie musulmane a toujours été, et elle reste aujourd'hui peuplée de paysans et de pasteurs. Elle n'a jamais eu de grandes villes indigènes, comme la Tunisie et le Maroc. Alger, sous les Turcs, n'avait guère, même au temps de sa splendeur, de liens économiques avec le reste du pays, et tirait toutes ses ressources de la mer.

Aujourd'hui les principales villes d'Algérie, Alger, Oran, Constantine, Bône, Sidi-Bel-Abbès, Philippeville, sont essentiellement des cités européennes. Elles comportent toutes naturellement une population indigène : sauf à Constantine, ces indigènes sont moins nombreux, et de beaucoup, que les Européens. Les deux éléments s'accroissent sans cesse ; mais la progression la plus rapide est aussi celle des Européens.

Les deux derniers dénombrements montrent qu'elle marche à grands pas. Comme dans beaucoup d'autres pays neufs, la population coloniale de l'Algérie tendrait à se concentrer dans quelques grandes villes, dont l'admirable croissance a malheureusement pour contrepartie le dépeuplement des villages de colonisation et des petites bourgades.

C'est à Alger que cette colonisation urbaine trouve son épanouissement le plus complet. Elle est la plus peuplée de la Colonie : plus du cinquième des Européens d'Algérie vivent dans sa commune et dans celles de sa banlieue immédiate. En outre, bien que depuis quelques années le trafic de son port soit dépassé par celui d'Oran,

Alger reste véritablement la capitale économique, comme elle est la capitale politique et administrative.

Ces derniers caractères font qu'elle participe, mieux que sa rivale, à la vie de la Colonie toute entière. Son destin a été étroitement lié à celui de l'Algérie, si rempli d'incertitudes jusque dans les dernières décades du XIX[e] siècle. Retracer le développement de la ville, c'est bien, à ce point de vue encore, écrire un chapitre de l'histoire de la colonisation en Algérie.



Ces raisons ont guidé M. R. Lespès quand il a assumé la tâche de rédiger pour la « Collection du Centenaire de l'Algérie » une monographie consacrée à Alger (1).

Il avait en 1925, sur la demande de la Municipalité de cette ville, publié une première esquisse, qui devait servir d'introduction au plan d'agrandissement et d'embellissement prescrit par la loi de 1919. M. Lespès a aujourd'hui un objectif moins limité, qui est de montrer comment « l'ancienne capitale de la Régence, qui nous avait « été livrée dans un état de déchéance complète, s'est « transformée en une grande cité des plus prospères, « véritable tête de l'Algérie. » En outre, il a tenu cette fois-ci à indiquer, dans une bibliographie préliminaire et dans d'abondantes notes infrapaginales, les sources d'information si variées qu'il a consultées : documents d'archives, publications et statistiques officielles, ouvrages généraux et spéciaux, cartes et gravures.

Ce beau volume est une des plus importantes publications auxquelles a donné lieu la commémoration de

(1) 1830-1930. Collection du Centenaire de l'Algérie. Géographie. Alger, Etude de Géographie et d'Histoire urbaines, par René Lespès, agrégé d'histoire et de géographie, docteur èslettres, Paris, Librairie Félix Alcan, 1930, 850 pages, 16 planches photos, 21 plans, croquis et graphiques, 1 carte hors texte à 1/10.000.

la prise d'Alger en 1830. Il a valu à son auteur le grade de docteur ès lettres de l'Université de Paris, et a reçu ainsi l'approbation la plus favorable des maîtres de l'école géographique française.

On appréciera vivement qu'un savant aussi averti ait appliqué pour la première fois en Afrique du Nord une méthode de géographie urbaine qui a fait ses preuves en France et donné naissance à de remarquables études (1). Géographie et histoire s'y mêlent intimement. Car pour expliquer l'origine, la croissance et l'économie d'une ville, il faut examiner les conditions physiques au milieu desquelles le noyau urbain s'est constitué, mesurer la façon dont elles interviennent pour contrarier ou faciliter le travail des hommes. Mais l'organisme né de cette adaptation obligatoire aux conditions locales, évolue d'autre part sous l'influence d'événements historiques et proprement humains, qui eux aussi favorisent ou arrêtent son développement, modifient plus ou moins complètement son rôle, et transforment sa destinée. « Dans quelle proportion les faits d'ordre physique et les faits d'ordre humain se sont-ils combinés, » dit M. Lespès à propos de la construction de la ville française d'Alger, « et quelle est la part des uns et des autres dans la formation de l'agglomération urbaine ? » On ne saurait mieux poser la question.

Cette étude délicate autant qu'attrayante, M. Lespès l'a menée avec maîtrise, et on peut bien le dire, avec passion. Son livre n'est pas seulement inspiré par la

(1) Citons en particulier les ouvrages de D. Pasquet sur Londres, de R. Blanchard sur Grenoble, de J. Levainville sur Rouen, de M. Poete sur Paris, et, bien qu'elles n'aient pas l'ampleur du travail de M. Lespès, les études de villes grandes et petites parues sous la signature de R. Blanchard ou celle de ses élèves dans la « Revue de Géographie Alpine » et diverses autres Revues. De nombreuses monographies ont été également publiées par divers auteurs depuis 1919 dans la « Vie Urbaine », Revue trimestrielle dirigée par M. Poete et consacrée spécialement aux problèmes des villes.

méthode la plus sûre, par le sens critique le plus fin ; il n'est pas seulement l'exposé plein de talent de ses recherches érudites et minutieuses. C'est aussi le résultat d'observations personnelles et de réflexions longuement mûries. M. Lespès habite Alger depuis trente ans, et il a suivi avec une curiosité sans cesse en éveil, les dernières étapes de sa transformation. Il a fréquenté les hommes et les choses dont il parle. Leur connaissance directe lui a permis plus d'une fois de combler les lacunes des publications et des statistiques. C'est ainsi que pour fixer la composition et la répartition de la population, il n'a pas hésité à reprendre rue par rue les listes nominatives des derniers dénombrements, à en faire l'étude critique, et à compléter ainsi le travail des recenseurs officiels. C'est de même aux enquêtes personnelles de l'auteur que le tableau de la vie économique doit sa vigueur et sa précision

***

L'Alger moderne est une ville composite.

La vieille cité indigène, si mutilée et si défigurée qu'elle soit, inscrit encore bien nettement sur les plans et sur les photographies d'avion (planches 1 et 2) son contour triangulaire. Ses maisons pressées s'étagent en désordre sur les pentes escarpées qui montent vers l'ancienne casbah des Deys, et dans ses venelles étroites et tortueuses, coupées de marches d'escalier, circulent seuls les piétons et les petits ânes.

Les quartiers européens l'entourent de toutes parts. L'aspect change aussitôt. Voici de gros blocs d'immeubles élevés, aux formes régulières, des rues suffisamment droites, sinon très larges, et qui, vues de l'avion, se creusent trop souvent comme de profonds couloirs. Les principales sont parallèles au rivage ; au rebours de la ville indigène, la ville européenne s'allonge le plus

possible sur les espaces plans du bord de la mer, et n'escalade les pentes que quand elle ne peut faire autrement.

Le contraste sollicite le voyageur le plus indifférent dès que le paquebot approche du port.

Pourtant un examen plus attentif permet vite de reconnaître des quartiers où les aspects se mêlent, telle la partie la moins déclive de la ville indigène (« quartier de la Marine »), d'autres qui, bien qu'entièrement européens, sont construits sur un style périmé, tels ceux qui vers le Sud sont immédiatement en contact avec la vieille ville (pl. 3).

Il est clair que la ville européenne a d'abord essayé de s'installer à l'intérieur de la ville turque ; puis qu'elle a débordé peu à peu hors des murs de celle-ci et cherché à s'étendre sur un site à peu près semblable en s'accolant étroitement à elle. Quand en 1840 il fallut songer à protéger la nouvelle agglomération, la nouvelle enceinte fortifiée modela son tracé sur les vieilles fortifications turques (planche 8) ; elle embrassa une superficie bien plus grande, mais le dessin fut exactement symétrique. Elle n'enferme plus qu'une petite partie de la ville actuelle, et, à peu près partout démantelée, elle est remplacée aujourd'hui par des boulevards.

Ainsi en fixant leur capitale à Alger, les Français n'en ont choisi ni la position, ni le site, et se sont simplement installés à la place des Turcs. Erreur initiale, commise à une époque où on se souciait moins qu'actuellement de diriger l'aménagement et l'extension des villes, et qui s'explique aussi par les hésitations du début de la conquête. Elle pesa lourdement sur le développement futur de la cité, et elle est la cause de bien des incommodités ou des laideurs de la ville présente.

M. Lespès, qui en bon géographe commence son livre par l'examen des conditions naturelles, montre que par bonheur elles offraient quelques avantages pour ainsi dire latents, qui prennent toute leur valeur aujourd'hui ;

ainsi la situation de la ville en un point de la côte, qui est à peu de chose près le plus rapproché de Marseille, et qui est au contact des grandes régions naturelles de l'Algérie ; ou bien la profondeur du mouillage et les possibilités presqu'indéfinies d'extension d'un port moderne.

Seul un gouvernement fort, capable d'assurer une occupation militaire solide et de mettre en valeur le pays, pouvait tirer parti de ces conditions favorables. Ce n'était pas le cas des Turcs. Au pied de l'acropole naturellement fortifiée à laquelle s'accrochent les maisons de la ville indigène, quelques îlots rocheux, d'où Alger tire son nom, donnaient un mouillage précaire, à l'abri au moins des plus fortes tempêtes du Nord-Ouest. Les Turcs se contentèrent d'aménager et de mettre en défense cette marine exiguë (planches 6 et 7). Ils ne réussirent jamais à exercer une autorité effective sur tout le territoire de l'Algérie. Mais de leur repaire ils surveillaient aisément les routes de la Méditerranée occidentale, et ils tirèrent de la mer par le moyen de la piraterie tout le profit possible.

Aussi bien la prospérité d'Alger fut-elle de leur temps liée à celle de la « course », et elle déclina avec elle. Abritant plus de 100.000 habitants dans la première moitié du XVIIe siècle, la cité des corsaires n'en avait plus que 50.000 à la fin du XVIIIe siècle, et 30.000 seulement en 1830. Cette histoire de sa croissance et de sa décadence est établie par M. Lespès d'une manière définitive et avec un soin minutieux. On goûtera particulièrement la façon dont il décrit les aspects pittoresques de la ville turque et ressuscite pour notre agrément le grouillement de sa population bigarrée.

⁂

L'histoire du développement d'Alger et du mouvement

de sa population depuis 1830 jusqu'à nos jours occupe bien entendu la plus grande partie de l'ouvrage.

La construction de la ville a été retracée dans ses détails les plus précis. L'auteur s'est livré à des recherches très certainement exhaustives dans les collections d'archives les plus diverses, Archives du Gouvernement Général, Archives Municipales d'Alger, Archives du Ministère de la Guerre, Archives Nationales, Archives du Génie d'Alger. Il en a confronté les résultats avec les impressions des voyageurs qui à différentes époques ont publié leurs souvenirs. Il a surtout eu le souci constant de découvrir les idées ou les circonstances qui ont déterminé, accéléré ou retardé les progrès de la ville. C'est ce qui donne une vie intense à cette minutieuse reconstitution du passé, et la rend éminemment propre à fournir les enseignements les plus profitables à ceux qui auront la tâche de poursuivre l'œuvre d'extension.

Nous ne pouvons songer à résumer tous les faits qui marquent les quatre périodes distinguées par M. Lespès dans cette histoire, et suivre quartier par quartier les phases de la croissance. Qu'il nous suffise de rappeler d'après lui les caractères distinctifs de chacune.

Dans la première, de 1830 à 1846, et même encore dans la seconde, de 1846 à 1880, la volonté des nouveaux maîtres parut être surtout de faire d'Alger une sorte de « Toulon africain », une place de guerre et un arsenal maritime, une ville essentiellement militaire enfermée dans ses murs (planche 8), un simple agrandissement de l'Alger des Turcs qu'on commença à éventrer pour la moderniser. Mais dès l'époque du Second Empire, l'espace manqua dans l'enceinte fortifiée, et deux faubourgs naquirent, Bab-el-Oued au Nord à l'embouchure élargie d'un ravin, l'Agha-Mustapha au Sud, où les coteaux s'éloignent de la mer et où la plaine côtière s'épanouit peu à peu. C'est dans ces derniers parages, et dans la

direction même où le port pourra s'étendre à son tour, qu'une ville neuve devait trouver l'assiette la plus propice.

La conception surannée de la ville militaire ne recule définitivement qu'aux environs de 1880. Les faits l'emportent alors sur les principes. A l'intérieur du pays, les colons s'installent, le vignoble s'étend, les voies ferrées récemment construites drainent vers la côte les vins et les produits agricoles. Mustapha, grossi par une immigration ininterrompue, devient une petite ville, tandis qu'Alger étouffe dans son enceinte.

Le dérasement partiel des fortifications de 1840 ouvre en 1896 la dernière période, celle du grand essor. Alger, agrandie en 1904 par l'annexion de la commune de Mustapha, et défiant toutes les difficultés de la topographie, pousse ses constructions vers le Sud et le Sud-Est, dans la direction des principales routes de l'intérieur. Entre elle et ses voisines de la côte, Saint-Eugène et Hussein-Dey, les immeubles se suivent aujourd'hui sans interruption. La soudure n'est pas loin de se faire avec Maison-Carrée et avec les bourgades des hauteurs, Bouzaréa, El-biar, Birmandreis, Kouba. M. Lespès n'a pas négligé l'étude de cette banlieue, qui achève de donner à Alger les caractères d'une grande cité.

La population de la ville elle-même atteint en 1926 plus de 226.000 habitants. C'est naturellement à partir de 1880 qu'elle fait des progrès décisifs, et que ses divers éléments, européen, israëlite, musulman, s'accroissent rapidement (planche 9). L'origine de chacun de ces groupes, leur répartition dans la ville où ils occupent encore des quartiers nettement spécialisés, la densité de ces divers compartiments, les déplacements individuels qui tendent depuis quelque temps à effacer ces divisions : autant de problèmes que rend difficiles l'indigence des statistiques officielles. M. Lespès les pose avec son habituel souci de clarté, et il les résoud grâce à son expérience et à ses propres enquêtes.

Une de ses conclusions les plus curieuses et les plus indiscutables concerne la façon dont la population musulmane, plus nombreuse aujourd'hui qu'en 1830, a été à peu près complètement renouvelée par des immigrants venus de l'intérieur. Dans cette invasion, les Kabyles tiennent la plus grande place. Ils s'entassent dans les logis de la vieille cité des Turcs, où la densité dépasse actuellement le chiffre énorme de 2.000 habitants par hectare. La « Casbah » est devenue le quartier ouvrier de la grande ville, « Tizi-Ouzou », disent dédaigneusement les descendants des anciennes familles maures, qui fuient aujourd'hui ces parages.

***

Les derniers chapitres du livre sont consacrés à la vie économique, à l'industrie et au commerce, et surtout au port qui est l'instrument principal de cette activité. Comme du temps des Turcs, mais d'autre façon, le port est la raison d'être de la ville. Alger, loin de la mer, ne saurait jouer son rôle de capitale coloniale.

Comme il l'a fait en retraçant la formation de la cité, M. Lespès s'est attaché à suivre l'évolution des idées qui ont présidé à la construction et à l'exploitation du port, et à montrer les liens qui unissent cette histoire à celle de la Colonie et de l'économie mondiale.

L'abri du promontoire de la Bouzaréa est médiocre, et le site ne se prêtait à l'installation d'un port moderne qu'au prix d'importants aménagements. Comme la plupart des ports de la Méditerranée occidentale, celui d'Alger n'est en aucune façon un hâvre naturel. Mais la profondeur du mouillage devait en faciliter l'allongement vers le Sud tout au long de la ville nouvelle.

Ses progrès dans cette direction coïncidèrent avec

l'évolution urbaine. On reconnut dès le début la nécessité d'agrandir la vieille darse des Turcs ; mais on hésitait entre les solutions, et on se borna d'abord à l'améliorer. Aussi est-ce seulement en 1848 qu'est arrêté un premier projet de travaux, inspiré d'ailleurs par des préoccupations d'ordre militaire. L'exécution dure plus de vingt ans, si bien qu'entre temps l'idée d'un arsenal maritime est abandonnée, et qu'Alger se trouve dotée d'un port marchand, non sans défauts, mais suffisant à ses besoins, peu avant le moment où l'activité économique s'éveille en Algérie. C'est aussi celui où l'ouverture du canal de Suez va détourner vers elle des navires relâcheurs de plus en plus nombreux.

Le trafic s'accroît en effet au delà de toute prévision. Il devient vite nécessaire d'étendre la nappe d'eau et surtout les quais et les terre-pleins. Dès 1892 on commence la construction de l'arrière-port de l'Agha, au Sud du précédent, qui subit lui-même diverses transformations.

Cette deuxième tranche de travaux est à peine terminée quand l'Algérie entre dans la grande ère de prospérité qui après 1907 succéda à la crise de la mévente des vins. Le manque de place le long des quais ou sur les terre-pleins de nouveau encombrés, l'insuffisance de l'outillage et d'autres défectuosités déterminent en 1912 l'adoption d'un vaste projet, dont la réalisation, retardée par la guerre, est actuellement en cours.

Port de voyageurs, port marchand, port de pêche même, Alger était en 1926 par ces diverses fonctions le premier port de l'Algérie. Elle se plaçait au troisième rang des ports français pour le tonnage de jauge, après Marseille et le Havre, au cinquième rang pour le tonnage métrique des marchandises manipulées.

Or en 1927 et en 1928, Oran, qui faisait depuis quelque temps des progrès impressionnants, l'a dépassée pour l'un et l'autre tonnage, et a conservé ensuite son avance.

La lutte est ouverte entre les deux rivales. M. Lespès ne croit pas que la victoire soit assurée définitivement au port de l'Ouest. Il démontre que c'est au trafic du charbon de soute et à l'importance croissante de la relâche à Oran, qu'il faut attribuer le renversement de la situation. Si certains navires relâcheurs se sont écartés d'Alger, « ce n'est pas pour des raisons d'ordre naturel, mais « bien plutôt pour des raisons d'outillage et d'économie; « car on ne voit réellement pas en quoi la position « d'Oran pourrait être plus favorable à la relâche que « celle d'Alger. » Il est permis de supposer que l'achèvement des travaux en cours d'exécution mettra fin à l'infériorité momentanée d'Alger.

Sous tous les autres rapports, Alger garde la prééminence sans contestation possible. Elle n'est pas seulement le centre de l'organisation administrative et militaire, ou celui de la vie intellectuelle. C'est aussi la capitale économique, et, selon l'expression de M. Lespès, « le centre de commandement de l'Algérie commerciale ». La valeur du trafic maritime ne saurait à elle seule rendre compte de toutes les affaires traitées sur la place d'Alger : bien des contrats y sont passés, qui concernent des produits transitant par d'autres ports algériens. Cette activité se traduit par les opérations des banques. Sur le total des escomptes et encaissements réalisés dans la Colonie pendant les six dernières années par la Banque de l'Algérie, la succursale d'Alger revendique une part de 68 %.

***

Chacune de ces études concordantes, inspirées par les mêmes principes, pourrait être détachée de l'ensemble et se suffire à elle-même. Leur suite donne le tableau, magnifiquement composé, de la géographie d'une grande ville coloniale.

On a cherché dans les lignes précédentes à en reproduire les grands traits, à attirer l'attention sur les plus caractéristiques, sur ceux que l'auteur a tracés avec le plus d'insistance. Les planches qui accompagnent ce commentaire, donneront également une idée de l'abondante illustration rassemblée par lui : reproduction de plans anciens et modernes, dont une belle carte à 1 : 10.000 mise récemment à jour par le Service Géographique de l'Armée, — graphiques relatifs à la population et à la vie économique, — croquis composés par l'auteur, — photographies prises à terre ou en avion, qui permettent de reconstituer à peu près entièrement le site et les aspects d'Alger.

Mais ce qu'un résumé, si long soit-il, ne peut exprimer, c'est la richesse de la documentation contenue dans ce volume. M. Lespès, qui sait si bien décrire les ensembles, n'oublie cependant aucun détail, et il n'y a sans doute pas grand chose à glaner après lui.

Tous ceux qui aiment Alger, tous ceux qui veulent apprendre à la connaître, le remercieront d'avoir publié ce beau livre.

MARCEL LARNAUDE.

LE COSTUME ALGÉROIS

D'APRÈS UN OUVRAGE RÉCENT

De nombreux documents, récits de voyageurs, peintures, dessins, photographies, sans oublier les cartes postales, ont rendu familiers, même pour les étrangers à l'Afrique du Nord, les divers habillements portés par les habitants indigènes. Mais sur l'origine, la provenance de ces costumes, sur les procédés de fabrication, l'évolution des modes au cours des siècles, les Algériens eux-mêmes étaient assez mal renseignés. Un livre manquait sur un sujet, négligé sans doute parce que réputé connu, mais qui restait à traiter dans son ensemble comme dans ses détails. Ce livre, M. Georges Marçais vient de nous le donner (1), tel que l'on ne saurait regretter qu'il ait fallu attendre, pour le voir réalisé, l'occasion d'un centenaire.

Nul n'était mieux préparé pour l'écrire que l'auteur de tant de monographies définitives dont le *Manuel d'art musulman* devenu classique sitôt paru, est la synthèse. Les mêmes qualités s'y affirment : une documentation sans lacunes — aussi bien livresque et figurée que prise sur le vif — et cette indispensable connaissance des traditions locales à laquelle on parvient moins à travers les livres que grâce à l'habitude de la langue et à la fré-

(1) G. Marçais : *Le costume musulman d'Alger* (Collection du Centenaire de l'Algérie). — Paris, Plon, 1930, in-4° de 136 pages, avec 38 planches hors-texte en couleur et en noir et 61 illustrations in-texte.

quentation des milieux indigènes ; l'art de n'isoler un sujet ni de l'histoire générale ni de celle des mœurs et d'en donner une vue d'ensemble sans que les détails essentiels soient négligés ; un style qui pare d'une élégance sobre la rigueur des descriptions techniques et qui augmente leur clarté et leur précision. Un tel livre satisfait à la fois l'historien et l'ethnographe aussi bien que la curiosité du grand public.

De ce sujet limité à Alger, la documentation est peu abondante. Les sources ne remontent pas plus haut que le XVᵉ siècle ; encore ne deviennent-elles précises et détaillées qu'au siècle suivant. L'une des premières et des principales est la *Topographia e historia general de Argel* que Fray Diego de Haedo publia en 1614, c'est-à-dire un siècle environ après l'établissement des Turcs à Alger. Ouvrage important, mais dans lequel on ne doit chercher autre chose qu'un témoignage sur « l'accommodation des immigrés aux usages vestimentaires du pays conquis. » Entre le livre de Haedo et l'*Aperçu statistique* publié en 1830 à l'usage des officiers du corps expéditionnaire, M. Marçais énumère une douzaine et demie d'ouvrages dont onze se rapportent spécialement à la Régence d'Alger, les autres, plus généraux, aux mœurs et coutumes des Turcs. A part les *Travels* du chapelain naturaliste Shaw, les meilleurs sont dus à des Français : de Brives, d'Arvieux, Laugier de Tassy, les P.P. Comelin et de La Motte, l'abbé Poiret, Venture de Paradis. Après 1830, les documents dus à des officiers, à des artistes ayant séjourné dans le pays, documents ayant une valeur de témoignage, ne manquent pas.

Le plan suivi par M. Marçais est logique. Avant tout il place le sujet dans son milieu géographique. Les différences de costumes que présentait l'Alger turc correspondaient à la fois à des catégories sociales et à des races.

Les distinctions d'origine entre Maures, Turcs, Coulouglis, entre porteurs d'eau (de Biskra), marchands de tabac (d'Alger), patrons de bains (du Mzab) pouvaient se lire sur leurs vêtements. Aussi l'auteur a-t-il suivi un plan en quelque sorte ethnique. Berbères et Arabes (que l'on désignait sous le nom de Maures de la campagne), Turcs, Maures d'Alger, Femmes, autant de chapitres dans lesquels sont passés successivement en revue, pour chacune de ces catégories, les vêtements de corps, la chaussure et la coiffure.

Prétendre donner de ce livre un résumé détaillé serait s'exposer soit à en copier purement et simplement des passages entiers, soit à dire les mêmes choses beaucoup moins bien. Mieux vaut signaler les points essentiels que M. Marçais met en lumière et les conclusions auxquelles il aboutit.

Des vêtements portés par les Maures de la campagne, c'est-à-dire par l'élément berbère et arabe autochtone, la djellaba, ample fourreau à capuchon, muni de demi-manches très larges, est un héritage de l'Orient antique. La abâya des Mzabites, blouse rayée ample et courte avec des trous pour la tête et les bras, est une chose fort ancienne venue d'Orient. Pour le burnous, vêtement à la fois rural et citadin, il dérive d'un modèle romain. M. Marçais note que, « quelque simple qu'il apparaisse, sa confection n'en fait pas moins intervenir deux techniques bien différenciées : une technique féminine, pratiquée par les citadines comme par les campagnardes, nomades ou sédentaires, le tissage sur métier à haute lisse ; et une technique masculine, connue d'ouvriers spécialisés que l'on ne trouve guère que dans les villes : la couture et la décoration au moyen de cordonnets, de galons et de dentelle à l'aiguille. »

Le haïk, importé vraisemblablement en Berbérie par les conquérants orientaux, « plus archaïque encore que le burnous puisqu'il n'est ni taillé, ni cousu, est une

pièce d'étoffe rectangulaire que l'on enroule deux fois autour du corps, suivant une disposition fort ancienne » dont Edmond Doutté a donné une description dans son livre sur *Merrâkech*.

Le costume des Turcs, conquérants du pays, venus du Levant, a évolué du XVI[e] siècle jusqu'en 1830. Comment ces Janissaires étaient-ils habillés au moment où ils s'établirent à Alger ? Le manque de documents ne permet pas de se le représenter d'une façon très précise. La description que donne Haëdo au début du XVII[e] siècle, des Turcs nouvellement débarqués qui n'avaient eu ni le temps, ni les ressources pour s'habiller à la mode d'Alger les montre vêtus de culottes longues, de largeur médiocre, de couleurs variées. Sur une casaque courte est posée une robe à la hongroise avec manches tombant jusqu'à terre. Comme coiffure, un bonnet à cornes en drap de couleur. Comme chaussures, des bottes en cuir souple et des souliers rigides armés de quatre pointes de fer.

Une fois installés dans Alger, les Turcs adoptent des modes quelque peu différentes. Jusque dans le cours du XVIII[e] siècle leur costume se présente ainsi. En dessous, une chemise de toile très large, flottant sur un ample pantalon à plis. Par dessus, une sedria, camisole ou gilet sans manches. Enfin, le caftan, robe de couleur, sans col, à manches courtes, ouverte sur le devant et garnie de boutons, parfois bordée de fourrures ; le caftan tombe à mi-jambes. Par dessus le caftan, les Turcs, du moins les gens de condition, endossent la ferja, ample manteau qui descend jusqu'aux pieds.

Au XVIII[e] siècle, le costume turc se renouvelle. Sur la chemise, deux ou trois vestes plus pratiques que le caftan ; celui-ci qui devient le vêtement officiel est remplacé par une robe en drap de couleur descendant jusqu'aux chevilles. Enfin la ferja est supplantée par le burnous berbère, plus commode à porter. Celui-ci mis

à part, les vêtements turcs diminuent de volume ; ils deviennent moins encombrants et plus pratiques ; les chaussures se simplifient et la babouche apparaît. Cette évolution de la mode n'a pas été causée, dit M. Marçais, par « une contamination de modes africaines », mais par la transformation des modes levantines que les marins introduisaient à Alger, hypothèse que justifient les documents. De même les grands bonnets et les turbans coniques font place à la chéchia sur laquelle les officiers de la milice enroulent un turban de soie. Il y a là « un emprunt des immigrés aux modes mauresques ou hispano maghrébines. »

Sur les vêtements portés par les Maures de la ville, ces citadins descendants des musulmans émigrés d'Espagne et des Berbères fixés dans la cité, nous n'avons avant 1830 que les renseignements fournis par le seul Haedo. Sur une chemise qui « devait peu différer de celle des Turcs », et une culotte, les Maures endossaient en hiver la ghlila, casaque descendant au-dessous du genou, en été la dorrâ'a, seconde chemise en lin, très longue, devenue l'actuelle gandoura. Par là dessus, un burnous. « En somme, au début du XVIII[e] siècle, les distinctions de costumes entre maîtres et sujets apparaissent comme accessoires. »

Les documents contemporains de la conquête française montrent que les Maures de la ville avaient adopté eux aussi les vêtements courts (les petites vestes superposées). « Aux environs de 1830, les vêtements de corps en usage chez les Maures d'Alger, quelle que fût leur origine, ne se distinguaient plus de ceux dont se paraient les Turcs. De même coupe et de même aspect, les uns et les autres s'enrichissaient des mêmes soutaches et des mêmes broderies. » Y a-t-il là un effort des vaincus pour ressembler aux maîtres du moment, ou au contraire une adoption par les Turcs de modes déjà installées dans le pays. M. Marçais estime « qu'entre ces Andalous et ces

Levantins il existait bien avant leur rencontre dans Alger, des analogies de costume fort explicables : les uns et les autres, appartenant au même monde méditerranéen, soumis aux mêmes traditions musulmanes, portaient dans les actes d'un même genre de vie des accoutrements de même allure. » D'autre part, les Andalous étaient aussi « voisins par leur costume des citadins berbères auprès desquels ils étaient venus habiter... La plupart des vêtements portés par les indigènes algériens nous sont aussi connus comme andalous. »

Depuis un siècle, le costume musulman des hommes d'Alger a évolué dans le sens des modes occidentales. « Notre présence, note M. Marçais dans une jolie page, a brusqué l'évolution. La classe pauvre a endossé nos défroques, moins coûteuses et mieux adaptées en somme à une activité qu'impose la vie nouvelle et dont les ancêtres n'avaient cure. Les gens aisés ont abandonné morceau par morceau ce costume qui les différenciait trop de nous. Cet abandon subit un processus constant : les vêtements de corps avant la culotte, la culotte avant la coiffure. Ceux qui conservaient intégralement les pièces du costume indigène en modifiaient la coupe ou la silhouette, marquant par là des aspirations conscientes ou des influences passivement acceptées. Le tarbouch en tronc de cône exprima, chez les premiers qui l'adoptèrent, quelque admiration pour la jeune Turquie ; la veste avec col à revers ou le pantalon boutonné à la ceinture et non retenu par une coulisse purent passer pour un hommage discret à la civilisation française... Naturellement dans cette évolution du costume, une large part revient au tailleur. Or le tailleur se montre d'autant plus enclin à l'assimilation que neuf fois sur dix celui qui fournit aux besoins de la clientèle musulmane et lui impose la mode est israélite. On conçoit que, par métier et par tempérament, ils prennent des libertés avec ces traditions qu'eux-mêmes ont généralement reniées pour leur propre usage. »

Sur le costume féminin avant 1830, nous sommes aussi bien sinon mieux renseignés que sur celui des hommes. Que des infidèles aient pu ainsi se documenter avec exactitude, cela bouscule quelque peu nos idées sur l'impossibilité pour des roumis d'approcher les prisonnières des harems. Cette précision des vieux auteurs en ce qui touche les vêtements des femmes, M. Marçais l'explique avec autant d'ingéniosité que de vraisemblance : « Il est visible que les femmes auprès desquelles Haédo a mené son enquête ne sont pas de vulgaires « dames de la casbah », mais des personnes de qualité, de ces vrais grandes dames, que nos contemporains n'ont vues pour l'ordinaire que sous les apparences de fantômes blancs pratiquement inaccessibles. Une telle abondance de détails laisse supposer... certaines facilités d'enquête. On est tenté de croire que l'Alger des corsaires les fournissait à ceux qui avaient l'occasion, d'ailleurs peu enviable, de l'habiter en qualité d'esclaves ou d'y fréquenter les esclaves, comme Diego de Haedo par exemple. A défaut de l'idylle classique dans l'ombre du harem, le séjour dans les villas algéroises procurait aux captifs qui en cultivaient les jardins plus d'un moyen d'approcher les femmes de leurs maîtres. »

Sous la domination turque, l'habillement des compagnes des Barbaresques venait de Turquie comme celui de leurs seigneurs et maîtres. D'où parallélisme entre l'histoire du vêtement féminin et celle du vêtement masculin. Certaines pièces de l'habillement sont d'ailleurs communes aux deux sexes. « Importés d'Orient » les deux costumes « se complètent de très bonne heure d'éléments nord-africains et reçoivent, par la suite, quelques modifications et enrichissements qu'ils doivent de même aux pays turcs. » Néanmoins la mode féminine présente, en deux siècles et plus, une stabilité plus grande que celle des hommes. La description d'Haédo au début du XVIIe siècle, correspond, à peu de chose

près, à celles que nous ont laissées les écrivains de 1830. Mouradja d'Ohsson dans son *Tableau général de l'Empire Ottoman* (1741) expliquait « cette fixité du costume féminin par l'absence de marchandes de modes dans les villes du Levant. »

Au XVIIe siècle, les femmes portaient une chemise de toile blanche, fine et sans col, tombant jusqu'aux pieds sur le caleçon et deux fois large comme une chemise d'homme. Par dessus, beaucoup d'Algéroises portaient une chemise de soie. « A Alger la chemise ne cessera pas d'être une pièce très ornée et très coûteuse de la garde-robe féminine. » Au XVIIIe siècle, elle se complique de rubans de soie, de galons de couleurs, de bandes de brocart. En 1830, elle s'est écourtée jusqu'aux genoux ; elle évolue vers la chemisette et s'agrémente de broderies. Elle est maintenant une petite gandoura de soie, que l'on porte habituellement en été. « La chemise de dessous (chemise de chair) admet toutes les élégances de nos « parures » européennes. »

Le pantalon que portaient les femmes du XVIIe siècle, moins large que ceux d'aujourd'hui, tombait jusqu'aux chevilles. Ce sroual, elles le mettaient pour sortir, par dessus un pantalon de dimensions moindres couvrant les cuisses, pantalon d'intérieur complété par une fouta « drapée autour de la taille, retombant droit par derrière et nouée en avant ou retenue par une ceinture. » Parfois, dans la maison, le pantalon était remplacé tant bien que mal par la seule fouta, ce qui justifie le mot de Venture de Paradis que « dans la maison la femme d'Alger ne porte pas de culotte. »

Par dessus la chemise, les femmes passent la dorrâ'a qui est une pièce du vêtement masculin, ample robe, sans manches, à l'échancrure encadrée d'un plastron brodé — toujours en usage chez les juives d'Algérie et les musulmanes de Constantine et de Tunis.

Vêtement d'hiver, la ghlila appartient aux vestiaires

masculin et féminin. C'est une veste longue de drap, de satin ou de velours, dont les manches ne dépassent pas les coudes. Au bas du décolletage, très large, des boutons d'or et d'argent. Sur la ghlila la femme revêt la melhafa qui se confond avec le haïk et dont elle se couvre entièrement.

Le caftan est signalé par les auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle comme une robe recouvrant la ghlila, généralement en velours, brodée d'or et de couleurs. En 1830, on ne trouve plus de caftan, mais la frîmla est apparue, qui est une sorte de boléro.

La dorrâa est de provenance andalouse ; la ghlila, le caftan, la frîmla viennent du Levant.

De toutes les pièces du vêtement féminin, le voile est celle dont l'étude est la plus délicate, « soit que l'on envisage les règles qu'impose l'orthodoxie musulmane ou qu'on examine le plastique du drapé et qu'on en recherche les origines ». Les textes les plus anciens sur le sujet nous montrent les Algéroises, ou du moins une partie d'entre elles portant un petit voile qui couvre le bas du visage et une grande pièce d'étoffe qui les enveloppe tout entières ; cette dernière est le haïk. Il est possible qu'au début du XVIIe siècle, seules les turques et les renégates aient porté le haïk, mais à la fin du XVIIIe, au témoignage de Venture de Paradis, toutes les femmes d'Alger portaient le voile « qui leur cache tout le visage à l'exception des yeux et s'enveloppent avec le haïk de toile fine. » En 1830 l'usage du voile était général dans la Régence. « Il l'est encore; son absence, qui est rare, révèle une origine rurale ou l'abandon délibéré de la vieille respectabilité citadine. »

Les Algéroises de 1830 avaient deux voiles, l'un sorte de tunique flottante sur les épaules; l'autre en coton, laine ou soie, porté sur le front qu'il couvre jusqu'au dessus des yeux, serré sous le menton avec la main et descendant à mi-jambe. M. Marçais indique en quelques

phrases précises comment s'ajuste ce haïk « qui permettant des plis plus nombreux et plus souples, conserve la noble allure du peplum antique. »

Dans la maison, la femme d'Alger, lorsqu'elle ne va pas pieds nus, met des mules de cuir brodées d'or, avec pompons de soie de couleur; les mauresques, des pantoufles de cuir.

Pour sortir, les unes et les autres chaussaient des souliers de maroquin noir à bout carré que remplacèrent des souliers découverts avec talons et richement brodés d'or, aux bouts carrés, arrondis ou pointus. Maintenant « il n'est guère de musulmanes d'Alger et encore moins de juives qui ne portent des souliers français ».

Au cours des trois cents ans de domination turque, la coiffure a peu évolué. La pièce la plus caractéristique est la çarma qui a frappé à partir du XVIII[e] siècle tous les voyageurs. Ils l'ont comparée soit au bonnet des Cauchoises, soit au hennin du XV[e] siècle. La çarma a complètement disparu, il y a près d'un demi-siècle.

Ces toilettes féminines différentes au XVII[e] siècle suivant les classes sociales se sont unifiées au cours du siècle suivant. Telles les verront les Français en 1830. Elles ont été fixées d'une façon inoubliable par Delacroix dans son tableau les Femmes d'Alger, « image immortelle, synthèse puissante du vieux monde barbaresque, voluptueux et opulent ». De ce tableau célèbre tant de fois commenté, M. Marçais donne une description qui est un modèle de précision et d'intelligence artistique.

Depuis que la vie occidentale a pénétré dans Alger, modifiant à son contact la vie musulmane, les modes féminines se sont, elles aussi, transformées. Suivant l'expression de l'auteur, « le harem est traversé de courants d'air ». La juive courtière en nouveautés, peste des maris, est pour leurs femmes toujours la bienvenue. D'ailleurs, celles-ci n'ignorent pas le chemin des grands

magasins. Elles ont adopté les bas de soie, les souliers vernis à hauts talons, la lingerie de dessous comme les cheveux coupés. Cette intrusion de la mode nouvelle dans leur ménage, les musulmans l'acceptent volontiers. A l'heure actuelle, « seules les aïeules pourraient désigner par leur nom les vêtement des femmes de Delacroix et les étoffes où ces vêtements sont taillés. » La vie moderne fait son œuvre, et l'on doit savoir gré à M. Marçais d'avoir fixé avec une maîtrise dont nous voudrions avoir donné une idée, les éléments de ce costume musulman d'Alger, produit d'une civilisation à peu près éteinte.

Un tel ouvrage ne se comprendrait pas sans une illustration abondante. Celle qu'a réunie M. Marçais se recommande à la fois par le nombre (38 hors-texte en couleur et en noir, 61 in-texte) et par le choix heureux de ses éléments. Rien de fantaisiste, mais seulement des dessins, des lithographies, des peintures, des aquarelles dont la valeur artistique peut être inégale mais qui sont tous des documents. Nous ne saurions omettre que les illustrations in-texte ainsi que l'un des hors-texte sont des reproductions de dessins dus à l'auteur lui-même, dessins d'une ligne sobre et vivante. Les planches tirées par Jacomet sont d'une exécution remarquable. Notons encore l'agrément d'une typographie aérée et bien encrée, la qualité du papier. Au total, un livre réussi de tous points.

G. ESQUER.

LA DÉCOUVERTE DE L'ALGÉRIE ET LA PEINTURE FRANÇAISE AU XIXe SIÈCLE

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT [1]

Le livre de M. Jean Alazard s'attaque à un sujet particulièrement difficile. Il nous apporte le premier essai de synthèse que l'on ait tenté d'écrire jusqu'ici sur la peinture orientaliste française du XIXe siècle. Cette constatation, à elle seule, indique le mérite et l'ampleur de l'entreprise. L'ouvrage se présente avec un fastueux cortège d'illustrations en tous points remarquables ; il dessine avec ingéniosité la courbe si complexe du mouvement orientaliste au milieu des remous du XIXe s., il s'impose, en un mot, à l'attention réfléchie des érudits et du grand public.

Depuis le XVIIe s. la part de l'Orient a toujours été grande dans notre art, comme dans notre littérature. C'est là, avec tant d'autres, l'une des marques de notre vie intellectuelle. En Allemagne, en Angleterre ou en Italie le mot Orient n'a jamais eu, à coup sûr, l'étonnante résonance qu'il a chez nous. Il y a, dans le domaine de l'esprit français, et cela depuis des siècles, une

(1) Jean Alazard. *L'Orient et la peinture française au XIXe siècle. D'Eugène Delacroix à Auguste Renoir.* (Collection du Centenaire de l'Algérie). — Paris, Plon, in-4°, 228 pages avec 161 illustrations en couleur et en noir tirées par D. Jacomet.

question d'Orient, analogue à l'autre, celle des chancelleries, aussi confuse et passionnante qu'elle. On ne saurait la définir rigoureusement. L'Orient « intellectuel » n'a pas de frontières nettes que l'on puisse tracer sur la carte en toute tranquillité d'âme. Chaque époque a eu son Orient, l'a vu et organisé à sa guise. Cet Orient a éclairé d'une lumière changeante de nombreuses villes; contrées ou civilisations. L'Espagne et Venise relèvent indéniablement de son domaine ; en relèvent aussi les pays turcs, les plateaux persans et, ne serait-ce qu'au XVIIIe s., l'Asie mystérieuse des pagodes, des brahmanes et des disciples de Confucius. Un pays que s'est annexé l'Orient, l'Orient des écrivains et des artistes, ne s'en libère jamais plus. L'enchantement qui pèse sur lui ne se dissipera pas. L'Inde picturale de M. André Besnard, de nos jours, ne trouve-t-elle pas place naturellement dans l'Orient artistique de nos classifications scolaires ? Monde mouvant, l'Orient des peintres est aussi un pays imaginaire, le pays de la fantaisie, du rêve, de la lumière irréelle. La géographie d'une pareille contrée, au XIXe s. surtout, pour les multiples raisons que nous avons énumérées implicitement, et par suite des contradictions infinies que présente la vie artistique de ce siècle, n'est pas aisée à écrire. Pour mener l'œuvre à bien il faut une singulière richesse d'érudition, le sens des nuances, une rare solidité de jugement, des années de travail.

***

Les images d'Orient abondent dans la peinture française du XIXe siècle. De leur étude, de leur confrontation on hésite à tirer des considérations générales. On approuvera donc l'auteur de s'être placé résolument en face des œuvres et d'avoir ainsi pris le parti du sage. Il laisse au lecteur intempérant, amateur de vues d'ensemble, le soin de trouver les formules abstraites qui résument plus

ou moins arbitrairement l'histoire du mouvement orientaliste. En suivant dans la mesure du possible l'ordre chronologique, M. Alazard indique, analyse, commente les toiles, les croquis, les aquarelles, les eaux-fortes des maîtres du siècle passé. De ses explications concrètes les conclusions se dégagent d'elles-mêmes, avec netteté.

Le XVIIIe s. s'achève. L'heure des peintres du « Bosphore » est déjà passée. Avec l'épopée de l'armée d'Egypte une nouvelle page de l'orientalisme est mise en couleurs. Gros la remplit à lui seul, ou presque, avec la fougue d'un Rubens. L'indépendance grecque, une vingtaine d'années plus tard, attire l'attention sur ces vieux pays du Levant méditerranéen où il semble qu'artistes et poètes veulent construire la maison orientale du siècle tout entier. En 1830 la prise d'Alger ouvre brusquement à la France la porte de l'Orient africain. Toutes les ébauches à qui l'avenir du siècle semblait promis sont renversées. La maison à peine construite s'écroule, un nouvel Orient s'édifie. C'est à cette construction robuste que l'auteur consacrera le meilleur de ses pages, le plus clair de ses descriptions. La conquête artistique de l'Algérie représente le cœur de l'ouvrage, ce qui explique et justifie le titre du présent compte rendu. L'Algérie avec ses villes animées, ses populations mêlées, ses paysages de montagnes et de déserts a jeté sur le marché artistique une masse considérable de faits nouveaux. L'orientalisme français en a été enrichi, transformé, élargi. L'Algérie a exercé sur des générations d'artistes la même fascination que l'Italie aux époques antérieures. C'est en Algérie que l'on vient, au delà de la vingtième année, chercher les leçons que l'on demandait autrefois aux ruines romaines et aux paysages italiens. Le voyage d'Algérie nous dit et nous répète M. Alazard, remplace le voyage d'Italie.

La réalité algérienne s'est offerte comme un thème sans limite à la fantaisie et à l'interprétation des peintres, mais elle ne s'est pas révélée, tant s'en faut, en un seul jour, à la curiosité des visiteurs. Il y a eu découverte lente et progressive. Nous voudrions très sommairement en indiquer, d'après M. Alazard, les étapes marquantes.

⁂

Les noms de Delacroix (1799-1863), Fromentin (1820-1876), Guillaumet (1840-1886), du point de vue un peu étroit qui est le nôtre, jalonnent cette découverte de l'Orient africain. Leurs œuvres, en dehors des qualités qui les préservent de l'oubli, ont la valeur de points de repère. Ces trois artistes représentent, le simple examen des limites chronologiques de leurs existences relativement brèves le montre, trois générations successives du XIXe s. ; Delacroix a connu Alger en 1832, le premier voyage de Fromentin en Afrique date de 1845, Guillaumet enfin ne prend contact avec le monde algérien qu'en 1862. Bien qu'un schéma de ce genre comporte une certaine dose d'arbitraire, nous croyons qu'ils ont révélé, chacun à leur tour, un aspect neuf de l'Orient nord-africain.

C'est au Maroc qu'a surtout séjourné Delacroix en 1832. Les hasards de son voyage l'ont conduit une fois à Meknès et trois fois à Tanger. Il n'a par contre vu Oran que pendant quelques heures et n'est demeuré à Alger que trois jours, « trois jours... très remplis » d'ailleurs. Consolons-nous en remarquant qu'à peu de choses près l'Afrique du Nord est taillée dans la même étoffe et que visions marocaines et algéroises se sont fondues dans la mémoire du peintre. Il est probable que le voyage de 1832 a eu sur les destinées de la peinture française une influence décisive. Sans Delacroix la prise d'Alger n'aurait peut-être pas eu, aussi rapidement, les répercussions que l'on sait. Cet Orient barbaresque que Delacroix a révélé à ses contemporains comporte, au mi-

lieu de détails fantaisistes et arbitraires, détails qui se multiplieront au penchant de son existence, une quantité de notations exactes, prises sur le vif. Fromentin remarquait, et M. Alazard reprend le jugement à son compte, que Delacroix s'était intéressé avant tout aux spectacles humains de la terre africaine. Il serait plus exact encore de dire que le grand peintre s'est particulièrement intéressé à l'humanité et au décor des villes musulmanes. Sans doute a-t-il voyagé, et par deux fois, à travers le plat pays marocain de Tanger à Meknès et de Meknès à Tanger, sans doute a-t-il poussé, dans ses promenades quotidiennes, jusqu'aux vergers qui, près des villes, annoncent le commencement des campagnes, sans doute a-t-il dans cette lumière un peu grise dont il a gardé le souvenir esquissé quelques larges paysages, mais la plupart de ses croquis et de ses tableaux reconstituent l'animation et l'aspect des rues des villes indigènes : femmes qui vont puiser l'eau, cavaliers qui passent, cérémonies officielles que domine la silhouette du Sultan, arabes accroupis devant les portes, groupes de femmes israélites... C'est encore aux intérieurs noyés dans une demi-obscurité que vont les préférences de l'artiste. Le tableau si connu des *Femmes d'Alger* apparaît comme l'intégration des multiples observations recueillies en Afrique. En résumé Delacroix s'est signalé à ses contemporains comme le peintre des villes africaines, de leurs rues étroites et de leur population étrange si proche, dans son imagination, de l'humanité antique.

La connaissance de l'Algérie, grâce à Fromentin, s'est enrichie considérablement. Il a tout simplement fait la fortune du paysage algérien et là son œuvre exquise d'écrivain soutient, complète, dépasse même, si l'on veut, son œuvre de peintre. Mieux que Delacroix et plus à loisir, il a su analyser dans sa complexité la lumière du ciel d'Algérie. Il a fait comprendre le premier le charme virgilien des côteaux du Sahel et retrouvé, en

marge des paysages semés de tentes arabes, barrés de palmiers, ensanglantés par les terrains que rougit l'oxyde de fer, des horizons analogues à ceux de la France. Que l'on se reporte aux reproductions du livre de M. Alazard, les *Tentes arabes* du Musée de Montpellier, la *Chasse à la gazelle dans le Hodna* du Musée de Nantes, ou au Tableau des *Femmes arabes* que possède le Musée des Beaux-Arts d'Alger, ou encore à la toile célèbre de 1864, *Un coup de vent dans les plaines d'alfa*, on ne peut s'empêcher de noter l'exactitude, la vérité du décor. Fromentin n'évoque pas exclusivement, comme un Rousseau, les réalités terrestres du paysage. Ses tableaux baignent dans cette étrange atmosphère algérienne, diffuse et grise. Il s'est attaché à l'analyse de cette lumière complexe, insaisissable, il en a noté les divers aspects, il en a parlé aussi, dans ses écrits, avec un rare bonheur. Evidemment il y a bien autre chose dans l'art complexe, tout empesé de théorie de Fromentin et M. Alazard en analyse longuement les multiples éléments, mais en définitive son nom reste lié à la connaissance complète du paysage algérien, il convenait, non de le démontrer, mais de le signaler une fois encore.

On ne donne pas toujours à Guillaumet la place qu'il mérite. M. Alazard dans les quelques pages qu'il lui consacre, a su lui rendre justice. Il est entendu que Guillaumet n'est pas un grand peintre, mais son œuvre est si sincère, si intéressante, si heureusement éclairée par ses écrits, qu'il est bon de s'arrêter à son exemple. C'est en Kabylie et plus encore dans le Sud, en bordure du désert, que le peintre a le plus longtemps séjourné. Il a vécu, des mois durant, dans de misérables maisons de pisé ou sous la tente des nomades. Alors que Dehodencq, son contemporain, dépeint les villes tumultueuses de l'Islam, Guillaumet s'est penché avec une sympathie généreuse sur la vie quotidienne des indigènes, vrais personnages de la Bible ou de l'Antiquité, et dans ce

domaine où il est si souvent émouvant il fait figure de précurseur. Les peintres, bien avant lui, s'étaient intéressés à l'indigène, voire à l'indigène des campagnes, mais aucun n'avait su peindre, jusque là, aussi exactement, la simple chronique de leur existence. Jamais Guillaumet ne songe à dramatiser, à forcer la note. Fileuses du Sud, femmes qui pressent les olives, maisons aux murs énormes, atelier de céramique, place de Bou-Saâda dans sa quasi immobilité ensoleillée, tels sont les personnages et les décors des toiles de Guillaumet, personnages et décors que d'autres ont repris tant et tant de fois qu'ils ont perdu beaucoup de leur saveur passée. Quand on sait qu'à cette œuvre Guillaumet a donné en entier son existence fiévreuse et si courte, on a une naturelle tendance à n'en retenir que les plus beaux aspects. Il est hors de discussion d'ailleurs que grâce à lui l'Algérie a livré son dernier grand thème pictural et non le moins riche. Avec Guillaumet se clôt une sorte de phase héroïque de la conquête artistique.

*
* *

Sur ces thèmes, villes, paysages, indigènes de l'Afrique du Nord, les peintres ont brodé sans fin. Leur vision porte à la fois la marque de leur tempérament, de leur technique, de leurs préoccupations d'école et des souvenirs qu'ils empruntent à leurs devanciers. Chaque œuvre arrive ainsi à être la synthèse d'éléments complexes que la critique s'emploie à dissocier, à isoler et à préciser. M. Alazard a eu le constant souci de mener à bien les multiples analyses de détail que son sujet lui imposait, mais il sait élaguer, simplifier, ouvrir de larges avenues et malgré la richesse de la matière, son livre ne s'égare pas dans les chemins sinueux de l'érudition pure. L'auteur a réussi à faire tenir ses explications dans un nombre relativement restreint de pages. Il a accompli là un tour

de force. Il n'a garde cependant d'oublier les peintres qui, malgré la vogue de l'Algérie, s'égarent sur le chemin de Venise ou de l'Egypte. De Decamps à Auguste Renoir il n'y a pas un artiste notable dont l'œuvre ne soit étudiée. Une place éminente est réservée aux jugements des contemporains. La critique personnelle de l'auteur s'en trouve peut-être estompée ; mais l'histoire gagne à ce procédé.

Il nous est impossible de reprendre par le menu, ici, toutes les explications de l'auteur. Nous nous résignons à laisser dans l'ombre bien des questions intéressantes, à ne parler, qu'en passant, des pages consacrées à Chassériau, si riches de faits nouveaux, ou des notations justes qui définissent le procédé de Lebourg ou encore des remarques heureuses que le dernier chapitre, un des mieux venus du livre, réserve à l'art subtil de Renoir. L'auteur n'a pas seulement fait un sort à tant d'éclatantes réussites, il a noté, dans le déroulement du mouvement orientaliste, les périodes d'accalmie, de stagnation, les points morts ; il a signalé ces moments, plus fréquents qu'on ne le supposerait, où l'orientalisme se meurt, où la fantaisie supplante l'observation directe, où le « Poncif est roi ».

Il était malaisé de mettre en œuvre ces multiples détails, et cependant la difficulté essentielle contre laquelle il a fallu lutter ne vient peut-être pas de là. L'histoire de l'orientalisme n'aurait aucun sens si on ne la replaçait dans le cadre général de l'histoire de la peinture française dont elle est partie intégrante. L'opération simple à énoncer s'avère délicate à réaliser surtout pour la période qui va des années 30 aux années 70. On devine à ce sujet les hésitations de l'auteur et il reste entendu que la porte reste ouverte, mettons entre-baillée à des discussions et à des chicanes de détail. La période 1830-1870 est en effet, dans l'histoire générale de notre peinture, parcourue par des mouvements divers qui oscillent

entre le romantisme et le réalisme ; elle est, dans le domaine particulier de l'orientalisme, marquée par les découvertes de l'Algérie. Il s'agit dès lors d'établir les rapports et les liaisons qui existent entre deux courants en continuelle transformation. Après 1870 la tâche n'est guère plus aisée. Personne n'oserait soutenir que cette nouvelle période soit plus simple que la précédente. L'image si diverse de la peinture française contemporaine se projette dans le domaine de l'orientalisme. Pour des raisons faciles à deviner l'auteur n'a pas voulu parcourir les chemins si difficiles du XXe s. Le chapitre consacré à l'impressionnisme fournit au livre sa conclusion, une conclusion éclatante de couleurs d'ailleurs. On voit très bien, à suivre les explications de M. Alazard, comment l'image de l'Algérie se décompose à travers le prisme des impressionnistes, comment elle s'anime sous le pinceau prestigieux de Renoir, et c'est là de l'excellente critique.

***

Tel est l'ouvrage fondamental de M. Alazard. Nous n'avons pas la prétention d'avoir présenté l'inventaire complet de ses richesses. C'est un livre qu'il faut lire.

FERNAND BRAUDEL.

La Littérature arabe moderne
et l'enseignement de la langue en Syrie

Lettre à M. le Doyen de la Faculté des Lettres d'Alger

En réponse à vos questions de l'an dernier, je continue à vous envoyer quelques notes sur la place de l'arabe dans l'enseignement secondaire syrien. Cet enseignement présente une physionomie différente à Beyrouth où il se conforme encore à de respectables traditions remontant, par l'intermédiaire des Jésuites, au XVIIIe siècle, et d'autre part à Damas, où une réforme récente paraît apporter des éléments nouveaux. Une étude sur ce sujet se divise donc naturellement en deux parties : Beyrouth et Damas. Pour être complet, il faudrait consacrer quelques pages à l'enseignement de l'arabe dans les écoles américaines, qui ne rentrent pas exactement dans les catégories du secondaire ni du supérieur. Je les réserve pour une autre fois.

Sur la première partie du sujet, l'enseignement à Beyrouth, je vous ai fait parvenir l'an dernier des programmes accompagnés de quelques indications, qui peut-être me dispenseraient d'y revenir. Mais, si la question qui vous préoccupe est bien celle des rapports de la culture générale en Orient avec l'enseignement de l'arabe, il ne sera pas inutile de commencer par quelques re-

marques sur la formation scolaire traditionnelle à Beyrouth, accompagnées d'un exemple. Il est évident que la réforme de Damas commencée en 1925 ne peut être rendue responsable d'une activité littéraire qui, sous sa forme moderne caractéristique, remonte aux environs de 1880. Quelle fut au contraire l'influence de l'instruction dans les écoles religieuses du Liban? C'est ce que nous allons tenter d'éclaircir.

***

Le contraste est frappant entre l'Afrique du Nord et l'Orient arabe où fleurit une jeune littérature. Il est vrai que les derniers dix ans font assister à un réveil en Tunisie et dans le département de Constantine (1). Mais ce n'est qu'un début. Sans doute aussi l'Afrique du Nord, pas plus que les autres terres arabes, ne manque de poètes et certains « zawiyâs » sont les centres d'une science indigène (2). Mais ces manifestations de la vie intellectuelle, si opposées qu'elles puissent être, se cachent dans la même obscurité. Il n'est pas encore d'œuvre arabe au Maghreb qui atteigne la vraie célébrité. Si même quelques-unes en étaient dignes, on se demande si elles trouveraient un public pour les lire. Au total on sait moins bien l'arabe en Afrique du Nord. Remontant des effets aux causes, à la recherche du remède, on suppose assez naturellement que le secret de l'avance des Orientaux pourrait être un meilleur enseignement de la langue.

(1) Voir : *Mohammed al Hadi az-Zâhiri*, shu'arâ' aljazair fi l'aṣr il ḥâdir. 11 vol. Tunis 1926, le second est paru et un troisième est annoncé.
Mentionnons aussi les œuvres d'Abdul Wahhab (Histoire de la Tunisie).

(2) Comme la *Khanget Sidi Nâji* dans l'Aurès, entre Khansala et Batna ; également *Mila*, un peu au Nord de Constantine, ou Sidi Oqbah dans la région de Biskra.

C'est sans doute une partie de la vérité, mais à condition de ne pas oublier d'autres causes sans lesquelles la Renaissance arabe n'aurait peut-être pas été possible. Il est exact qu'elle coïncide avec le développement des études secondaires, sous l'impulsion d'Européens, et spécialement des pères Jésuites. Ceux-ci ont appliqué en Orient leurs procédés pédagogiques bien connus. Ils ont contribué à former le goût par l'enseignement de la rhétorique, et les écrits arabes des cinquante dernières années semblent porter leur « empreinte ». Le ton oratoire qui distingue les écrits modernes, résonne comme un écho de leurs exercices académiques. Mais n'ont-ils pas surtout développé les riches aptitudes de leurs élèves à la faveur de circonstances privilégiées ? On sera tenté de voir, dans les progrès de l'enseignement secondaire, moins une cause qu'un effet, quand on reconnaîtra que l'origine du mouvement est ailleurs: en Egypte, dans le milieu révolutionnaire des musulmans Al Afghani, Ibn Ishaq et Moḥammed 'Abdo. L'avance qu'a prise l'Orient sur l'Ouest résulte du contraste des conditions sociales et des régimes politiques.

Il y a eu longtemps une assez grande différence de niveau social entre les élites d'Orient et d'Afrique du Nord. L'Egypte est devenue à la fin du 19e siècle, un pays très riche. La Syrie est restée pauvre, mais les habitants s'enrichissaient en colonisant l'Egypte et surtout l'Amérique. A l'amélioration matérielle de leur sort correspondait chez ces populations un désir croissant de progrès intellectuel et social. Les conditions mêmes de l'exil ont favorisé l'essor de ces réflexions chez les écrivains émigrés dans des pays comme l'Amérique, dont la civilisation ardente fait ressortir avec l'insouciance orientale une opposition saisissante. Mais la plus puissante raison du renouveau de la culture réside probablement dans les événements politiques du 19e siècle. La première génération des écrivains vraiment

modernes comprend presque uniquement des révolutionnaires ayant vécu en exil à Paris (1), ou à Londres (2). Dans cette période héroïque l'Arabe a servi d'expression surtout à des revendications nationales. En Egypte depuis l'occupation anglaise en 1882, en Syrie depuis surtout la révolution turque de 1908, s'est développée une éloquence politique passionnée, populaire, largement répandue dans le public par d'innombrables journaux. Ainsi s'est entretenu dans toutes les classes sociales l'intérêt pour l'arabe, et parmi les élites une émulation dans l'art de parler et d'écrire. Il n'est pas inutile de remarquer que le réveil littéraire en Afrique du Nord commence par la Tunisie, où s'agitent sous différents noms des partis à tendance nationaliste ou panarabe ou même panislamique (1). C'est sans doute à la malheureuse instabilité politique, dont les pays orientaux risquent de souffrir longtemps encore, qu'ils devront l'éclosion et la floraison d'une littérature vivante.

Une autre particularité du régime politique fut que l'arabe souffrit moins en Orient de la concurrence des langues européennes. Il resta en Egypte la langue de la vie publique et administrative. La Syrie fut moins favorisée et l'arabe y reculait devant le turc. Aujourd'hui encore les anciens fonctionnaires parlent volontiers cette dernière langue, tout au moins à Damas et Alep. Le dommage fut tout de même moindre, car toute la ter-

(1) Notamment Aḥmed Fâris ash Shidyâq, maronite converti au protestantisme, puis à l'Islam, missionnaire protestant à Malte, traducteur de la bible, ayant vécu longtemps à Tunis à Londres et à Paris, finalement leader du mouvement panislamique et rédacteur de la Revue Al Jawaïb à Constantinople.

(2) Rizq Allah Hassun exilé de Constantinople après la guerre de Crimée, réfugié en Russie puis à Londres où il imprimait lui-même ses pamphlets contre la Turquie.

(1) Ces tendances sont toujours vagues parce que ces trois formules présentent actuellement chacune des difficultés qui ne trouvent leur solution que dans les autres c. a. d. dans une synthèse impossible.

minologie scientifique en turc est empruntée à l'arabe, et les travaux des Turcs pour forger des termes de civilisation ont profité aux Arabes à leur tour. Néanmoins la Syrie conserve à cet égard un certain retard sur l'Egypte. C'est surtout vrai au Liban, où le français et l'anglais ont parfois évincé l'arabe dans les classes cultivées. On a pu voir tout dernièrement à Damas deux jeunes filles de la meilleure société Libanaise, déléguées de Beyrouth au Congrès féministe de Damas, fort gênées de ne rien comprendre, la langue du Congrès étant l'arabe. Il n'a pas manqué à leur singulière aventure l'offre ironique de la part de deux européens de leur servir d'interprètes. Pareils cas sans être rares sont tout de même isolés, et le bilinguisme du Liban ne l'empêche pas de revendiquer, avec le reste de la Syrie, le premier rang dans la littérature arabe moderne. Sans discuter ici un point délicat, observons que si ce pays peut s'enorgueillir d'une pléiade d'écrivains, c'est assez souvent l'Egypte qui leur a donné leur renommée et un public.

Si maintenant on veut, sur l'exemple d'une nature richement douée, apprécier les aptitudes héréditaires des arabes pour l'éloquence, on n'en pourra trouver de meilleur que l'écrivain syrien d'Amérique Jabrân Khalil Jabran. Ancien élève, non des Jésuites, mais du collège de la sagesse à Beyrouth, où suivant ses biographes il donnait déjà les plus belles espérances, Jabrân vint passer à Paris quelques mois à la fin de ses études. Il gagna ensuite Boston où il se livra tout ensemble à la peinture et à l'exercice de ses talents d'écrivain. On le retrouve à Paris, de 1908 à 1911, élève à l'école des Beaux-Arts où il se distingue. Finalement il se fixe à New-York. Il peut être considéré à la fois comme un type de ces émigrants syriens, à cheval sur trois continents, et comme un produit de l'entraînement méthodique à la déclamation qui caractérise l'enseignement des écoles religieuses au Li-

ban. Le fragment qui suit peut en servir d'exemple. C'est une peinture de l'auteur par lui-même à son 25e anniversaire, au moment où, suivant ses propres termes, « parvenu à la moitié de la montée il s'arrête pour regarder en arrière. » Mais il offre l'avantage de laisser entrevoir aussi l'influence du milieu social sur ses préoccupations. Extrait du recueil « Larme et Sourire » paru en 1914. Il est daté de Paris 6 Décembre 1908.

« En un jour semblable à celui-ci, il y a 25 ans, la « grâce divine m'a posé en face de cette existence pleine « de gémissements, de discordes et de luttes.

« J'ai cheminé 25 fois autour du soleil, et je ne sais « combien de fois la lune a tourné autour de moi. Mais « je n'ai pas pénétré les secrets de la lumière, ni percé « les mystères de l'obscurité.

« J'ai cheminé 25 fois avec la terre, et la lune et les « étoiles, autour de la grande loi universelle et suprême. « Mais mon âme chuchotte maintenant les noms de cette « loi suprême, comme les grottes sur le rivage retentis- « sent de l'écho des vagues. Car mon âme subsiste par « elle, sans connaître sa nature. Elle accompagne de son « murmure la mélodie de son flux et de son reflux, sans « pouvoir arriver jusqu'à elle-même.

« Voilà 25 ans que la main du temps me fait écrire « sur le livre de ce monde étrange et sinistre, un mot « inconnu, parfois dépourvu de sens, et parfois terrible- « ment ambigu.

« Les méditations, les pensées et les souvenirs se pres- « sent dans mon esprit en un jour comme celui-ci, tous « les ans. Elles arrêtent devant moi le cortège des jours « écoulés, et me montrent les fantômes des nuits dispa- « rues. Puis elles les dispersent comme font les vents des « restes de nuages sur la ligne rouge du couchant...

« En ce jour se dressent devant moi les pensées de « ma vie passée. Il me semble les contempler dans un « miroir mince où je regarde longuement et où je ne

« vois que les visages des années, pâles et défaits comme « ceux des morts, puis les visages de mes espérances, « de mes désirs et de mes rêves, tout ridés comme ceux « des vieillards...

« Dans ces 25 années enfuies, j'ai aimé bien des cho- « ses, et souvent ce que le monde hait, comme aussi j'ai « haï ce que le monde trouve aimable. Mais, ce que « j'aimais dans ma jeunesse, je n'ai pas cessé de l'aimer « aujourd'hui. Ce que j'aime aujourd'hui je l'aimerai « jusqu'à la fin de ma vie.....

« J'ai aimé la mort. Que de fois l'ai-je appelée de « noms tendres, et lui ai-je adressé mes poèmes d'amour, « en secret ou en public ! Mais si je n'ai pas demandé la « mort, ni devancé l'heure fixée pour elle, c'est que j'en « suis venu à aimer aussi la vie. Car la mort et la vie « sont rivales en beauté à mes yeux. Elles ont la même « douceur et le même pouvoir d'éveiller mon désir pas- « sionné. Elles se partagent mon amour et mon ado- « ration.

« J'ai aimé la liberté, d'un amour plus profond à « mesure que j'ai mieux connu la servilité des hommes « devant l'injustice et le déshonneur, d'un amour aussi « étendu que leur dévotion aux idoles effrayantes qu'ont « façonnées des siècles d'oppression et qu'a dressée l'i- « gnorance invincible, ces idoles dont les flancs relui- « sent du contact des lèvres de leurs adorateurs. Mais « moi j'aimais ces esclaves du même amour que la « liberté. Ma compassion me faisait voir en eux des « aveugles embrassant les lèvres ensanglantées des bêtes « fauves, sans les voir ; suçant la langue des vipères hor- « ribles, sans savoir ; creusant eux-mêmes leurs tom- « beaux avec leurs ongles, sans comprendre. J'ai aimé « la liberté plus que tout au monde car j'ai découvert « en elle une jeune vierge rongée de fièvre dans la soli- « tude, amaigrie dans la retraite, devenue un fantôme « diaphane qui erre par les lieux habités, et s'arrête

« au tournant des rues pour héler les passants, qui n'entendent point, et ne tournent même pas la tête.

« Dans ces 25 années j'ai aimé le bonheur, comme tous « les hommes. Comme eux je le demandais tous les « jours à mon réveil. Mais je ne l'ai jamais trouvé sur « leur chemin. Jamais je n'ai vu sa trace sur le sable « qui entoure leurs palais ni entendu d'écho de sa voix « au travers des fenêtres de leurs sanctuaires. Et lorsque « je me suis mis seul à sa recherche, j'ai entendu mon « âme murmurer à mon oreille : « Le bonheur est une « jeune fille qui vit dans les profondeurs du cœur. On « ne le rencontre pas au dehors. » Lorsque j'ai ouvert « mon cœur pour aller à sa recherche, je n'ai trouvé « que son miroir, son lit et ses vêtements. Mais le « bonheur n'y était plus.

« J'ai aussi aimé les hommes libéralement... J'ai aimé « ceux qui maudissent la vie, à cause de leur détresse ; « ceux qui la bénissent, en raison de leur indulgence ; « et ceux qui la contemplent, pour leur sagesse. »

Ce qu'on voit très clairement dans ce poème en prose, à côté d'un pessimisme d'esthète, c'est une sixième chose que Jabran « a aimée dans ses jeunes années, et n'a pas cessé d'aimer dans son âge mûr », que sans doute il « continuera d'aimer jusqu'à son dernier souffle » : l'éloquence d'antithèses et de sentences, par laquelle il exerce une telle influence sur la jeunesse, et qui lui suscite tant d'imitateurs, bien que certains parmi ses compatriotes la trouvent parfois un peu creuse. On discerne, en même temps, que le thème fondamental de ces déclamations, celui qu'anime le plus de passion, et que fausse le moins de littérature, pourrait bien n'être ni le soleil, ni la lune, ni l'hymne panthéiste à la symphonie des vagues, sur les grèves de l'océan du monde, ni même l'amour indifférent de la mort et de la vie, mais celui des humains misérables, et surtout de la liberté. C'est la note dominante de l'œuvre de Jabran, au moins dans sa première manière. Jusqu'à son recueil « Larme et Sourire » paru en 1914, il se montre avant tout un prédicateur social, et les courtes nouvelles de sa jeunesse font une âpre guerre à toutes les tyrannies sous lesquelles gémit sa patrie. Cet ancien élève des écoles religieuses dénonce les privilèges du clergé. Son roman le plus développé « Les ailes brisées » plaide l'émancipation de la femme orientale. Les sources de son inspiration jaillissent des problèmes de vie sociale, on peut même dire de politique intérieure. Il en est de même des autres écrivains de son époque. Ils sont tous sous l'influence des espoirs et des craintes de leur milieu. L'avenir est tellement inconnu pour leurs groupes sociaux, leur race et leur civilisation, qu'ils ne peuvent se soustraire à l'obsession d'en déchiffrer l'énigme. La littérature arabe moderne est une manifestation profondément sincère de l'inquiétude des peuples du Levant, et l'accent de cette sincérité se fait entendre, même sous l'averse de la rhétorique.

C'est donc à un ensemble de circonstances qu'il faut attribuer la supériorité actuelle de l'Orient dans les lettres. Ce mouvement auquel les orientaux eux-mêmes ont donné le nom de « Renaissance arabe » se distingue tout particulièrement par les progrès de l'éloquence. Il est remarquable qu'il ait justement trouvé dans les écoles religieuses du Levant l'enseignement rhétorique qui précisément lui convenait. Mais l'éloquence ne fleurit qu'au milieu des luttes politiques, et l'enseignement à lui seul est impuissant à la faire vivre. La faveur que cet enseignement a rencontré témoigne de l'intérêt de sa clientèle pour la langue. Il en a profité : ce n'est pas lui qui l'a produit, bien qu'il ait contribué à l'entretenir.

Il s'en faut d'ailleurs que l'enseignement de l'arabe ait toujours été à la hauteur des exigences de son public. A la première génération d'écrivains révolutionnaires,

succède une seconde, d'apôtres de l'éducation populaire, à qui cette nouvelle préoccupation fait souhaiter mieux qu'une formation purement oratoire et verbale. Le désir de réformer le système d'enseignement s'est fait jour peu à peu. En vous envoyant l'an dernier quelques brèves indications sur l'enseignement de l'arabe à Beyrouth, tout rhétorique et grammatical, j'ai cru pouvoir présenter celui-ci comme une image fidèle du passé. Ce jugement est confirmé par l'étude de la réforme récente, dont j'ai pu observer le fonctionnement à Damas.

⁂

Si l'on était tenté de faire trop de crédit à l'influence des écoles sur les écrivains, il suffirait, pour concevoir un certain scepticisme, de constater, ici comme ailleurs, un divorce entre l'enseignement et la littérature. On n'accordera pas grande valeur aux exemples burlesques comme l'histoire des élèves qui publient dans les journaux leurs compositions d'arabe. C'est à première vue, une admirable collaboration de l'école et de la presse, que cette avalanche d'articles de critique littéraire, sur « Manfalûti et Lamartine » ou « Boḥtori le poète sensible et imaginatif. » Le dernier cité, joint au présent envoi, était attribué par la revue Al balagh al 'Osbû'i, du Caire (1) au « grand lettré damascain Z. K. » L'auteur, jeune élève de 16 ans au lycée officiel de Damas, eut la contrariété de se faire coller au baccalauréat Syrien littéraire, et d'être admissible seulement à la série scientifique. Faut-il incriminer le jugement de la revue ? ou au contraire l'influence néfaste dans le jury d'examen

(1) N° 167 du 28 mai 1930, page 22. D'une manière générale les auteurs qui écrivent dans les revues sont souvent très jeunes en Orient. La carrière n'est pas encombrée par les « plus de trente ans » et faire son chemin dans la littérature est relativement facile : trop facile, si l'on en juge par certains exemples.

de ces puristes « pompiers » qui sont le fléau des lettres, dans tous les pays ?

Plus sérieux est le témoignage qui émane des puristes eux-mêmes, d'un certain nombre de poètes renommés à Damas et qui, pour des raisons diverses, n'ont pas fait grand fond des leçons d'arabe qu'ils y ont reçues.

C'est d'abord Shafiq Jabri poète nationaliste, académicien, professeur de littérature arabe à la Faculté de Lettres de Damas. Voici comment il raconte lui-même sa formation (1) : « A neuf ans j'entrai à l'école des pères Lazaristes de Damas où je restai jusqu'à la fin des études secondaires. Je n'y appris que peu d'arabe. Les professeurs, tous religieux, n'avaient pas alors une bonne méthode pour cet enseignement. » Le cas de Shafiq Jabri n'est pas sans analogie avec celui de Khalil Mardum bey, poète non moins connu, appartenant à une des premières familles de Damas, qui fréquenta jusqu'à l'âge de seize ans l'école préparatoire Milki — école du gouvernement turc pour former des fonctionnaires : « A la mort de mon père, dit-il, forcé de quitter l'école, je dus me contenter de leçons particulières sur la grammaire, la syntaxe, la rhétorique et le droit musulman. » (2) Un troisième Aḥmad 'Ubaid n'a fréquenté que l'école élémentaire. Entré à l'école préparatoire Milki, il fut obligé de renoncer, rebuté par la difficulté du turc, qui était alors obligatoire. « Ce fut, ajoute-t-il, la fin de mon séjour dans les écoles. Je ne reçus plus d'instruction que de moi-même et de mes lectures (3) ». N'est-ce pas la recette universelle pour la formation d'un homme de

(1) Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen, Jahrg. XXVII abt. II, Berlin 1925. — *Arabische Dichter des Gegenwart*, Georg Kampffmeyer, 1re partie, p. 256. Ce texte arabe est écrit à la troisième personne. Mais l'auteur prévient à la p. 254 que les notices biographiques ont été faites par les intéressés. Celle d'Aḥmad 'Ubaid est à la première personne.

(2) *Ibid.*, p. 262.

(3) *Ibid.* p. 277-278.

lettres : des lectures plutôt que des pensums ? Le premier nommé de ces poètes, Shafiq Jabri, la précise avec force détails. Ce passage vaut d'être reproduit, car il révèle la culture-type de beaucoup de ses compatriotes.

« En 1912 je sortis de l'école et revins à Jaffa où résidait ma famille. J'avais lu, sur les conseils d'un ami de Damas, *Kalila* et *Dimna*. Je l'achetai et appris par cœur des passages dont je me mis à imiter les tournures dans ma correspondance. Je lus ensuite la *Yatimat-ad Dahr* de *Tha'Alibi*, puis *Ibn 'Omaid* et *Khowarizmi*, enfin Jahiz dont je me pénétrai et pour lequel je fus pris d'enthousiasme. J'avais aussi appris par cœur beaucoup de poèmes de *Mutanabbi*, les *Mu'allaqât*, ainsi que *Bohtori* et *Abu Tammâm*. » (1) En confrontant ce programme avec celui des écoles de Beyrouth on remarque qu'il faudrait ajouter les lettres et les discours d'*Ali bni Abi Talib*, pour en faire un tableau des lectures les plus habituelles en Orient. Cela pourrait s'intituler : « pour faire un poète arabe. » Il n'est pas très étonnant que cette formule ait jusqu'ici donné surtout des puristes.

Mais on conviendra que ces poètes ne doivent guère à leur formation scolaire, en ce qui concerne l'arabe. Leur exemple fait comprendre aussi combien la question de l'enseignement arabe est délicate, même en Orient, dans les écoles secondaires. C'est une de celles qui réservent le plus de déboires et donnent le plus de soucis aux chefs d'établissements. On ne trahit aucun secret en déclarant qu'elle est un des plus graves sujets de préoccupation pour la Mission Laïque Française. Rien n'est difficile comme le choix des professeurs et la surveillance de leurs travaux. Si l'enquête de M. Brunot sur les études d'arabe en Afrique du Nord — à la 4e conférence Nord-Africaine — a révélé au public la décadence de cet enseignement au Maghreb, il ne faudrait pas s'imaginer que

(1) Ibid. p. 256.

les pays orientaux soient toujours satisfaits du leur. L'exemple de Shafiq Jabri montre que certains en sont parfois fort mécontents. L'élite de ces pays consacre des efforts importants à le réformer ou le réorganiser. C'est l'œuvre à laquelle s'attellent des congrès, soit étroitement pédagogiques, soit à objectif plus général comme le « congrès de la culture arabe » réuni à Bagdad en mai 1829. En signalant cette dernière manifestation M. Massignon déclare (1) « qu'elle implique une réforme du dictionnaire, avec accord entre les pays arabophones sur les équivalences universitaires, les manuels scolaires et les programmes d'examen...... (2) ».

Rien de tout cela n'a été réalisé. Trop d'obstacles s'y opposent, mais le sentiment des réformes nécessaires n'est pas absent des préoccupations du public. Cette volonté de réforme n'a pas été sans influence sur la réorganisation de l'enseignement à Damas et la création du baccalauréat syrien. Nous verrons plus bas que sans elle rien n'eût été possible. Il est juste de préciser que la réforme est en grande partie l'œuvre personnelle du conseiller à l'Instruction publique pour l'Etat de Syrie, M. Ragey. Un tel exemple d'activité réalisatrice est assez rare, pour ne pas manquer de le signaler, lorsqu'il se produit.

(1) Revue des études Islamiques 1928, cahier II, page A 52.

(2) M. Massignon ajoute ici : «... et tout cela ne nous paraît « définitivement pas réalisable sans une réforme préalable de « l'alphabet arabe — dans le sens de la latinisation (Cf. confé- « rence à l'association des étudiants arabes de Paris 30 avril 1928) ». Cette dernière réforme n'est sûrement pas mûre dans l'état actuel de l'opinion (Cf. Bulletin de l'Académie Arabe de Damas, septembre-octobre 1928, article de Abd al Qadir Hamza sur la conférence de M. Massignon). Les Arabes ont sur ce sujet un amour-propre aussi peu justifié que celui des Français par exemple pour l'orthographe. Le temps et la peine gaspillés grâce à ces deux entêtements parallèles doivent être du même ordre de grandeur. Dans les deux cas le souci de l'étymologie substitue à une écriture alphabétique un véritable système d'idéogrammes.

Pourtant ici encore la part des hommes apparaît moindre que celle des circonstances. Le régime du baccalauréat syrien est le même que celui du baccalauréat libanais qui a été institué l'an dernier à son image. Les candidats ont le choix entre le français et l'arabe pour l'ensemble de l'examen. Mais, tandis qu'à Beyrouth tout le monde sait le français, la situation est toute autre à Damas. Alors qu'au Liban l'enseignement scientifique n'est donné qu'en français — ou en anglais dans les écoles américaines — il s'impose presque à Damas d'organiser cet enseignement dans la langue des élèves. On comprend sans peine que la même institution aît donné dans les deux Etats des résultats forts différents, et qu'à Beyrouth le baccalauréat libanais soit en pratique un baccalauréat français doublé d'épreuves d'arabe très sévères, tandis qu'à Damas le baccalaurrat syrien a une toute autre physionomie. La majorité des candidats subit les épreuves dans sa langue maternelle. Le corollaire est un enseignement des matières d'examen dans le même idiome. Une tentative aussi hardie passerait pour complètement absurde en Afrique du Nord. Il faut avouer qu'elle n'aurait pu aboutir ici sans la volonté très arrêtée des élites nationales.

La réforme accomplie à Damas est grosse de conséquences sociales. Deux de ses résultats sont appelés à un grand retentissement. Le premier sera d'avoir enfin doté le pays, après un demi-siècle d'efforts patients, du couronnement de l'œuvre : non pas un enseignement supérieur — c'est le premier qu'on ait songé à instituer — ni même un enseignement secondaire — il fleurit et pullule — mais tout simplement un enseignement primaire, le plus nécessaire à une population illettrée. C'est peut-être le plus grand événement de l'histoire contemporaine de la Syrie. Il méritait une étude spéciale. Notons seulement que le travail avait déjà été commencé par les Turcs. En ce qui concerne la lecture, des progrès

très sensibles avaient été accomplis dans les méthodes pour l'enseigner rapidement. Sur ce sujet d'un intérêt capital je ne puis que vous renvoyer à l'auteur même de la réforme : M. Ragey, et à ses principaux collaborateurs MM. C. et C. directeurs d'Ecoles Normales.

Le second est l'objet des notes qui vont suivre. D'une portée peut-être moindre que l'enseignement primaire, le développement d'un enseignement scientifique en arabe est aussi un événement. Nous dirons ce qu'il faut penser de ses conséquences. Mais il règne à ce sujet les préjugés les plus surprenants. On oublie trop facilement que cet enseignement fonctionne déjà en Egypte depuis de longues années. Il n'est pas rare d'entendre douter même de sa possibilité. Lorsque j'ai quitté la Tunisie il y a quatre ans, l'idée même était considérée dans les milieux universitaires comme chimérique et presque bouffonne. Je ne sais si l'opinion s'est modifiée, mais à Beyrouth même, que j'ai quittée l'an dernier, l'essai d'enseigner les mathématiques ou la physique en arabe faisait l'effet d'une bonne plaisanterie. Pourtant il suffisait d'aller voir à cent vingt kilomètres de là...... Et cet enseignement, qui fonctionnait à Damas depuis deux ans, ne faisait que profiter du précédent égyptien. L'année suivante, comme pour convaincre ma propre incrédulité, j'eus moi-même l'occasion d'examiner en arabe des candidats de philosophie. On ne peut plus continuer à traiter cet enseignement comme une absurdité.

Reste à savoir ce qu'il vaut. C'est ce dont nous allons chercher à rendre compte par le résumé de nos observations. Elles ont été faites sur le cours de philosophie, ce qui les rend peut-être encore plus probantes. En effet la classe de philosophie n'est faite nulle part ailleurs en langue arabe. L'Egypte adopte les programmes anglais qui reportent la philosophie dans l'enseignement supérieur. L'Iraq et la Palestine n'ont que des écoles normales, avec seulement des notions succinctes de pédagogie

et de sociologie. Nulle part n'existe le cours secondaire français des classes de philosophie et de mathématique. La conséquence immédiate est l'impossibilité de mettre entre les mains des élèves un manuel correspondant à leur programme (1). La seconde est que le professeur doit créer de toutes pièces un cours dans une langue où les travaux modernes de philosophie ne sont pas extrêmement nombreux. Il ne lui est pas facile d'utiliser la philosophie de l'époque classique, qui se rattache toute entière au moyen-âge. Si la tâche est ardue pour le professeur, on imagine ce que pourrait être, dans certains cas, le désarroi des élèves. Enfin la matière même de l'enseignement ne prête que trop aisément à la confusion et au gâchis. Si, malgré toutes ces circonstances défavorables, l'expérience est satisfaisante, on pourra considérer qu'elle est décisive, et que l'arabe se prête, aussi bien que n'importe quelle autre langue, à l'enseignement.

Le problème est en effet de faire de l'arabe, langue restée médiévale, une langue de civilisation moderne. A ce résultat travaillent depuis un demi-siècle toute la presse et les écrivains de vulgarisation, en même temps que les techniciens dans diverses branches. L'introduction de l'arabe dans l'enseignement des sciences est la dernière étape, qui doit permettre de juger si les précédentes ont été correctement parcourues. En même temps c'est le dernier terme de la vulgarisation des mots techniques, que l'on peut considérer à ce moment comme définitivement fixés. Il est capital que l'entre-

(1) Il existe pourtant déjà des manuels assez bien faits, qui ne sont pas utilisés ici. La raison est sans doute qu'ils ont été composés pour les programmes anglais des écoles d'Egypte, et ne correspondent pas du tout aux programmes français. On peut citer la « Morale » de *Aḥmad Amin (Kitâb fi l'akhlâq*, le Caire. 3e éd. très augmentée 1925). D'assez nombreux ouvrages de vulgarisation pourraient aussi utilement être mis entre les mains des élèves comme ceux de Salamah Moussa, d'Ismaïl Mazhar, etc...

prise soit entourée de toutes les précautions. Quelles sont donc les mesures qui ont préparé à Damas la refonte de l'enseignement ?

Pour constituer un enseignement technique en langue arabe, il ne fallait pas, en principe, faire appel à des européens. Le cas d'un cours à la faculté de médecine, professé partiellement en arabe par un Français, reste une exception. Le seul plan était de former un corps enseignant indigène. Des tentatives de ce genre pourraient êtres suivies fort loin, sous la domination turque. Pour ne pas remonter plus haut, constatons la première mesure efficace prise en 1921 sous le proconsulat de G. (1) : l'envoi de dix étudiants de Damas boursiers à Paris dans diverses écoles. Ces jeunes gens, recrutés au concours, ont en général justifié leur choix. On remarque parmi eux l'Emir Ja'far 'Abd el Qader actuellement directeur du musée archéologique de Damas. Ne parlons que des étudiants de philosophie. Le premier S. B. échoue à un certificat de licence, se décourage et rentre à Damas comme professeur au lycée du gouvernement syrien, puis émigre à Salt en Transjordanie où il fait un cocasse directeur de l'école secondaire officielle (1). Les professeurs qui ont été sous ses ordres le dépeignent sous les traits d'un chef à la fois servile devant les autorités anglaises, et autoritaire

(1) On s'étonnera peut-être de voir en cette affaire le Général G., que rien ne désigne comme sympathique à la culture arabe. Ceux qui le connaissent s'arrêteront peut-être à l'hypothèse qu'il n'a pas vu la portée de son acte. Reconnaissons que l'idée de donner à ces jeunes gens une culture française, ne pouvait paraître, à première vue, une démarche favorable à la diffusion de la culture arabe. Elle ne l'est devenue que par la force d'une volonté bien arrêtée, chez les intellectuels de Damas, d'instituer une éducation nationale dans leur langue.

(1) S. B. est l'auteur d'une traduction inachevée du manuel de philosophie de Thomas. Malheureusement il a cru devoir la présenter comme un ouvrage original, sous le titre : La philosophie moderne, 1re partie : Psychologie (Al falsafa l'haditha 'ilm an-nafs, Damas 1924.

avec ses subordonnés, faisant songer à l'adjudant Flic de Courteline, mais dont la conversation rappelle plutôt celle du Sganarelle de Molière, sur Aristote et son chapitre des chapeaux. S. B. cite habituellement, avec non moins de fantaisie que son modèle, des philosophes plus modernes : Kant, Schopenhauer, Spencer ou Comte, qu'il appelle familièrement : Emmanuel, Arthur, Herbert et Auguste. Qu'une pareille caricature de l'éducation européenne ait pu professer au Lycée de Damas pourrait inspirer des doutes sur la valeur de cet établissement. Le second étudiant : Jamil Saliba, l'actuel professeur de philosophie, était heureusement beaucoup plus sérieux. Après avoir fait, sous la direction de M. Massignon, une thèse en français sur : « la métaphysique d'Aricenne » il est rentré à Damas en 1927. Auteur d'essais en arabe dans diverses revues sur : *L'idéal* (1) *La morale à Nicomaque* (2) *L'harmonie des sentiments* (3) *La famille et l'école* (4) *Le beau dans la nature* (5) *La force de l'imitation* (6), il fait preuve dans son style d'une rare élégance, unie à une parfaite précision. Il prépare en ce moment une Psychologie qui sera le résumé éprouvé de plusieurs années de cours au Lycée, et le premier manuel moderne en arabe sur le programme d'une classe de philosophie.

La façon dont ce cours a été peu à peu rédigé donne en même temps l'organisation du travail des élèves. Le cours, revu chaque année pendant les vacances, est recopié par ceux-ci sur de grandes feuilles détachées qu'ils ont eux-mêmes à classer. Ils y ajoutent les notes prises

(1) Kashshaf (Beyrouth 1929).
(2) Bulletin de l'Académie arabe de Damas, mai-juin 1928.
(3) As-Siyasah (Le Caire), février 1929.
(4) As-Siyasah (Le Caire), avril 1929.
(5) Al Hadith (Alep), 1920.
(6) Al Hilâl (Le Caire), février 1920.

à chaque leçon, et qui servent de base aux additions de l'année suivante. J'ai pu consulter le travail très soigné établi par un élève, dès le mois de septembre avant la rentrée. D'autre part le professeur impose l'usage des manuels français de Thomas et de Roustan.

Grâce à l'obligeance de M. le Ministre de l'Instruction Publique et du professeur, j'ai pu assister aux cours pendant une grande partie de l'année, et ainsi m'assurer que ceux-ci sont réellement donnés en arabe, sans aucune supercherie. Exception doit être faite pour les cours d'explication d'auteurs philosophiques. Le programme du baccalauréat syrien ne comporte que des auteurs français, mesure fort judicieuse car les philosophes arabes sont plutôt matière d'enseignement supérieur. Ces auteurs sont donc expliqués en français, comme à l'examen. Le cours proprement dit est fait en arabe classique à la vitesse normale de la parole ordinaire. De temps à autre un élève demande quelque éclaircissement, et parfois une brève discussion s'engage. Périodiquement aussi le professeur s'arrête, et interroge les élèves sur ce qu'il vient de dire, pour s'assurer s'ils ont compris. Ces échanges de vue ont l'intérêt d'être moins préparés que la récitation du cours précédent, au début de l'heure. Mais, d'après le système de travail adopté, les élèves n'abordent pas la leçon sans savoir à l'avance ce qu'elle va traiter.

On peut conclure que cet enseignement impose une somme de travail importante aux élèves. Ce n'est pas un mauvais résultat en lui-même, mais on peut l'interpréter comme un indice de la difficulté de l'enseignement. Disons pourtant que cette collaboration continuelle de l'intelligence des élèves est obtenue beaucoup plus complètement que lorsque le cours est donné dans une langue étrangère, comme le français. Il me paraît que les élèves suivent avec beaucoup de facilité. Leurs réflexions montrent qu'ils établissent un lien plus étroit

entre ce qu'ils étudient et la vie pratique. Par contre le professeur est obligé à un travail beaucoup plus considérable. M. Saliba ne dissimule nullement que son cours en français au collège Orthodoxe lui donne infiniment moins de peine à rédiger. La difficulté vient ici non de la langue arabe elle-même, mais de la terminologie qui n'est pas toujours bien fixée. Un travail quotidien de traduction est encore nécessaire, et souvent M. Saliba doit choisir entre plusieurs termes concurremment employés par les auteurs contemporains. Sa méthode est alors de se borner autant qu'il est possible au vocabulaire classique, quitte à en étendre et en trahir quelque peu les significations. En seconde ligne il utilise largement les termes adoptés par les turcs, qui comme l'on sait sont fondamentalement des termes arabes (1).

Il faut faire une dernière remarque sur cette question de la langue. Le professeur parle en arabe classique. Il s'agit de cet arabe classique usuel dans les discours et la lecture en public, non de la langue minutieusement correcte de la récitation du Coran. Les voyelles finales sont élidées. Même cet arabe littéraire simplifié est assez éloigné de la langue vulgaire, autant peut-être que le latin de l'italien. Mérite-t-il néanmoins d'être considéré comme la langue maternelle des auditeurs ? Ou bien doit-on dire que le cours est en réalité professé dans une langue étrangère, aussi bien que s'il était donné en français ?

(1) Assez souvent le sens d'un terme technique est précisé par sa traduction en français, procédé qu'explique suffisamment la présence entre les mains des élèves de manuels français. Certains y verront un signe d'impuissance de l'arabe à exprimer des notions abstraites. Il est de fait que beaucoup de textes philosophiques modernes sont ainsi émaillés de mots français et anglais. C'est une conséquence normale d'une terminologie encore flottante. Mais d'abord ce n'est pas absolument nécessaire. On peut citer les ouvrages de *Salameh Moussa* qui s'en passent parfaitement. Ensuite quand même l'arabe serait finalement obligé à des emprunts, pourrions-nous l'en critiquer ? Jusqu'à quel point ces termes empruntés au grec sont-ils français ?

Il est certain que cette langue est déjà familière aux élèves qui parviennent jusqu'à la classe de philosophie. Mais il faut même aller plus loin et dire, qu'elle est à peu de chose près, la langue de leurs rapports habituels. En entendant les élèves répondre, en écoutant une leçon d'exercice faite par l'un d'eux, on s'aperçoit qu'ils parlent une langue encore plus simplifiée et encore plus mélangée, intermédiaire entre le classique et le vulgaire (1). Or ils n'ont certainement pas l'impression de parler une autre langue que le professeur. La continuité doit être parfaite dans leur esprit entre la langue de l'école et celle de la vie ordinaire. Ce qui permet cette assimilation c'est que, si une partie du vocabulaire varie, les mots communs aux deux langages ont dans les deux cas la même prononciation. La fusion de la langue classique et de la langue vulgaire est donc en train de se faire sous forme d'une sorte de *koïné*.

D'ailleurs, s'il n'en était pas ainsi, l'existence même de cet enseignement en arabe serait un paradoxe inexplicable, non seulement de la part des élèves mais pour les jeunes professeurs du Lycée d'Etat. Qu'on veuille bien se souvenir du procédé employé pour leur recrutement. Envoyer des élèves en France, à la sortie de la classe de philosophie ou de mathématiques, pour en faire des licenciés, est une excellente formule. Elle donne à l'Etat de Syrie toute garantie pour leur valeur technique dans la spécialité choisie. Mais qu'on essaie la même recette en Afrique du Nord et on se rendra compte si c'est pendant les années d'études à Paris que ces jeunes gens apprendront l'arabe ! Il est évident qu'ils doivent le savoir avant. Par quel miracle ceux de Damas le savent-ils ? C'est l'éternelle question de l'ensei-

(1) Caractéristiques à ce point de vue sont les particules du futur *böddi* et *raiḥ*, l'usage constant du *b* dialectal comme préfixe du présent, les interrogatifs *shû* et *min*, l'affaiblissement du *qâf en hamza*.

gnement littéraire. Personnellement j'incline à trouver ce miracle très simple. Ils le savent parce qu'ils le parlent, et s'ils se donnent, pour le parler, une peine non négligeable, c'est une preuve de cette volonté tenace chez les élites d'Orient de développer la culture arabe.

Venons maintenant aux résultats de cet enseignement.

Une partie de ces résultats est constituée par des actes officiels, et même des textes que l'on peut consulter. Telles sont les copies des élèves aux examens, au baccalauréat syrien, et aux compositions trimestrielles, qui revêtent au Lycée d'Etat le caractère d'examens de passage. Il n'y a pas le moindre doute que M. le Ministre de l'Instruction Publique consente à en communiquer quelques-unes dans l'intérêt des études arabes. L'impression générale qui s'en dégage est celle que nous avons indiquée : les candidats écrivent leur langue avec la sûreté d'une longue habitude et il n'en résulte aucune gêne pour exprimer les notions philosophiques. Il y a, bien entendu, des inégalités, de l'honnête et du médiocre, et aussi du mauvais, dans cette production. Elle n'est pas non plus, en principe du moins, destinée à l'impression dans les revues d'Egypte, ni à l'immortalité.

Le bénéfice principal est plus difficile à constater. C'est tout simplement une compréhension plus rapide et plus complète des matières enseignées. Il semble qu'il doive être maximum dans un cours de philosophie. Les sciences mathématiques, grâce à leur symbolisme, seraient universellement comprises presque sans aucun autre langage. Dans les sciences physiques l'intuition concrète des expériences de laboratoire donne un point d'appui à la pensée. Mais la philosophie ne dispose du secours d'aucun symbolisme et s'éloigne trop facilement des faits concrets. Son domaine est celui des abstractions, et paraîtra encore plus étranger à la vie réelle, s'il est en même temps celui d'une langue savante, langue d'école, de thèmes et de versions, maintenue dans une enceinte

fermée. On pourrait interroger sur ce point ceux qui l'enseignent au Levant. Leur avis serait à peu près le suivant : le cours n'est compris que des élèves sachant parfaitement le français ; les autres se résignent trop souvent à l'apprendre par cœur. Au contraire un cours professé dans leur langue maternelle n'aurait plus aucune excuse : s'il est mal compris, c'est qu'il est mal fait. On peut discuter l'opportunité d'un enseignement de la philosophie dans l'enseignement secondaire. Mais, si l'on admet le principe, ce doit être à condition de ne pas en faire un abracadabrant exercice de mémoire. Du moment que les programmes de Syrie suivent ceux de France il n'y a que deux solutions : enseignement en français pour une minorité qui sait bien notre langue (1), mais enseignement en arabe pour tous les autres. Ceux qui ne savent le français qu'insuffisamment auraient plus à perdre qu'à gagner dans cette classe. Si étrange que cela puisse paraître il y va de l'intérêt même de la culture française.

En effet si l'on accorde quelque valeur au cours de philosophie dans la diffusion de notre culture, ce doit être celle d'ouvrir l'esprit des élèves à des réflexions critiques sur ce qui les entoure. Cet enseignement doit les amener à reconnaître ce qu'il y a de réellement supérieur dans notre civilisation, et à désirer d'en faire profiter leurs contemporains. Il est utile qu'ils se rendent compte à quel point la mentalité de leur milieu est encore « prélogique » sur certains sujets. C'est à cette condition qu'on peut espérer un progrès. L'attraction de notre culture sera donc plus puissante avec un enseignement bien compris en langue arabe, qu'avec un enseignement français qui reste mystérieux, et sans rapport avec la réalité.

Serait-ce une raison de passer à l'excès contraire et de supprimer complètement l'enseignement en langue fran-

(1) Ou pour ceux qui ne savent pas l'arabe (voir plus haut).

çaise ? Dans l'état actuel, ce serait évidemment une erreur. L'enseignement français doit subsister pour certaines catégories d'élèves qui constituent en général une élite. Pendant très longtemps encore la formation du corps enseignant ne sera complète qu'après un séjour dans les Universités d'Europe. On ne conçoit guère actuellement un professeur arabe de philosophie moderne qui ne comprendrait aucune de nos principales langues de civilisation. Si le rôle des éducateurs en Orient est de faire connaître à leur pays une culture européenne, il est préférable qu'ils aient été, à un moment de leur vie, déracinés et soustraits à l'influence de leur milieu. Sans cette précaution leurs idées sur l'occident resteraient entachées de beaucoup de préventions et de contre-sens. Le type de professeur réalisé par le régime actuel paraît tout à fait approprié aux exigences de la situation. Certains, comme M. Saliba, donnent en même temps un enseignement en français, et un autre en arabe. Leur connaissance des deux cultures est donc suffisante, et justifie les méthodes employées pour leur formation. Mais il est inutile que toute la population soit mise à la même école. C'est non seulement inutile, mais impossible, et cette considération justifierait à elle seule l'existence d'un enseignement en langue arabe.

Nous pouvons conclure que l'enseignement des sciences en langue arabe fonctionne d'une façon satisfaisante et qu'il paraît appelé à répandre la culture moderne dans un public plus large. Mais d'autre part il ne supprimera pas, pour plusieurs générations sans doute, l'utilité d'un langue européenne.
enseignement très sérieux du français, ou d'une autre

⁂

Ainsi l'enseignement dans les contrées arabes offre deux aspects qui, simultanément observables, n'en appartiennent pas moins à deux périodes distinctes, comme des couches d'un même terrain, contemporaines d'époques

géologiques différentes. La première de ces deux formes est déjà un témoin du passé. C'est la méthode encore vivante au Liban, purement littéraire, étroitement bornée à la technique rédactionnelle et oratoire, avec l'objectif utilitaire de produire des sujets brillants, capables d'imiter avec finesse les modèles anciens. La seconde, d'inspiration plus moderne, paraît représenter l'avenir, car on ne saurait douter que le Liban finisse par suivre l'exemple, déjà ancien, de l'Egypte, et celui, plus récent, de la Syrie, de l'Iraq et de la Palestine. C'est l'organisation d'un enseignement scientifique dans la langue du pays, sur le modèle des programmes européens. Plus compréhensif que le premier, le second système vise moins l'élégance que les connaissances exactes ; et surtout, par delà l'instruction individuelle, il renouvelle l'outillage social en forgeant le meilleur instrument de la pensée : un langage technique précis.

Cet acheminement, par deux étapes successives, donne une image parfaite des progrès de la culture arabe dans les pays orientaux. Le premier élan des sentiments nationaux débordant en flots d'éloquence a été suivi d'efforts plus réfléchis de la part d'écrivains vulgarisateurs, travaillant à l'éducation du public. Suivant le mot de Jean-Jacques Rousseau, « à l'art d'écrire succède l'art de penser, gradation qui paraît étrange, et qui n'est peut-être que trop naturelle. »

Pourrait-on douter du succès final, quand on constate la volonté persévérante, chez ces peuples, de relever en même temps leur niveau intellectuel et la renommée des lettres, d'une décadence qui pouvait sembler définitive. Sans doute cette volonté procède surtout d'un amour-propre de race, dont certains traits peuvent prêter à raillerie. La grandeur de ses effets doit nous apprendre à mieux mesurer la force de ce ressort. Pourquoi l'accord des désirs, même confus, chez les habitants de ces contrées, ne réussirait-il pas à mettre l'arabe moderne au

rang d'une grande langue de communication ? La Palestine n'est-elle pas aujourd'hui même le théâtre d'une expérience beaucoup plus singulière ? Quels que soient par ailleurs les résultats du sionisme, il aura du moins fait assister à ce prodige d'un idiome mort devenu la langue maternelle de plusieurs générations. Il n'y a aucune raison valable pour que l'arabe modernisé. d'usage courant au Levant, s'interdise les longs espoirs. Les objections spécieuses, qu'on tire de la comparaison des langues entre elles, ne tiennent pas devant les faits. Tous les langages sont bons au service d'esprits avisés, et il n'y a de différence qu'entre les gens qui les parlent. Ainsi que l'exprime l'Egyptien *Al Mâzini* dans sa critique du poète *Shawqi* « l'excellent dans une langue l'est aussi bien dans une autre, comme le médiocre reste médiocre dans toutes les langues » (1). Nombreux sont les contemporains qui ont révélé un talent d'écrivain dans une langue étrangère. Sans parler des syriens d'Amérique Jabran Khalîl Jabran (2) et Ameen Rihani (3) les exemples de Joseph Conrad et de Panaït Istrali sont suffisamment connus.

La Renaissance de la culture arabe inspirera des sentiments très variés. Après le premier mouvement, de sympathie pour tout effort humain, elle peut craindre l'hostilité d'un certain genre d'impérialisme, dont la forme la plus subtile est l'impérialisme culturel et celui de la langue. L'aide efficace que lui ont apportée, en Syrie,

(1) « Al jayyidu fi luga, jayyidun fi siwaha, Kamâ anna l'gaththu gaththun fi Kulli luga... ». Nous interprétons quelque peu largement ce mot du critique humoriste. Dans l'intention de l'auteur il signifie seulement : « Traduisez *Shawqi* dans une langue étrangère, et voyez ce qu'il en reste ». Nous n'entendons recommander ni le jugement ni son principe.

(2) Dont la nouvelle « Jean le fou » fut écrite en anglais et traduite en arabe.

(3) Pour ce dernier c'est l'arabe qui fut d'abord une langue étrangère. Il a écrit en anglais quelques études sur le poète Abu l'Ala l-Ma'arri, et un roman psychologique « Le livre de Khalid ».

des hommes de réalisation, n'a pas dû trouver beaucoup d'approbation dans les bureaux du quai d'Orsay. Le ministère des Affaires étrangères a horreur des hommes d'action. Il en est resté à la devise de Talleyrand « surtout pas de zèle ! » Inutile d'essayer une argumentation quelconque, contre un parti-pris de statu quo et d'immobilité. Mais il ne manque pas de bons esprits qui, devant les événements actuels, éprouveront quelque inquiétude. Dans l'*Opinion* du 26 octobre 1929 M. André Thérive traduit ces appréhensions en termes caractéristiques.

Répondant aux critiques de M. Parisot sur les écoles françaises au Levant il lui reproche d'attaquer « le seul enseignement qui puisse faire de nos élèves autre chose que des espèces de sauvages. » (2) Car, continue-t-il : « Si nous n'unifions pas l'enseignement sur tous les points du globe où nous avons une influence même spirituelle... Si nous ne formons pas des français de seconde et de première zone, le monde entier sera anglais. » Dans ce but, les préparer « comme des Français au baccalauréat français » sera le meilleur moyen de les civiliser. « Oui, oui, nos ancêtres les Gaulois et autres plaisanteries sur les élèves de couleur. Mais si les Romains n'en avaient pas fait autant, nous serions encore des espèces de sauvages. »

Faut-il plus admirer le ton candide de ce rappel à l'exemple romain, ou l'information sommaire de l'auteur ? Si même nous avions la puissance requise, pour édifier à nouveau l'empire des Césars, on peut douter de la sagesse de l'entreprise. La tyrannie à l'intérieur serait la rançon trop sûre de l'oppression des vaincus. Mais M. André Thérive nous convie au souci plus noble de la civilisation. Répandre la nôtre est un devoir. Ce fut, ne lui déplaise, le grand tort des Romains d'y avoir manqué. S'ils avaient apporté à civiliser Gaulois, Germains, et autres « sauvages », un peu du zèle que leurs

(1) Voir Revue de l'Enseignement français hors de France n° 83, décembre-janvier 1930, p. 19.

sujets mirent à s'instruire, ils auraient vite reconnu que le meilleur allié, dans la lutte contre l'ignorance des masses, était précisément la langue du pays. En se gardant de l'exterminer ils auraient peut-être évité à leurs descendants les désordres du bas empire et l'invasion finale.

La civilisation à laquelle est parvenue l'Europe se répandra dans le monde par les idiomes nationaux. Dissipons les craintes de M. André Thérive : il n'y a pas la moindre apparence que « le monde entier devienne anglais » ni d'ailleurs français ni allemand. Sur ce point sa documentation semble puisée à une géographie d'avant-guerre. N'a-t-il pas lu l'exposé du linguiste Meillet sur la situation alarmante des « Langues dans l'Europe nouvelle ? » (1). Les grandes langues de communications internationales sont en recul sensible. De plus en plus les gens préfèrent s'exprimer dans leur patois hongrois, finlandais, ethonien, voire même bas breton. Ce nationalisme linguistique a franchi les limites de l'Europe. Il se propage actuellement dans le monde entier, avec un certain retard, à la façon des ondes concentriques.

M. Meillet y voit même un danger véritable, et c'est un dernier point de vue auquel on peut se placer. La confusion des langues gênera de plus en plus les relations intellectuelles et matérielles. Mais le « babélisme » est un phénomène naturel auquel personne ne peut mettre obstacle.

Ne poursuivons pas la chimère d'arrêter une évolution fatale. Cherchons plutôt, pour les générations futures, quel pourrait bien être le remède.

JEAN LECERF.

(1) A. Meillet, *Les langues dans l'Europe nouvelle*, Paris 1914

NÉCROLOGIE

Edmond FAGNAN

Edmond Fagnan, chargé de cours honoraire à la Faculté des Lettres d'Alger, est mort dans cette ville le 28 février 1931.

Il était né à Liége (Belgique) de parents français, le 5 décembre 1846. Après avoir fait des études couronnées par le doctorat en droit de l'Université de Liége, il suivit à Paris les cours de l'Ecole des Langues orientales vivantes, et obtint le diplôme d'élève breveté de cette école pour l'arabe, le persan, le turc et l'hébreu. En 1873, il fut attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et collabora à la publication des Historiens orientaux dans le *Recueil des Historiens des Croisades*.

Le 1[er] avril 1884, il fut chargé du cours complémentaire d'arabe et de persan à l'Ecole des Lettres d'Alger. Il professa dans cette chaire jusqu'à sa retraite, le 1[er] novembre 1919, c'est-à-dire pendant plus de trente-cinq ans. Ses longs services lui valurent l'honorariat et, en 1930, la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. Il était membre correspondant de l'Académie Royale d'Espagne et de la Société d'histoire de Madrid.

Fagnan avait fait partie du bureau de la Société Historique Algérienne de 1892 à 1895 comme membre du co-

mité de rédaction ; de 1895 à 1904 comme secrétaire général. Il remplit ses fonctions avec une conscience et une activité égales. En plus des travaux qu'il a publiés dans la *Revue Africaine*, la plupart des notes parues de 1895 à 1899 dans les « Bulletins » de la *Revue*, notes qui tenaient les lecteurs au courant des livres et des articles publiés et des nouvelles d'ordre scientifique, sont signées de ses initiales.

La personnalité d'Edmond Fagnan était exempte de banalité. Ceux même qui ignoraient son nom n'oublieront pas facilement cette silhouette que les années avaient faite presque fantomatique et que l'on apercevait à heure fixe, suivant, seule, un intinéraire immuable.

Les angles de sa personne physique se retrouvaient dans son caractère. Jamais homme ne se força moins à être aimable. Il avait cependant des sympathies et des admirations, rares, mais solides : il fallait l'entendre parler de son maître « Monsieur de Slane ». Il avait aussi des antipathies, également solides, mais plus nombreuses. Les hommes et les événements lui inspiraient des jugements souvent équitables, généralement amers et dépourvus d'optimisme. On ne peut dire qu'il attirait la sympathie — il ne le cherchait d'ailleurs pas — mais son indépendance de caractère et son désintéressement imposaient l'estime.

Edmond Fagnan a publié surtout des éditions de textes et des traductions qui ont mis à la portée de tous des œuvres historiques et juridiques importantes pour la connaissance de l'Islam et de l'Afrique du Nord. Il a accompli là une œuvre ingrate mais durable et d'une incontestable utilité.

On trouvera ci-dessous la liste des travaux d'Edmond Fagnan parus en librairie :

Observations sur les coudées du Mekyas. (Extrait du *Journal Asiatique*, n° 9, 1873). — Paris, Imprimerie Nationale, 1873, in-8°, 19 p.

Concordances du Manuel de Droit de Sîdi Khalil, dressées d'après l'ordre des racines. — Alger, Fontana. 1889. in-8°, 368 p.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Départements, tome XVIII. Alger. — Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1893, in-8°, XXXII-680 p.

Les Tabakât malékites. (Estudios de erudicion oriental. Extrato del *Homenaje à D. Francisco Codera en su jubilacion del professorado*). — Zaragosa, tip. de M. Escar, in-8°, paginé 105-113.

Le Djihâd ou guerre sainte selon l'école malékite. — Alger. Jourdan, 1908, in-8°, 20 p.

Arabo-Judaïca (Extrait des *Mélanges Hartwig Derenbourg* (1884-1902) et *Revue des Etudes Juives*, 1910). — Paris, E. Leroux, 1909, in-8°, 18 p.

Additions aux dictionnaires arabes. — Alger, Carbonel. 1923, in-8°, IX-193 p.

NACER ed-DIN KHOSROU : *Se'âdet Nâmeh (Le livre de la félicité)*, édité et traduit du persan. (Extrait de la *Zeitschrift der d. m. Gesellschafft*, 1880, p. 643-674). — [Leipsig, 1880], in-8°, 32 p.

LETRONNE (Antoine-Jean) : *Œuvres choisies*... assemblées, mises en ordre et augmentées d'un index. — Paris, E. Leroux, 1881-1885, 6 vol, in-8°.

ABD al-WAHID ibn ALI AL-TAMÎMÎ AL-MARRAKOCHI : *Histoire des Almohades.* Traduction (*Revue Africaine* 1891-1893). — Alger, Jourdan, 1893. in-8°. 332 p.

ZERKECHI (Abou Abd Allâh Mohammed ibn Ibrâhim al-Loulouî, *dit* al) : *Chronique des Almohades et des Hafcides.* Traduction. (Extrait du *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1895). — Constantine, Braham, 1895, in-8°, VI-298 p.

PARADIS (Venture de) : *Alger au XVIIIe siècle.* (Extrait de la *Revue Africaine* 1895-1897). — Alger, Jourdan, 1898. in-8°, 173 p.

L'Afrique septentrionale au XIIe siècle de notre ère, description extraite du « Kitab el-Istibçar » et traduite. (Extrait du *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1899). Constantine, D. Braham fils, 1900, in-8°, XII-231 p.

Ibn el Athir : *Annales du Moghreb et de l'Espagne*. Traduction. (Extrait de la *Revue Africaine*, 1896-1901). — Alger, Jourdan. 1901, in-8°, 664 p.

Ibn Adari al-Marrakochi : *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne* intitulée *Al Bayano 'l-Mogrib*. Traduction. — Alger, Fontana. 1901-1904, 2 vol. in-8°, 519 et 541 p.

Aboul Mahasin ibn Tagri-Bardi : *En Nodjoum ez-zâhira* (Extraits relatifs au Magreb). — Traduction. (Extrait du *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1906). — Constantine, Braham, 1907, in-8°, 121 p.

Khalil ibn Ishaq ibn Yaqoub al-Maliki al-Djondi (Sidi Khalil) : *Mariage et répudiation*. Traduction et commentaire. — Alger, Jourdan, 1909, in-8°, 234 p.

Nouveaux textes historiques relatifs à l'Afrique du Nord et à la Sicile. I : Traduction de la Biographie d'Obeyd Allâh contenu dans le « Mokaffa » de Makrisi. II : Addition à la « Biblioteca arabo-sicula ». (Estratto del *Centenario della nascita di Michele Amari*, vol. II, p. 35-114). — Palermo, Stabilimento tipografico Virzi, 1910, gr. in-8°, 110 p.

Kayrawani : *Risâla ou Traité abrégé de droit malékite et de morale musulmane*. — Paris-Alger, 1912, in-8°, 294 p.

Mawerdi : *Statuts gouvernementaux ou règles de droit public et administratif*. — Alger, Jourdan, 1915, in-8°, XIII-587 p.

Abou Yousof Yakoub : *Le livre de l'impôt foncier (Kitab el-Kharadj)*. Traduction. (Haut-Commissariat de la République française en Syrie et au Liban. Service des Antiquités et des Beaux-Arts. Bibliothèque archéologique et historique I). Paris, Geuthner, 1921, in-8°, XVI-352 p.

Extraits inédits relatifs au Moghreb (Géographie et Histoire). Traduction. — Alger, J. Carbonel, 1924, in-8°, IX-494 pages.

G. ESQUER

Comptes rendus

Gouvernement Général de l'Algérie. — Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation. — Service cartographique. *Atlas d'Algérie et de Tunisie*, par Augustin Bernard, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris et R. de Flotte de Roquevaire, Chef du Service cartographique du Gouvernement Général de l'Algérie. Ouvrage publié avec la participation du Gouvernement Tunisien. — 8 fascicules parus, in folio. Alger, Jules Carbonel et Paris, Emile Larose, 1924-1929.

L'*Atlas d'Algérie et de Tunisie*, publié sous les auspices du Gouvernement Général de l'Algérie et du Protectorat de la Tunisie, est une œuvre de longue haleine, qui n'est pas encore terminée, mais dont on peut d'ores et déjà mesurer l'utilité et estimer la valeur. Bien que la première carte date de 1924, et que vraisemblablement l'ouvrage ne puisse guère être achevé avant 1932, on ne trouvera certainement ni trop tardive ni trop prématurée l'heure que nous avons choisie pour en rendre compte. Sur sept sections que comprendra l'atlas complet, quatre ont en effet paru et la cinquième a été déjà abordée.

C'est en 1910 que le Gouverneur Général Jonnart a eu l'heureuse inspiration d'approuver l'idée de cette œuvre, destinée à combler une lacune regrettable aux yeux de tous ceux qui s'intéressent aux travaux cartographiques d'un caractère à la fois scientifique et pratique. L'Algérie et la Tunisie risquaient de se trouver à ce point de vue en retard sur d'autres colonies françaises telles que l'Indo-Chine, ou étrangères telles que le Canada et l'Inde anglaise ; et par ailleurs, les matériaux sur lesquels on pouvait fonder cette vaste construction apparaissaient assez nombreux et assez solides pour quelle ne fût pas fragile et éphémère. Concentrer dans une synthèse cartographique les connaissances relatives aux phénomènes physiques, démographiques et économiques de l'Algérie et de la Tunisie, tel a été le but poursuivi par les auteurs. On verra qu'ils n'ont pas failli à la tâche, en dépit de toutes les difficultés qu'elle présentait.

MM. Augustin Bernard et de Flotte de Roquevaire sont des

professionnels de la géographie et de la cartographie, dans le sens le plus rigoureux et le plus scientifique que l'on puisse donner à ces deux termes. M. Augustin Bernard, par ses longs séjours dans l'Afrique du Nord, par son enseignement à la Sorbonne, par ses nombreux travaux et par sa collaboration constante à toutes les principales revues où elle trouve sa place, était particulièrement désigné pour l'exécution de ce vaste programme. Son collaborateur, M. de Flotte de Roquevaire, dont on n'a pas oublié la remarquable *Carte du Maroc* publiée en 1896, a une longue expérience de la cartographie, dont témoignent les cartes dressées par le Service qu'il dirige au Gouvernement Général de l'Algérie. Les auteurs de l'Atlas de l'Algérie et de la Tunisie ont cru devoir, malgré leur compétence, faire appel à d'autres savants spécialistes dont les travaux font autorité, géologues, météorologistes, botanistes, etc. ; on ne saurait trop les en louer. Les notices qui accompagnent et expliquent les différentes cartes nous renseignent consciencieusement sur les sources utilisées et nous permettent ainsi d'apprécier la solidité des bases sur lesquelles elles ont été établies.

L'échelle de ce qu'on peut appeler le fond commun de carte est celle du 1/1.500.000. Elle nous paraît convenablement choisie : car, si les dimensions de l'atlas (0 m. 63×0 m. 54) dépassent celles des atlas courants, on doit reconnaître qu'il était difficile de les réduire, sous peine de sacrifier la précision ou d'être amené à multiplier les cartes. On risquait, dans ce dernier cas, de rendre des plus difficiles le rapprochement et la comparaison des divers phénomènes ; or c'est là, de toute évidence, un des objets principaux et une des utilités premières d'un atlas de ce genre. Il importe en pareil cas que l'œil puisse embrasser des ensembles et localiser rapidement les nuances du détail. Cette échelle a d'ailleurs été, suivant les besoins, agrandie ou réduite dans les nombreux cartons qui accompagnent ou composent même parfois la carte principale. Des notices, pleines de renseignements habilement condensés, expliquent les cartes, les interprètent et souvent les complètent de la manière la plus heureuse ; elles sont elles-mêmes illustrées par des figures, des profils, des graphiques, voire même des planches. On ne saurait enfin passer sous silence l'exécution lithographique et typographique, qui, par ses qualités de clarté, de fraîcheur et d'élégance, peut rivaliser avec celle des plus beaux atlas. Or il y a lieu de noter que, si les bases lithographiques ont été établies par l'Institut de cartographie de Paris, le travail de report sur zinc, de photolithographie, de tirage en couleur et d'impression est une œuvre algéroise qui fait honneur aux ateliers de MM. Ad. Jourdan, J. Carbonel et Baconnier.

Le plan de l'atlas comporte sept sections : géologie, hypsométrie, climatologie, phytogéographie, démographie, géographie administrative et géographie économique.

Le fascicule I, publié en 1925, nous présente la carte géologique dressée par E. Ficheur, Directeur-adjoint du Service de la carte géologique de l'Algérie, sur un fond de carte hypsométrique reproduisant les courbes à l'équidistance de 200 m. et quelques cotes essentielles. Les tracés ont été empruntés aux cartes géologiques au 1/800.000 de l'Algérie (2e éd. 1900) et de la Tunisie (v. Aubert, 1892), avec des modifications suggérées par les travaux postérieurs des géologues, et par les feuilles parues de la carte au 1/50.000. La légende comprend 15 rubriques correspondant à des teintes différentes. On ne pouvait exiger de cette vue d'ensemble, qui d'ailleurs constitue un progrès appréciable par rapport au 1/800.000, autre chose que des renseignements généraux. La date de la confection explique assurément que certains travaux n'aient pu être consultés : c'est ainsi que E. Gautier a reconnu, dans la région du Tigri, le Djebel Tengrara comme appartenant au Crétacé, et non au Jurassique, et que les études de Solignac ont modifié les conceptions sur la Tunisie du Nord. La notice indique la superficie occupée par les diverses formations, définit leur répartition et y ajoute quelques notions sur la tectonique. Elle est illustrée par 7 figures : 1. Etat d'avancement de la carte géologique ; 2. La région de Colomb-Béchar d'après G. B. M. Flamand, Brives et Savornin, carton en couleur qui complète et rajeunit la carte principale ; 3. La mer de l'Eocène inférieur ; 4. La mer du Miocène inférieur (Cartennien) ; 5. Quatre profils géologiques par Oran, Alger, Constantine et Tabarka (en couleur) ; 6. Fréquence des tremblements de terre ; 7. Lignes directrices de la tectonique, petite carte au 1/3.500.000 qui ne nous renseigne guère sur les aires synclinales et anticlinales, sur les brachyanticlinaux et les dômes de la région de l'Est, et où les travaux importants de Savornin sur le Hodna et le plateau Sétifien n'ont pu être utilisés. On aurait mauvaise grâce à se montrer trop sévère pour cette partie de l'atlas, et à lui reprocher quelques retards qui sont la conséquence de l'activité scientifique des géologues de l'Afrique du Nord.

La carte hypsométrique du fascicule II, datée de 1914, est certainement la meilleure carte de cet ordre qui ait été consacrée dans un atlas à l'Algérie et la Tunisie. La valeur des bases topographiques et le soin avec lequel elle a été dressée lui confèrent un degré d'exactitude qu'il serait difficile de dépasser. Elle repose en effet sur les cartes du Service géographique de l'Armée, sur le 1/200.000 de l'Algérie, sur les 1/200.000 et 1/100.000 de la Tunisie, sur les levés et les cartes des Bureaux topographiques de la Division d'Oran et du Maroc oriental. Les courbes de niveau, à l'équidistance de 200 m., ont été obtenues par trois réductions photographiques successives. Le coloris est décomposé en huit nuances pour l'hypsométrie, en neuf pour la bathymétrie. L'ensemble produit une agréable impression de

clarté et l'on y retrouve facilement les principaux traits du relief terrestre et sous-marin. L'Ouest et l'Est apparaissent nettement différents. Entre les hauts plateaux de la Meseta oranaise et les bassins plus ou moins compartimentés des steppes constantinoises s'insinue la longue dépression centrale du Hodna, véritable porte ouverte au Sud, jadis à l'invasion, aujourd'hui au nomadisme. La Tunisie, moins haute que l'Algérie (308 m. en moyenne contre 915 pour l'Algérie du Tell et des steppes), ressort nettement comme une individualité bien accusée, encore que ses reliefs soient la terminaison de l'Atlas saharien venant mourir en tronçons sur une région basse de plaines littorales. A la chute brusque des côtes algériennes s'oppose d'une manière frappante la large plate forme sous-marine de la Méditerranée orientale.

La notice comprend en outre 7 figures : état d'avancement de la carte topographique, vallées sous-marines de la côte orientale de Tunisie, profils hypsométriques par Oran, Alger, Constantine et Tabarka, aires de drainage, formes du terrain dans les régions d'Aïn-Mahdi, du Bou Thaleb et de Metlaoui, exprimées par trois réductions au 1/400.000 des minutes de la carte topographique. Ce sont là d'heureux compléments dont un géographe saisira immédiatement l'intérêt.

La climatologie occupe dans l'atlas une place de première importance, puisqu'elle est la matière de quatre fascicules (III à VIII) parus de 1924 à 1928. Les publications et les archives des Services météorologiques de l'Algérie et de la Tunisie ont fourni les documents ; mais on imagine bien qu'il a fallu un énorme et minutieux travail de calcul et de groupement pour traduire les résultats d'une pareille masse d'observations. M. de Flotte de Roquevaire y a consacré plusieurs années. Les auteurs ont par ailleurs réalisé une œuvre originale de synthèse et d'interprétation qui témoigne d'un sens géographique très pénétrant.

Le fascicule III contient quatre feuilles composées chacune de quatre cartes au 1/3.000.000. Les trois premières feuilles sont consacrées aux isothermes moyennes annuelles ; la quatrième coordonne les observations de minima et maxima moyens et extrêmes. Le renforcement des courbes de 10 en 10° a permis de définir des aires qu'il est intéressant de comparer avec les courbes de la carte hypsométrique, pour saisir des rapports évidents avec le relief ou par contre des anomalies apparentes. Quelques faits ressortent nettement d'un examen même superficiel. En janvier par exemple, les isothermes de 12 à 8° sont plus ou moins parallèles à la direction de la côte, dans la région du Tell, où l'on note cependant quelques flots plus froids correspondant à des reliefs, tels que la Kabylie du Djurdjura ou la Kroumirie. Mais, plus au Sud, on voit les influences chaudes

pénétrer vers le Nord par la dépression du Rhir, les Zibans et la porte du Hodna, et plus profondément encore en Tunisie, avec l'isotherme de 10°, qui définit assez nettement les hautes terres du côté de l'Est et du Sud. A l'Ouest et à l'Est du bassin du Hodna, deux aires froides correspondent aux plateaux des Chotts oranais et constantinois. En juillet, les mêmes influences se retrouvent dans le tracé des isothermes de 30 et 28°, pointant vers le Hodna et la région des Bibans, et jusqu'au delà de Kairouan en Tunisie, où les brises d'Est de la Méditerranée orientale les écartent d'ailleurs du littoral sahelien.

Les cartes de minima et de maxima moyens soulignent les différences qui séparent l'Ouest de l'Est. L'Oranie se distingue par des minima plus accusés ; l'isotherme de 0° englobe la majeure partie des Hauts plateaux. Au centre, le Hodna forme comme un golfe climatique, tandis qu'en Tunisie, où Tunis est plus froid qu'Alger, les courbes sont grossièrement parallèles au littoral. Les influences de la latitude et du relief expliquent l'allure des isothermes de maxima ; Orléansville et Tizi-Ouzou surchauffés sont décidément bien les deux « enfers » du Tell algérien. On retrouve d'autre part la pénétration profonde des effluves du Sahara au centre et Tunisie. Mêmes caractéristiques générales pour les minima et les maxima extrêmes, que l'on pourra utilement rapprocher de la carte des pluies.

Le fascicule V contient la carte de la répartition des pluies (moyenne annuelle) au 1/1.500.000. C'est un document précieux, le premier en date de cet ordre et à cette échelle. M. de Flotte de Roquevaire a publié ailleurs (Documents sur la pluviométrie de l'Algérie et de la Tunisie. Alger. Carbonel. 1930) le détail justificatif des observations résumées qui ont servi de base à l'établissement de cette carte. A un travail long et minutieux de calculs innombrables, il a fallu joindre une interprétation personnelle des faits sans laquelle il eût été impossible de les condenser, de les grouper et de les traduire graphiquement. Bien que le coloris ne comporte pas moins de 14 teintes, l'ensemble reste très net et très expressif. Un rapprochement avec la carte hypsométrique met en lumière le rôle prépondérant du relief, qui intervient ou pour précipiter la condensation ou pour intercepter les influences maritimes. Quelques faits saillants ressortent aussi à première vue : l'opposition de l'Ouest et de l'Est en Algérie, du Tell et des steppes, la personnalité climatique de la Tunisie. Le maximum observé (1798 mm.) est à la station de Bessombourg, près de Collo. Par ailleurs, c'est dans le centre, vers Boghari et Sidi-Aïssa et en Tunisie, aux environs de Kairouan, que l'isohyète de 200-300 s'avance le plus vers le Nord.

Le fascicule VI se décompose en trois feuilles, soit 12 cartes au 1/3.000.000 de répartition des moyennes mensuelles de pluies, avec une échelle de 17 teintes réduite à 11 pour les mois de

mai à août inclus. Les mois de juillet et août se distinguent par leur uniformité, traduite par l'extension sur tout le réseau de la zone de 0 à 20 mm.

Le fascicule VII contient une carte de climatologie divisée en 9 cartons à l'échelle de 1/4.500.000 : variation diurne de la température en janvier et en juillet, époque où la région algérienne et tunisienne des steppes se distingue par des écarts de plus de 20° ; nombre de jours de pluie d'hiver, de printemps et d'automne, plus élevé dans le centre que dans l'Ouest et l'Est du réseau, avec une répartition originale dans l'Est de la Tunisie où les pluies d'automne représentent 35 à 50 % du total annuel ; humidité relative en janvier et en juillet ; pluies dans une bonne et dans une mauvaise année agricole, soit 1917-1918 et 1919-1920 ; indice d'aridité calculée suivant la formule de E. de Martonne. Il est inutile d'insister sur l'intérêt que peuvent présenter ces synthèses cartographiques qui témoignent de préoccupations pratiques particulièrement louables dans un atlas colonial — et par là nous entendons dire d'un pays de peuplement agricole.

La longue notice de 14 pages que M. Augustin Bernard a jointe à ce fascicule embrasse en réalité tout l'ensemble des cartes climatiques. Par le nombre et la variété des documents et des commentaires, elle peut constituer à elle seule un petit traité de climatologie algérienne et tunisienne. Les auteurs y ont adjoint 4 tableaux et 17 figures, des cartons pour la plupart. Il suffit d'en énumérer les divers objets pour rendre compte de leur variété et de la richesse de documentation qu'ils ajoutent aux renseignements fournis par les cartes. Dans les tableaux sont rassemblées les données relatives aux pluies mensuelles et annuelles de 236 stations du réseau algérien et de 141 stations tunisiennes, à leur répartition mensuelle dans 7 stations-types de la zone littorale, de la zone tellienne, de l'Atlas saharien et de la zone désertique ; ils contiennent en outre des diagrammes de pluies mensuelles dans 21 stations et d'autres, fort instructifs, sur la variation de la somme annuelle des pluies de 1876 à 1920 dans 16 stations choisies. Les figures représentent la distribution des stations principales et secondaires du réseau, six types de temps différents, les trajectoires des dépressions, le régime des pressions et des vents pendant les douze mois de l'année, la fréquence du sirocco, le nombre de jours de gelée, les variations mensuelles de la température et de l'humidité relative dans 16 stations, le nombre de jours de neige, d'orage, de grêle, la fréquence et l'intensité de la pluie dans 23 stations, la variation annuelle de la pluie par excès ou par défaut, la nébulosité en janvier et en juillet, l'évaporation dans les mêmes mois. Cette abondante documentation peut servir de point de départ à des recherches régionales plus approfondies et éveiller en tous cas l'attention sur quantité de faits de climatologie que l'on serait tenté de négliger. Elle rendra en tous cas des services appréciables à tous ceux qu'intéresse l'étude des phénomènes atmosphériques. Ils ne sauraient reprocher à ces synthèses, dont beaucoup ne peuvent être que des esquisses, leur imperfection inévitable ; telles qu'elles sont, elles contribuent déjà à combler une lacune, en donnant à cette multitude de faits un commencement d'interprétation cartographique.

La phytogéographie est l'objet du fascicule IV, publié en 1925, et que nous rangeons ici, à la place qu'il occupe dans le plan général de l'Atlas. La carte au 1/1.500.000 qu'il contient a été dressée par M. Maire, le botaniste bien connu de l'Afrique du Nord, avec la collaboration de MM. Battandier, G. Lapie, P. de Peyerimhoff et Trabut. La notice, succincte et précise à la fois, est illustrée par 13 figures dont 12 reproductions photographiques très heureusement choisies et d'un beau rendu, et par 4 profils botaniques suivant les méridiens d'Oran, d'Alger, de Constantine et de Tabarka. La carte est colorée en 15 teintes correspondant à 15 formations-types de végétation ; deux rubriques spéciales de la légende se rapportent à des cantonnements très définis, ceux du Cupressus Sempervirens de Maktar, du Populus Tremula et de l'Abies Numidica du Babor et du Tababort.

C'est un travail intéressant, original, et qui repose sur un fonds de connaissances et de recherches scientifiques de première valeur. Trois grands domaines botaniques ont été distingués : le mauritano-méditerranéen, le mauritano-steppique et celui des hautes montagnes atlantiques (Djurdjura, Babors, Aurès). Le premier est subdivisé en 5 secteurs : le Numidien, le plus arrosé, celui du chêne-liège ; le Punique de la Tunisie du Nord, avec la brousse à jujubier ; l'Algérois, avec le pin d'Alep, l'olivier, le lentisque et le palmier nain ; celui du Tell méridional, avec le pin d'Alep et le chêne vert et l'Oranais caractérisé par le thuya, la brousse à palmier nain et à jujubier et par de nombreuses plantes espagnoles et marocaines. Dans le deuxième domaine on distingue le secteur des Hauts plateaux orano-algérois, avec l'alfa et quelques steppes à jujubier et à betoum, celui des plateaux constantinois où le pin d'Alep et le chêne vert se présentent en forêts, le secteur tunisien à steppes d'alfa et forêt-steppe de gommier, et enfin le secteur lybien steppique du pays des Matmatas. La notice donne un tableau des surfaces occupées par les diverses formations. La répartition des forêts, des cultures et des steppes doit faire l'objet d'une carte spéciale, où la géographie humaine occupera la première place. La carte phytogéographique appelle évidemment des rapprochements avec les autres cartes physiques, notamment avec celle des pluies. On regrette de ne pouvoir — pour le moment du moins — la comparer avec une carte des sols.

La section démographique est déjà abordée, avec le fascicule VIII, le plus récent (1929). Il comprend en effet une carte au

1/1.500.000 de l'habitation rurale des Indigènes et une notice illustrée par 18 reproductions photographiques. On retrouve ici, avec quelques modifications, les résultats de deux enquêtes successives poursuivies en Algérie et en Tunisie sous la direction de M. Augustin Bernard, qui ont été déjà publiées en 1921 et en 1924. Les types d'habitation dont la carte indique la répartition sont la tente, le gourbi, la maison à terrasse, celle à toit de tuile, la maison à l'Européenne, les grottes et les ghorfas. On a eu soin de marquer les limites des communes mixtes et des contrôles civils qui ont servi de bases à l'enquête. Ce document cartographique et son commentaire sont appelés à constituer une donnée fondamentale, particulièrement précieuse, pour l'étude future de l'évolution de la société indigène. On souhaiterait voir se multiplier ces enquêtes bien dirigées et contrôlées avec compétence, dont celle de Ed. Doutté et de E. Gautier sur la dispersion de la langue berbère avait déjà donné l'exemple.

Pour donner une idée de l'ouvrage complet, nous indiquerons ici les autres parties du programme général dont l'exécution ne tardera pas à être terminée. La section démographique de l'Atlas comprendra encore : une carte de densité de la population totale en 1926, difficile à établir, parce qu'elle nécessite une décomposition et un regroupement des unités de recensement, différentes en Algérie et en Tunisie, suivant le régime administratif ; des cartes au 1/3.000.000 de la population indigène et européenne en 1846, 1866, 1886 et 1906, de la population française et étrangère aux mêmes dates, des cartes diverses ayant trait à la proportion relative des Français et des étrangers, à la répartition des Français par département d'origine, à celle des autres éléments, aux populations musulmanes et à leurs déplacements. Des cartons spéciaux seront consacrés aux races, aux dialectes, aux confréries religieuses, aux industries indigènes, au paludisme. La section administrative comprendra une carte au 1/1.000.000 en deux feuilles, des cartons sur l'Algérie turque en 1830, sur les divisions administratives et leurs variations en 1846, 1866, 1886 et 1906, sur l'étendue relative des territoires civil et militaire, quelques plans de villes et de leurs environs, d'oasis, une carte des circonscriptions judiciaires, une carte scolaire, sans parler d'autres figures de détail.

La section économique, dont on comprend l'importance dans un atlas de ce genre, traitera de la propriété européenne et indigène, de la colonisation, de la vie agricole dans toutes ses manifestations, des essences forestières, de l'élevage, des mines, des industries, des voies de communication diverses, des ports et de la vie maritime.

En conclusion, il apparaît dès maintenant et rien qu'à en juger par la partie de l'œuvre déjà publiée, qu'elle est une des

plus considérables et des mieux réussies qui aient été entreprises dans les domaines coloniaux des puissances européennes. Elle se recommande par l'abondance des matières qui font l'objet de cet atlas, par la richesse de l'information, par la valeur des sources, par la compétence des collaborateurs et enfin par les mérites incontestables de l'exécution cartographique. Il est à désirer qu'elle figure dans toutes les bibliothèques publiques comme dans toutes les administrations publiques ou privées. Car, si elle s'impose trop évidemment à l'attention et à l'étude des géographes et du monde scientifique, elle s'adresse tout autant à celui des administrateurs, des colons, des hommes d'affaires de la colonie et de la métropole, et d'une manière encore plus générale à tout le public cultivé et curieux des choses coloniales. Elle vient à son heure, au moment où la France prend enfin conscience du rôle que son empire d'outre-mer est appelé à jouer dans l'orientation de ses destinées politiques et économiques.

René Lespès

R. Montagne. — *Les Berbères et le Makhzen dans le Sud du Maroc* (Essai sur la transformation politique des Berbères sédentaires). Alcan 1 vol. gd in-8°, 420 p., 8 cartes. — *Un magasin collectif dans l'anti-Atlas : l'Agadir des Ikounka* (Hesperis, 2e et 3e trim. 1929, 7 pl., 25 fig). — *Villages et kasbas berbères*. Alcan in-8°, 22 p., 1 carte, 80 pl.

Nous aurons toujours bien de la peine à comprendre de l'extérieur une Société quand nous ne trouvons pas dans notre propre conscience quelque lumière intuitive sur son âme secrète. La société berbère nous est terriblement fermée ; ce n'est pas une muraille, c'est une série de murailles qui l'isolent. Les siècles semblent avoir vainement coulé devant son immobilité qui a fait d'elle aujourd'hui un anachronisme vivant ; une langue non écrite et, par conséquent, l'absence de nos moyens les plus habituels d'information, un pays encore incomplètement exploré, une race indomptable, une religion hostile, que d'obstacles ! Par dessus tout, l'arabisation jette des apparences dont on craint sans cesse d'exagérer ou de sous-estimer la valeur réelle.

Pour résoudre ces difficultés multiples et peu communes, des talents multiples et peu communs sont nécessaires. Bilingue comme beaucoup de ses Chleuhs, nous voulons dire arabisant et berbérisant, homme d'action et homme de science, capable de

conduire avec la même maîtrise tous les moyens modernes de transport et la mécanique abstraite du raisonnement le plus serré, M. R. Montagne a mis au service de la sociologie marocaine une personnalité exceptionnelle : de rares qualités innées de l'intelligence et du caractère, une expérience directe des milieux les plus opposés, l'unité d'une vie et d'une force réalisée, à travers les tâches les plus diverses, par une égale fécondité. Les beaux travaux qui lui ont valu, avec le titre de Docteur ès Lettres, les éloges les plus flatteurs de la Sorbonne, marqueront une date dans notre connaissance de la société berbère et marocaine. Pour les apprécier à leur mérite, il ne faudrait pas se contenter d'une analyse objective ; il importe de connaître la difficulté extraordinaire de la documentation en pareille matière. Les renseignements, M. Montagne a été les chercher sur place, poursuivant son enquête dans les coins perdus des vallées atlasiques, aux extrêmes confins des zones soumises, voire au-dessus de la dissidence. Il s'est préparé à sa magnifique synthèse par une série de monographies qui constituent l'essentiel de sa bibliographie.

La thèse principale est, comme l'indique le sous-titre, un « Essai sur la transformation politique des Berbères sédentaires (groupe chleuh) ». La seconde thèse est l'étude détaillée, accompagnée de textes authentiques, d'un exemple concret d'agadir, une des institutions les plus originales du monde berbère. Le 3ᵉ volume est une collection de planches photographiques qui étaient destinées à l'origine à l'illustration de la thèse principale et qu'il a paru préférable de publier séparément.

C'est naturellement dans le premier volume qu'il faut rechercher l'essentiel des thèses de M. Montagne et les faits qui les fondent. Il se divise en trois parties :

La première partie (*Le Sous dans le Maghreb et dans l'histoire*) est une étude générale, géographique et historique. L'auteur y définit la région sur laquelle ont porté ses recherches principales, le Sous, entendu dans un sens large qui englobe à la fois la plaine drainée par l'oued Sous et son cadre de hautes montagnes, le Haut Atlas occidental depuis la côte atlantique jusqu'aux cols des Glaoua, l'Anti Atlas et le Siroua. Cette limitation, qui correspond à des nécessités pratiques mais aussi à un ensemble naturel, n'empêche pas l'auteur, toutes les fois qu'un enseignement peut s'en dégager, de recourir à des comparaisons avec les autres régions de Berbères sédentaires, le Rif et la Kabylie. Dans ce cadre géographique du Sous, il étudie successivement les conditions générales de la vie humaine (ch. 1) et les populations (ch. 2). Deux autres chapitres retracent à grands traits les vicissitudes de l'histoire du Sous, des origines au XVᵉ siècle (ch. 3), du XVᵉ siècle à nos jours (ch. 4).

La deuxième partie, *Les Républiques berbères*, représente l'étude statique du régime traditionnel en pays berbère. Après une vue générale (ch. 1) sur la situation actuelle et la discrimination des types récents ou anciens d'organisation politique, le chapitre 2 définit les unités qui servent de cadres à la vie politique berbère, village, canton, tribu, confédération. La vie pratique brise ou élargit ces cadres par le système des alliances dont le plus spécifiquement berbère est le leff (ch. 3). Les deux chapitres suivants sont consacrés à analyser les divers organes de ces petits Etats berbères, essentiellement républicains : institutions politico-judiciaires (Assemblée générale, inflas, moqaddem) et institutions économiques (en particulier le magasin collectif ou agadir)

La troisième partie, *La naissance et le développement du pouvoir personnel*, essentiellement historique et dynamique, retrace l'évolution récente des institutions traditionnelles sous l'influence de forces intérieures et extérieures. A l'organisation républicaine, au pouvoir anonyme de l'*assemblée des chefs de famille*, en théorie tous égaux, en pratique livrés aux abus de pouvoir de l'obligarchie des *inflas*, s'oppose le pouvoir personnel de l'*amghar*. Ce pouvoir, issu de circonstances exceptionnelles, est d'abord restreint au canton (ch. I). Mais l'amghar réussit, à l'aide de son *leff*, à étendre son autorité sur la tribu (ch. 2) ; puis, dominant son leff, il se taille, avec l'appui du Makhzen, un grand commandement : c'est le régime des *Grands Caïds* (ch. 3) qui, bon gré mal gré, prépare la domination du *Makhzen* (ch. 4) et la ruine complète des institutions berbères.

Une conclusion résume, en une synthèse magistrale, les traits caractéristiques de cette évolution politique : l'auteur projette ainsi une lumière vive sur toute l'histoire ancienne du Moghreb, en même temps qu'avec une discrétion infiniment nuancée il suggère les leçons dont peuvent faire leur profit ceux qui ont la responsabilité de l'avenir.

Il est impossible, dans une si brève analyse, de donner une idée de la masse prodigieuse des faits de tout ordre, de la richesse et de la variété de la documentation, de la force et de l'argumentation qui soutiennent les thèses essentielles de M. Montagne. La géographie, l'histoire, l'archéologie, la linguistique, le droit, la psychologie individuelle et collective viennent en aide au sociologue. On pourrait craindre de se perdre dans cette richesse, si on ne se sentait toujours conduit par une pensée claire et forte. D'autre part ce gros volume dont le patronage philosophique et sociologique pourrait effrayer le grand public est au contraire d'une lecture facile pour les moins initiés. L'intérêt n'en faiblit point. Cette sociologie en action est émouvante comme un drame et Jules Romains, le Romains du théâtre unanimiste, aurait pu y prendre quelque inspiration ? Inflas, am-

ghar, grand caïd, sultan, sont à la fois des types et des êtres bien vivants. Et la masse des pauvres diables, éternelles victimes des ambitions rivales, semble faire entendre, comme le chœur antique, une anonyme lamentation ou le cri passionné des revanches aussi brèves que violentes. Parfois au milieu de l'analyse froidement méthodique éclate un couplet : c'est la vision de ce cadre enchanteur que sont les vallées ombreuses de l'Atlas entre les pentes de roches nues et brûlées. L'auteur a revécu ces journées reposantes du civilisé, oublieux de la civilisation, au sein d'une société toute proche de la nature, et nous prenons avec lui un incomparable bain de fraîcheur et de jeunesse. Ce couplet d'ailleurs n'est point un artifice. Il situe, il évoque, il donne la sensation de ce monde berbère pour lequel tout Français authentique éprouve une de ces sympathies spontanées qui permet de comprendre et, espérons-le, de se faire comprendre.

La thèse de M. Montagne, dans ses lignes essentielles, ne sera sans doute sérieusement contestée par personne. Elle achève de faire justice des conceptions qu'une littérature plus soucieuse de formules que de réalités, une sorte de lyrisme pour touristes, de reconstitution historique pour cinéma, avait mises à la mode. La « grande féodalité » du sud marocain n'est qu'un décor récent de la montagne berbère. Le Haut Atlas, comme la Kabylie, a vécu sous les institutions traditionnelles où se marque si fortement l'âme du paysan berbère, farouchement attaché à son coin de terre et à son indépendance personnelle. Les Berbères « répugnent à la constitution d'un Etat de quelque étendue ». Au-dessus de la famille naturelle, la « *taqbilt* », canton groupant une dizaine de hameaux ou seulement deux ou trois gros villages, est la cellule politique fondamentale. Toutefois les leffs, systèmes d'alliances équilibrées, « permettent aux petits Etats autonomes de s'entr'aider dans la guerre et la paix ». Seule, la volonté de quelques hommes, servis par les circonstances, assez énergiques pour s'imposer à leurs frères, assez intelligents pour tourner à leur avantage personnel les institutions démocratiques, a transformé les petits états républicains en grands commandements soumis à un pouvoir despotique.

Cette extension progressive du pouvoir de l'amghar de canton s'est faite en jouant d'abord des concours assurés par le leff : puis par un double jeu : vis-à-vis de ses frères transformés en sujets, le nouveau maître s'est posé en défenseur de l'indépendance et imposait une discipline féroce et des contributions de toute nature, soi-disant pour garantir cette indépendance ; vis-à-vis des pouvoirs extérieurs, puissant caïd ou sultan, il se posait en défenseur de l'ordre, faisait ainsi légitimer son autorité et la fortifiait en obtenant des armes perfectionnées.

Ce pouvoir étendu et contraire à la tradition est resté fragile :

fondé par la force et le génie d'un homme, il succombe à la force (rival ou colère populaire) et surtout à cause de l'incapacité des héritiers. Le chef berbère n'est aidé ni par le souvenir d'institutions adaptées à un grand Etat, ni par quelque grand idéal : cette faiblesse intime a causé, au cours des siècles, la ruine successive de tous les Etats berbères.

On s'étonnera peut-être de la faible place faite aux institutions religieuses, au pouvoir des marabouts. M. Montagne qui a de bonnes raisons de ne rien ignorer de cette autorité maraboutique en pays berbère, n'a point tout à fait laissé de côté les caractères de ce pouvoir qu'il a analysés avec une brièveté qui est aussi une force. Mais il montre que l'âge d'or du pouvoir maraboutique dans le Sous fut aux 16e et 17e siècles. Le dernier des grands Marabouts, le Tazeroualti, a définitivement succombé au 19e siècle devant les progrès du Makhzen qui a rejeté aux confins du désert des dernières forces maraboutiques encore actives.

Bien entendu, un livre aussi dense, qui soulève tant de problèmes, qui fait appel à toutes les disciplines traitant de l'homme, ne peut pas ne pas provoquer de nombreuses controverses. C'est bien là précisément un de ses mérites caractéristiques, car ces controverses d'idées qui éclairent les faits sont le meilleur moyen de faire progresser notre connaissance qu'un siècle d'érudition nord-africaine a simplement alourdie. M. Montagne signale lui-même que certaines de ses hypothèses ont besoin de nouvelles vérifications. Le leff, ce système d'alliances sur lequel il fonde une bonne partie de sa construction, reste assez mystérieux à la fois comme origine, comme durée, comme extension. La coïncidence de nom des leffs avec certaines tribus, par exemple Iguezzoulen et Isouktan ou, dans le nord, Senhaja et Ghomara, la constance du système d'ententes entre tribus éloignées appartenant à des leffs de noms différents, fait penser à une dualité d'origine ethnique. La géographie justifie d'autres caractères, mais une cause unique ne suffit pas à tout expliquer. On remarquera d'autre part que l'auteur, conformément à l'idéal scientifique d'une langue bien faite, précise et limite lui-même la signification du mot leff, alliance entre unités politiques, en l'opposant au soff, alliance de familles. Mais les Berbères désignent tout cela par le même mot d'*amqon*. On se demande alors avec quelque inquiétude comment des hommes simples, écrasés par les difficultés matérielles de la vie, dépourvus de culture, privés de ces documents écrits qui fixent les souvenirs, se reconnaissent au cours des générations, dans toutes leurs querelles et leurs alliances. Rivalités de personnes, de familles, de leffs, tout cela se croise et s'entrecroise et doit déterminer d'extraordinaires cas de conscience. Pour que l'appel du leff l'emporte à coup sûr, il doit être vraiment très fort :

comment un principe si puissant peut-il en même temps être si obscur que les informateurs indigènes n'en donnent pas une explication satisfaisante ? Comment concevoir qu'un équilibre de forces aussi ancien ait pu se maintenir, malgré défaites et victoires ? N'est-il pas plus vraisemblable de penser que sous la permanence des noms des leffs se cache un changement du contenu ou une permanence d'intérêts liée aux conditions naturelles, que la politique de leff signifie seulement qu'une alliance fait surgir une autre alliance, comme dans ce qu'on appelait naguère l'équilibre européen. Et l'on voudrait bien savoir, sous l'exotisme pittoresque de l'Atlas et des noms berbères, ce qu'il y a de simplement humain !

Nous voyons clairement reparaître une idée ou, si l'on veut, une opposition entre deux systèmes de faits que l'on rencontre sans cesse dès qu'on étudie, par quelque méthode que ce soit, les populations de l'Afrique du Nord. M. Gautier l'avait fortement dégagée, M. Montagne y revient avec des faits nouveaux. Chez les Berbères sédentaires, quel est le lien le plus fort, celui d'où dérivent vraiment la vie politique et la vie de relations quotidiennes ? Est-ce la parenté familiale comme chez les Nomades, parenté agrandie, renouvelée, souvent fictive mais demeurée l'idée-force ? Est-ce, comme dans nos pays d'Occident, la solidarité d'intérêts matériels que crée la possession en commun d'un certain territoire ? Les deux forces semblent coexister : leur antagonisme ou leur association explique beaucoup de vicissitudes. Malheureusement il est bien difficile de s'y reconnaître. A plusieurs reprises, M. Montagne suggère, quelquefois énonce explicitement, l'idée que toute l'évolution politique du Sous s'explique par l'opposition entre des autochtones vraiment sédentaires, asservis au sol, et de nouveaux arrivants, ex-nomades se sédentarisant sans avoir perdu leurs anciennes habitudes. Même si l'on pense que chez les sédentaires, le petit coin de terre végétale et irrigable, finit toujours par imposer ses intérêts, il ne faut pas perdre de vue les déguisements multiples de l'intérêt, les insincérités à peine conscientes, les déformations d'idées qui ont plus de puissance dynamique que les réalités objectives.

Ces considérations conduisent à exprimer, sinon un regret, au moins un souhait : c'est que l'auteur de l'Essai sur l'évolution politique des Berbères sédentaires complète le diptyque en étudiant de même l'évolution des nomades et semi-nomades. La comparaison sera la meilleure épreuve des effets de l'idée ethnique aux prises avec le milieu naturel et le genre de vie.

Une étude statique peut, à la rigueur, se borner à l'analyse des formes. Mais dès qu'il s'agit de suivre le jeu des forces sociales, la méthode d'analogie s'impose, comme une sorte d'équivalent du laboratoire des physiciens. La valeur effective d'une force ne se mesure qu'en l'observant dans des milieux diffé-

rents, en des temps différents, en la comparant à des forces analogues dans des circonstances plus ou moins semblables. C'est sur ce terrain que la méthode sociologique l'emporte sur la géographie humaine et sur l'histoire.

M. Montagne s'est bien efforcé de dégager la permanence de l'action des mêmes forces sociales à travers les siècles, au moins dans la mesure où le permet la documentation sur un pays berbère, plus insuffisante encore que sur les régions arabisées. Malheureusement, l'admirable enquête poursuivie sur place près des témoins oculaires et actifs, fait encore mieux ressortir l'absence des sources écrites, et la quasi-impossibilité des renseignements concrets pour les périodes anciennes. Une telle lacune a de graves inconvénients pour la reconstitution du sens de l'évolution, et laisse dans l'esprit un trouble.

M. Montagne a montré avec force, que la constitution de ces pouvoirs personnels, s'élevant de la domination d'un canton jusqu'à l'empire, s'est vue à toutes les époques. Cependant les institutions républicaines se sont maintenues, réapparaissant après chaque crise de dictature. En est-il de même au 20e siècle ? N'a-t-on pas l'impression, pour certaines d'une ruine plus irrémédiable ? Pour les agadirs au moins, M. Montagne, le dit explicitement. S'il en est bien ainsi, pourquoi ?

Nous affirmons avec une facilité, faite peut-être de nos ignorances, que les Berbères sont immuables. Seraient-ils si peu humains ? Evidemment tout est relatif. Mais nous sommes à l'époque où la science physique par un effort merveilleux, s'est renouvelée, et comme recréée en faisant entrer dans ses équations le facteur Temps : il serait paradoxal que l'irréversibilité foncière des phénomènes historiques ne s'oppose pas aux formules trop simples sur le recommencement perpétuel. Est-ce que le conservatisme va se confondre, en pays berbère plus qu'ailleurs, avec la réaction et est inconciliable avec un changement progressif ? La confusion est grosse de conséquences pratiques. Il nous est arrivé souvent, à nous Français, étrangers et nasrani, de prendre des formules théoriques pour des réalités objectives, et de nous montrer, en Afrique du Nord, plus conservateurs que nos protégés.

M. Montagne nous a donné de nombreux exemples du renouvellement incessant de la Société Berbère, disparition d'anciens groupements et apparition de nouveaux, repeuplements, changements de genre de vie, nomades amollis par la richesse d'un territoire conquis. — Ce sont là des faits extérieurs aux institutions ! — Comment croire, cependant que les institutions n'en soient pas affectées ? Et qu'arrive-t-il quand elles cessent de répondre à un besoin ? Toutes les formes de la solidarité tribale sont des traductions de l'instinct de conservation et n'ont plus de sens quand un pouvoir fort garantit cette conservation.

Allons plus loin — Sociologue, M. Montagne ne nous contre-

dira point, si nous pensons, conformément aux théories sociologiques, que les institutions évoluent par elles-mêmes. Est-ce que les institutions berbères n'auraient pas connu, comme les autres, les stades successifs d'une élaboration, d'un apogée, d'une décrépitude ? Dans la thèse de l'auteur, c'est toujours le pouvoir personnel qui amène la ruine des institutions républicaines : n'y a-t-il pas des exemples d'un rapport inverse ? Quant il semble suggérer la ruine plus profonde, au 19e siècle, des républiques berbères, avec l'avènement du pouvoir makzen, M. Montagne, signale lui-même des faits dont il n'a peut-être pas tiré toutes les conséquences.

Le recul du pouvoir des marabouts au profit des chefs temporels, et finalement du Makhzen, présenté seulement comme un fait historique, et non rattaché à des causes profondes, psychologiques, pourrait apparaître aux lecteurs non avertis, comme une diminution de l'idée-force religieuse. Mieux que personne, M. Montagne sait le contraire, et qu'il y a autre chose, depuis le 17e siècle, que l'éloignement des Infidèles. Le progrès, par la force et la politique du pouvoir central, s'est doublé d'une conquête plus subtile en tribu par le taleb et le fqih, représentants d'un Islam plus orthodoxe que le maraboutisme. Ne serait-ce pas cette islamisation en profondeur qui, à chaque génération, rend plus irrémissible la ruine des institutions coutumières ? Le phénomène se précipite sous nos yeux — Quittons ce terrain brûlant...

Dans le drame ancien, il y a de nouveaux acteurs ou, si l'on veut, les personnages, à l'encontre de nos héros classiques, coulés dans le bronze de sentiments élémentaires, ont modifié leur psychologie. Le dernier, celui dont M. Montagne a profilé superbement l'ombre lointaine et gigantesque, le Sultan, a changé plus encore que les autres. On ne parle pas, bien entendu, du Sultan, ami et protégé de la France. Mais, puisque le Makhzen n'a cessé de peser sur l'évolution des Institutions berbères, il faudrait bien savoir au juste la nature de cette force extérieure. Qui nous donnera une histoire critique — nous voulons dire, autre qu'une compilation imitée des lettrés musulmans — de ce qu'a été l'Etat Marocain, de ses réalités comme de ses fictions religieuses et juridiques — Le Beldaq a achevé de prouver à quel point des conceptions berbères avaient, sous les Almohades, imprégné la souveraineté. Si cette osmose a cessé, si les Saadiens ont simplement copié le Divan Turc, la position respective des forces a vraiment beaucoup changé — Non, depuis ces rois maures que les historiens latins nous ont rendus plus familiers que les ombres de certains sultans, il n'y a jamais eu de simple recommencement.

Nous demanderons enfin à M. Montagne, la permission de disculper la géographie de certaines affirmations qu'il démontre fort justement être des erreurs mais dont la géographie n'est point responsable. Le gros avantage, d'un groupement de travailleurs, tel qu'il s'est réalisé à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, c'est d'assurer l'étroite cohésion de toutes les disciplines, par le travail en commun, sur un objet commun qui est le Maroc et ses populations. Aucun malentendu ne peut être durable.

M. Montagne qui a fait justice de la conception féodale des grands caïds repousse également l'idée que la possession des cols aurait « déterminé » la formation de ces grands commandements. Sous cette forme absolue, elle n'est guère défendable. Mais pourquoi cette critique, s'érige-t-elle en un système tourné contre la méthode géographique, dont l'auteur a si bien prouvé qu'il savait faire l'usage le plus fécond ?

« Nous avons, dit-il, presque entièrement négligé de faire la part du *déterminisme géographique* pour expliquer l'évolution qui s'est produite dans les Institutions du Haut-Atlas ».

Non, il n'a nullement négligé d'évoquer les *conditions* géographiques ; à aucune page de son livre, on ne perd de vue le milieu. C'est ce mot de déterminisme qui le choque. Il ne choque pas moins les géographes. Parmi les idées que l'Ecole Française, depuis Vidal de la Blache, a le plus répandues, il y a précisément une réaction contre le scientisme primaire, voyant dans les cadres géographiques, une prédermination des groupements humains. Vidal a, maintes fois, écrit à peu près ce que dit M. Montagne : « La disposition des routes, la fertilité des vallées... créent de *simples possibilités* dont les hommes tirent parti à l'occasion ». Nous avons quelque scrupule à nous citer, mais le rapprochement est trop expressif pour ne pas le faire. Dans un petit article sur « La position de Telouet et la politique Glaoua » nous disions avec M. Charton : « Il ne faut pas confondre le monde des possibilités, qui est infini, et celui des réalités qui sera toujours limité : entre les deux, c'est la volonté humaine qui assure le passage et en est la mesure. L'importance économique du col de Telouet est fort ancienne, tandis que la puissance du Glaoui est récente. La position a pris sa valeur quand un homme a su l'exploiter... »

Nous voilà d'accord, je pense. Mais puisque le volume de M. Montagne fait partie de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, essayons d'aller plus avant dans le problème de méthode. Les géographes répugnent au déterminisme géographique car leur science, pénétrée d'« humanisme », est à l'encontre d'une métaphysique. S'il leur arrive de prononcer le mot de « cause », c'est par une de ces impropriétés qui vient de l'usure des mots anciens. Condition et possibilité sont les seuls termes qui correspondent à leur attitude d'esprit. Dans la succession des événements humains, qui se flatterait d'apercevoir l'antécédent entraînant à lui seul et nécessairement le conséquent ? Suivant son tempérament ou ses préoccupations,

on met l'accent sur tel ou tel groupe de faits, mais il est téméraire d'écarter d'autres possibilités de liaisons.

Prenons un exemple. Voici les vallées de l'Oued Nfis et de son affluent supérieur, l'oued Aghbar, merveilleusement étudiées par M. Montagne. Elles s'opposent : le charmant et riche bassin de Tinmel contraste avec la gorge de l'Oued Aghbar, celle-ci d'ailleurs subdivisée en petits cantons que séparent des étranglements. A cette disposition du relief sont liés de grands événements : le bassin de Tinmel fut le berceau de l'Etat almohade, tandis que la haute vallée, à l'écart de la route, a conservé ses vieilles coutumes. Mais ce relief résulte lui-même de la tectonique et de la nature des roches. Le bassin de Tinmel s'explique par l'érosion facile des roches détritiques d'un val permien ; la vallée supérieure est transversale par rapport aux plissements hercyniens, d'où un élargissement dans les schistes tendres, des étranglements dans les quartzites. Il y a là un enchaînement de faits incontestable. Qui cependant oserait prétendre que l'avènement du Mahdi des Almohades a pour cause la direction de la chaîne carbonifère ?

Mais pas plus qu'au déterminisme géographique nous ne souscrivons au déterminisme sociologique qu'évoquent quelques phrases : « comme si des causes sociales agissaient seules », ou, dans l'Avant-propos, « des règles constantes, inconnues des hommes, qui dirigent invariablement leur démarches ». Cela choque moins qu'un déterminisme purement physique : c'est que les mots trop amples entretiennent une illusion. Parler de causes sociales, c'est reculer un problème, modifier sa position, non le résoudre. Car ces alliances, ces rivalités, ces organisations, M. Montagne, tout le long de son livre, en a montré le lien avec le milieu naturel, avec les conditions économiques, avec le genre de vie : de telles forces, sous-jacentes, continues, ne se laissent point oublier, même quand les événements ne les mettent pas en lumière directe.

Encore faut-il s'entendre sur leur vraie nature. M. Montagne parle quelque part d'une « influence passive » du sol. Ailleurs il écarte le rôle du cadre géographique dans la constitution des confédérations parce que ce cadre n'est presque jamais une « unité naturelle ». Mais précisément Vidal n'a cessé de démontrer que les unités vivantes sont celles qui associent harmonieusement des régions différentes et complémentaires. Les confédérations du Moyen Atlas se sont organisées perpendiculairement à l'axe de la chaîne pour garantir la transhumance, l'indispensable va-et-vient entre les sommets et l'azaghar. A bien réfléchir, il ne peut y avoir d'influence passive, car ce sont là des termes contradictoires, Anthrôpos pantôn metron estin, l'homme est la mesure de toutes choses. Ce qui agit dans le sol, c'est la force humaine que l'homme en a tirée. Comment le mécanisme physique devient-il du dynamisme humain, c'est une autre affaire qui dépasse la sociologie comme la géographie.

Nous voilà conduits à des réflexions bien générales. C'est la meilleure preuve de l'intérêt d'un volume si dru, si riche, si suggestif, que l'ébranlement de la lecture se prolonge dans la conscience en résonances profondes et illimitées.

J. Célérier.

L. Poinssot. *L'Autel de la « Gens Augusta » à Carthage.* (Protectorat français : gouvernement tunisien. Notes et Documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts. Fascicule X). Tournier (Tunis) et Vuibert (Paris). 1929.

La Direction des Antiquités et Arts de Tunisie vient de faire paraître coup sur coup deux fascicules de sa belle collection *Notes et Documents* où rien n'avait été publié depuis 1925, depuis l'étude de la coupole et des plafonds de la Grande Mosquée de Kairouan par Georges Marçais. Les nouveaux fascicules sont le IXe et le Xe de la collection, mais le Xe (1919) a paru avant le IXe (1930) et nous suivrons, pour en rendre compte, l'ordre chronologique. Le n° X est une étude de M. L. Poinssot sur l'autel de la *Gens Augusta* à Carthage. Il s'agit d'un autel en marbre de Carrare découvert en février 1916 sur la colline Saint-Louis, à Carthage, et qui est entré récemment au musée du Bardo. Il a déjà donné lieu à diverses études et interprétations (Ch. Picard. *La sculpture antique*, II, p. 377, 1926, en dernier lieu). Mais en raison de son intérêt à la fois historique et archéologique, M. Poinssot se propose « d'apporter quelques compléments et certaines précisions d'ordre topographique. » Personne ne s'y trompera : en dépit de la modestie du dessein avoué, c'est une étude très pénétrante et très documentée du monument que présentent les trente-huit pages du texte, soutenues par des notes extrêmement nourries et suggestives et accompagnées de seize planches de photographies admirablement reproduites.

M. Merlin avait déjà donné une description détaillée du monument (*Bulletin archéol.* du Comité, 1917, p. 85 et 1919, p. CLXXXV à CXC) que M. Poinssot, chemin faisant, cite dans ses notes. Les nouvelles remarques qu'il apporte sont des commentaires, des rapprochements, des conclusions. L'étude bénéficie de travaux récents sur l'époque d'Auguste : on les trouvera indiqués dans les notes.

Après une description générale faite surtout du point de vue de la technique : qualité du marbre, procédés et qualités (d'ail-

leurs médiocres) de l'exécution, rapports des panneaux décoratifs entre eux, l'auteur étudie successivemnt : les quatre faces de l'autel, les représentations d'Apollon, de la déesse Rome, d'Enée quittant le mont Ida avec Ascagne, Anchise et les Pénates, et d'Auguste offrant un sacrifice — puis le couronnement du monument, orné de coussinets et de frontons et d'acrotères formés par des serpents, symbole du génie tutélaire de la race et par des aigles, symbole d'immortalité.

Sur le choix des sujets représentés : Apollon, dieu protecteur d'Auguste, dieu d'Actium, doté par l'Empereur d'un temple sur le Palatin, — la déesse Rome, figurée en déesse guerrière, tenant dans sa main une victoire qui évoque le souvenir du bouclier d'honneur, *clipeus virtutis*, offert en 27 av. J. C. par le Sénat et le peuple romain à Auguste, mais accompagnée d'attributs pacifiques : corne d'abondance, caducée, — Enée, partant non pas en vaincu de Troie en flammes, mais de la montagne sacrée de l'Ida pour aller, héros prédestiné, fonder la grandeur romaine, — Auguste, enfin, sacrifiant, la tête voilée, *ritu romano*, et dont la présence met à côté des représentations mythiques précédentes une consécration rituelle qui donne toute sa signification au monument, sur ces différents personnages ou scènes l'auteur apporte, d'une façon qui a toutes chances d'être exhaustive, des commentaires à la fois ingénieux et érudits.

D'après M. Poinssot nous aurions là la reproduction, d'une façon « industrielle », mais non sans virtuosité parfois, de détails d'œuvres célèbres, telles que *l'Ara Pacis Augustae* (la déesse Rome), la frise dite de l'Apollon d'Actium (Apollon), l'autel des Lares augustes (le sacrifice). Quant au groupe d'Enée, il s'inspirerait du groupe en bronze que nous savons avoir été placé dans le Forum d'Auguste, près du Temple de Mars Ultor.

Des rapprochements avec ces différentes œuvres, l'auteur tire une conclusion chronologique : l'autel a dû être élevé peu de temps avant la mort d'Auguste survenue en 14 ap. J. C.

En 1913, une dédicace à la *gens Augusta* faite par P. Perellius Hedulus, *sacerdos perpetuus* avait été mise au jour à une centaine de mètres de l'endroit où se trouvait l'autel. M. Poinssot voit dans ces deux monuments les vestiges d'un sanctuaire élevé à la *gens Augusta*. Du culte gentilice de la *gens Iulia*, le passage au culte nouveau de la *gens Augusta*, s'est fait sans doute par l'intermédiaire du culte du *genius Augusti*, instauré en 8 av. J. C. et suivant une évolution semblable à celle qui, partant du culte des Lares compitalices de Rome a abouti à celui des *Lares Augusti*.

Dans un culte gentilice les honneurs sont rendus au dieu protecteur, au héros fondateur de la gens. Rendre un culte à la gens Augusta c'était un moyen détourné de célébrer à côté d'Apollon, le dieu protecteur du chef de la gens, le héros fondateur qui n'est autre que l'Empereur vivant. Du culte de la *gens*

Iulia, il ne subsistait sur l'autel que le souvenir d'Enée — mais sa légende était trop populaire et trop illustrée par une œuvre littéraire récente pour qu'on put faire bon marché de lui. Il n'en était pas de même du culte de Vénus, divinité protectrice des Julii — et, à notre avis, la substitution d'Apollon à Vénus correspond à la politique d'Auguste à l'égard du souvenir de Jules César. Ce souvenir, il y paraît dans les œuvres littéraires du temps et en particulier chez Horace et chez Virgile, est volontairement estompé par Auguste, restaurateur apparent des formes régulières de gouvernement que César avait ébranlées.

L'autel de Carthage nous offrirait donc une forme particulière du culte de l'Empereur vivant. Ce n'est pas le culte de Rome et d'Auguste associés, comme il existait en Orient et même dans quelques provinces occidentales (toutefois la déesse Rome figure encore sur l'autel). Mais c'est un culte en quelque sorte domestique, semblable à celui que l'on célébrait au foyer de chaque gens. La gens dont il s'agit ici est celle dont le chef est le protecteur du monde romain, le père de la patrie et, selon l'heureuse formule de M. Albertini dans son *Empire Romain* « l'auteur et le garant de tous les bonheurs particuliers ».

La présence d'un monument à la gloire d'Auguste ne doit pas nous surprendre à Carthage, dont la résurrection fut une des œuvres capitales du fondateur de l'Empire. Il semble même que l'autel devait être situé au cœur de la nouvelle Carthage. On voit l'intérêt du monument et de l'étude que lui consacre M. Poinssot. Il est à souhaiter que des recherches déterminent l'emplacement exact de l'édifice d'où proviennent autel et dédicace — mais dès maintenant la signification de ces vestiges a été lumineusement dégagée et dans un exposé où le goût artistique conduit et éclaire l'étude archéologique.

L. LESCHI.

A. MERLIN et L. POINSSOT. *Cratères et Candélabres de marbre trouvés en mer près de Mahdia.* (Protectorat français : gouvernement tunisien. Notes et documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts. Fascicule IX). Tournier (Tunis) et Vuibert (Paris), 1930.

C'est une des découvertes les plus étonnantes de l'archéologie gréco-romaine que celle du vaisseau coulé à 5 km. au large de Mahdia, sur la côte tunisienne, par 39 m. de fond. Explorée de 1907 à 1913, l'épave, moins avare que les fameuses galères de Nemi, a livré une série d'œuvres remarquables qui sont, à l'heure

actuelle, parmi les pièces les plus rares du Musée, si riche pourtant, du Bardo. MM. Merlin et Poinssot, à qui l'on doit précisément l'exploitation de la découverte, publient aujourd'hui les cratères et les candélabres en marbre qui figuraient dans la cargaison du navire naufragé.

Ils ont eu l'idée excellente de refaire dans un avant-propos l'historique de ces recherches et de décrire sommairement, avec des notes qui mettent la bibliographie à jour, les objets ramenés du fond de la mer : statues et statuettes de bronze parmi lesquelles un Eros archer, inspiré de Lysippe avec des réminiscences de Praxitèle et un hermès de Dionysos signé par un artiste du IIe s. avant notre ère : Boethos — fragments de statues de marbre, colonnes, chapiteaux, lingots de plomb, fragments de meubles, ustensiles, jusqu'à des inscriptions. Ces dernières sont particulièrement précieuses car elles fournissent des documents irréfutables sur le port d'origine du navire: elles ont été prises dans des sanctuaires du Pirée et pour servir de lest au navire, à moins que la curiosité des antiquaires...

A quelle époque le naufrage a-t-il eu lieu? Les auteurs concluent de divers indices en faveur de la première moitié du Ier siècle avant notre ère. Or, en 86 av. J. C., Athènes fut prise par Sylla, le Pirée dévasté et incendié. Comme il arrive dans de telles circonstances, l'histoire nous l'a maintes fois prouvé, le pillage fut organisé méthodiquement. C'était d'ailleurs une coutume des généraux romains : les œuvres d'art prirent le chemin de l'Italie. A cette époque, ou peu de temps après, un trafiquant avisé, comme il s'en trouvait en Orient, et en relations d'affaires avec des Romains de marque, aurait ramassé pêle-mêle des objets déjà anciens et d'autres encore inachevés, provenant d'ateliers d'Athènes et du Pirée. Le navire, chargé à couler et mal chargé — des colonnes de marbre avaient été entassées sur le pont — fut pris par la tempête et poussé vers les côtes d'Afrique. Malgré ses tentatives pour lutter contre les flots et bien qu'il eût mouillé ses ancres, il fut englouti avec sa cargaison et une partie de son équipage.

Les cratères et les candélabres que décrivent ici les auteurs font partie des objets neufs, provenant non pas de monuments pillés, mais de réserves de fabricants. Ils ont certains rapports entre eux, car ils servaient dans l'antiquité à orner des jardins, des *horti marmorei* (Juvenal, Sat. VII, 79-80), semblables à nos jardins à la française, et dont le parc de Versailles avec sa décoration de marbres et de verdure donnerait une représentation assez fidèle.

Nous ne suivrons pas les auteurs dans le détail de leur description, admirable de patience, de minutie et d'érudition. Des douze cratères, dont les fragments plus ou moins informes, plus ou moins rongés par la mer, nous sont parvenus, quatre, grâce à une très habile reconstitution permettent une étude diffi-

sante. Ils appartiennent par paires à deux séries dont nous possédons déjà des représentants : l'un le vase dit Borghèse, trouvé à Rome sur l'emplacement des Jardins de Salluste, et actuellement au Musée du Louvre, l'autre, un vase antique conservé au Campo Santo de Pise. Sur tous les deux se déroule un thiase dionysiaque. Sur le premier : Dionysos jeune et Ariane sont encadrés par des Satyres et des Ménades dansant et jouant de divers instruments, cependant que Silène, ivre et trébuchant, est soutenu par un Satyre. Sur le second, la composition est plus variée. Un cortège se déroule : Silène et Dionysos précédés et suivis de Satyres et de Ménades, puis d'autres personnages : un Hermaphrodite, des Ménades qui cherchent à entraîner Pan dans leur farandole. Une parure végétale, vigne et pampres sur les uns, lierre sur les autres, entoure le sommet du cratère dont les lèvres sont ornées d'oves et de perles. La base est entourée de godrons et porte deux anses dont les attaches sont faites par des masques de Silènes. Le pied, formé d'une tige cannelée présente une sorte de plateau orné lui aussi de cannelures. Bien que les vases Borghèse et de Pise soient en meilleur état de conservation, les cratères de Mahdia offrent des exemplaire mieux réussis : détails mieux rendus, galbe différent et qui met davantage en valeur la décoration des flancs, proportions plus harmonieuses : en outre, les pieds des vases du Louvre et de Pise avaient disparu et ils ont été refaits par des modernes qui n'ont pas reproduit les dimensions primitives.

Les conclusions de l'étude détaillée de MM. Merlin et Poinssot, c'est d'abord que ces cratères de marbre ont pour prototypes des objets de métal et des objets usuels, démesurément agrandis — c'est, surtout, que l'on retrouve dans chacun des détails de ces vases des souvenirs d'œuvres antérieures : vases peints, statues en marbre ou en bronze, bas-reliefs. « La zone figurée des cratères est apparue, au cours d'une enquête forcément sommaire, comme une sorte de musée où était représenté par des imitations plus ou moins libres, aussi bien l'art archaïque à son déclin, que les grands maîtres du IVe siècle, Praxitèle, Scopas, Lysippe et leurs disciples, ou encore les diverses écoles hellénistiques, en particulier celles d'Asie... nos grands vases sont de véritables centons (p. 110). »

L'étude des candélabres, ou plus exactement des brûle-parfums, aboutit aux mêmes conclusions. Nous possédions déjà des objets de ce genre : ils se composent d'une base généralement triangulaire, inspirée peut-être des trépieds choragiques, portée par des protomés de griffon surmontant une patte de lion, d'un fût orné de quatre plateaux circulaires posés sur des couronnes de feuilles et d'une sorte de coupe qui supportait le pot à feu où brûlaient les parfums. Ici aussi se manifeste l'imitation du travail du bronze : maigreur et découpure excessives

des feuillages, palmettes et rosaces à relief plat. Leurs détails décoratifs se retrouvent aussi sur d'autres œuvres : base du Latran, du Palais Barberini, « autel des dieux champêtres » du Louvre, etc... motifs et détails ayant une signification religieuse, fleurs de lotus, rosettes et griffons.

Les caractères généraux de l'art néo-attique dont les objets de Mahdia sont des produits authentiques avaient déjà été dégagés, et l'on s'accordait à reconnaître en lui un art d'imitation et d'arrangement plutôt que de création originale. L'étude présente apporte une confirmation éclatante à ces théories. Mais elle prouve aussi que cet art n'est pas aussi étroitement « néo-attique qu'on aurait pu le supposer ». Les inspirations venues des divers points du monde antique : différentes écoles grecques, Asie, Egypte même, se mêlent et se confondent dans des pastiches parfois fort savoureux. L'art impérial romain avec son goût pour la décoration florale et les reliefs pittoresques, s'est inspiré de cet art électique, dans des proportions plus grandes que ne le soupçonnaient peut-être jusqu'ici les défenseurs de l'originalité de l'art romain. Dans un numéro de la revue *Formes* (n° VIII, octobre 1930) entièrement consacré à l'étude, à l'apologie plutôt de l'art romain, Mme E. Strong reprochait aux historiens de nier l'apport original de Rome en matière artistique. Des trouvailles, comme celle de Mahdia, nous prouvent que Virgile n'avait pas tort lorsqu'il faisait dire à Anchise (Enéide 1. IV, v. 847-848) : « D'autres, je le crois, seront plus habiles à donner à l'airain le souffle de la vie et à faire sortir du marbre des figures vivantes... » Pour l'art de la fin de la République romaine et des premiers temps de l'Empire nous sommes dorénavant fixés.

Dans sa précieuse chronique de la sculpture étrusco-latine (*Revue des Etudes latines*, octobre-décembre 1930), M. Ch. Picard montre combien une étude comme celle de MM. Merlin et Poinssot sert notre connaissance des origines de l'art latin, et à cause d'elle, M. Picard reconnaît de bonne grâce qu'il a eu tort en 1925 de voir dans des œuvres trouvées en Italie, signées de noms d'artistes accompagnés de l'épithète « athénien » des œuvres faites par des artistes acclimatés en Italie. Ce sont des œuvres faites en Grèce, dans des ateliers de sculpteurs qui travaillaient pour l'exportation et qui, à l'époque où les Latins s'engouaient pour les œuvres de la statuaire grecque ont expédié en Italie et sans doute dans d'autres parties du monde romain, des cargaisons d'œuvres d'art, dont le vaisseau naufragé de Mahdia nous a conservé d'admirables exemplaires.

En cette matière, la chronologie est essentielle, mais l'on conçoit avec quelles difficultés elle se laisse établir. Pour cette période du Ier siècle avant notre ère, on manquait de points de repère certains : ces ateliers d'exportation d'œuvres d'art éclectiques que nous révèle de façon irréfutable l'étude de MM. Merlin

et Poinssot, donnent un excellent point de départ pour comprendre l'évolution de l'art romain, ou si l'on préfère, de l'art dans les provinces occidentales du monde romain.

Ce sont des ateliers de ce genre qui ont fabriqué et expédié au roi Juba les œuvres dont s'enorgueillissent les Musées de Cherchel et d'Alger. Certaines statues archaïsantes de Cherchel avaient laissé supposer que Juba, amateur de sculpture grecque, avait constitué dans sa capitale un véritable musée où les différentes écoles de l'art grec étaient représentées. M. Gsell, dans le T. VIII de son Histoire ancienne de l'Afrique du Nord a bien montré que les goûts du roi artiste étaient en réalité ceux de son temps, et qu'il les avait acquis pendant son séjour à Rome entre 46 et 25 av. J.-C., c'est-à-dire à l'époque où nous savons, grâce à l'étude de MM. Merlin et Poinssot, qu'il avait pu contempler dans leur plus grande vogue, les arrivages des ateliers néo-attiques. La date du naufrage de Mahdia ne permet plus de croire, comme l'avaient d'abord fait les auteurs de l'étude que nous venons d'analyser, que la cargaison était destinée à Juba et à l'ornement de sa capitale, mais, celui-ci, devenu roi, en 25 av. J.-C., s'est adressé, à son tour, à ces fournisseurs d'art et ceci nous explique la variété des modèles dont les œuvres trouvées à Cherchel offrent des copies, parfois excellentes.

Pour revenir aux cratères de Mahdia, leur influence ne s'est pas seulement manifestée dans l'antiquité, mais les artistes de la Renaissance et des Temps modernes ont puisé souvent dans ces centons des motifs à imiter, et l'on trouve dans les études de Carpeaux pour son fameux groupe de la Danse des croquis de certains personnages du vase de Pise.

Que dire, en terminant, de l'illustration de ce fascicule ? Elle est admirable. 9 figures et 40 planches surtout, reproductions parfaites des ensembles et de détails choisis avec un discernement et un goût très sûrs font de l'ouvrage un véritable album d'art. La description, les comparaisons acquièrent, grâce à elles, une très grande précision et une lumineuse clarté. Le lecteur, fût-il profane en matière d'archéologie, ne peut que rester frappé de la somme de patience, d'érudition et de goût qu'il a fallu pour mener à excellente fin ce travail de reconstitution.

L. LESCHI.

Campagnes d'Afrique 1830-1848. *Mémoires du Général Changarnier*, publiées... avec introduction, raccords et notes par Henry d'ESTRE. Paris, Berger-Levrault, 1930, in-8°, XVIII-328 pages, avec un portrait.

Changarnier est moins bien connu que célèbre. Raffet et Vernet ont popularisé l'épisode de la retraite de Constantine : le bataillon du 2e léger recevant sur ses baïonnettes la charge des cavaliers d'Ahmed-bey. Dans ce seul fait d'armes, si glorieux soit-il, on ne saurait enfermer la carrière d'un homme qui a été de 1835 à 1843 l'un des principaux artisans de la conquête de l'Algérie.

Aussi doit-on se féliciter de la publication de ses *Mémoires*, ou plus exactement des « Notes militaires » qu'il rédigea pendant son exil à Malines, vers 1855. Elles embrassaient la période allant du 14 juin 1823 (expédition d'Espagne) au 30 juin 1848. Si la partie allant du 24 décembre 1842 au 23 avril 1848 a été perdue, ces notes n'en relatent pas moins à peu près toute la carrière africaine de Chargarnier. Elles sont exclusivement militaires et l'on n'y trouve rien sur la colonisation ni sur la politique, ni sur l'administration de l'Algérie.

Elles sont fort agréables à lire, car le style sobre et net, sans jamais viser à l'effet, ne laisse pas faiblir l'intérêt. L'auteur a son franc-parler et s'exprime sur ses camarades et sur ses chefs avec cette même franchise qui le fit plus d'une fois s'aligner sur le terrain avec ses égaux et ses supérieurs. Ainsi :

« Le duc d'Orléans paya de sa personne avec un courage d'autant plus méritoire que le sifflement des balles lui était visiblement désagréable. Ce prince spirituel et charmant, plein du noble désir de se distinguer, était mal doué pour la guerre qu'il avait beaucoup étudiée sur les cartes et dans les livres. Sa santé ne résistait pas à la fatigue et en présence de l'ennemi il n'avait ni coup d'œil, ni idées justes ».

«Fin courtisan, persuadé qu'il y a plus à gagner à la fréquentation des princes qu'aux coups de fusil tirés loin d'eux, Lamoricière s'embarqua avec le duc d'Orléans ».

« Baraguay d'Hilliers avait exercé de nouveau son étonnante facilité de désorganisation aux dépens de nos malheureux soldats ».

« M. de Saint-Arnaud avait détourné à son profit une partie des prises et s'était entendu avec des brocanteurs, des bouchers et des maquignons pour les vendre. Bugeaud ne se trompait pas en le disant protégé par la famille royale ».

Bugeaud avec lequel Changarnier fut en conflits incessants dans lesquels il finit par jouer le rôle du pot de terre

est sa tête du turc. Citons seulement : « N'ayant pu percer en onze années de guerre sous l'empire, il était préoccupé du désir d'élever sa réputation aux dépens de celles qui étaient déjà faites avant son arrivée en Afrique », etc., etc. Sauf Valée qu'il comble d'éloges et Abd-el-Kader sur lequel Changarnier conservait en 1855 de singulières illusions, tout le monde a son paquet. Ces jugements qui ne pèchent pas par la bienveillance montrent que Changarnier ne prit jamais son parti de la fin de sa carrière gâchée, mais précisément ce manque de mesure donne du piquant à ses mémoires.

Là n'est pas leur seul intérêt. Des événements militaires auxquels Changarnier a pris part de 1835 à la fin de 1842, ils nous donnent un récit d'une clarté et d'une précision parfaites, par exemple la retraite de Constantine, le combat d'Oued-el-Alleug, la prise du col de Mouzaïa, l'attaque de nuit du 14 au 15 juin 1840. Ils nous livrent aussi le véritable Changarnier. « Fait pour commander », ainsi l'avait noté Castellane dès 1833. Susceptible et orgueilleux, mais sans vulgarité, il eut du premier rang une ambition d'autant plus grande que sa valeur la rendait légitime. Exigeant beaucoup de ses fantassins, il partageait avec calme les mêmes fatigues et les mêmes dangers. Homme de guerre, il eut en même temps que de la décision et du coup d'œil cette entente dans la préparation des entreprises qui permet de ménager le sang des soldats. Cet entraîneur d'hommes n'avait rien du laisser-aller ni de la cruauté d'un soudard ; il ne fut pas non plus un profiteur. « Je n'avais pas le goût de la razzia, écrit-il, et je m'y étais résigné comme à un devoir pénible. En la pratiquant, j'ai voulu la régulariser, la *moraliser* dans la limite du possible, et j'ai eu le bonheur d'y réussir. Non seulement les troupes sous mes ordres traitaient avec douceur les femmes, les enfants, les hommes inoffensifs, mais elles se contentaient de la part que leur allouaient les règlements dans la valeur des prises... Celle du général commandant était considérable. Je l'ai constamment abandonnée aux troupes ».

M. Henry d'Estre a accompagné cette édition des Mémoires de Changarnier des notes et des identifications nécessaires ainsi que d'une table alphabétique des noms cités. Une carte n'aurait pas été inutile.

G. ESQUER.

P. Cardonne et J. Rabot, *La colonisation dans l'Ouest Oranais*, un vol. in-8°, de 320 pages, Alger, Heintz, 1930.

Dans cette Algérie si diverse d'aspects et de ressources agricoles, la région tlemcénienne se distingue par des caractères propres, dus à la constitution du sol et au climat. Le massif secondaire de Tlemcen avec ses calcaires dolomitiques, ses grès poreux, ses argiles au-dessous, constitue un vaste château d'eau, répandant par de nombreuses sources permanentes le précieux liquide, sous forme de rivières perennales dont on se sert pour les irrigations des plaines inférieures, jusqu'à la mer, au nord Tandis que le sud de l'arrondissement de Tlemcen est occupé par de hautes plaines d'alfa où, à partir de Sebdou, la culture n'est plus guère possible à cause du manque d'eau et des températures excessives, les parties nord, est et ouest, sont des régions agricoles excellentes. On y trouve même une certaine variété de cultures en raison des variations du climat dues à des altitudes différentes (de 1.800 m. dans les régions forestières, au niveau de la mer, près des ports de Beni-Saf, Rachgoûn, Nemours, Port-Say).

Montrer comment s'est développée la colonisation française dans cette région du Nord-Ouest Oranais, touchant à la frontière marocaine, mettre en lumière l'action de l'homme — du Français, de l'Européen aussi (surtout de l'Espagnol) — sur la nature, pour mettre en valeur ces terres, en y associant, largement comme de juste, l'élément indigène antochtone, souligner les heureux résultats obtenus jusqu'à 1930 dans ce domaine de notre activité, tel est le but que se sont proposé les auteurs en écrivant ce livre. Je m'empresse de dire qu'ils l'ont pleinement atteint.

Si M. E.-F. Gautier avec le talent et le savoir qu'on lui connaît a pu donner la colonisation dans la région de Boufarik comme un admirable exemple de ce que peuvent l'énergie et la volonté françaises quand il s'agit de lutter contre une nature rebelle (1), le livre de MM. Cardonne et Rabot nous apporte un enseignement précieux de ce qu'arrivent à réaliser les associations agricoles, la mutualité et les coopératives, organisées par des techniciens français, pour mettre en pleine valeur la région de Tlemcen, l'une des plus pittoresques de l'Algérie.

Nul n'était plus qualifié que M. Cardonne pour écrire un tel livre : ingénieur agricole et lauréat de l'Académie d'Agriculture, actuellement directeur des associations agricoles de l'arrondissement de Tlemcen, M. Cardonne n'est pas seulement le technicien avisé, il est l'âme des associations agricoles, le conseiller écouté des colons de cette région depuis près de trente ans, le précieux collaborateur des présidents successifs, O. Havard père, Léon Thesmar et Léon Havard, du Syndicat agricole et viticole de Tlemcen.

(1) E. F. Gautier, *Un siècle de colonisation*, Paris, Alcan 1930 (Collection du Centenaire de l'Algérie).

Quant à M. Rabot, licencié ès sciences naturelles, ancien professeur au Collège de Tlemcen, il a abandonné cette fonction pour devenir le collaborateur immédiat de M. Cardonne, comme conseiller agricole et expert principal de la défense des cultures.

On ne pouvait souhaiter pour écrire l'histoire de la colonisation dans l'Ouest Oranais, plus de compétence mise au service de l'expérience des hommes et des choses de l'agriculture dans cette région.

Le livre comporte deux parties : I *La nature et les richesses* (p. 11 à 190) ; II *Les associations mutuelles agricoles* (p. 193 à 318). Après avoir jeté un coup d'œil d'ensemble sur la région, son sol et son climat (p. 11 à 25, avec une carte) les auteurs ont étudié, en une petite monographie pour chaque centre les conditions géographico-historiques, le développement et l'état de la colonisation, dans chacune des communes, des villes et villages, de l'arrondissement de Tlemcen. Ils ont commencé bien entendu par les abords immédiats de Tlemcen, puisque c'est là autour de la ville militaire, qu'est née ici la colonisation, avec les quatre villages de Bréa et de Négrier (1849), de Mansoura et de Saf-Saf (1850), tous fondés au temps du Maréchal Bugeaud, tous riches et prospères aujourd'hui.

La région si spéciale de Tlemcen et de son arrondissement, par la richesse de ses terres de culture et par l'abondance de ses eaux d'irrigations, se prêtait à la culture intensive. En outre le pays, habité par une population où l'élément berbère domine et qui est très nombreuse en même temps que moins nonchalante que dans d'autres parties de l'Algérie, ne répondait pas à la création de vastes exploitations agricoles, comme on en trouve ailleurs en Algérie (Bel-Abbès par exemple) et en Tunisie, voire au Maroc. Il s'agit donc ici de petite et de moyenne colonisation, ne dépassant guère une centaine d'hectares par propriétaire, souvent même bien au-dessous. Les grands domaines d'un millier d'hectares dans le pays tlemcénien se comptent presque sur les doigts. C'est avec raison que MM. C. et R. ont donné, parmi ces domaines, celui de Lismara de 1.200 hectares (près Tlemcen) comme « un modèle d'exploitation rationnelle », et un exemple de philanthropie agricole par la création — tout à l'honneur des frères Dollfus, les propriétaires — d'un village ouvrier avec boulangerie et épicerie coopératives, jardins potagers, école et cinéma. De telles initiatives, qui rappellent celles des frères Michelin à Clermont-Ferrand, dans le

domaine industriel, sont de celles qui méritent d'être signalées ; elles apportent aux travailleurs de la terre de précieux avantages matériels et moraux.

Cette première partie nous montre comment s'est développée l'agriculture — dans le cadre de la colonisation officielle d'abord, de l'initiative individuelle ensuite — sur le sol de chaque centre et dans les conditions historico-géographiques particulières à chacun d'eux.

Les colons du pays tlemcénien ont compris de bonne heure que l'union fait la force. C'est à l'exposé de l'historique de ces groupements des viticulteurs et des agriculteurs de l'arrondissement de Tlemcen, de leurs objets et de leurs transformations, des avantages qui en sont résultés, qu'est consacrée la seconde partie du livre (1).

Ce fut en 1860 (18 ans après l'occupation française de Tlemcen et 10 ans après la création des premiers villages de colonisation aux alentours) que fut fondé le premier *Comice agricole* de la région; il se transforma, en 1875, en *Syndicat des Vignerons*, car la vigne était déjà alors une des principales cultures de ce pays qui donne des vins parmi les plus réputés de l'Algérie. Ce groupement étendait son champ d'action peu à peu à toutes les branches de l'agriculture régionale et quelque dix ans plus tard il prenait un nom répondant mieux à ses préoccupations : *Syndicat agricole et viticole de Tlemcen.*

Dès cette époque il étudiait les questions les plus diverses et agissait dans l'intérêt de la collectivité des agriculteurs: phylloxéra, maladies diverses de la vigne, achats de produits agricoles en commun, questions de transport et de vente, d'exportations des produits, etc, tels étaient les sujets des délibérations d'alors.

En 1893 on fonde un petit laboratoire d'analyses agricoles et l'on s'abonne à divers grands périodiques agricoles : en 1895 c'est la fondation du « Champ d'expériences ». Il est piquant de constater déjà à cette époque la crainte de la concurrence des vins algériens sur le marché français et l'amorce de campagnes de presse pour discréditer ces vins en France.

Le Syndicat de Tlemcen protestait énergiquement par l'organe de son Président, O. Havard, homme d'énergie et de volonté, et poursuivait son œuvre d'analyse des terres des colons, pour mieux y adapter les cultures et d'essais de semences et de plants divers, dans son champ d'expériences, sous la direction d'un tlemcénien, M. Chauliac, ingénieur agronome et secrétaire du Syndicat.

Tels furent les débuts de ces associations agricoles de l'arrondissement de Tlemcen qui peuvent aujourd'hui être données

---

(1) Cette seconde partie est une mise au point en 1930 de la brochure publiée en 1927 par l'un des deux auteurs, M. P. Cardonne, sous le titre : *La mutualité agricole à Tlemcen*, Oran, chez Fouque.

en exemple non seulement en Algérie et en Afrique du Nord, mais aussi en France.

Avec son installation spacieuse et bien comprise, la *Maison du Colon*, siège des Associations agricoles de la région, ses techniciens, ses bureaux, son laboratoire d'analyse, son journal bimensuel « La Tribune agricole », les conférences-leçons qu'elle organise fréquemment sur les sujets agricoles et viticoles les plus variés et d'un point de vue essentiellement pratique, son « Champ d'expériences » et sa vaste « Pépinière agricole », ses « Docks coopératifs », sa section « d'Electrification des campagnes », son « Centre d'éducation professionnelle », ses « Assurances mutuelles », est vraiment l'institution la plus rationnelle, la plus utile, la mieux comprise, la plus vivante que l'on puisse imaginer.

Par l'union judicieuse de la mutualité, de la coopération et de la science secondant le capital et le travail, la « Maison du Colon » à Tlemcen a résolu le problème de toujours : l'harmonieux accord des trois éléments, intelligence, capital et travail.

Les bienfaits, pour les agriculteurs et le développement des cultures, de ces organisations diverses ont été si sensibles à tous, que les Indigènes eux-mêmes, les fellah de la région, entrent peu à peu dans ces groupements. C'est ainsi que, outre les huit caisses locales dépendant du Crédit agricole de la Maison du Colon, et comprenant chacune un certain nombre de sociétaires indigènes musulmans, dix de ces caisses locales sont entièrement indigènes ; nombreux déjà sont les fellah qui ont adhéré au Syndicat agricole de Tlemcen et qui utilisent les plants d'arbres de la pépinière, qui s'y procurent les produits pour le traitement de leurs vignes de raisins de table et de leurs arbres fruitiers. Enfin il est remarquable que le centre d'éducation professionnelle indigène forme déjà des charrons, menuisiers-charpentiers, forgerons, mécaniciens-ajusteurs, en vue des travaux de ferme.

On ne saurait mieux marquer la largeur des vues des colons de cette région qui, loin d'exclure l'élément indigène — comme certains Français le prétendent — lui font une place, très large et très accueillante, dans leurs groupements professionnels et leurs sections d'apprentissage.

Pour l'instant, et pour longtemps encore c'est, ainsi que l'a bien vu le Syndicat agricole de Tlemcen, l'association des intérêts matériels entre Français et Indigènes, avec l'éducation de ceux-ci pour les initier, selon leurs aptitudes, à un travail plus actif, plus méthodique, plus rémunérateur, qui seront parmi les meilleurs moyens de rapprocher de nous ces populations et de leur faire comprendre la part qu'elles peuvent et doivent prendre dans l'œuvre commune de mise en valeur des ressources de l'Algérie.

Je suis heureux que le livre de MM. P. C. et J. R. m'ait donné l'occasion d'exprimer cette opinion et de dire aussi tout le bien que je pense de leur consciencieuse étude de la colonisation dans cette région tlemcénienne qui est si attachante à tant d'égards.

Quand on aura écrit sur chacune des régions de l'Algérie des monographies de ce genre, on pourra juger, documents en mains, du rôle utile de l'initiative privée dans l'œuvre si remarquable de la colonisation française dans ce pays.

Alfred BEL.

MOUHSSINE BARAZI, *Islamisme et socialisme*, 1 vol., in-8° de 99 p., Paris, chez Geuthner, 1929.

L'auteur délimite, dans un Avant-propos, l'objet de son étude : « rechercher si la religion prêchée par Mahomet... s'est occupée des rapports économiques des hommes entre eux durant leur vie d'ici-bas et, dans le cas affirmatif si la conception qu'elle a eue à cet égard est ou non conforme, favorable ou défavorable à la doctrine socialiste ».

La législation civile de l'Islam, réglementant les rapports des hommes entre eux, tant dans leurs personnes, que dans leurs biens, est tellement connue aujourd'hui, même du public non arabisant, grâce aux manuels écrits dans la plupart des langues européennes, que M. M. B. aurait pu se dispenser d'y revenir, comme il l'a fait.

Pour rechercher si cette législation est ou non conforme à la doctrine socialiste, il définit celle-ci (p. 14) ; mais, malgré les références dont il appuie sa définition, elle demeure bien imprécise et floue : « établir et maintenir entre les individus une *certaine* (?) égalité de fait... supprimer de *façon plus ou moins complète* (?) la propriété et socialiser (?) l'économie ».

Pour confronter ces principes avec la législation islamique, il prend celle-ci, dit-il, dans le Coran et dans les *hadît* ou traditions, plus ou moins apocryphes du Prophète. Il choisit les citations sans se préoccuper si d'autres *hadît* ne viennent pas apporter une opinion différente. Au surplus le fait d'utiliser un *hadît*, fabriqué après coup pour défendre telle ou telle opinion, n'a en l'espèce qu'une importance relative, car il ne marque guère que la tendance musulmane d'une époque ou d'une secte; or, M. B., quoi qu'il le laisse souvent entendre, n'a pas voulu prendre uniquement la doctrine islamique du temps du Prophète, mais aussi celle qui résulte de l'évolution que lui ont fait subir les docteurs, ses interprètes qualifiés ; ils sont les véritables législateurs de l'Islam et ont apporté bien des changements à la doctrine première.

On demeure surpris de certaines affirmations par trop outrées, comme celle de l'égalité des droits dans la législation musulmane, à propos de quoi l'auteur nous dit : « Sans l'esclavage... et sans certains privilèges de sexe, on peut affirmer que l'égalité des droits dans l'Islamisme est aussi avancée que dans les législations de nos jours ».

C'est faire bon marché vraiment des faits qui s'opposent à la thèse que l'on veut défendre. D'ailleurs le spectacle des inégalités de traitement, appliquées aux uns et aux autres par le Prophète lui-même, ne choque pas M. B. qui les concilie avec la justice « par les considérations d'utilité sociale » (p. 32).

M. B. recherchant encore le rôle de l'impôt dans l'Islam se livre à des développements sur le premier et unique impôt établi par le Prophète, la *Zakât* (p. 78-87) qui, dit-il, « est un impôt destiné... à durer aussi longtemps que l'Islamisme... ». Il omet seulement de dire que cet impôt n'existe plus depuis bien des siècles dans aucun Etat musulman : reconnu insuffisant il fut de bonne heure remplacé par d'autres taxes.

Du point de vue politico-social, il eût été utile pour marquer l'opposition des doctrines socialiste et islamique de montrer — ce que M. B. a négligé de faire : 1° la forme de l'Etat théocratique musulman qui, au début, fut une dictature plébiscitaire, remplacée, depuis les Omayyades par un despotisme patriarcal héréditaire ;

2° la forme de la société musulmane très hiérarchisée;

3° la forme de la famille patriarcale, avec l'esclavage et la clientèle, la polygamie et le concubinage, ainsi que toutes les inégalités qui en découlent.

Si M. B. avait examiné ces problèmes, il aurait eu de la peine à écrire comme il l'a fait (p. 91) : « Certes, aux points de vue juridique et politique, la doctrine, prêchée par Mahomet, a introduit parmi les hommes, une égalité qui... ne cède point le pas à celle des démocraties modernes ».

C'est au contraire cette législation canonique de l'Islâm que la dernière révolution turke a dû abolir, parce qu'elle est un obstacle à l'évolution des sociétés musulmanes vers la civilisation occidentale contemporaine.

Sous le titre « Bibliographie » (p. 93-96) on lira une énumération, sans ordre et sans critique, de quelques livres disparates, arabes et français, sur la religion, l'histoire, la législation, la littérature, la philosophie... de l'Islâm, ainsi que sur des questions politiques, juridiques, économiques, commerciales, etc... Le Coran y est même cité à trois reprises, dans le texte et dans deux traductions françaises !!

Alfred BEL.

Louis Halphen. — *Les Barbares. — Des grandes invasions aux conquêtes turques du XIe siècle.* — Paris, (Alcan) 1930 in 8°, 437 pages 2 cartes. Index. (Collection des Peuples et civilisations. — Histoire générale publiée sous la direction de Louis Halphen et Philippe-Sagnac T. V.).

Cet ouvrage, dont une première édition avait paru en 1926, embrasse une période particulièrement importante de l'histoire générale. Les extraordinaires transformations ethniques qui se sont succédé du Ve au XIIe siècle ap. J. C., ont, en effet, bouleversé le monde antique et jeté les bases du monde actuel. De ces mouvements de peuples et des conséquences qu'ils ont entraînées, les uns, tels les invasions germaniques ont donné à de nombreux travaux d'ensemble et à une multitude d'études de détails, les autres, notamment les déplacements des peuples asiatiques sont encore imparfaitement connus. Les uns et les autres ont pour théâtre un espace immense; leur dispersion et leur complexité risquent de rendre l'exposé confus et obscur. M. H. a surmonté ces difficultés et nous a donné un livre où la richesse de l'information ne nuit en rien à la clarté du récit, et qui, tout en satisfaisant les spécialistes les plus exigeants reste néanmoins accessible au lecteur cultivé.

On s'en rendra compte, en parcourant les chapitres consacrés à l'Islam et aux Arabes. L'auteur y expose les origines de la nouvelle religion, la prédication du Prophète, la conquête arabe, l'organisation de l'Etat musulman sous les premiers khalifes, puis sous les Abbassides; il trace enfin le tableau de la civilisation musulmane à l'époque où elle brille de son plus vif éclat, c'est-à-dire au VIIIe et au IXe siècles. Les questions relatives à l'Afrique du Nord ne tiennent dans cet exposé qu'une place relativement restreinte, proportionnée d'ailleurs à leur importance réelle, qu'il convient de ne pas surestimer. Mais si brèves que soient les pages consacrées à la conquête du Maghreb et de l'Espagne, aux mouvements religieux, aux dynasties locales, l'auteur mettant à profit les travaux les plus récents, ceux de E. F. Gautier, de G. Marçais, de P. Vonderheyden, a déblayé le terrain des légendes traditionnelles et indiqué de la façon la plus précise l'état actuel de nos connaissances.

Cette même préoccupation se remarque, d'ailleurs, dans l'ensemble de l'ouvrage. Sur Mohammed et sur l'Islam, M. H. a livré le plus judicieux parti des études de Goldzicher, de Snouck Hurgronje, du P. Lammens, etc. Il a pu ainsi montrer l'évolution de la doctrine religieuse et suivre la transformation de l'Etat musulman lui-même, passant du régime patriarcal au début, au « régime politique statique » sous les premiers Khalifes, devenant, enfin sous les Abbassides une formation cosmopolite, englobant les éléments les plus hétérogènes, et pour cette raison incapable de durer. Dès le Xe siècle, Iraniens, Sémites, Berbères, reconquièrent leur indépendance. L'empire s'effrite dans l'anarchie et la ruée turque ne fera que consommer une ruine depuis longtemps commencée. Pourtant alors même que l'Islam cesse d'avoir une réalité politique, il reste une réalité morale. La communauté de religion a créé entre les millions de croyants dispersés de l'Indus à l'Espagne un lien sentimental que rien ne pourra rompre par la suite. L'Islam, en outre a rapproché les unes des autres des cultures qui s'étaient jusqu'alors développées à l'écart les unes des autres, dans les pays méditerranéens, en Perse, dans l'Inde, et dont la synthèse constitue ce que l'on est convenu d'appeler la civilisation arabe ou la civilisation musulmane. On ne saurait prétendre que la conquête arabe, en fermant momentanément aux Occidentaux les routes de la Méditerranée, a contraint la société européenne à s'orienter dans des directions nouvelles et à adopter une organisation économique et politique différente de celle qu'elle avait héritée de la Grèce et de Rome. Sur ce point capital, M. A. refuse de se rallier à la thèse si brillamment soutenue par M. Pirenne.

Georges Yver.

Francisco A. Propato. *Ensayo critico sobre las Rubâiyât de Umar-Khayyâm*, acompañado de la version castellana y de notas (préface de Ernest Martinenche), Paris, Bourdon, 1930, 171 p.; tiré à 500 exemplaires).

La première version espagnole des *Quatrains* de Khayyâm est celle de Juan Dublán (Mexico, 1904) d'après l'adaptation anglaise de Fitz-Gerald. Trois ans plus tard, Martinez Sierra en donnait une autre, dans la revue madrilène « Renacimiento ». En 1921 et en 1922, des traductions de quatrains choisis parurent dans la « Antologia de los poetas orientales » de Eulate Sanjurjo, et dans « Las mejores poesias » de Pedro Guirao. Mais auparavant, en 1914, la revue « Nosotros » (La Plata) avait publié la traduction de Saenz Peña (rééditée en 1916 et en 1925, Madrid).

Pour ce dernier traducteur, Kayyâm est un épicurien. Mais pour M. Propato, Khayyâm est un pur mystique dont les élans bachiques appellent une interprétation allégorique. J'ai déjà eu l'occasion d'indiquer dans la revue (1929, p. 132) combien les interprètes de Khayyâm divergent d'opinion sur le sens de son œuvre.

L'introduction de M. Propato contient, outre un exposé du mysticisme musulman (auquel il entend annexer Khayyâm), une étude sur les Quatrains (authenticité, manuscrits, langue) et une biographie du poète.

M. Propato donne, plutôt qu'une traduction littérale, une adaptation de 180 quatrains, en tenant compte des traductions de ses devanciers français, anglais et italiens. Avec le désir de développer le goût de l'orientalisme dans sa patrie — la République Argentine —, il a choisi la France pour y continuer ses travaux ; on doit lui en savoir gré et attendre avec sympathie la traduction de la « Bhagavad Gita » qu'il prépare.

Il convenait de signaler dans la *Revue Africaine* cette intéressante entreprise d'un jeune érudit de langue espagnole : son ouvrage prend une place très honorable dans la longue série des travaux relatifs à l'œuvre si brève et si grande, du célèbre poète persan.

Henri MASSÉ.

Général BROUSSAUD. — *Les carreaux de faïence peints dans l'Afrique du Nord* (Collection du Centenaire de l'Algérie). Paris, Plon, 1920, in-4° de 18 pages et 38 planches en couleur et en noir tirées par D. Jacomet.

Cette publication est essentiellement un recueil de documents qui donne, répartis en 38 planches, près de deux cents modèles de ces carreaux en couleur que l'on trouve dans les habitations de l'Afrique du Nord. S'ils ne comptent pas au nombre des spécimens les plus riches et les plus artistiques de la céramique en faveur dans les pays d'Orient, du moins ces carreaux de Delft, ces faïences importées d'Espagne et d'Italie forment-ils dans les maisons mauresques, pour le plaisir des yeux, des encadrements, des frises, des panneaux au coloris vif ou discret.

Il est impossible, dit avec raison le général Broussard, de préciser l'âge et l'origine des carreaux en couleur de l'Afrique du Nord, mais tel qu'il l'a composé, son livre est à la fois instructif et agréable. On ne saurait trop admirer la patience, le soin et le talent avec lesquels il a, en des dessins aquarellés, relevé cette masse de documents. Ces dessins ont été parfaitement reproduits, partie en noir, partie en couleurs. Ce recueil sera bien accueilli par les architectes, les propriétaires et par tous ceux qui ne sont pas insensibles au charme d'un art local qui appartient au passé.

G. ESQUER.

RAYNAL (Paul). — *L'expédition d'Alger* (1830). *Lettres d'un témoin*, publiées avec une introduction et des notes par Augustin Bernard (Bibliothèque d'histoire coloniale). Paris, Société d'Editions géographiques, maritimes et coloniales, 1930, in-8°, XII, 154 pages, 3 portraits.

Paul Chaudru de Raynal fit la campagne d'Alger comme sous-intendant militaire de 3e lcasse attaché au quartier général. Il était de retour en France le 24 novembre 1830 et c'est au Lazaret de Toulon qu'il apprit la mort de sa jeune femme, Adèle Joubert, nièce du philosophe.

A l'occasion du Centenaire de la prise d'Alger, M. Pierre du Chayla, petit-fils de Paul de Raynal a autorisé la publication des lettres que celui-ci écrivit à sa famille, principalement à sa femme du 19 mars 1830, date de son arrivée à Lyon, jusqu'à son retour en France. Nous devons nous en féliciter. Si ces lettres ne nous apportent pas d'éléments nouveaux qui modifient notre connaissance des événements, elles sont un récit anecdotique de l'expédition fort agréable à lire. Paul de Raynal écrit avec beaucoup de spontanéité et d'humour, et les tableaux pittoresques lestement croqués ne manquent pas.

La préface et les notes de M. Augustin Bernard, brèves et substantielles apportent à cette correspondance les éclaircissements utiles.

G. ESQUER.

ANTHOLOGIES ILLUSTRÉES. *Les Colonies françaises. Le Maroc*, par Georges HARDY, in-8°, 252 pages avec 133 illustrations et une carte.

— *L'Algérie*, par Augustin BERNARD, Paris, Laurens, 1931, in-8°, 252 pages avec 128 illustrations et une carte.

Les volumes de cette nouvelle collection se composent d'un choix de textes, précédés d'une étude d'ensemble sur le pays et ses habitants. Que ces études sur le Maroc et l'Algérie soient parfaitement au point, les signatures de MM. Georges Hardy et Augustin Bernard en sont à elles seules une garantie.

La partie la plus neuve de ces livres est l'anthologie qui réunit, sur le passé du Maroc et de l'Algérie, sur ses habitants, sur l'œuvre que la France y a accomplie, des pages extraites d'auteurs qui, au cours des siècles, ont écrit sur le Maghreb et la Berbérie. On peut regretter que les auteurs, limités par la place, aient dû restreindre le nombre de ces témoignages. Du moins ceux qui sont reproduits forment-ils un ensemble intéressant et suggestif.

G. ESQUER.

Revue des Periodiques

Africa Italiana. — *Mars* 1929. — L. Pernier : Doni votivi ad Apollo in Cirene. — R. Bartoccini : Scavi e rinvenimenti in Tripolitania negli anni 1926-1927. — G. Oliverio : Campagno di Scavi a Cirene nell'estate 1927. — *Juin.* — C. Anti : Rilievo di Cirene con la strage dei Niobidi. — A. L. Pietrogrande : Gruppo statuario cirenaico di Afrodite con Tritone. — R. Bartoccini : compagna di scavi (*suite*). — E. Cerulli : I risultadi scientifici del viaggio chiomiociravegna oul Sud etiopico-décembre. — Suli orme di Callimaco a Cirene. — Manara Valginugli : Inno ad Apollo e di costruzione della Basilica di Leptis magna. — S. Aurigemma : Mosaici di Leptis Magna tra l'Uadi Lebda e il circo. — E. Cerulli : La Somalia nelle cronache etiopiche. — *Avril-juin* 1930. — G. Guidi : Il teatro romano di Sabratha. — P. Romanelli : La vita agricola tripolitania attraverso le rappresentizioni figurate. — S. Aurigemma : Iscrizioni Leptitane.

Afrique Française. — *Juillet* 1930. — R. de Caix : Deux récits de la conquête d'Alger. — J. Ferrandi : la vérité sur l'occupation turque au Borkou, dans le Tibesti et l'Ennedi. — Le Congrès de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines. — Cne Justinard : Michaux-Bellaire. — J. de Lacharrière : le salut de Paris à l'armée d'Afrique. — *Renseignements coloniaux.* — L. Tenna : La pacification dans le nord de la Mauritanie. — Le Statut des eaux souterraines dans les Territoires du Sud de l'Algérie. — La VIe Conférence nord-africaine. — Alger 1930. — Rober Raynaud : Partisans et adversaires du Transsaharien. — *Août.* — Général Meynier : Autour de la réoccupation du Fezzan. — L'Italie et la France en Afrique. — Testis : A propos de la VIe Conférence nord-africaine. — Mohand : L'organisation de la justice dans les tribus de coutumes berbères au Maroc. — P. Berne de Chavannes : L'Italie en Afrique. — Renseignements coloniaux. — Général P. Mangeot : Le siège d'Agadir raconté par un prisonnier de Kaossen. — R. Passeron : Le statut des eaux souterraines dans les Territoires du Sud de l'Algérie. — O. Pesle : Le droit de Chefs dans l'Afrique du Nord. — Rober-Raynaud : Partisans et adversaires du Transsaharien. — Septembre. — V. Jean : le docteur Weisgerber-Aqqa : Autour du dahir sur la justice berbère. — Un officier d'Afrique : le commandant Verlet-Hanus. — J. Lombard : « Afrika ». — Renseignements coloniaux. — A. Naud : Le Congrès de la Colonisation rurale. — Capitaine L. Lehuraux : La Conférence nord-africaine du Centenaire et les questions sahariennes. — Mgr Leynaud : Le Cardinal Lavigerie et le Transsaharien. — *Octobre.* — Le voyage du Président de la République au Maroc. — *Renseignements coloniaux.* — G. Surdon : Le renseignement. — Ed. Payen : Le Commerce de l'Afrique du Nord en 1929. — Aroubi : Esquisse de politique maghrébine. — A la IVe Conférence des Chambres de Commerce françaises de la Méditerranée. — *Novembre.* — P. Berne de Chavannes : L'Italie en Afrique. — Les aspirations italiennes. — D. Weisgerber : L'insurrection d'El-Hiba. — *Renseignements coloniaux.* — G. Blanchard : Les possibilités industrielles de l'Egypte. — Lieutenant-Colonel P. Tarrit : Aperçu sur l'Ecole militaire d'élèves-officiers marocains de Meknès. — F. Laborde : La Colonisation Nord-Africaine. L'exemple de la Californie. — O. Pesle : Le Chra et la législation du Protectorat. — E. Payen : La IVe Conférence des Chambres de Commerce françaises de la Méditerranée. La Solidarité méditerranéenne. — Pour le tourisme nord-africain. — *Décembre.* — A. Terrier : Les aspirations italiennes et les frontières de la Lybie. — P. Montfert : L'organisation administrative du Maroc et le corps du Contrôle civil. — Berne de Chavannes : L'Italie en Afrique. — J. de Lacharrière : Le problème de Fez : Fez ou les bourgeois de l'Islam. — *Renseignements coloniaux.* — R. Rousseau : La réforme intérieure des communes mixtes d'Algérie.

L'Art vivant. — 15 *octobre* 1930. — Numéro consacré au Maroc. — Jean Gallotti : L'architecture musulmane des villes. — Gabriel Rousseau : Le Décor architectural arabe au Maroc. — Prosper Ricard : Les Arts populaires arabes et berbères.

Beaux-Arts. — 20 *juin* 1930. — J. Benoit : Le Maroc des casbahs berbères.

Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord. — 1er *trimestre* 1930. — Bugéja : L'estivage des Larbaa dans le Tell. — X. : Le commerce du Maroc en 1928. — Général Théveney : Souvenir de l'épopée marocaine (*suite*

3e et 4e *trimestres*). — Canal ; Les martyrs du Sahara — 2e *trimestre* — J. Mazard : La conservation des monuments historiques en Algérie. — Cel Burat : Le Mzab et ses secrets. — Commandant Jouhannault : Campagne de Kroumirie. — X. : Rapport officiel du commandant Lamy. — 3e *trimestre*. — Arnal : France et Algérie. — Commandant Peyromet : L'expédition de 1830. — Canal : Martyrs du Sahara. — 4e *trimestre*. — R. Rousseau : La question forestière en Algérie. — Marie Eugéja : Superstitions indigènes. — A. Coulon : La femme kabyle.

Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran. — *Mars* 1930. — P. Odinot : Rôle politique des confréries religieuses et des zaouïas au Maroc. — M. Bodin : Note sur Sidi M'hammed ben Chaâ. — M. Dupuy : D'Algérie au Niger. — *Juin*. — J. Cazenave : Histoire d'Oran par le marquis de Tabalosos. — M. Novella : Cent ans de pêches maritimes en Oranie. — Commandant Pellecat : Recensements de la population d'Oran depuis 1831. — *Septembre-décembre*. — Lieutenant-Colonel Voinot : Le retour incessant des difficultés de frontière avec le Maroc (1893-1896). — J. Cazenave : Histoire d'Oran par le marquis de Tabalosos (*fin*). — Banquet offert à M. François Doumergue.

Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français. — *Avril-juin* 1930. — J. Pannier : Les protestants français et l'Algérie. — Amiral Charlier : Duquesne et les bombardements d'Alger de 1682-1683. — C. Serfass : Les esclaves chrétiens du XVIe au XVIIe siècle. — Denfert-Rochereau en Algérie (1860-1864).

Economiste français. — 4 *octobre* 1930. — E. Payen : En Tunisie. Cinquante ans de protectorat. — 6, 13, 20 *décembre*. — O. Pichot : La situation économique du département d'Alger.

Etudes. — 5 *novembre*. — L. Jalabert : Le « Père à la Casquette ». Le maréchal Bugeaud et l'Algérie. — 5 *janvier* 1931. — A. Brou : En Algérie. Cent ans après.

Europe. — 15 *novembre* 1930. — E. Dermenghem : La question berbère au Maroc.

Franche-Comté, Monts Jura, Haute Alsace. — *Juillet* 1930. — A. T. Carteaux, colon au Maroc. — Les Francs-Comtois d'Alger à Vesoul-Benian. — R. de la Joux : Un héros de la conquête de l'Algérie. Le colonel Petit.

Géographie. — *Mai-Juin* 1930. — A.-A. Sanfourche : Mise en valeur du Sahara oriental par dérivation du Niger. — *Septembre-octobre*. — Th. Monod : Contribution à la connaissance géographique du Tanezrouft.

Hespéris. — 1er *fascicule* 1930. — F. Krenkow : Deux nouveaux manuscrits arabes sur l'Espagne musulmane acquis par le Musée britannique. — L. Brunot : Topographie dialectale de Rabat. — R. Blachère : Un pionnier de la culture arabe orientale en Espagne : Sa'id de Bagdad. — E. Laoust : Au sujet de la charrue berbère. — E. Lévi-Provençal : Notes d'histoire almohade. III : Un nouveau fragment de chronique anonyme. — G. S. Colin : Notes de dialectologie arabe. — I : Les trois interdentales de l'arabe hispanique. — II : Sur l'arabe marocain de l'époque almohade. — Communications: — E. Lévi-Provençal : A propos du « pont du cadi » de Grenade. — G. S. Colin : La fausse « plaine du preux » des traducteurs de Léon l'Africain. — G. S. Colin : Etymologies maghrébines. — 2e *fascicule*. — Dr J. Renaud : Trois études d'histoire de la médecine arabe en Occident : I. Le Mustaini d'Ibn Beklares. — E. Laoust : L'habitation chez les transhumants du Maroc central : I. La vente et le douar. — VIIe Congrès de l'Institut des Hautes-Etudes marocaines (mai 1930). — Actes du Congrès. — Colonel J. Asensio : Note présentée au nom du gouvernement espagnol (texte et traduction). — F. de La Chapelle : Esquisse d'une histoire du Sahara occidental. — R. Ricard : Les Portugais et le Sahara atlantique. — R. Montagne : La limite du Maroc du Sahara atlantique. — P. Marty : Les Nimadi, maures sauvages et chasseurs. — H. Terrasse : Notes sur l'origine des bijoux du sud-marocain. — G. S. Colin : Mauritanica. — Joleaud : Remarques zoologéographiques sur le Sahara marocain. — J. Célérier : Le Sahara occidental; problèmes de structure et de morphologie. — Notes et documents. — Th. J. Delaye : application actuelle de la photographie aérienne à la rédaction de la carte de reconnaissance de la région du Dra. — Lieutenant Pigeot : Carte de reconnaissance de l'Iguidi et des régions à l'Ouest de Tabelbala et au sud de l'Oued Dra. — Capitaine Martin : Observations géographiques sur les Eglab et le Haut-plateau du Dra. — C. Funck-Brentano : Bibliographie du Sahara occidental. — Th. J. Delaye et de La Chapelle : Croquis du Sahara occidental au 1/200.000e.

Journal de la Marine marchande. — *4 décembre 1930.* — Numéro spécial consacré à « Oran et à ses Trafics ». J. Hernandez : L'essor du port d'Oran. — J. Gasser : Les formes et les bases du commerce oranais. — Roux-Freissineng : Le port d'Oran et son avenir. — X. : Le port d'Oran. — Vergnieaud : Les travaux d'extension et d'aménagement du port d'Oran. — E. Renaudin : Le Tourisme en Oranie.

La Méditerranée. — 1er *décembre* 1930. — J. Léotard : La région méditerranéenne du Maroc français.

Mercure de France. — 15 *juillet* 1930. — G. Wagner : L'Algérie du Centenaire.

Le Musée social. — *Juillet* 1930. — Le Cerf : Dans les massifs du Maroc. Populations, Mœurs, Coutumes. — *Octobre.* — L. Tardy : Les institutions de mutualité et de coopération agricoles en Algérie.

L'Opinion. — 25 *octobre* 1930. — J. Chastenet : La France au Maroc.

Politica. — *Novembre* 1930. — Leroux de la Roche : La naturalisation en France et en Algérie.

Renaissance. — *Novembre* 1930. — A. Demaison : Jacques Majorelle et le Maroc ou l'Atlas et son peintre.

Revue d'Afrique. — *Mai-Juin* 1928. — J. Delannay : Le Transsaharien. — *Janvier-février* 1929. — R. Valet : L'automobile au Sahara. — *Mai-juin.* — Chadli ben Taleb : L'éclosion de l'esprit critique dans les milieux intellectuels de l'Islam. — P. Odinot : Les mariages d'Afrique. — J. Delannay : La géographie du Sahara. — *Septembre-octobre.* — G. Bouthoul : Vie d'Ibn Khaldoun. — Cl. M. Robert : Les populations du Souf. — *Janvier-février* 1930. — G. Hardy : Une belle figure marocaine. — P. Ricard : Les arts marocains et leur rénovation (suite avril-mai). — J. Duran : L'Afrique du Nord au Moyen-Age. — La Bibliothèque Karaouyne de Fez. — *Avril-mai.* — M. Sabry : Les intérêts anglo-français sous le règne de Mohamed Ali. — R. Valet : L'opinion publique à la veille de l'expédition d'Alger. — *Mai-juin.* — M. Oulié : Instantanés du Sahara 1930.

Revue Bleue. — 6 *septembre* 1930. — G. Lachapelle : Mise en valeur de l'Algérie, la monnaie et le crédit. — 4 *octobre.* — H. d'Alméras : Une exploration des côtes barbaresques.

Revue des Deux-Mondes. — 1er *septembre* 1930. — G. Goyau: La charité française dans l'Algérie conquise. — 1er mars 1931. — P. Chack : Du Chaffault et les corsaires du Maroc.

Revue de France. — 1er *septembre* 1930. — G. André-Hesse : L'amiral Duperré et la prise d'Alger.

Revue de l'histoire des Missions. — *Juin* 1930. — F. Combaluzier : L'organisation du culte catholique à Alger (1830-1838). Du vicariat apostolique à l'évêché d'Alger. — *Juillet et septembre.* — F. Combaluzier : L'Algérie catholique et française de 1830 à 1838. La création de l'évêché d'Alger.

Revue indigène. — *Juillet-août* 1930. — Le Centenaire de l'Algérie. — J. Cambon : Les leçons de la conquête de l'Algérie. — Général Toulorge : Une figure légendaire de la conquête. — Maréchal Franchet d'Esperey : Le 14 juillet à Paris. Le défilé historique. — Les grands chefs indigènes et le maréchal Bugeaud. — Le Voyage en Algérie du Président de la République. — *Septembre-décembre.* — J. H. Probst : Instruction et éducation des musulmanes algériennes.

Revue Maritime. — *Octobre* 1930. — Y. Lalloum : Un précurseur de l'expédition d'Alger. L'amiral Collet.

Revue militaire française. — 1er *septembre* 1930. — Colonel de Mas-Latrie : La politique des grands caïds au Maroc.

Revue politique et parlementaire. — 10 *mai* 1930. — Peyerimhoff : Deux gouverneurs. Laferrière et Révoil. — L. Geismar : La colonisation européenne en Afrique.

Revue des Sciences politiques. — *Janvier-mars* 1930. — J.L. Delobel : L'Algérie française. Un siècle de politique bancaire. — *Juillet-septembre.* — G. Regelsperger : Le Transsaharien. — *Octobre-décembre.* — P. L. Rivière : le régime foncier au Maroc.

CHRONIQUE

L'ARCHEOLOGIE ALGERIENNE EN 1930. (Rapport adressé à M. le Gouverneur Général par le Directeur des Antiquités).

En 1930 comme dans les années précédentes, le crédit le plus élevé a été affecté aux fouilles de Djemila. La construction dont le déblaiement a été commencé en 1929, au sud des grands thermes, et qui apparaissait d'abord comme une maison riche, est en réalité un vaste édifice dont la destination est jusqu'à présent mystérieuse. Les mosaïques y sont intéressantes (scènes de chasse, scène mythologique), les bassins à eau très nombreux.

A Timgad, le principal travail a consisté à nettoyer les établissements de foulons situés dans le quartier nord-est de la ville. A Lambèse, les murs du camp ont été l'objet de travaux analogues ; d'autre part, la pyxide découverte l'année précédente a été publiée dans les *Monuments et mémoires* de l'Académie des Inscriptions (fondation Piot). A Madaure, la fouille d'un établissement de bains a donné plusieurs inscriptions intéressantes pour l'histoire municipale. A Bône, on s'est efforcé surtout de recueillir des données sur la topographie d'ensemble de la ville, en vue d'orienter les recherches ultérieures.

A Zana, Mme Alquier a mené à bien le dégagement du forum, et a découvert des textes épigraphiques. M. et Mme Alquier ont conduit dans le bassin du Hodna une enquête archéologique et épigraphique analogue à celle qu'ils avaient entreprise antérieurement dans le massif du Chettaba, et non moins fructueuse ; en particulier, de très curieuses stèles à Saturne ont été découvertes près de N'gaous (voir les *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions). Aux environs immédiats de Constantine,

les travaux de M. Alquier ont continué à la Ferme du 3e Chasseurs et aux bains de Sidi-Mimoun; il a été étudié en outre une villa romaine près de Collo.

Les fouilles de Cherchel ont donné un beau fragment de candélabre en bronze, et des inscriptions.

A Tipasa, le cimetière qui entoure la chapelle de sainte Salsa, se révèle comme une des plus belles nécropoles chrétiennes que possède le monde romain. C'était manifestement un lieu de pèlerinage très fréquenté ; l'on venait de loin y faire ses dévotions.

M. Heurgon et M. Lassus ont publié dans les *Mélanges de l'Ecole française de Rome* le résultat des recherches auxquelles ils s'étaient employés à Tipasa en 1929.

M. Bruhl, membre de l'Ecole française de Rome, s'est efforcé de préciser le *limes* de Maurétanie à l'ouest de Sidi-Aïssa, et a étudié les mosaïques de Cherchel relatives à la légende d'Achille.

Une huilerie assez bien conservée, et dont le plan est original, a été dégagée par Mme Vincent dans les ruines de Hammam-bou-Hanifia.

Il faut signaler enfin que l'année 1930 a donné à beaucoup de visiteurs, amenés en Algérie par les fêtes du Centenaire, l'occasion de connaître nos ruines. Notamment, la plupart des membres du Congrès international d'archéologie et du Congrès des Sciences historiques ont visité les plus importantes des villes antiques d'Algérie ; le service des Antiquités a fait ce qui dépendait de lui pour que nos hôtes gardassent de ce voyage un bon et utile souvenir.

E. Albertini.

A L'INSTITUT.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques a attribué le prix Gabriel Monod à M. René Lespès pour son livre : *Alger. Etude de géographie et d'histoire urbaine*; une partie du prix Lucien de Reinach à M. Martial Douël pour son livre : *Un siècle de finances coloniales* et une partie du prix Audiffred (ouvrages) à M. E. F. Gautier, pour son livre : *Un siècle de colonisation. Etudes au microscope.*

L'Académie Française a attribué une partie du prix

Charles Blanc et l'Académie des Beaux-Arts une partie des revenus de la fondation Bernier à M. Jean Alazard pour son livre : *L'Orient et la peinture française au XIXe siècle*.

Les travaux couronnés font partie de la Collection du Centenaire de l'Algérie.

CONGRES INTERNATIONAL DE LA LECTURE PUBLIQUE.

Ce Congrès, organisé par l'Association des Bibliothécaires français, s'est tenu à Alger du 14 au 16 avril 1931 dans les nouveaux locaux de l'Université d'Alger, obligeamment mis à la disposition des organisateurs par le Conseil de l'Université d'Alger.

La séance d'ouverture a été présidée par M. Mario Roustan, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, entouré de MM. Jules Carde, gouverneur général de l'Algérie ; Tailliart, recteur de l'Académie d'Alger ; Isak Collijn, administrateur de la Bibliothèque royale de Stockholm, président de la Fédération internationale des Bibliothécaires, et Henri Lemaître, secrétaire général de l'Association des Bibliothécaires français.

Sur l'estrade avaient pris place également : MM. Marcel Peyrouton, secrétaire général du Gouvernement ; Laquière, député d'Alger, Atger, préfet d'Alger; Broussais, vice-président du Conseil supérieur ; Maillefaud, premier président, Fulconis, procureur général près la Cour d'appel d'Alger ; général George, commandant le 19e corps d'armée ; Brunel, maire d'Alger ; Horluc, vice-recteur de l'Académie ; Morand, Rouyer, Martino, Leblanc, doyens des Facultés ; Vigouroux, directeur de l'Intérieur et des Beaux-Arts au Gouvernement Général.

Pour la première fois en France un congrès semblable était présidé par le Ministre de l'Instruction publique. Dans son discours, M. Mario Roustan qui en sa qualité de Grand-maître de l'Université, a la tâche de faire aboutir les projets qu'il a présentés comme sénateur pour l'organisation de la lecture publique en France, a indiqué avec éloquence et bonhomie ce que devait être cette organisation : le livre mis à la disposition de toutes

les classes de la société, des habitants de la campagne comme de la population urbaine, au moyen de bibliothèques centrales avec annexes dans les villes, et de bibliobus transportant jusque dans les fermes éloignées. des lots de livres renouvelés à date fixe.

Le Ministre de l'Instruction Publique et le Gouverneur Général de l'Algérie ont visité la Bibliothèque Nationale d'Alger. Ils ont pu se rendre compte de l'incommodité des locaux où la place utilisable fait maintenant défaut, et de la nécessité qui s'impose de construire un bâtiment à usage de bibliothèque moderne.

***

Les communications suivantes ont été faites :

Ire SECTION. — **Organisation des Bibliothèques.**

Les bibliothèques municipales de la Ville de Paris, par M. Gabriel HENRIOT, conservateur de la Bibliothèque Forney.

L'Heure joyeuse de Paris, par Mlle Madeleine GRUNY, bibliothécaire de l'*Heure Joyeuse*.

Un essai de développement des bibliothèques scolaires et populaires dans une région montagneuse, par M. J. BAUCOMONT, inspecteur primaire à Albertville.

La Bibliothèque nationale d'Alger, par M. Gabriel ESQUER, administrateur.

La Bibliothèque de l'Université d'Alger, par M. Paul SAUVAGE, bibliothécaire en chef.

La Bibliothèque de Constantine, par M. Prosper ALQUIER, conservateur.

Les Bibliothèques de garnison de l'Afrique française du Nord, par le colonel Paul BOUDOT, du Service Historique de l'Etat-Major de l'Armée.

La Lecture publique en Algérie, par M. Gabriel ESQUER.

Développement des Bibliothèques municipales de la ville d'Alger, par M. Victor CORNETZ, bibliothécaire de la ville.

L'organisation d'une bibliothèque populaire à El-Biar (Alger), par M. Alfred Coulon, directeur de l'Ecole publique de garçons d'El-Biar.

Les Bibliothèques d'hôpitaux en Angleterre, par Mrs Marjorie Roberts.

Les Bibliothèques populaires en Allemagne, par le D[r] Erwin Ackerknecht, directeur de la Bibliothèque municipale de Stettin.

L'organisation des bibliothèques publiques du Danemark, par M. Robert Hansen, inspecteur des bibliothèques danoises.

Les bibliothèques populaires de Catalogne, par S[r] don Jordi Rubio, directeur technique.

Les bibliothèques populaires en Italie, par le Comm. Léo Pollini, président de la Fédération italienne des bibliothèques populaires.

La Bibliothèque Nationale de Beyrouth, par M. Joseph Dagher.

Les Bibliothèques populaires aux Pays-Bas et aux Indes néerlandaises, par le D[r] Kossmann, bibliothécaire.

Bibliothèque pour tous (Schcweitzer Volksbibliotek), par M. Auguste Bouvier, sous-directeur de la Bibliothèque nationale suisse à Berne,

II[e] Section. — **Choix de Livres.**

Formation et enseignement, par M. Ernest Coyecque, inspecteur honoraire des bibliothèques de la Ville de Paris.

Le choix des livres pour les Bibliothèques publiques, par M. Charles Depasse, inspecteur des bibliothèques belges.

Deux enquêtes sur le choix des livres, par Mlle Blanche Weber, secrétaire du Bureau International d'éducation, Genève.

Ce qui se lit. Comment orienter le lecteur, par M. l'abbé Bethléem.

Petites bibliographies à l'usage des lecteurs, par M. Roger Lallier, bibliothécaire de l'Aéro-Club.

Du rôle de la lecture publique dans la formation de l'esprit colonial en France, par Mlle Verdat, bibliothécaire de l'Agence générale des Colonies.

III[e] Section. — **Circulation des livres.**

L'avenir du prêt payant, par M. Georges Collon, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Tours.

Le système moderne d'inscription des prêts, par Mlle V. Vérine, bibliothécaire de la ville de Soissons.

La bibliothèque circulante départementale de la Seine-Inférieure, par M. H. Flandre, directeur de l'Ecole normale de Rouen.

Les bibliothèques circulantes de l'Aisne, par Mlle V. Vérine.

Les County Libraries du Kent en Angleterre, par Mlle C. de La Motte, bibliothécaire de la ville de Périgueux.

IV[e] Section. — **Bibliothèques arabes**

Les Bibliothèques des Médersas algériennes, par M. Alfred Bel, directeur de la Médersa de Tlemcen.

La Bibliothèque de Diourbel (Sénégal) par Mme Reine Beurnier.

⁂

Des conférences publiques ont été faites : à Alger par M. J. Baucomont (*Le choix des livres pour les bibliothèques enfantines et populaires*), et par M. Charles Depasse (*Les bibliothèques publiques en Belgique*); à Oran et à Tlemcen, par M. Ernest Coyecque (*La bibliothèque dans la vie contemporaine*) ; à Constantine, par M. Gabriel Henriot (*L'organisation de la bibliothèque moderne*).

⁂

Au nombre des vœux émis par le Congrès, les trois suivants intéressent l'Algérie :

Le premier tend à la création, au Gouvernement Général de l'Algérie, d'un service chargé de centraliser les publications faites aux frais du Gouvernement Général ou

subventionnées par lui et de les faire parvenir aux établissements et aux personnes qualifiées pour les recevoir. Le même service serait chargé de centraliser les ouvrages adressés au Gouvernement Général en échange des publications précitées et de les affecter aux bibliothèques d'Algérie où ces ouvrages seront le plus utiles.

Le deuxième vœu demande que la garde des bibliothèques arabes qui existent dans les villes de l'Algérie et dont l'entretien est prévu au budget soit confiée aux mouderrès officiels, et que ces bibliothèques soient soumises pour les achats, le contrôle de la gestion et les dépenses de matériel à la surveillance du directeur de la Médersa et à l'approbation du Préfet du département

Le troisième vœu tend à ce qu'une enquête soit faite — d'accord avec leurs propriétaires — sur les bibliothèques privées indigènes appartenant aux zaouias, aux ordres religieux, aux notabilités musulmanes, dans lesquelles peuvent se trouver des manuscrits présentant de l'intérêt pour la connaissance de l'Islam nord-africain.

⁂

Le Gouverneur Général et Madame Jules Carde ont reçu à déjeuner le Ministre de l'Instruction publique, le Conseil supérieur de l'Université et les membres du Congrès. A ceux-ci la municipalité d'Alger a offert un vin d'honneur, au cours duquel des discours ont été prononcés par M. Pasquier-Bronde, premier adjoint remplaçant le Maire absent et par M. Henri Lemaitre.

Un dîner intime a réuni les congressistes après le Congrès. MM. Tailliart et Isak Collijn ont échangé des toasts cordiaux.

Le Gérant J. CARBONEL.

ALGER — TYPOGRAPHIE JULES CARBONEL — ALGER

Inscriptions d'El Kantara

et de la région

On a signalé à plusieurs reprises les importants services rendus à l'archéologie et à l'épigraphie de l'Algérie par M. de Vulpillières, qui, vivant dans l'oasis d'El Kantara, au Village Rouge, a formé et développe sans cesse une collection lapidaire de grand intérêt : les fragments d'architecture et de statues, les bas-reliefs et les inscriptions épars dans l'oasis, remployés par les indigènes dans les murs de leurs maisons ou les clôtures de leurs jardins, sont recherchés et recueillis par lui avec un zèle et une patience infatigables. L'épigraphie d'El Kantara surtout s'est, grâce à ses efforts, remarquablement enrichie. Les inscriptions nouvelles, comprises dans cette collection, qui ont été publiées jusqu'à présent sont : une épitaphe palmyrénienne lue par M. l'abbé Chabot (1) ; sept inscriptions utilisées par M. Carcopino dans son mémoire sur *Le « limes » de Numidie et sa garde syrienne* (2) ; un milliaire opisthographe, de Constantin le Jeune

(1) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1925, p. 242.

(2) *Syria*, 1925 : p. 47, milliaire de Caracalla ; p. 48, note, milliaire de Valentinien et Valens ; p. 50, dédicace *Deo Soli* par un *beneficiarius consularis* ; p. 123, dédicace à Septime Sévère et à Clodius Albinus par le *numerus Palmyrenorum* ; p. 129, dédi-

et de Flavius Victor, que j'ai communiqué à la Commission de l'Afrique du Nord (1).

Je donne ci-après les inscriptions qu'au cours de plusieurs visites j'ai copiées dans la collection de M. de Vulpillières ; je laisse de côté une quinzaine de fragments réduits à quelques lettres (2).

La plupart des pierres ont été recueillies dans l'un ou l'autre des trois villages indigènes que comprend l'oasis d'El Kantara, et qui sont : le Village Rouge, sur la rive droite (occidentale) de l'oued El Haï, qui traverse l'oasis du nord au sud ; le Village Blanc, sur la rive gauche ; le Village Noir, sur la même rive que le précédent, à quelques centaines de mètres en aval. A en juger par le nombre des vestiges qu'il a fournis, le Village Blanc, qui est le plus important des trois villages modernes, occupe l'emplacement de la principale agglomération antique.

I

Le *numerus Hemesenorum*

M. Carcopino (3) a mis en lumière l'intérêt de l'inscription, déchiffrée par lui chez M. de Vulpillières, qui a révélé la présence à El Kantara, entre 212 et 217, à côté

cace à Caracalla et à sa mère par un *praepositus numeri Hemesenorum* ; p. 130, note, inscription *D(eo) M(alacbelo)* ; p. 140, fragment d'une dédicace religieuse où sont mentionnés des *commilitones*. Le fragment signalé dans la note finale du mémoire, p. 149, était déjà connu (*Corp. Inscr. Lat.*, VIII, 2502).

(1) *Bull. archéol. du Com.*, *Procès-verbaux*, mars 1928.

(2) Une partie des inscriptions étudiées ci-après vient d'être communiquée par moi soit à l'Académie des Inscriptions (séance du 13 novembre 1931), soit à la Commission de l'Afrique du Nord (séances de novembre et décembre 1931).

(3) *L. c.*, p. 129-134.

du *numerus Palmyrenorum* connu depuis longtemps, d'un *numerus Hemesenorum* (1). Ce témoignage, aujourd'hui, n'est plus isolé.

1. Nouvelle lecture de *Corp.*, 2496 (2). = AE 33, 45

M. de Vulpillières a recueilli, dans une maison du Village Blanc, cet autel à Hercule (base et couronnement moulurés), qui était déjà très fruste lorsque Renier le vit, et qu'aucun épigraphiste n'a vu après Renier. Haut. de l'autel, 0 m. 95 ; larg. du dé, 0 m. 32 ; épaisseur du dé, 0 m. 27 ; haut. des lettres, 0 m. 035. L'inscription avait quatorze lignes (et non douze comme l'indique Renier, qui a sauté la l. 7 et la l. 12).

J'ai lu :

HERCVL SANC
PRAS . . ITE
M
IN M
5 A\ \I

(1) La présence du *numerus Palmyrenorum* à El Kantara, à la même date, est attestée par l'inscription *Corp. Inscr. Lat.*, VIII, 2486=18007.

(2) Dans le reste de cet article, je renverrai par *Corp.* au t. VIII du *Corpus Inscriptionum Latinarum*.

I V .... A
ΓI .... A
ET ....
.... V I
.... V G
P I A L I N HE ME
S E N O R M

Pour les l. 1-11 ma copie ne diffère de celle de Renier que par quelques détails. Mais aux deux dernières lignes, qu'il avait lues : PRÆSNHERCVL | SENCOLAE, *praes(idii) n(umeri) Herculis encolae*, je lis avec certitude : *praep(ositus) n(umeri) Hemesenorum* (il y a ligature, je crois, de *um*).

L'ensemble de l'inscription peut être restitué ainsi : *Herculi sanc[to] pro s[al]ute [d]omi[ni nostri] Im[p. Caes.] M. Au[reli] An[tonini Pii Fel. Aug. et] Iu[liae Aug.] matr[is* (probablement ligature de *ma*) *Aug. et c]a(strorum) et [senatus C. Iul. Ael]ur[io (centurio) leg. III A]ug. praep(ositus) n(umeri) Hemesenorum.*

Le nom de C. Iulius Aelurio, connu par ailleurs comme commandant de corps à El Kantara, s'accorde avec l'espace à remplir et avec les traces conservées, et Wilmanns proposait déjà de le rétablir.

Mais quel qu'ait été le nom du *praepositus*, la nouvelle lecture entraîne les conséquences suivantes :

1° L'unique mention des *incolae*, où l'on reconnaissait les habitants du bourg né au voisinage du camp, disparaît.

2° De même disparaît l'unique témoignage sur lequel on se fondait pour admettre l'existence d'un *numerus Herculis* où l'on voyait soit le *numerus Palmyrenorum* désigné sous un nouveau nom (1), soit un *numerus* distinct (2) : comme on va le constater par l'inscription suivante, l'abréviation *n. H.*, là où elle se rencontre, signifie non pas *n(umerus) H(erculis)*, mais *n(umerus) H(emesenorum)* (3).

2. Autel recueilli dans une maison du Village Blanc. La base et le couronnement étaient moulurés. Haut., 0 m. 77 ; larg. du dé, 0 m. 28 ; ép. du dé, 0 m. 18 ; haut. des lettres, 0 m. 055 (0 m. 03 seulement à la dernière ligne, pour laquelle la place manquait). Fruste en partie.

DEU SOLI
ORTVMCON
STVTVMPER
C·IVLIOAELV
RIONE 7 LEG
... IAVG·ANTON
NAE PREP·
N HEMESEN

(1) Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, f. 37, n° 52.

(2) Carcopino, *l. c.*, p. 135.

(3) M. Carcopino, *l. c.*, p. 135, n. 3, indiquait ce développement comme possible en soi, mais comme condamné par le texte de *Corp.*, 2496. Son intuition est maintenant confirmée.

L. 3, il faut admettre ligature de *tit*; l. 7, de *ini*.

L. 5, *leg* a été martelé ; l. 6, le chiffre *III* a presque complètement disparu avec un éclat de la pierre.

Il est tout à fait naturel que le commandant d'un corps d'Héméséniens élève un monument au Dieu Soleil. La formule *ortum constitutum* est remarquable. Je ne pense pas que *ortum* puisse être une transcription fautive de ὀρθόν, ni qu'on doive y reconnaître *hortus*, « jardin » ; c'est soit l'accusatif du substantif *ortus*, soit un nominatif à forme neutre substitué à *ortus* (1) : l'autel a été érigé à une certaine place et dans une certaine orientation, d'après le lever du soleil à un jour déterminé. Au matin de Bébriac, *orientem solem, ita in Syria mos est, tertiani salutauere* (2).

C. Iulius Aelurio est connu par l'inscription *Corp.*, 2494, trouvée à 8 km. au sud d'El Kantara : il a installé en ce point, sous le règne de Caracalla, M. Valerius Senecio étant légat de Numidie, un poste de surveillance (3) ; dans ce texte comme dans le nôtre, il est dit (*centurio*) *leg. III Aug. Anto(ninianae)*, *prae(positus) n(umeri) H(emesenorum) Ant(oninianorum)*, et non pas, comme on l'admettait jusqu'à présent, *n(umeri) H(erculis) Ant(oniniani)*. La place a manqué, dans notre texte, pour graver la dernière épithète. C. Iulius Aelurio figure encore dans un fragment, trouvé à El Kantara, d'une dédicace à Caracalla et à Iulia Domna (4).

3. Table qui était dans un mur de jardin au lieu dit Bordj Ghoula (rive gauche de l'oued, entre le Village

(1) Ce latin de soldats est peu sûr : noter *per C. Iulio Aelurione*.
(2) Tacite, *Hist.*, III, 24.
(3) *Atlas arch.*, f. 37, n° 53.
(4) *Bull. arch. du Com.*, 1895, p. 74, n° 12.

Blanc et le Village Noir). Brisée à droite, et aux deux angles de gauche. Haut., 0 m. 61 ; larg. actuelle, 0 m. 73 ; ép., 0 m. 06 ; haut. des lettres, de 0 m. 065 à 0 m. 07 ; 0 m. 05 seulement à la dernière ligne. L'inscription est encadrée d'un listel.

pro SALVE · DDD · NNN · Auggg.
TEMPVLVM DEI SO*lis invicti*?
IVLIVS · DRACO Leg. iii aug.
PREPOSITVS N HE*esenorum*
DELAPSV RESTITV*it dedicavitq.*?
et SIGILVM RENOV*avit*

La l. 3 donne l'étendue de la lacune. L. 5, l'*m* de *delapsum* a disparu presque entièrement, un trou ayant été creusé dans la pierre à cet endroit.

Comme l'inscription précédente, celle-ci est un témoignage du culte rendu par les Héméséniens au dieu de leur patrie (1). Le sanctuaire était modeste sans doute, car il n'est question que d'une statuette, *sigi(l)um*, et peut-être faut-il voir dans la forme *tempulum* l'intention d'employer un diminutif.

Les trois empereurs sous le règne desquels Iulius Draco

(1) Cf. aussi la dédicace d'El Kantara, *Deo Soli*, par un *beneficiarius consularis*, publiée par M. Carcopino, *l. c.*, p. 50.

a commandé le *numerus Hemesenorum* ne peuvent être que Septime Sévère et ses fils. Le *numerus* était donc en garnison à El Kantara dès avant la mort de Sévère (février 211), et devait même s'y trouver alors depuis quelques années, puisque le temple du Soleil — culte vraisemblablement importé à El Kantara par les Hémésé-niens — avait déjà besoin d'être reconstruit (1). Il faut par conséquent renoncer à la date de 213 que proposait M. Carcopino pour l'institution du *numerus*, liée, dans sa pensée, à la promotion d'Emèse au rang de colonie de droit italique vers la fin de 212 (2).

4. Stèle funéraire brisée en trois fragments, recueillis au Village Blanc en trois points différents. Il subsiste une lacune entre le fragment du haut et les deux autres, qui se raccordent. La stèle se terminait en haut par un fronton qui a presque complètement disparu. Haut. totale jusqu'à la naissance du fronton, environ 1 m. 20 ; larg., 0 m. 33 ; ép., 0 m. 14 ; haut. des lettres, 0 m. 07.

Les cassures passent entre les lignes 4 et 5, et à travers la ligne 10.

Les vestiges nets de *ci*, à la fin de la l. 5, conduisent à la restitution *fecit*, avec ligature de *it* (au sens de *egit*).

Nous avons ici l'épitaphe de Iulia Secunda, surnommée Catella, femme de P. Claudius, *cornicularius* dans le *numerus Hemesenorum*.

(1) Bien entendu, le temple a pu être endommagé par un incendie ou un tremblement de terre peu après avoir été consacré.

(2) M. Rowell, *Inscriptions grecques de Doura-Europos*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1930, p. 265-274, recule à 215-217 l'érection d'Emèse et de Palmyre en colonies. Mais sa démonstration est contestable.

D M S
IVLIAE SECVN
DAE · QVIETCATEL
lae uixit ann ...
XXVI iii fe ci
CVM MARITO SVO
ANNOS XIII · P ·
CLAVDIVS COR
NICVL · N̄ · HEME
SENORVM · CON
IVGI · RARISSIME

L'absence de *cognomen*, dans le nom du mari, est surprenante.

5. Autel trouvé dans un canal d'irrigation près du Village Rouge ; la partie supérieure manque ; base moulurée. Haut. actuelle, 0 m. 54 ; larg. du dé, 0 m. 25 ; ép. du dé, 0 m. 20 ; haut. des lettres, 0 m. 03. Très fruste. J'ai copié ceci :

F // / \ // //

I I L / N C C

!! !! ! !! !! !! !!

// / / \ · A V

M I S · C A S T E //

O P L ? M // // //

S C // I / I N // //

E Q · N̄ · HE Λ

P / // // // // T // //

// // // // // // // //

Le seul élément certain est la mention d'un *eq(ues) n(umeri) Hem(esenorum)*, qui s'appelait peut-être *Dom[itiu]s C[a]luin[us]*. Il avait sans doute élevé cet autel *pro salute* de personnages impériaux dont je ne crois pas qu'on puisse restituer les noms et la titulature (d'autant plus que la rédaction était peut-être incorrecte). Un martelage d'environ 7 lettres, à la l. 3, et la présence possible du titre *matris castrorum* aux lignes 5-6 conduisent à penser à Iulia Mamaea. Mais cela est très conjectural, et il vaut mieux renoncer à tirer parti des lignes trop effacées.

La mention d'un *eques* se concilie aussi bien avec l'hypothèse d'un corps de cavalerie qu'avec celle d'un corps d'infanterie complété par une fraction de cavalerie.

6. Fragment recueilli dans un jardin, entre le Village Blanc et l'oued. Brisé de partout, sauf en haut : on distingue une moulure fruste au-dessus de la ligne 1. Haut. des lettres, 0 m. 06.

E ME S

F I N

T Λ

Les textes mentionnant le *numerus Hemesenorum* sont par conséquent au nombre de huit : l'inscription publiée par M. Carcopino, les six textes ci-dessus, et l'inscription *Corp.*, 2494 ; il faut y ajouter probablement l'inscription de C. Iulius Aelurio citée plus haut, à la fin du commentaire du n° 2.

II

Inscriptions diverses d'El Kantara

7. Autel à base moulurée, provenant du Village Blanc. Haut., 0 m. 75 ; larg. du dé, 0 m. 33 ; ép. du dé, 0 m. 26 ; haut. des lettres, 0 m. 05. Fruste en partie.

I O M
C V F
P R O
S A L
5 D · D · N N
i M P P ·
s E V E R I
E T · A N T O N
N · A V G G

Dédicace à Jupiter Optimus Maximus, pour la prospérité de Sévère et de Caracalla [1]. Les initiales, à la l. 2, pourraient être celles des *tria nomina* du dédicant (C. Valerius Felix, par exemple) ; mais son nom ne doit pas se trouver à cette place, et il vaut sans doute mieux comprendre : *I. o. m. c*(*onseruatori*) *u*(*olum*) *f*(*actum*) [2].

8. Table provenant du Village Blanc ; brisée à droite, mais l'angle inférieur est conservé, et la dernière ligne

(1) A la rigueur on pourrait songer à Macrin et Diaduménien.

(2) Pour *c* = *conseruatori*, voir Dessau, *Inscriptiones Latinae selectae*, n° 3356.

est complète. L'inscription est encadrée d'une moulure. Haut., 0 m. 37 ; larg., 0 m. 92 ; ép., 0 m. 10 ; haut. des lettres, 0 m. 05. Fruste.

DEO M·ALAGBEl
PRO SALVTE D͞N͞ IMP p·
AIVI ″ ″ ″ ″ ″ I ″ LEG N GG PRI t·
TCL ″ ″ ″ I ″ ″ ″ ″ V ″ ⁝ LEC III AVG

A la fin de la l. 1, *l* n'est conservé qu'en partie ; de même *p* à la fin de la l. 3.

La l. 3 contenait le nom du légat propréteur, à l'ablatif (« un tel étant légat ») ; la l. 4, le nom du dédicant, au nominatif : c'est un T. Claudius...., centurion de la *legio III Augusta* (*leg. III* a été martelé).

Le légat étant légat de deux empereurs, on devrait avoir, à la l. 2, *d d n n* ; on s'est contenté probablement de géminer le *p* de *imp*. Parmi les légats de Numidie qui nous sont connus, il n'y en a qu'un dont le nom puisse être restitué ici : c'est A. Iulius Piso, légat sous Marc-Aurèle et Commode (177-178) [1]. Cette dédicace au dieu palmyrénien Malagbel, par un centurion de la 3e légion, rend très vraisemblable l'existence à El Kantara, dès cette

(1) Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, I, p. 388. La pierre portait sans doute : *A. Iul. Pisone* ; l'*e* est conservé en partie. Les caractères conviennent au second siècle mieux qu'au troisième.

date, du *numerus Palmyrenorum* que M. Carcopino supposait avoir été créé par Septime Sévère (1).

La formule *d(ominus) n(oster)* n'est pas encore d'usage courant à cette époque.

9. Autel, terminé en haut par une corniche, que M. Gsell a vu et copié quand il était complet (l'inscription est signalée dans l'*Atlas arch.*, f. 37, n° 52, mais est restée inédite). M. de Vulpillières en a retrouvé, au Village Blanc, deux fragments : l'un contient les l. 1-3, l'autre la partie gauche des l. 4-6 ; le reste manque. Hauteur complète, 0 m. 50 ; larg. du dé, 0 m. 26 ; ép. du dé, 0 m. 20 ; haut. des lettres, 0 m. 04.

DEO · SANC
MALAGB
MVCIANVS
MALCVS
ET · LISI·N *sic*
VS · MVCI
ANVS ·
MAGG ·
V · S ·

(1) *L. c.*, p 121-122. Quant à l'épitaphe d'Agrippa, centurion de cohorte auxiliaire, qui commanda dix ans les Palmyréniens avant qu'ils fussent organisés en *numerus* autonome, il faut la placer, non plus en 183 (Carcopino, p. 119-122), mais plus haut ; c'est sous

Deo sanc(to) Malagb(elo) Mucianus Malcus et Lisinus (ou *Lisin(i)us*) *Mucianus mag(istri) u(otum) s(oluerunt)*.

L. 5-6 : lire *Lisinus* ou *Lisin(i)us* ; cette graphie, qui indique que *c* devant *i* n'était plus prononcé comme occlusive, se retrouve dans une inscription de Lambiridi antérieure à Claude II (1).

Ces deux *magistri* sont, soit les quasi-magistrats de l'agglomération civile qui s'est formée au voisinage de la garnison, soit les dignitaires d'un collège de dévots de Malagbel. Le premier au moins est un Oriental (Malcus = palmyrénien Malikou), dont le nom n'est pas conforme aux habitudes latines ; il en est de même pour le second nom, s'il faut lire Lisinus.

10. Stèle recueillie dans un canal d'irrigation, vers l'extrémité sud de l'oasis, rive gauche. Haut., 0 m. 85 ; larg., 0 m. 48 ; ép., 0 m. 22 ; haut. des lettres, 0 m. 03.

Bas-relief représentant Mercure, qui tient une bourse dans la main droite ; à sa droite, un coq ; le bras gauche manque. Au-dessous :

MERCVRIO
AVG SACR
Q VALERIVS
IANVARIVS
V · S · L · A

Antonin qu'Agrippa a dû être transféré dans la cohorte des *Chalcideni*, transfert qui d'ailleurs peut avoir précédé de quelques années sa désignation comme commandant des Palmyréniens.

(1) *Bull. archéol. du Com.*, 1921, p. CLXVIII.

Autres ex-votos à Mercure, à El Kantara : *Corp.*, 18004, 18007, et aussi (d'après ce qui reste du relief) 2503.

11. Fragment de table, provenant d'un jardin vers l'extrémité sud de l'oasis, rive droite. Brisé de partout, sauf en haut : moulure au-dessus de la l. 1. Larg. du fragment, 0 m. 48 ; ép., 0 m. 11 ; haut. des lettres, 0 m. 07. Fruste.

imp. c I ES · T · AE.L IO hadriano

anto I I N O · AVG I° io . . .

. . . . trib. po T ˉ . . .

Dédicace à Antonin, semblable à l'inscription *Corp.*, 2501 (qui a été recueillie aussi par M. de Vulpillières). L. 3, la lettre qui suit le T peut être aussi bien V ou X. *Corp.*, 2501 est daté de la 21e puissance tribunicienne d'Antonin (158).

12. Fragment recueilli sur la rive droite de l'oued El Haï, au-dessus du confluent de l'oued Chebaba, c'est-à-dire à 1.500 m. environ au nord et en amont du pont romain d'El Kantara. Probablement complet en haut et à droite, bien que la pierre ne soit pas équarrie. Haut., 0 m. 80 ; larg., 0 m. 45 ; ép., 0 m. 17 ; haut. des lettres, de 0 m. 05 à 0 m. 07 ; gravure très grossière.

RO · SÀL

DD · NNN

MP · L · S · SE

G E · AV · AN ·

S E · S · C · C FO

I LOR · S · OV

// A · 7 L IIII

Ce texte barbare peut être lu ainsi : [*p*]*ro sal*(*ute*) (*trium dominorum nostrorum*) [*I*]*mp. L. S*(*eptimi*) *Se*(*ueri*) [*Au*]*g. e*(*t*) *Au*(*reli*) *An*(*tonini*) [*Au*]*g. e*(*t*) *S*(*eptimi*) *G*(*etae*) *C*(*aesaris*) *f*[*ili*]*or*(*um*) *s*(*ub*) [*c*]*u*(*ra*)... (*centurionis*) *l*(*eg.*) *III*.....

Le centurion qui apparaît à la dernière ligne était vraisemblablement le commandant soit du *numerus Palmyrenorum*, soit du *numerus Hemesenorum*.

13. Base grossièrement taillée dans une pierre très mauvaise ; trouvée dans un jardin vers l'extrémité sud de l'oasis, rive droite. Haut., 0 m. 65 ; larg., 0 m. 38 ; ép., 0 m. 35 ; haut. des lettres, de 0 m. 04 à 0 m. 05.

Inscription en l'honneur de Carus et de Carin (282-283). La forme de la pierre ne permet pas d'y voir un milliaire.

IMP·CAESM
AVRELIOCAR
OINVICTOPI
OFELICIAVG
ETIMPCAES
MAVRELIOC
ARINO NO
BILISIMOC *sic*
AES NG

14. Autel grossièrement taillé, provenant du Village Rouge. Haut., 0 m. 90 ; larg., 0 m. 32 ; ép., 0 m. 25 ; haut. des lettres, 0 m. 07. Fruste en partie.

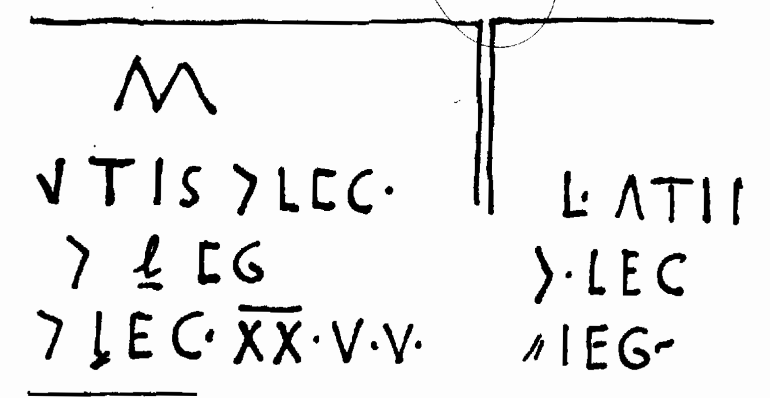
DIVOAV
GVSTOV
ALERIOM
XIMIAN
O NC

Dédicace à Maximien divinisé. La rédaction est incorrecte : *Augusto*, aux l. 1-2, a pris la place de *Aurelio*. Dessau [1] fait remarquer que des inscriptions à Maximien divinisé n'ont pu être gravées que dans les régions soumises à Maxence. On peut donc en trouver en Afrique, mais il n'y en a aucune à l'index du t. VIII du *Corp. Inscr. Lat.*

15. Pierre qui servait de seuil dans une mosquée du Village Rouge. C'est l'angle inférieur droit d'une table. Haut. du fragment, 0 m. 57 ; larg., 1 m. ; haut. des lettres, 0 m. 11. Grand espace vide au-dessous des lettres, qui étaient les dernières de l'inscription.

cum ornamentis om JIBVS · FECIT

16. Fragment d'un bloc parallélépipédique, recueilli dans un jardin entre le Village Blanc et l'oued ; la pierre a été remployée dans un pressoir à huile (encoche en queue d'aronde reconnaissable à droite). Brisée à droite, à gauche et en bas. Haut. actuelle, 0 m. 48 ; larg. actuelle, 0 m. 76 ; ép. (complète), 0 m. 44 ; haut. des lettres,



(1) *Inscr. Lat. Sel.*, n° 647.

0 m. 05 (0 m. 06 pour M de la l. 1). La pierre portait deux inscriptions, dont chacune était entourée d'un cadre mouluré. Fruste en partie.

Epitaphe de deux centurions, ... *ns* et *L. Atil[ius...]*, qui l'un et l'autre avaient passé par plus d'une légion ; la seule légion dont le nom soit conservé est la *leg(io) XX V(aleria) V(ictrix)*, légion de Bretagne.

17. Pierre en forme de linteau (encadrement en saillie, en haut, à droite et à gauche), recueillie au Village Rouge. Haut., 0 m. 22 ; larg., 0 m. 85 ; ép., 0 m. 33 ; haut. des lettres, 0 m. 035.

OB · MEMEMO[illegible]HE
NVRBELO· SE·LIDIV PATRI
M·HERENNIVS· VRBANVS·DEC
EFCIT

M. Herennius Urbanus, qui a atteint le grade de décurion, est fils, malgré son nom romain, d'un Oriental, Nurbelus (palmyrénien Nourbêl), dont je ne puis lire le second nom, commençant par SF ou SE et comprenant six lettres (le point entre la seconde et la troisième est douteux). *Selidiu* est le génitif d'un nom masculin dans une inscription punico-latine de Tunisie (1).

18. Autel à base et couronnement moulurés, recueilli

(1) *Corp.*, 1048.

dans une maison du Village Blanc. Haut., 0 m. 88 ; section du dé, 0 m. 40 × 0 m. 40 ; haut. des lettres, 0 m. 03.

D M
HERANVSHER
NIPALMVRENI
VIXITANNIS ·
LV· MILITAV·
ANNIS ·XVIIII
MALCHVS ME
DICVS ·AMICO
MERENTI

Heranus, nom sémitique (palmyrénien Hairân), est à rapprocher de Harianus, Hariana, qui se trouvent dans d'autres inscriptions funéraires d'El Kantara (1), et où il n'y a pas lieu de voir une déformation de Hadrianus, Hadriana (2).

Il faut noter ici l'âge tardif de l'enrôlement (36 ans) ; car l'épitaphe serait rédigée autrement si Heranus n'était pas mort en activité de service.

(1) *Corp.*, 2510 = 18006, 2511, 2512.
(2) Voir le commentaire de *Corp.*, 18006.

19. Dalle recueillie dans un jardin du Village Blanc. Haut., 0 m. 60 ; larg., 0 m. 40 ; ép., 0 m. 08 ; mais seul l'angle supérieur gauche de la pierre a été aplani pour qu'on pût y graver l'inscription. Haut. des lettres, de 0 m. 02 à 0 m. 025. Gravure très négligée.

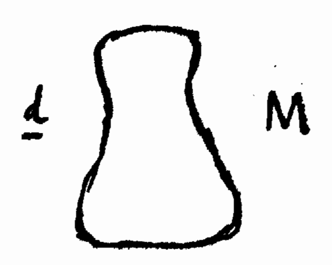
D · M
POTZILV
STHEMA
RSAE · V.
a. XLVIII
MILX\\
VI

L. 6 : il n'est pas certain qu'il y ait un second *x* : *mil(itauit) (annis) XXVI* ou *XVI*.

Epitaphe de Potsilus (= Postillus ?), fils de Themarsa (palmyrénien Taimarsou). On avait déjà, à El Kantara, Harianus Themarsa, fils de Themarsa Harianus et de Herennia Rufilla (1).

20. Caisson recueilli dans une maison du Village Noir. Haut., 0 m. 59 ; larg., 0 m. 56 ; haut. des lettres, 0 m. 03 (0 m. 04 à la l. 1).

(1) *Corp.*, 2511 et 2512, car les deux inscriptions sont évidemment de la même famille.



// // // // B // // // '' NAV
ITA NIS XIIII
ANT // NIVS MAXIM
VSPA // IPIVSFECIT //
VETERANV

Au-dessus de l'inscription, traces d'un buste en relief, qu'encadraient les lettres *d* et *m*.

. . . . . . *na uixit anis XIIII. Ant[o]nius Maximus pa[te]r pius fecit f(iliae) ueteranu(s).* — Dans *pater*, il devait y avoir ligature de *te*.

21. Fragment de caisson, recueilli au Village Blanc. Haut. des lettres, 0 m. 04.

JSASCRIL
VITVLO · VIX ·
FEC · S N

. . . . *osa Scrib[onio] Vitulo, uix(it)* . . . , *fec(it) s(estertiis) n(ummis)* ou *n(umero)* . . .

22. Cippe hexagonal, dont M. de Vulpillières a recueilli plusieurs fragments au lieu dit Bordj Ghoula (voir plus haut, n° 3). Couronnement mouluré ; le bas manque. Long. du côté de l'hexagone, 0 m. 16 ; haut. des lettres, 0 m. 04.

D M S
IACV
BVS
MO·
CIM
VLI
VIX·
ANN
XLVI
PAR
ENC
ARIS

T

Epitaphe de Iacubus (palmyrénien Iaqoub), fils de Mocimulus (tiré de Mocimus, palmyrénien Moqîmou).

A la fin : *paren(ti) caris[simo filius posuit]* ou quelque chose d'analogue. Un éclat de pierre porte un T qui peut être la lettre finale de l'inscription.

23. Caisson recueilli au Village Blanc. Haut., 0 m. 49 ; larg., 0 m. 37 ; long. (incomplète), 0 m. 78 ; les faces longues sont décorées de quadrillages. Haut. des lettres, 0 m. 05.

D · M·
IERE·H
EI·IERE
HEI·V·
AN·XLV

Epitaphe de Iereheus, fils de Iereheus (palmyrénien Iarhai). L. 2, il y a un point parasite avant l'*h*.

24. Stèle à sommet arrondi, recueillie au Village Noir.

D·M·S·
MAXIMÆ
MONTANE
VIX·AN·LV
MOCIM:VS·I
SAM " " " "
ME "

Haut., 0 m. 50 ; larg., 0 m. 42 ; ép., 0 m. 23 ; haut. des lettres, 0 m. 045 à la l. 1, 0 m. 055 ensuite.

L. 5-7 : peut-être *Mocimus Isam*[*s*] (ou *Isam*[*si*], nom du père de Mocimus) [*con*(*iugi*)] *me*[*r*(*enti*)]. Isams serait pour Lisams, nom palmyrénien connu.

25. Stèle brisée en haut, recueillie au Village Rouge, dans un canal d'irrigation. Haut. actuelle, 0 m. 40 ; larg., 0 m. 41 ; ép., 0 m. 12 ; haut. des lettres, 0 m. 04. Mauvaise gravure.

I I V

lx.

N ABVZABATVSFILIO

N E.P T I C L O F P C I T

A la fin de la l. 3, il y a place pour *et*.

L. 4, lire *f*[*e*]*cit*.

Un certain Nabuzabatus (palmyrénien Nebouzabad) a élevé ce tombeau à son fils et à son petit-fils, celui-ci mort probablement à neuf ans (l. 2).

26. Fragment de table, recueilli au Village Rouge ; brisé à droite et à gauche. Haut., 0 m. 30 ; larg. actuelle, 0 m. 81 ; ép., 0 m. 23 ; haut. des lettres, de 0 m. 075 (l. 1) à 0 m. 06 (l. 3).

Q · VALERIO · IANVAR

IAE · MATRI · ET · VALER

VAL · SATVRNINVS · S

Q. Valerio Ianuar[*io patri et...*]*iae matri et Valer*[*iae... sorori...*] *Val*(*erius*) *Saturninus s*[*ibi et suis...*].

Nous avons eu plus haut, n° 10, un Q. Valerius Ianuarius qui offrait un ex-voto à Mercure.

27. Caisson recueilli à Bordj Ghoula (voir n°s 3 et 22). Haut., 0 m. 42 ; larg., 0 m. 38 ; long., 0 m. 68 ; haut. des lettres, de 0 m. 05 à 0 m. 03.

D · M · S ·

Q · VALERIO

ROGATIA

NO FRATRI

V · A

Le nombre des années n'a pas été gravé.

28. Caisson mutilé à la partie inférieure, recueilli au Village Blanc. Haut. des lettres, de 0 m. 08 à 0 m. 05.

d · M · S ·

VALERI

AE IANV

ARIAE

CONIVGI

L. 5 : *coniugi*.

⁂

L'onomastique d'El Kantara comporte naturellement un fort élément sémitique, et plus précisément palmyrénien : voir ci-dessus, nos 9, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 25 (1). Il arrive que, pour imiter les dénominations romaines, on porte deux noms dont aucun n'est un gentilice : Mucianus Malcus, Lisinus (?) Mucianus (no 9), Nurbelus Selidius (?) (no 17), Maxima Montana, Mocimus Isams (?) (no 24). Mais les fils de ces Orientaux peuvent avoir des noms parfaitement latins (M. Herennius Urbanus, no 17 ; cf. Postillus fils de Themarsa, no 19).

III

Inscriptions sémitiques

29. — Fragment de caisson, recueilli au Village Blanc ; il porte les restes d'une épitaphe latino-palmyrénienne. Haut. des lettres latines, 0 m. 045.

D m s
OGJ
CAL
AN·

Cf. les noms palmyréniens Ogê, Ogîlou.

Ce texte est le troisième texte palmyrénien qu'ait donné El Kantara.

(1) Sur les noms palmyréniens, voir Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre* (Paris, 1922).

30. Fragment carré (0 m. 40 de côté) de dalle (ép., 0 m. 12), recueilli au VillageBlanc ; il avait été remployé dans une construction indigène, et percé, au centre, d'un trou rectangulaire, pour servir de loge à un montant de porte. On y voit deux lettres sémitiques, gravées profondément.

La lettre de droite est haute de 0 m. 08. La lettre de gauche est peut-être incomplète à gauche. Au-dessous des lettres, rebord en saillie.

IV

Inscriptions provenant des environs d'El Kantara

31. Du lieu dit Kherbet Hanout, sur la rive droite de l'oued Tilatou (*Atlas*, f. 37, no 47). Pierre en forme de linteau, brisée à droite. Haut., 0 m. 29 ; larg. actuelle, 0 m. 50 ; ép., 0 m. 12 ; haut. des lettres, 0 m. 055. L'inscription est entourée d'un cadre mouluré.

D m s
L·AMPVDIOSILV ano patri
CAECILIAEFORTV natae matri
FELIXETFORTVI atus ou ata fecerunt

De cette localité, qui correspond probablement à la station *Symmachi* (1), on connaissait déjà une inscription, *Corp.*, 2516. Cette pierre (caisson portant l'épitaphe de

(1) Voir plus loin, no 38.

P. Cornélius Castus) est elle aussi aujourd'hui dans la collection de M. de Vulpillières.

32. De Fontaine des Gazelles (voir *Atlas*, f. 37, n° 58). Partie inférieure d'un petit autel à base moulurée. La section du dé, sensiblement carrée, devait avoir environ 0 m. 15 de côté ; haut. des lettres, 0 m. 04.

INV
SVS
LA

[*Saturn?*]*inus u*(*otum*) *s*(*oluit*) *l*(*ibens*) *a*(*nimo*).

33. D'El Outaya (*Atlas*, f. 37, n° 64). Angle supérieur gauche d'une base. Haut. du fragment, 0 m. 39 ; haut. des lettres, 0 m. 05. Un cadre mouluré entourait l'inscription.

IMP·CA es. l. septimio
SEVERO pio pertina
CI·AVG·L iui m. anto
NINI PII I erm. sarm.
5 fili OD!V i commodi
fratri etc.

34. Stèle à sommet arrondi ; servait de seuil au café maure d'El Outaya ; brisée en bas. Haut. actuelle, 0 m. 80 ; larg., 0 m. 47 ; ép., 0 m. 18 ; haut. des lettres, 0 m. 04. Très fruste.

Au-dessus de l'inscription, croissant.

D M S
QA ″ ″ I · ″ VS FOR
″ V ·IATVS VI
· II ANNIS
5 ″ ″ X H S E
″ MPELA ·A

L. 2-3 : *Q. Aurelius Fortunatus.*
L. 6 : [*A*]*mpelia* (ligature de *li*) *m*[*ater*]...

V

Milliaires

Les n°s 36, 37, 38, 42, 53 à 60 ne font pas partie de la collection Vulpillières. Mais il y a intérêt à les présenter dans cette série.

1° Route de Lambèse à Cirta.

35. M. de Vulpillières a recueilli dans sa collection un milliaire qui lui a été envoyé de la gare de Fontaine-Chaude (25 km. nord-est de Batna), et qui provient du Draa Gadaïne (6 km. nord-nord-est de la gare). Colon-

nette ; haut., 0 m. 95 ; diamètre, 0 m. 30 ; haut. des lettres, 0 m. 04. Mauvaise gravure.

IMPPDDNN
PLICINIOVALE
RIANOINVICT
OPFAGCOZII *sic*
ETPLICINIO
GALIANOIN *sic*
VICPFAVG

M P XXI

Cette borne, qui appartenait à la route de Lambèse à Cirta, se place dans l'*Atlas*, f. 27, entre les n°s 138 (borne du 17e mille) et 149 (borne du 27e mille). L'inscription est datée de 254 (second consulat de Valérien).

2° Route de Lambèse à Biskra par El Kantara, première partie : de Lambèse à Ksar Sidi El Hadj.

36. Milliaire copié par M. le docteur Laurens à environ 2 km. au sud-ouest de Batna, entre la route nationale et la voie ferrée (1.500 m. à l'ouest du n° 126 de la f. 27 de l'*Atlas*).

IMPCAES
MAVRELI
OVALERI
OMAXIMI
ANOINVIC
TOPIOFELI
CIAVG

VIIII

Milliaire de Maximien, en place.

Une borne du 8e mille (*Corp.*, 10235), en place également au n° 126 de l'*Atlas*, est de Maximien comme celle-ci, mais la rédaction en est différente (*perpetuo imperatori Maximiano*).

37. Milliaire découvert en 1924 à 3 km. environ au nord-est du village de Mac-Mahon, exactement à 200 m. à l'est de la route de Mac-Mahon à Batna, à hauteur du km. 242 (*Atlas*, f. 38 : 12 millimètres à l'est du n° 1) ; transporté à Mac-Mahon où je l'ai copié. Colonnette brisée en deux fragments qui se raccordent ; haut., 1 m. 85 ; diam., 0 m. 35 ; haut. des lettres, de 0 m. 035 à 0 m. 055. L'inscription est dans un cadre mouluré.

IMP CAES DI
VI ANTONINI
MΛCNIFILIO
M· AVRELIO /
/ / // // // // / INV
ICTO PIO FEL
ICI AVG COS
TRB POT sic
P P A L· MIP·
XX VII

Un éclat de pierre a sauté au commencement de la l. 8; il est probable qu'il n'a rien fait disparaître.

Milliaire d'Elagabal, dont le surnom *Antonino* a été martelé.

L. 9-10 : *a L(ambaese) m(ilia) p(assuum) XXVII*. La borne du 20ᵉ mille (*Corp.*, 10237) se trouvait vers le nº 118 de la f. 27 de l'*Atlas*.

J'admets avec M. Wuilleumier (1) que les stations que la *Table de Peutinger* nomme *ad Basilicam Diadumene* et *Symmachi* sont à identifier respectivement avec les ruines

(1) *Bull. arch. du Com., Procès-verbaux*, février 1929.

de Henchir El Biar (*Atlas*, f. 27, nº 124) et de Kherbet Hanout (*Atlas*, f. 38, nº 47). L'agglomération antique de *Thac...* (peut-être *Thacarata*), dont les ruines sont toutes voisines de Mac-Mahon, était entre les deux stations, à environ 15 milles de la première et 5 de la seconde (corriger, avec M. Wuilleumier, *XV* de la *Table* en *XX*, pour la distance entre les deux stations).

38. Fragment de milliaire recueilli par M. Tacon, hôtelier à Mac-Mahon, sur la rive gauche de l'oued El Ksour, un peu en amont de la gare de Mac-Mahon. M. Tacon l'a transporté chez lui, où je l'ai copié. Colonnette ; haut. actuelle, 0 m. 40 ; diam., 0 m. 30 ; haut. des lettres, de 0 m. 04 à 0 m. 05. Inscription dans un cadre.

IMP CAES M
ΛVRELIO SEV
EROΛ / / // // //
// ∩ // PIO FELΛV
C DIVI MΛ^NI
antonini· filio etc.

Milliaire de Sévère Alexandre ; *Alexandro* a été martelé ; l'A et l'R se distinguent encore. C'est une borne du 29ᵉ mille.

J'ai vu, au bord d'un chemin qui traverse la voie ferrée à 600 m. au sud-ouest de la gare de Mac-Mahon, la base d'un milliaire : la partie inférieure du cadre qui entourait

l'inscription est seule conservée ; l'inscription se trouvait tout entière dans le fragment disparu. C'est vraisemblablement une borne du 30e mille.

La route continuait en se maintenant peut-être, comme la route moderne, sur la rive gauche de l'oued El Ksour, bien que les ruines de Kherbet Hanout soient sur la rive droite (l'oued prend vers ce point le nom d'oued Tilatou) : la station de *Symmachi* aurait été à hauteur de l'agglomération, mais sur l'autre rive. De là, évitant, comme la route moderne, les gorges de l'oued Tilatou, la route gagnait la rive droite de l'oued Guebli (*Atlas*, f. 37, no 48), et la descendait jusqu'au confluent de Henchir Sekroun, *ad duo Flumina* (*Atlas*, f. 37, no 49), où la réunion de l'oued Tilatou et de l'oued Guebli forme l'oued El Haï. Au confluent, elle franchissait l'oued Tilatou, et descendait ensuite l'oued El Haï sur la rive droite.

39. Recueilli par M. de Vulpillières sur la rive droite de l'oued El Haï, au-dessus du confluent de l'oued Chebaba, c'est-à-dire au même endroit que la dédicace à Sévère et ses fils publiée plus haut, no 12. Milliaire en forme de dalle ; haut., 0 m. 63 ; larg., 0 m. 50 ; ép., 0 m. 18 ; haut. des lettres, 0 m. 04. Il est mentionné par M. Carcopino, *l. c.*, p. 48, note 3.

IMP · CAES · C · IVLIO
VERO · MAXIMIN
O · INVICTO · PIO · FE
LICE · AVG · P · M
AX · TRIB · POTES

t · COS · PROCOS ·
p · P · A LAMBES ·
M · P · XLV
I

A 1.500 m. plus loin, la route passait, par le pont d'El Kantara, de la rive droite à la rive gauche de l'oued El Haï. Le pont se trouvait donc au 47e mille à partir de Lambèse.

Ce pont romain d'El Kantara est au *Calceus Herculis* proprement dit, au défilé ouvert par le « coup de pied d'Hercule » ; du confluent *ad duo Flumina* à ce point, il y a quatre milles. La *Table de Peutinger* marque neuf milles entre *ad duo Flumina* et *ad Calceum :* c'est que la station *ad Calceum* n'était pas au pont, mais sensiblement en aval, vers l'endroit où l'oued El Haï reçoit l'oued Agroun ; en ce lieu, comme on le verra plus loin, il y a eu une bifurcation, à partir de Commode au plus tard. Il faut cependant corriger de *VIIII* en *VII* le nombre donné par la *Table*, car il n'y a pas plus de trois milles entre le défilé et l'oued Agroun [1].

En somme on peut rectifier et compléter ainsi les indications de distances de la *Table* :

entre Lambèse et *ad Basilicam Diadumene* (aucun chiffre dans la *Table*) : 14 milles ;

entre *ad Basilicam Diadumene* et *Symmachi :* 20 milles (corriger *XV* de la *Table* en *XX*) ;

(1) On ne peut songer à porter plus au sud que l'oued Agroun la station *ad Calceum*, car l'oued Agroun marque à peu près la fin de l'oasis sur la rive gauche (elle se prolonge un peu plus loin sur la rive droite).

entre *Symmachi* et *ad duo Flumina* : 9 milles (nombre indiqué par la *Table*) ;

entre *ad duo Flumina* et la station *ad Calceum Herculis* : 7 milles (corriger *VIIII* de la *Table* en *VII*).

Ce qui fait, en tout, 50 milles.

40. Recueilli dans un jardin entre le Village Blanc et l'oued. Milliaire en forme de dalle, brisé en haut. Haut. actuelle, 0 m. 62 ; larg. du cadre contenant l'inscription, 0 m. 40 ; ép., 0 m. 21 ; haut. des lettres, 0 m. 045. Mentionné par M. Carcopino en même temps que le précédent.

CLAVD
INVICTO
PIO·FELICI·
AVG·PONTIFIC
MAXIMO
tRIB POT
p P PROCOS
A L AMBESE
M P XLVIII

A la l. 1 *Claud*[*io*] est certain (Claude le Gothique).

L'emplacement primitif de ce milliaire n'était pas éloigné de l'endroit où il a été trouvé.

41. Recueilli dans une maison du Village Blanc. Milliaire en forme de demi-colonne, brisé à droite et en bas. Haut. actuelle, 0 m. 51 ; diam., 0 m. 44 ; haut. des lettres, 0 m. 04.

IMP·CAES·M·
AVRELIO·an
tonino IN vic
TO·PIO· feli
CE·AVG P·M·TRIB
POTESTATis
II cos·II p p
proco s

Milliaire d'Elagabal (219). Le titre de grand pontife avait été d'abord omis.

42. Milliaire copié en 1921 par M. Jean Colin, alors membre de l'Ecole française de Rome, dans une mosquée du Village Blanc. Utilisé comme tambour de colonne, il était dès lors crépi de chaux et très difficile à lire. Par la suite, le badigeon a été renforcé, avec une telle prodigalité qu'il m'a été impossible de retrouver la pierre. Copie de M. Colin :

D O M I N O
C A I O I V L I O
V E R O M A X I M
M O N O B L I S S I
M O C T A R I A
G A I I I

Les noms de Maxime, fils de Maximin, sont certains (*Caio Iulio Vero Maximmo nob(i)lissimo C[aes]ari A[ug.]*; il est probable que ceux de Maximin les précédaient. L. 1, *domino* est douteux. La rédaction était peu correcte (*Caio*, *Maximmo*) et la pierre avait des défauts. A rapprocher du milliaire de Maximin publié ci-dessus (n° 39).

43. Recueilli dans une maison du Village Blanc. Colonnette irrégulière : l'inscription est gravée sur une surface sensiblement plane ; brisée en haut. Haut. actuelle, 1 m. 30 ; diam., environ 0 m. 25 ; haut. des lettres, de 0 m. 03 à 0 m. 04. Très mauvaise gravure.

I M O
A V G · E I
M A G N I
V O V I C
T O R I
A V G

Ce milliaire est au nom de [*Ma*]*ximus* et de son fils Flavius Victor, appelé ici *Magninus Victor* (384-388). Les milliaires au nom de ces empereurs sont très rares (1). J'ai publié (2) un milliaire au nom de Constantin le Jeune sur une face, et de *Magnus Magnini f. Victor* sur l'autre : M. de Vulpillières l'a trouvé à quelque distance au nord d'El Outaya (voir plus loin, n° 49). Le nouveau milliaire prouve que *Magnini*, sur le premier, n'est pas une erreur ; il semble qu'en Numidie on ait dit indifféremment Magnus Maximus ou Magninus Maximus, Magnus Victor ou Magninus Victor.

44. Trouvé au pied du Djebel Selloum, vers l'endroit (*Atlas*, f. 37, n° 54) où Commode fit construire un *burgus speculatorius inter duas uias* (*Corp.*, 2495). Colonnette, brisée en bas ; haut. actuelle, 0 m. 52 ; diam., 0 m. 32 ; haut. des lettres, 0 m. 04.

I M P · C A E S · P · H E L
V I O · P E R T I N A C E
A V G · P · P T R B · P · C O S
I I · L · N E V I O Q V A
D R A T I A N O L E G
A V G · P R · P R · A
lamba E S E · M · P

(1) M. Gsell (*Bull. arch. du Com.*, 1902, p. 508, n° 8) en a publié un, de la route d'Aïn-Sefiane (*Atlas*, f. 26, n° 187) à Tobna : *Dd. nn. Magno Maximo et Victore*. Il y en a un en Tunisie, sur la route de Carthage à Tébessa (*Corp.*, 22076).

(2) *Bull. arch. du Com.*, *Procès-verbaux*, mars 1928, p. XXV.

Le nombre des milles, s'il a jamais été gravé (voir plus loin, n° 53), a disparu dans la cassure. D'après la distance qui sépare le Selloum du pont d'El Kantara, cette borne devait être au 56ᵉ mille. Pour que le *burgus* fût *inter duas uias*, la route devait, au lieu de se coller à la rivière comme la route moderne, passer à l'est de l'éperon sur lequel le poste s'élevait.

Nous parlerons plus loin de milliaires semblables à celui-ci.

45. Ici se place, dans la série des milliaires de la route Lambèse-El Kantara-Biskra, le milliaire publié par M. Carcopino (1) :

Dd. nn. Valen | tiniano et Va | lente Augg.

Il a été découvert entre la route moderne et l'oued El Haï (dit aussi, en cette partie de son cours, oued El Kantara), à un mille environ au sud-ouest du n° 44 ; il devait donc marquer le 57ᵉ mille.

46. Ce milliaire et les deux fragments suivants proviennent de Ksar Sidi El Hadj (*Atlas*, f. 37, n° 58), au nord-est de Fontaine des Gazelles, et à 1.500 m. environ au sud de notre n° 45. Ils marquaient donc le 58ᵉ mille ; Ksar Sidi El Hadj correspond, comme l'a reconnu Renier, à la station *ad Aquas Herculis* ; les sources thermales elles-mêmes se trouvent à 3 km. plus au sud, au Hammam Sidi El Hadj (*Atlas*, f. 37, n° 59). La *Table* met *ad Aquas Herculis* à *VIIII* milles de *ad Calceum* : il faut lire *VIII*.

Colonnette, brisée en bas. Haut. actuelle, 0 m. 60 ; diam., 0 m. 33 ; haut. des lettres, 0 m. 04.

(1) *L. c.* p. 48, note.

IMP·CAE s. c iul.
VERO·MA\ imino
NVICTOPIOFL aug.ET
CIVLVEROMAX imo
NOBLSSMOCAESA ri ou re sic
A

L. 3 : il y avait probablement ligature dans *aug*.

La l. 6 est à compléter ainsi : *a* [*Lamb. m. p. LVIII*]. A rapprocher des nᵒˢ 39 et 42.

47. De Ksar Sidi El Hadj. Fragment brisé de partout ;

Ü
MI
OBI
C

plus grande dimension, 0 m. 22 ; haut. des lettres, 0 m. 05. Mauvaise gravure.

Peut-être des Philippes : l. 2-3, *M. I*[*ulio Philippo n*]*obi*-[*lissimo Caesari*].

48. De Ksar Sidi El Hadj. Fragment de milliaire, retaillé en vue d'un remploi. Haut., 0 m. 70 ; larg., 0 m. 30 ; haut. des lettres, de 0 m. 07 à 0 m. 10. Gravure très barbare.

'SC\
OTBI
ƆϚAK
CETC
s BOET
'ETE

L. 3, la seconde lettre est un G mal fait plutôt qu'un S. Probablement de Trebonianus Gallus et de Volusien (cf. *Corp.*, 10249, 10252). On peut restituer, aux l. 1-3, les noms de Trebonianus : [*Imp. Cae*]*s. C. V*[*ibi*]*o T*[*r*]*e*-[*boni*]*o Gal*[*lo*...]. L. 4-5, peut-être : [*pro*]*c*(*os.*) *et C.* [*Vi*]*b*(*i*)*o*...

3° Route de Lambèse à Biskra, seconde partie : au delà de Ksar Sidi El Hadj.

La station de Ksar Sidi El Hadj était importante comme point de bifurcation. De là se dirigeait vers l'ouest une route dont nous parlerons plus loin. La route de Biskra continuait vers le sud, mais les milles étaient désormais comptés à partir de Ksar Sidi El Hadj, comme le prouvent les milliaires *Corp.*, 10249, 10250 et 10251.

Les milliaires *Corp.*, 10249 et 10250, qui portent le chiffre V, ont été retrouvés par M. de Vulpillières là où Renier les avait vus (1), à 3 km. environ à vol d'oiseau au sud-ouest du Hammam Sidi El Hadj : il y a trois milles du Hammam à ce point — donc cinq milles, à partir de Ksar Sidi El Hadj — si l'on admet que la route, après le Hammam, dessinait un angle et passait vers le n° 60 de l'*Atlas*. M. de Vulpillières a transporté chez lui le milliaire *Corp.*, 10249 (Trebonianus Gallus et Volusien) (2) ; il a laissé sur place, la pierre étant trop lourde, le milliaire *Corp.*, 10250 (Elagabal, comme le pensait Renier, et non Carus, comme le suppose le *Corpus*).

Le fragment de milliaire *Corp.*, 10251, qui porte le chiffre VI, et où Renier a lu [*co*]*ns. IIII*, peut être aussi d'Elagabal. Renier l'a vu à Henchir Sellaouine (*Atlas*, f. 37, n° 62), qui est bien à un mille du point où ont été trouvées les bornes du 5e mille.

49. C'est dans cette série de milliaires, où les milles sont comptés à partir de Ksar Sidi El Hadj, que se place le milliaire opisthographe, de Constantin le Jeune et de Flavius Victor, que j'ai publié en 1928 (3). L'inscription de Flavius Victor porte en effet le nombre III :

Face A : *D. n. Fl*(*auio*) *Claud*|*io Constan*|*tino Iun*(*iori*) *no*|*bilissimo C*|*ae*[*sari*].

Face B : *Imp. Ma*|*gnus Ma*|*gnini f.* |*Victor* | *Aug.* [*m. p.?*] | *III*.

---

(1) *Atlas*, f. 37, n° 61 ; il faut déplacer légèrement le n° vers le nord-est.

(2) La lecture de Renier est à corriger sur quelques points : l. 2, *Trebonio*, non *Tribonio* ; l. 5, pas de ligature de *et*, mais E à la fin de la l. 5, T au début de la l. 6, et ensuite ligature de *imp* ; l. 7-8, *Volussiano*, non *Vollussiano* ; l. 11, après *cos*, MP liés et non PR.

(3) Voir plus haut, au n° 43.

La pierre, roulée par une crue jusqu'au point où M. de Vulpillières l'a recueillie, en amont d'El Outaya, devait se trouver primitivement vers le n° 60 de la f. 37 de l'*Atlas*.

De la même route, et du même point que le précédent, doit provenir aussi, comme le supposait déjà M. Gsell (*Atlas*, f. 37, n° 61), le milliaire *Corp.*, 10252, au nom de Trebonianus Gallus et de Volusien, qui porte le nombre III et qui est conservé à Biskra, sans qu'on sache d'où il a été pris.

Enfin Wilmanns a copié, entre Fontaine des Gazelles et El Outaya, en un point qu'il ne précise pas, deux milliaires, dont l'un (*Corp.*, 10247) paraît être de Galère, et dont l'autre (*Corp.*, 10245-10246) porte une double inscription (Dioclétien et Maximien, Constantin et Licinius). L'inscription de Constantin et Licinius se terminait par un nombre dont Wilmanns n'a pu lire qu'un I final. Ce pouvaient être des bornes du 3e mille (*Atlas*, f. 37, n° 60), ou du 4e (entre les nos 60 et 61), ou du 6e (n° 62) (1).

L'importante agglomération antique d'El Outaya (*Atlas*, f. 37, nos 64-70) avait sa lisière nord vers le 8e mille ; la route, dans ces parages, devait passer de la rive gauche à la rive droite de l'oued (qui cesse ici de s'appeler oued El Haï ou oued El Kantara pour devenir l'oued Biskra).

Puisqu'entre *ad Aquas Herculis* et *ad Piscinam* qui est Biskra la *Table de Peutinger* ne nomme qu'une station, *Mesarfelta* (2), à 19 milles de *ad Piscinam*, puisque les ruines d'El Outaya sont étendues, et que la distance entre

(1) S'il s'était agi de bornes du 7e mille, Wilmanns aurait dit « près d'El Outaya », et non « entre El Outaya et Fontaine des Gazelles ».

(2) Sous la forme *Mesarfilia*. La forme *Mesarfelta*, attestée par le dossier de la conférence ecclésiastique de 411, est définitivement confirmée par une inscription récemment découverte à Tipasa, et encore inédite.

El Outaya et Biskra correspond aux 19 milles de la *Table* (1), il est tout indiqué d'identifier El Outaya à *Mesarfelta*, et c'est ce qu'a proposé Wilmanns (2). Je crois cette identification tout à fait satisfaisante. Si l'on hésite à l'adopter, c'est parce que la *Table*, entre *ad Aquas Herculis* et *Mesarfilia*, insère deux des crochets par lesquels elle a coutume d'indiquer des stations, et qu'on ne peut diviser en trois étapes le trajet de Ksar Sidi El Hadj à El Outaya. Mais aucun nom n'accompagne ces crochets, et le seul nombre de milles qu'inscrive la *Table* entre *ad Aquas Herculis* et *Mesarfilia* est le nombre VI. En fait, de la station *ad Aquas Herculis*, placée non au Hammam Sidi El Hadj, mais à Ksar Sidi El Hadj (voir plus haut, n° 46), la route gagnait El Outaya par un parcours de 8 milles : 2 milles de Ksar Sidi El Hadj au Hammam Sidi El Hadj ; 4 milles, par les nos 60 et 61 de l'*Atlas*, de Hammam Sidi El Hadj à Henchir Sellaouine ; 2 milles de Henchir Sellaouine à l'entrée d'El Outaya-*Mesarfelta*. Les deux crochets de la *Table* représenteront, si l'on veut, le Hammam Sidi El Hadj et Henchir Sellaouine ; le nombre de 6 milles correspond à la somme de deux de ces tronçons de route ; les 2 milles du troisième tronçon sont omis.

(1) La correspondance est plus exacte pour *Vescera* même (Biskra ; *Atlas*, f. 48, n° 9) que pour la *Piscina* (Hammam es Salahine ; *Atlas*, f. 37, n° 77), qui est plus rapprochée que Biskra du col de Sfa par où passait la route. Mais c'est Biskra que gagnait la route, laissant à l'ouest la *Piscina* que devait desservir un embranchement (*Atlas*, *l. c.*). Si la *Table* prend *ad Piscinam* comme substitut de *Vescera*, c'est en raison de l'intérêt particulier qu'elle attache aux stations thermales (il y a là une question qui mérite d'être étudiée pour l'ensemble de la *Table*).

(2) *Corp.*, p. 275.

4° Route de Ksar Sidi El Hadj vers l'ouest et route par la rive droite de l'oued El Haï.

Les trois milliaires ci-après, nos 50 à 52, ont été recueillis par M. de Vulpillières à 600 m. environ au nord-ouest de la petite oasis de Fontaine des Gazelles, soit à 1.500 m. ou un mille à l'ouest de Ksar Sidi El Hadj. Entre le point où a été trouvé notre n° 45 et celui-ci, la route dessinait un angle droit : ainsi tracée, elle était sous la protection de la forteresse qui s'élevait au sommet de l'angle, à Ksar Sidi El Hadj [1].

50. Dalle mince, mutilée en haut et en bas, et brisée en deux fragments qui se raccordent. Haut. actuelle, 0 m. 35 ; larg., 0 m 47 ; ép., 0 m. 04 ; haut. des lettres, 0 m. 045.

MIVLIOPHILIPP
ONOBILISSIMO
CAESAVGAVG
.. .. IOPRINC
VT

L. 3-5 : *Caes*(*ari*) *Aug*(*usto*) *Aug*(*usti*) [*n*(*ostri*) *fil*]*io princ*[*ipi iuuent*]*ut*[*is*].

51. Fragment de dalle, brisé de partout. Plus grande dimension, 0 m. 50 ; ép., 0 m. 12 ; haut. des lettres, de 0 m. 06 à 0 m. 07. Très mauvaise gravure.

(1) *Atlas*, f. 37, n° 58 ; Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*, 2e éd., p. 576.

ESAR·
IS·
ANVS·
ISPIV
VG

Plusieurs restitutions sont possibles : *-us*, à la l. 4, pouvant être soit la fin d'un nom soit celle de l'épithète *inuictus*, on peut songer à Gordien, Decius, Trebonianus Gallus, Volusien, Valérien, Aurélien, Dioclétien, Maximien, Galère, Licinius. L'attribution à Trebonianus Gallus est rendue vraisemblable par l'aspect de l'inscription, comparée à d'autres milliaires du même empereur. Lire : [*Imp. Ca*]*esar* [*C. Vibi*]*us* [*Treboni*]*anus* [*Gall*]*us piu*[*s felix A*]*ug*.

52. Fragment de dalle, brisé de partout, mais le texte paraît complet à droite. Plus grande dimension, 0 m. 40 ; ép., 0 m. 15 ; haut. des lettres, 0 m. 04.

perp ETVOVIS
to VOSISSIMOIN
dulg TITISSIMOIM
p. restitut ORIORBI
s l. domitio AVRELI
ano etc.

Milliaire d'Aurélien, rédigé comme des milliaires de la région de Timgad (*Corp.*, 10205, 10217).

A 3 km. ou 2 milles du point où ont été recueillis les nos 50-52 se trouve le lieu dit Seba Mgata, les Sept Gués (*Atlas*, f. 37, n° 57), sur la rive droite de l'oued El Haï ou oued El Kantara, à un endroit où de larges ravins, à sec pendant la plus grande partie de l'année, mais parcourus au printemps et à l'automne par de brèves crues torrentielles, viennent se jeter dans l'oued. Renier a publié (*Inscriptions romaines de l'Algérie*, nos 4305-4308) et le *Corpus* a donné d'après lui (nos 10238-10241) quatre milliaires vus à Seba Mgata par des correspondants de Renier, Steffen et Aubin. Renier n'y est point allé lui-même ; et la distance qu'il indique, « 1.500 m. environ au sud-ouest d'Enchir-Sidi-el-Hadj », est le tiers de la distance réelle (1).

En compagnie de M. de Vulpillières, je suis allé à Seba Mgata. Nous y avons vu, dans un paysage de pierres, d'une sécheresse (bien que ce fût au mois d'avril) et d'une désolation magnifiques, non seulement les quatre milliaires déjà publiés (ci-après, nos 53 à 56), mais quatre autres qui n'ont jamais été signalés (ci-après, nos 57 à 60). Les milliaires, qui sont tous en forme de dalles, sont encore debout (sauf un) sur la berge de l'oued, fichés en terre tels qu'ils sont depuis l'origine.

Je donne ci-dessous les huit textes, car ceux qui sont déjà publiés appellent des corrections et des remarques importantes.

53. *Corp.*, 10238 (Renier, 4305, d'après Steffen et Aubin). Lettres mal gravées, hautes de 0 m. 04 à 0 m. 05.

(1) Seba Mgata est d'ailleurs à l'ouest et non au sud-ouest de Ksar Sidi El Hadj.

IMP CAES P HE
LVIO PERTINA
CE AVG P P TRIB P
COS II L NAEVIO
5 QVADRATIAN
O LEG AVG PR
PR A LAMBAESE
MP
VIIII

Renier a bien corrigé les erreurs de détail commises par Steffen dans les l. 1-7. Mais il a eu tort, à la l. 9, d'admettre, d'après Aubin, *LVIIII*. La lecture *VIIII* est certaine (1) ; cette ligne est d'ailleurs d'une autre gravure que le reste de l'inscription. Quand le milliaire a été préparé, on se proposait d'y inscrire le nombre des milles depuis Lambèse, c'est-à-dire 61 (58 jusqu'à *ad Aquas Herculis*, plus 3 depuis cette station) ; mais ce nombre n'a jamais été gravé, et l'on a inscrit *VIIII*, sans tenir compte de la mention *a Lambaese*.

La rédaction de ce milliaire est identique à celle de notre n° 44.

(1) M. Vicq, officier des brigades topographiques, s'est trompé en confirmant la lecture d'Aubin (*Atlas*, f. 37, n° 57).

54. *Corp.*, 10239 (Renier, 4306, d'après Steffen). Lettres mal gravées, hautes de 0 m. 04.

IMPCAESMAVRELIO
SEVEROANTONINOP*io*
FELICIAVGPARTHCOMA
XIMOBRITTANICOM
AXIMOGERMANI
COMAXIMOPONTIFIC
IMAXIMOTRIBPOTXV
IIIMP III COS IIII
PROCONSVL*i*
P P

L. 8, après *imp*, défaut de la pierre.

L'inscription est de 214 (17ᵉ puissance tribunicienne de Caracalla) et non de 215 comme le supposaient Renier et Wilmanns, corrigeant en *XVIII* la lecture de Steffen *XV*.

Je n'ai rien vu au-dessous de PP, là où Steffen a lu *VIIII*. Comme la copie de Steffen est par ailleurs fort inexacte, ainsi qu'on s'en assurera en se reportant à Renier, il est probable que l'addition de *VIIII* est une erreur de sa part.

55. *Corp.*, 10240 (Renier, 4307, d'après Steffen). Lettres de 0 m. 06.

IMP · CAES · C
! \ ! ″ ″ ″ ″ ″ ″
″ ″ ″ ″ ″ ″ NVI
CT*o* *pio* FELCI
aug. *et* C · IVLO
VEROMAXI
MONOBILS
SIMOCAES
AVGG (*sic*)
VIIII

L. 2-3, on a martelé les noms de Maximin. Steffen a sauté ces deux lignes. L. 4, avant *felici*, il a vu les lettres *to*, que je n'ai pas distinguées.

A rapprocher des nᵒˢ 39, 42, 46.

56. *Corp.*, 10241 (Renier, 4308, d'après Steffen et Aubin). Lettres de 0 m. 045.

IMPCAESARIMIV
LIOPILIPHOINVIC *sic*
TOPIOFELICIAVG
PONTIFICIMAXI
MOTRPPPPROCOS
MP

Inexactitudes de détail, aux l. 1-3, dans les copies de Steffen et d'Aubin.

Rien n'a été gravé après *MP*, et Aubin, en effet, ne donne rien après ces deux lettres. Steffen ajoute *VIIII*, comme dans *Corp.*, 10239.

57. Mutilé à la partie supérieure gauche. Lettres de 0 m. 05.

*m. iul. p*ILIP
*po nob*ILIS
prim O·CAES
*au*G AVG N
ILIOPRINCI
PIIVVENTV
TIS

VIIII

Même rédaction que plus haut, n° 50.

58. Lettres de 0 m. 045. Gravure très mauvaise.

imp PDDNNPLICI
NIOVALER*ia*NOET
PLICINIOGAL...
NOINVICTIS *pii* S
FELICIBVS AVGG

59. Fragment de milliaire, couché par terre. Mal équarri et mal gravé. Lettres de 0 m. 05.

l. domitio
*a*VRELI*ano*
INVICTOPIO
FELICIAVG
TRIBPOTESTA
TISII CO*s. p. p.*
PROCOS
VIIII

L. 1, il n'y a pas assez d'espace pour qu'on puisse restituer [*A*]*ureli*[*o Caro*]. Il ne peut donc s'agir que d'Aurélien (271).

60. Fragment de milliaire.

CC s
pro CÜS PON
MAX· PP

VIIII

Un neuvième milliaire, à côté des précédents, est tout à fait fruste et indéchiffrable.

Ainsi, sur huit milliaires lisibles conservés à Seba Mgata, trois ne portent aucune indication de distance ; les cinq autres indiquent le 9ᵉ mille. On a donc renoncé à compter les milles à partir de Lambèse comme le légat de Pertinax en avait eu l'intention, et l'on a choisi un autre point de départ.

Il est naturel de penser que ce point de départ a pu être El Kantara. Mais, entre la lisière méridionale de l'oasis et Seba Mgata, en passant par *ad Aquas Herculis*, il y a onze milles et non pas neuf.

La solution est fournie par l'existence d'une seconde route qui, partant de l'oasis, descendait la rive droite de l'oued et atteignait Seba Mgata après un parcours de neuf milles seulement, car elle ne faisait aucun crochet comparable à l'angle droit que dessinait la route de la rive gauche au nord et à l'ouest de Ksar Sidi El Hadj.

L'existence de cette route par la rive droite de l'oued El Haï est établie par le milliaire suivant :

61. Milliaire recueilli près de la propriété de Fleurieu, au delà de l'extrémité méridionale de l'oasis d'El Kantara, sur la rive droite de l'oued, en aval de son confluent avec

l'oued Messaoud (1). Colonnette dont deux fragments, qui se raccordent, ont été trouvés l'un après l'autre : M. Carcopino (*l. c.*, p. 47) a publié le fragment inférieur (l. 6-13) ; le fragment supérieur (l. 1-6) a été découvert par la suite. L'indication de provenance donnée par M. Carcopino (« Village Blanc ») est à corriger. Haut. totale, 0 m. 73 ; diam., 0 m. 38 ; haut. des lettres, de 0 m. 04 à 0 m. 05.

Imp. CAES· M·
AVRELIO· SEVE
ro aNTONIIo
Iio FEL·AVG·Pa
RTHICO · MX · Bri
TANNICO MAX g
ERMANCO MAX p
ONT FCI · MAX· TRI
VNCIAE· POTESt
ATS· XVII · IMP· IIIC
OS · IIII · PROCOS·
PP· A· CAL· M· P·
IIII

(1) Voir la carte au 200.000ᵉ : ce point est sensiblement à mi-distance entre les nᵒˢ 52 et 53 de l'*Atlas*, f. 37.

L. 5, ligature de *hi* ; l. 6, ligature de *ma* ; l. 7, l'*x* est perpendiculaire à la ligne.

Il y a une identité de rédaction remarquable entre ce milliaire et le nº 54, de Seba Mgata : si, dans le milliaire de Seba Mgata, l'exécution matérielle est moins bonne, les termes sont exactement les mêmes, à l'exception de la formule *a Cal(ceo)* qui manque dans le nº 54.

En publiant la partie inférieure de ce milliaire, M. Carcopino n'a pas manqué de signaler qu'il révélait une route nouvelle, et que c'était là une donnée importante. Mais, ne connaissant pas exactement le lieu où le milliaire a été trouvé, il n'avait pu préciser que cette route suivait la vallée par la rive droite.

Il est d'ailleurs probable que l'emplacement primitif du milliaire nº 61 était à quelque distance au sud-ouest du point où il a été recueilli, car il y a plus de cinq milles entre ce point et Seba Mgata, où sont en place les bornes du neuvième mille.

Neuf milles, comptés à partir de Seba Mgata, conduisent dans la partie méridionale de l'oasis d'El Kantara. C'est par là, vers le confluent de l'oued Agroun et de l'oued El Haï, que la route *a Calceo* se détachait de la route qui descendait la vallée par la rive gauche ; c'est à cette bifurcation, au cinquantième mille à partir de Lambèse, qu'était installé le relais *ad Calceum Herculis*. Passant sur la rive droite, la route nouvelle traversait une agglomération assez importante, dont l'emplacement est occupé par la propriété de Fleurieu, où les restes antiques abondent. Elle traversait aussi, avant d'arriver à Seba Mgata, le nº 56 de l'*Atlas*, où il y a des ruines.

Cette route de la rive droite est manifestement l'une des deux voies que surveillait et entre lesquelles se trouvait le *burgus speculatorius* du Selloum, l'autre étant la

route qui allait par la rive gauche vers Ksar Sidi El Hadj (voir plus haut, nº 44). A vrai dire, le *burgus* était beaucoup plus près de la seconde que de la première, dont il était séparé par l'oued : mais en ce point la rive gauche commande nettement la rive droite, sur laquelle le *burgus* avait des vues étendues ; et l'oued étant toujours guéable, sauf pendant deux courtes périodes chaque année, il était facile aux soldats du *burgus* d'aller patrouiller sur la rive droite, sans être obligés de faire un détour jusqu'à l'un des ponts par lesquels les routes franchissaient l'oued.

Il devait y avoir un de ces ponts vers l'extrémité méridionale de l'oasis pour la route *a Calceo*, et un autre à Seba Mgata pour la route venant de Ksar Sidi El Hadj. Je n'en ai aperçu aucun vestige ; ils ont été sans doute complètement détruits par les crues (1).

Les deux milliaires suivants, trouvés l'un et l'autre vers l'extrémité méridionale de l'oasis, sur la rive droite, étaient sans doute des bornes du premier mille de la route *a Calceo :*

62. Fragment d'un milliaire en forme de colonnette

S d H V L
) d P R I N C
I E N T V T I S
M A N I C O
' I M O d D '
I C

(1) Il en est de même pour les ponts sur lesquels la route *a Calceo* devait franchir les ravins immédiatement à l'est de Seba Mgata. Ces ravins, d'ailleurs, étaient peut-être moins larges dans l'antiquité.

irrégulière : la surface qui porte l'inscription est à peu près plane. Haut. des lettres, de 0 m. 04 à 0 m. 05.

Les l. 3 et 4 sont complètes à droite (trait d'encadrement).

Ces titres ne peuvent convenir qu'à Maxime, fils de Maximin : [*C. Iulio Vero Maximo nobilissimo Cae*]*s*(*ari*) *Aug*[*ust*]*o*, *princ*[*ipi iu*]*uentutis*, [*Ger*]*manico* [*ma*]*ximo*, *Da*[*cico maxi*]*mo*, etc.

Cf. nos nos 39, 42, 46, 55.

63. Fragment, brisé de partout, d'un milliaire en forme de dalle. Plus grande dimension, 0 m. 37 ; haut. des lettres, 0 m. 04. Fruste en partie.

d. n. C VALeRIO
diocleTIA no in
ui CTOPIOFELI
ci au G G · ACM

L. 4, *Augg*. a un *g* de trop, car il n'y a point place pour Maximien dans ce texte. Ensuite : *a C*(*alceo m*(*ille passus*), ou *m*. [*p. I*].

***

Ainsi c'est à Seba Mgata que se rejoignaient la route venant de Ksar Sidi El Hadj et la route venant d'El Kantara par la rive droite. Du carrefour de Seba Mgata repartaient deux routes (1), l'une vers le nord-ouest, l'autre vers l'ouest.

La route du nord-ouest devient reconnaissable sur le terrain à une douzaine de kilomètres au nord-ouest de

(1) Voir Gsell, *Atlas*, f. 37, n° 54.

Seba Mgata, et peut, à partir de ce point, être suivie pendant 26 km., jusqu'à Tobna, *Thubunae* (1). Après avoir traversé la plaine de Daya, elle franchit une chaîne de hauteurs au col de Teniet El Ouasta, puis arrive dans le bassin du Hodna. Entre le col et Tobna, plusieurs milliaires ont été trouvés (*Atlas*, f. 37, nos 14, 13, 12) ; les milles y sont comptés à partir de Tobna.

Les trois milliaires suivants ont été apportés à M. de Vulpillières, par des indigènes, des abords du Teniet El Ouasta (vers le n° 41 de l'*Atlas*). Deux d'entre eux indiquent le 12e mille, toujours à partir de Tobna ; ils sont bien à trois milles au sud-est de la borne du 9e mille (*Atlas*, n° 14).

64. Milliaire en forme de demi-colonne, brisé en bas. Haut. actuelle, 0 m. 72 ; diam., 0 m. 35 ; haut. des lettres, de 0 m. 03 à 0 m. 04. Mauvaise gravure.

IMP · CAESC
VALERIODI
OCLETIANO
INVICTOPI
OFELICAE sic
AVG · P M
XII

(1) *Atlas*, f. 37, n° 10, p. 2, 3°.

65. Fragment d'un milliaire en forme de demi-colonne. Diam., 0 m. 30 ; haut. des lettres, 0 m. 08.

F A .... M
X I I

L. 1 : *f(elice) a[ug. p.] m.*

66. Milliaire en forme de demi-colonne, brisé en bas. Diam., 0 m. 36 ; haut. des lettres, 0 m. 05.

D M
F L A V O C L A V
D I O C O N S T A
N T I O N O B I L I S
S I M O C A E S A
P I

Milliaire au nom du César Gallus (351-354).

Pour la route qui se dirigeait de Seba Mgata vers l'ouest, je n'ai aucun milliaire nouveau à donner. Mais, pour les milliaires déjà connus, quelques éclaircissements peuvent être tirés de ce qui a été dit plus haut sur les milliaires de Seba Mgata.

Ces milliaires connus sont au nombre de six ; trois témoins indépendants les uns des autres, Delamare, l'interprète Féraud et le colonel Forgemol, les ont vus en groupe à quelque distance de Seba Mgata, en un point

qui ne peut être localisé avec précision (1). Il y a parmi eux (*Corp.*, 22337) un milliaire de Pertinax rédigé comme nos n°s 44 et 53, et se terminant comme eux par *a Lambaese m. p.* Il me paraît certain que, comme le n° 53, ce milliaire n'a jamais été complété par le nombre des milles comptés *a Lambaese*. A la fin du IIIe ou au IVe siècle il a été retourné et a reçu une inscription nouvelle (*Corp.*, 22338), à la dernière ligne de laquelle Forgemol a lu le nombre *XVI*. *Corp.*, 22339 est un milliaire de Caracalla rédigé comme notre n° 54 ; Forgemol a certainement mal lu l'indication terminale (il donne *IIXI*). Le nombre devant être le même sur les deux bornes, on peut songer soit à corriger *IIXI* en *XVI*, soit à conjecturer dans les deux textes *XXI*.

Dans l'un et l'autre cas les milles se comptent *a Calceo*, comme dans le groupe des milliaires de Seba Mgata, et les six milliaires *Corp.*, 10243 et autres sont à chercher soit à 7 milles (s'il faut lire *XVI*) soit à 12 milles (s'il faut lire *XXI*) de Seba Mgata. La première hypothèse se concilie mieux avec les repères donnés par Féraud ; les milliaires doivent être à une dizaine de kilomètres de Seba Mgata, sur les pentes nord du Djebel Mekrizane, qui s'allonge à l'ouest de Seba Mgata.

On peut admettre avec M. Carcopino (2) que l'extrémité occidentale de cette route est marquée par le milliaire d'Elagabal (3) qu'il a découvert près d'El Gahra, à environ 110 km., à vol d'oiseau, au sud-ouest de Seba Mgata. Dans l'intervalle le trajet de la route est jalonné par les

(1) *Corp.*, 10243, 22337, 22338, 22339. 22340, 22341 ; voir Gsell, *Atlas*, f. 37, n°s 55-57.

(2) *L. c.*, p. 45-47.

(3) Plutôt que d'Alexandre ; même remarque pour l'inscription d'Aïn-Soltane (*Corp.*, 8781=18017).

n°s 44 (ruines) et 37 (forteresse, un peu à l'est d'Aïn-Naïmia) de la f. 37 de l'*Atlas*, et par la forteresse de Sadouri (1).

***

L'histoire de ce réseau routier paraît se présenter de la façon suivante :

Installée à Lambèse dans le premier quart du second siècle, la légion a dû aussitôt pousser une route vers El Kantara et Ksar Sidi El Hadj. Nous n'avons pas pour cette route de milliaires antérieurs à Pertinax ; l'inscription du *burgus speculatorius* (2) implique qu'elle existait sous Commode ; la construction a dû en être entreprise, et conduite à bonne allure, dès que la légion fut à Lambèse.

Depuis Trajan (3), une route suivait de Négrine à Biskra, au sud de l'Aurès, la limite du pays romain. La jonction entre Lambèse et Biskra se fit par la route de Ksar Sidi El Hadj à Biskra, route pour laquelle nous ne possédons pas de milliaires avant Elagabal, mais qui, étant un complément indispensable de la route Négrine-Biskra, n'a dû lui être postérieure que de quelques années au plus. Cette route Biskra-Ksar Sidi El Hadj, quand on l'a construite, était une route-frontière, un boulevard. A l'ouest de Ksar Sidi El Hadj la route-frontière, par Seba Mgata, gagnait Tobna ; le plus ancien milliaire, entre Ksar Sidi El Hadj et Tobna, est de Commode (4), mais naturellement il ne date pas la route. Les milles étaient comptés de Tobna vers Ksar Sidi El Hadj, et de Ksar Sidi El Hadj vers Biskra.

(1) Carcopino, *l. c.*, p. 41 sqq.
(2) *Corp.*, 2495.
(3) *Corp.*, 22348. 22349.
(4) *Corp.*, 22540.

Dans la première partie du second siècle, on avait en somme une route-frontière Biskra-Ksar Sidi El Hadj-Tobna, et une route de Lambèse à la frontière, aboutissant à Ksar Sidi El Hadj.

A la fin du second siècle, le pays romain avait dépassé sensiblement la ligne Biskra-Ksar Sidi El Hadj-Seba Mgata-Tobna, et l'ancienne route-frontière était devenue une route intérieure. De Seba Mgata une route se dirigeait vers l'ouest ; on peut admettre qu'à l'époque de Commode elle allait jusqu'à la forteresse d'Aïn Naïmia, et que cette forteresse se trouvait alors sur la frontière ; les Sévères ensuite reculèrent le *limes*, et prolongèrent la route, par Sadouri, jusqu'à El Gahra. Cette route à l'ouest de Seba Mgata pouvait apparaître comme la continuation de la route venant de Lambèse, et en 193 Pertinax fit placer des milliaires qui manifestaient l'unité de la route Lambèse-Ksar Sidi El Hadj-Seba Mgata-Aïn Naïmia (1) : dans cette route se trouvait compris un tronçon de l'ancienne route-frontière, de Ksar Sidi El Hadj à Seba Mgata.

Les milliaires de Pertinax étaient en place, mais on n'y avait pas encore gravé le nombre des milles, quand une conception nouvelle se substitua à celle qu'ils voulaient exprimer. Une route qui, depuis Commode au moins (2), bien que le plus ancien milliaire qu'elle ait laissé soit de Caracalla, abrégeait de deux milles la distance entre El Kantara et Seba Mgata fut regardée, de préférence à la route ancienne, comme la tête de la route Seba Mgata-El Gahra, et l'unité de cette route El Kantara - rive droite de l'oued - Seba Mgata-El Gahra s'exprima dans les milliaires de Caracalla (3).

(1) Nos n°s 44, 53, et *Corp.*, 22337.
(2) *Corp.*, 2495.
(3) Nos n°s 61, 54, et *Corp.*, 22339.

On eut, en fin de compte, une route Lambèse-El Kantara-Biskra, d'où se détachait à El Kantara une route El Kantara-El Gahra, et à Ksar Sidi El Hadj une route Ksar Sidi El Hadj-Tobna. Le point de départ du numérotage des milliaires, pour la seconde partie de la route Lambèse-Biskra, fut toujours Ksar Sidi El Hadj ; mais l'unité réelle de la route, unité qui s'imposait bien que le numérotage la dissimulât, est mise en évidence par la présence de milliaires semblables avant et après Ksar Sidi El Hadj, milliaires d Elagabal (1) et de Flavius Victor (2).

On peut noter que Seba Mgata, simple croisement de routes, ne s'est jamais développé en village de quelque importance. J'y ai vu seulement, au voisinage des milliaires, les ruines d'une maison isolée (le relais de poste ?) avec un pressoir à olives, et des tombeaux indigènes (basinas) çà et là sur les deux rives de l'oued.

5° Route de Tobna à Ngaous.

67. Apporté à M. de Vulpillières par un indigène du

i M P d N F L I V L
c O N S T A N T I
o P F u I C T O R
i A C tri V M F
a T C ri S E M P
E R au C

(1) Notre n° 41, et *Corp.*, 10250.
(2) Nos n°s 43, 49.

douar Seggana, commune mixte de Barika. Fragment de colonnette ; haut. actuelle, 0 m. 56 ; diam., 0 m. 23 ; haut. des lettres, de 0 m. 04 à 0 m. 06.

Ce milliaire, de Constance II, provient vraisemblablement de la route de Tobna à Ngaous (1), où l'on rencontre des milliaires du même type (2).

6° Route de Lambèse à Tobna.

68. Provenance : Aïn-Timziouine, à 8 km. au nord-nord-est de Mac-Mahon (*Atlas*, f. 27, 3 km. nord-nord-ouest du n° 116).

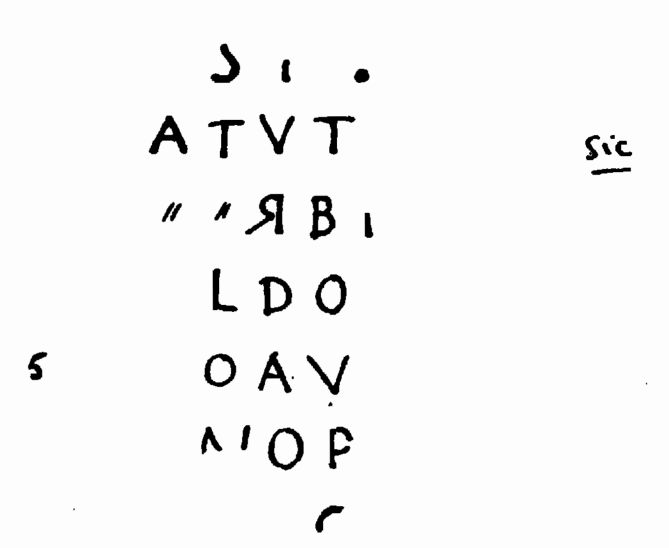
Fragment de colonnette. Haut. actuelle, 0 m. 40 ; diam., 0 m. 30 ; haut. des lettres, 0 m. 04. Moulure encadrant l'inscription.

m AXIMo po NTIFI
ci · MAXIMo TRIB ·
POT · XVIII IMP · III
COS IIII · PROCOS ·
P P A LAMBAESE
M XXVII

Milliaire de Caracalla, de l'année 215, comme les milliaires *Corp.*, 10231 et 10236, de la route de Lambèse à El Kantara. Les lignes manquantes sont à rétablir ainsi : [*Imp. Caes. M. Aurelio Seuero Antonino pio felici Aug. Parthico maximo Britannico maximo Germanico*].

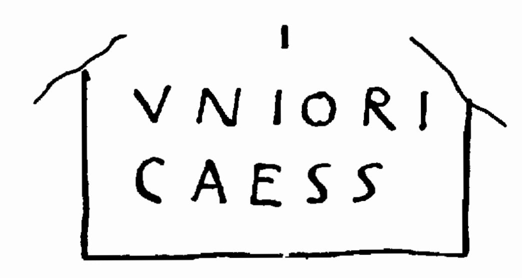
(1) Sur cette route, voir *Atlas*, f. 37, n° 10, p. 2.
(2) *Bull. arch. du Com.*, 1904, p. 225 = *Atlas*, f. 26, n° 184 ; *Corp.*, 22531 = *Atlas*, f. 26, n° 173.

69. D'Aïn-Timziouine. Fragment de colonnette ; haut. des lettres, 0 m. 045.



[Imp. Cae]s. r[est]atut[ori o]rbi[s] L. Do[miti]o Au[re-lia no p. [f. Au]g.

70. D'Aïn-Timziouine. Fragment inférieur d'un milliaire en forme de dalle. Larg., 0 m. 39 ; ép., 0 m. 18 ; haut. des lettres, 0 m. 06. Inscription encadrée d'un trait.



Nous avons les deux dernières lignes de l'inscription, et un débris de lettre de la ligne supérieure.

Milliaire de Constance Chlore et de Galère (*Maximianus Iunior*), Césars (293-305).

Ces trois dernières bornes appartiennent à la route qui existait certainement de Lambèse à Tobna (1), et qui se confondait, sans doute jusqu'à Lambiridi, avec la route de Lambèse à Lamasba par Lambiridi figurée sans indication de distances dans la *Table de Peutinger* (2)

Eugène ALBERTINI.

---

(1) *Atlas*, f. 27, p. 22, 3°. et f. 37, n° 10, dernier alinéa.

(2) *Atlas*, f. 27, n°s 86, 120, et p. 22, 3°. Cette route même se confondait avec la route Lambèse-El Kantara au moins jusqu'aux environs de Batna, et peut-être jusqu'à Henchir El Biar (*Atlas*, f. 27, n° 124).

RECHERCHES ÉPIGRAPHIQUES DANS LE PAYS DES NEMENCHA

(COMMUNE DE TÉBESSA)

HENCHIR-EL-ABIOD (1)

Quinze kilomètres environ à l'ouest de Chéria se voit d'assez loin, à cause de sa couleur blanche, un ensemble important de ruines. La piste qui vient de Chéria et qui se dirige vers Khenchela, à travers la plaine de Gassès, franchit une espèce de seuil, très visible sur la carte entre le Djebel-Allouchet au Sud, et la cote 1261 au Nord (2). Du côté de l'ouest s'ouvre la plaine de Gassès qui prolongée par la plaine de Guert s'étend vers le Sud, pendant cinquante kilomètres environ, jusqu'à Guentis. La région a dû être assez peuplée dans l'antiquité, si l'on en juge par le nombre des ruines de bourgades qui la parsèment. Région peuplée, région fertile, en oliviers du moins, car les débris de pressoirs y abondent. Aujourd'hui, elle est presque désertique. Le voisinage de la plaine, l'existence d'une route antique que la piste moderne suit en partie, expliquent l'importance de la ruine dont nous allons étudier quelques aspects.

L'intérêt de la position n'a d'ailleurs pas échappé aux

(1) Henchir-el-Abiod : la ruine blanche.

(2) GSELL · *Atlas archéologique de l'Algérie*, f° 39 (Chéria), n° 94.

Byzantins qui y ont édifié un fort assez robuste dont la silhouette domine encore les ruines du bourg. Attirés par ces vestiges importants, des chercheurs les ont explorés à plusieurs reprises. Les officiers des brigades topographiques, le lieutenant Neltner en particulier, y ont relevé des inscriptions. En 1908, le Chef de bataillon Guénin, Commandant Supérieur du Cercle de Tébessa, a fouillé le fort, et retrouvé un certain nombre d'inscriptions qui figurent dans son inventaire archéologique. (1) Sur les indications de M. Gsell nous avons de nouveau visité la ruine. A deux reprises, en 1923, en compagnie de M. Gsell et en 1928, j'ai vérifié des inscriptions et relevé le plan de deux édifices chrétiens. Ce sont les résultats de ce supplément d'enquête que je vais exposer ici. Certaines trouvailles antérieures seront éclairées, d'autre confirmées par les observations suivantes.

***

Les édifices civils

Un premier groupe d'inscriptions comprend celles qui proviennent d'édifices civils.

Très mutilées pour la plupart, elles ont toutes été utilisées dans les murs du fort byzantin ou des édifices chrétiens. Plusieurs ont disparu — entre les deux visites que j'ai faites à la ruine, l'intérieur du fortin avait été bouleversé — et certaines pierres ont sans doute été employées à la construction de gourbis indigènes.

---

(1) Guénin : *Inventaire archéologique du cercle de Tébessa* (Extrait des *Nouvelles archives des missions scientifiques*, t. XVII, p. 138 et suiv.).

Atlas archéol., f° 39, n° 94, add.

Des tessons, trouvés par le Commandant Guénin ont été étudiés par MM. Cagnat et Omont (*Bull. du Comité*, 1908, page CCXLVIII).

Celle-ci par exemple, signalée par Guénin, n'a pas été retrouvée :

Sur une pierre de o m. 47 de large, trouvée dans la forteresse, caractères biens gravés de o m. o6 :

IMORVM NOSTRO
MPERAVGVSTORVM
IONESTISSIMIMVNICIP
DAMENTISREDDIDITDED
SCAECINAALBINVSVIRCL
ANTIBVSIVLIOPATRICIOV
VIROETELIOFORTVNA

[Pro beatitudine ou beatissimo | tempore ou beatissimis temporibus dominorum... invictiss]imorum nostro[rum | ... se]émper augustorum... honestissimi municip[ii... | a fun]damentis reddidit ded[icavitque... | ... Publilius Caeioniu]s Caecina Albinus vir cl(arissimus)... | [consularis P(rovinciae) N(umidiae) Constantinae... cur]antibus Julio Patricio v[iro clarissimo ?... | ...Il ?]viro et [A]Elio Fortuna[to...

Cette inscription est datée par la ligne 5 : [*Publilius Caeioniu*]*s Caecina Albinus vir cl*(*arissimus*).

Ce texte est à ajouter à toute une série d'inscriptions qui mentionnent le personnage qui fut gouverneur de

(1) *Inventaire*, p. 140 (*Rev. archéol.*, XIV, p. 514, n° 222).

Numidie (1). Plusieurs d'entre elles sont datées : On y voit figurer les deux Augustes Valentinien et Valens. Elles sont donc à situer entre la proclamation de Valens (1er mars 364) et celle de Gratien qui fut associé à l'Empire le 24 août 367. Après cette date, il y eut trois empereurs. Sur ces inscriptions Publilius Caeionius est qualifié de *vir clarissimus, consularis sexfascalis provinciae Numidiae* ou *Numidiae Constantinae*, titres qui ont disparu dans l'inscription reproduite plus haut, inscription dont il manque environ la moitié. Le début peut se rétablir ainsi : *Pro beatitudine* (?) *dominorum invictissimorum nostrorum Valentiniani Valentisque semper Augustorum.*

Le gouvernement du consulaire Publilius Caeionius paraît avoir été une période de relèvement et de prospérité pour la province : à Cuicul (Djemila), à Mascula, (Khenchela), à Rusicade (Philippeville), à Lambèse, à Constantine, à Henchir-el-Abiod enfin, des édifices sont construits ou relevés. Ici, le monument restauré « *a fundamentis* » n'est plus mentionné dans l'inscription. Il devait figurer avant le génitif : *Honestissimi municipii...* Peut-être s'agissait-il du Forum ? Tel qu'il est, ce texte nous prouve que la bourgade a dû avoir une certaine importance au cours du IVe siècle. C'est un municipe qualifié de *honestissimus*. Quant aux deux personnages Julius Patricius et Elius ou Aelius Fortunatus qui, seuls ou avec d'autres ont veillé à la restauration du monument, ce sont des notables de la cité : l'un d'eux est peut-être de rang sénatorial : v[*iro clarissimo* (?).

La deuxième inscription également relevée par le Commandant Guénin est la suivante :

(1) *C.I.L.*, VIII, 2388 ; 4767 = 18701 ; peut-être 2656 ; 7975 = 19852 ; 2242 ; 2735 = 18229 ; 6975 ; 20156.
En outre : *Bullet. arch. du Comité des travaux hist.*, 1894, p. 361 ; 1899, p. 183 ; 1917, p. CLXXXV ; 1925, p. CCXXVI. — *Rec. de Constantine*, t. 44, p. 306 et t. 55, p. 295 ; *Bulletin d'Hippone*, 32, p. 19.

Sur deux pierres, ayant ensemble une longueur de 1 m. 95, o m. 40 de large, caractères de o m. 10 bien gravés (dans le fort byzantin) (1) :

ULO ÓÓÓ ŃŃŃ UALENTINIAN
:.ENSIS CONSTRUCTO ARCU PERFECTOQUE
ONSULARIS P·N·CONSTANTINIANAE FL·HONORATI

Les V sont arrondis en U.
Nous avons retrouvé l'inscription dans le fortin, mais la partie droite a disparu.

1re ligne s'arrête à *Vale...*
2e ligne à *Arcu*
3e ligne à *Constantin...*

En outre les premières lettres de chaque ligne se sont effritées et à la deuxième ligne on ne lit plus: ...*lensis* mais ...*nsis*.

L'inscription est intéressante. Elle le devient davantage encore si on la complète par un fragment que nous avons découvert dans le fortin et qui est inédit :

Pierre brisée à droite et à gauche. Longueur: o m. 51 ; largeur : o m. 40 ; épaisseur : o m. 25 ; hauteur des lettres : o m. 10.

ATISSIM
MUNICIPI
INUSIUNIO

(1) Guérin : *Inventaire*, p. 140 (*Rev. arch.*, 1909, XIV, p. 515, n° 223).

Si on place ce fragment à la gauche du précédent, ce qu'autorisent les dimensions et les caractères de l'inscription, on peut lire :

[B]eatissim[o saec]ulo dominorum nostrorum trium Valentinian(i... / ... municipi(i)[...](le)[nsis constructo arcu perfectoque... / ...inus junio[r v(ir) c(larissimus) c]onsularis p(rovinciae) N(umidiae) Constanti(nianae) Fl(avii) Honorati...

Une inscription de Constantine nous fournit le nom du gouverneur mutilé ici (1). Il s'agit sans aucun doute de *Caecina Decius Albinus Junior*, fils, d'après Seeck (2) de Publilius Caeionius Caecina Albinus.

Quelle est la date de son gouvernement ?

L'inscription de Constantine mentionne trois Augustes, mais leurs noms ont disparu. Pallu de Lessert (3) a cru d'abord qu'il s'agissait du collège formé par Théodose et ses fils Arcadius et Honorius (entre le 20 novembre 393 et le 17 janvier 395). Puis, devenu moins affirmatif, il a été tenté de reporter ce gouvernement après 408, en assimilant le personnage à un autre : Caecina Decius Aginatius Albinus. Mais, ainsi que Seeck, il écarte finalement cette hypothèse et penche pour une date de peu antérieure à 395.

Notre inscription permet de résoudre le problème d'une façon que M. Dessau avait entrevue : Dans les *Inscriptiones selectae* (4), il suppose que les trois Augustes de l'inscription de Constantine sont Valentinien II, Théodose et Arcadius (383-392). Il est conduit à émettre cette hypothèse par le fait que Caecina Decius Albinus est

(1) *C.I.L.*, VIII, 7034.
(2) Seeck : *Symmachi Opera*, CLXXIII et suiv.
(3) Pallu de Lessert : *Les Fastes de la Numidie sous la domination romaine*, p. 213 (*Fastes des provinces africaines*, t. II, p. 336).
(4) Dessau : *Inscr. lat. selectae*, n° 5789.

préfet de la ville en 402 (1). Le gouvernement de Numidie pouvait remonter à quelques années auparavant, une dizaine au moins, car en 398, Caecina administre la Campanie, et il semble avoir été en 399, *quaestor sacri palatii* (2). L'inscription d'Henchir-el-Abiod confirme l'opinion de M. Dessau, et permet de préciser davantage.

Dans le collège de trois Augustes qu'elle mentionne, seul le nom du premier est conservé : Valentinien.

Ce n'est qu'après la mort de Gratien, en 383, que Valentinien prend la première place dans les dédicaces impériales (3). Mais en 383, il y a quatre empereurs. Au début de 383, en effet, le 16 ou le 19 janvier, Théodose en associant à l'Empire son fils Arcadius âgé de six ans, a, en somme, rétabli une tétrarchie : Gratien, Valentinien II, Théodose, Arcadius. En août 383, Gratien est tué au cours de la révolte où Maxime, en Gaule, est proclamé Auguste par ses troupes. Théodose propose de substituer Maxime à Gratien et jusqu'en août 388, époque où Maxime, lui-même, entré en lutte ouverte contre Valentinien II, est vaincu par Théodose et mis à mort, il y eut quatre empereurs. Après cette date, le nom de Maxime est martelé sur les dédicaces (4). Or l'inscription d'Henchir-el-Abiod ne porte aucune trace de martelage. Il n'y a jamais été mentionné que trois empereurs. Il faut donc la dater d'août 388 à mars 392 — entre la mort de Maxime et celle de Valentinien II.

---

(1) *Code Theod.*, VII, 13-15. — *C.I.L.*, VI, 1192 = Dessau, 796.

(2) Seeck : *Symmachi opera*, CLXXIV. — Pauly et Wissowa : Art. Albinus.

(3) Il y a déjà eu, à la vérité, avant cette date, un collège de trois Augustes où la première place était tenue épigraphiquement par un Valentinien, c'est de 367 à 375 : Valentinien I, Valens et Gratien. Mais, à supposer qu'il s'agisse de ce collège, il faudrait admettre un intervalle de trente ans entre le gouvernement de la province et la préfecture de la ville — ce qui paraît beaucoup.

(4) Sur une inscription de Gigthis (*C.I.L.*, VIII 27 = *Dess.* 787), actuellement Henchir Djouf bou Grara en Tusinie, le nom de Maxime figurait aux côtés de ceux de Valentinien, Théodose et Arcadius. Il a été martelé par la suite.

Il est à remarquer que Caecina Decius Albinus porte ici et à Constantine le *cognomen* de *Junior*, qu'il n'a plus sur l'inscription de Rome, lorsqu'il est préfet de la ville. Le fait peut s'expliquer par le désir de le distinguer, en Afrique, de Publilius Caeionius Caecina Albinus, son père, qui a été consulaire de Numidie, comme nous l'avons vu plus haut, entre 364 et 367, une vingtaine d'années auparavant. Ce *cognomen* le distinguait de son père, mais il le rattachait aussi au premier personnage dont le souvenir devait être encore bien vivant en Afrique grâce aux nombreux édifices qui rendaient hommage à son activité de gouverneur.

Henchir-el-Abiod, en particulier, a été embelli successivement par le père et par le fils. Si le premier a reconstruit entièrement (*a fundamentis reddidit*) un édifice qui est, peut-être, le forum du municipe, le second a présidé à la construction d'un arc (*constructo arcu perfectoque*) d'où provient vraisemblablement l'inscription dédicatoire. Peut-être s'agissait-il comme dans d'autres inscriptions africaines, d'un portique entourant le forum et de l'arc qui permettait l'accès à ce forum (1).

Une lacune malencontreuse nous empêche de connaître le nom du municipe : il figurait à la ligne 2 : *municipi[i] ...lensis* (d'après Guénin) ou d'après notre lecture : ... *nsis*.

Le commandant Guénin a voulu voir dans ce municipe la ville antique de Vegesala — et il serait bien tentant de lire *Municipii Vegesalensis*, mais les raisons qu'il donne de l'identification sont empruntées à la description des voies romaines de la région. M. Gsell étudiant cette question, à son tour, rejette l'interprétation de Guénin (2). Il faut nous résigner à attendre d'autres découvertes pour connaître le nom antique du municipe.

---

(1) Timgad (*C.I.L.*, VIII 2388 = Dessau, 5554). Inscription de *Publilius Caeionius Caecina Albinus*. Henchir-Midïdi (*C.I.L.*, VIII, 608 = Dessau, 637) : *porticum cum arcu quae foro ambiendo deerat...*

(2) *Atlas archéol.*, f° 28, n° 138 add.

La lecture du Commandant Guénin appelle une autre remarque que malheureusement la disparition du fragment de droite de l'inscription ne nous a pas permis de confirmer.

Il lit à la 3e ligne.

P(rovinciae) N(umidiae) Constantinianae.

Or le nom de la province est, en général, donné ainsi · *Provincia Numidia Constantina* ou *Constantinae* (2), abrégé le plus souvent en P. N. CONS. ou P. N. C.

L'emploi d'un adjectif *Constantiniana* serait cependant plus conforme à l'usage latin : *Mauretania Caesariensis, Sitifensis, Tingitana*, pour ne prendre que des exemples africains. Il y a eu une *Numidia Cirtensis* (2). Une inscription de Constantine viendrait à l'appui de cette lecture (3), Elle mentionne, en effet, les *Constantinianenses*. M. Carcopino fait justement remarquer que c'est la première mention de cet ethnique (4). Sa formation s'expliquerait aisément si au lieu de *Colonia Constantina* on avait *Colonia Constantiniana* et *Provincia Numidia Constantiniana* au lieu de *Provincia Numidiae Constantinae* (5).

***

L'emplacement exact des édifices indiqués sur les titres précédemment étudiés ne peut être reconnu, car les ruines ont été remaniées et des constructions plus ré-

(1) *C.I.L.*, VIII, 8324 = Dessau 5535. — *C.I.L.*, VIII, 7034 = Dessau 5789.

(2) La province de Numidia Cirtensis a été constituée avant 297. Sans doute sous Dioclétien (Seeck, *Notitia Dignitatum*, p. 251). — *C.I.L.*, VIII, 5526 = 18860. Dess. 651. *C.I.L.*, VIII, 7965. — *Rec. de Constantine*, XXIX, 1894, p. 650. — *Mélanges de l'Ecole de Rome*, XIII, 1893, p. 255.

(3) *Recueil de Const.*, t. 55, p. 295.

(4) *Bullet. du Comité*, 1925, p. CCXXVI.

(5) *C.I.L.*, VIII, 7037-8 mentionne à Cirta : *basilicam Constantinianam cum porticibus et tetrapylo.*

centes, fortin, églises, ont utilisé les débris des monuments de la fin du IVe siècle.

Des fragments d'inscriptions relevés par le Commandant Guénin et dont nous avons retrouvé une partie, sont dispersés à travers la bourgade : les uns, à proximité du fort byzantin, les autres dans les murs ou dans le voisinage des édifices chrétiens.

Un essai de classement, tenant compte des dimensions des pierres et des lettres, de leurs espacements, des caractères de la gravure, permet de les grouper en trois séries — et non en quatre, comme l'avait fait le Commandant Guénin (1). Un caractère commun à ces trois séries, c'est qu'elles semblent toutes provenir de frises ou d'entablements de monuments d'assez vastes dimensions : portiques de forum ou de marché.

Voici, avec leurs dimensions, les fragments révisés :

Série A

Long. 2m00 Haut. 0m41 H. lettr. 0m19 Epais. 0m25		⁝LENTINIAN	
Long. 1m30 Haut. 0m40 H. lettr. 0m18 Epais. 0m25		VALEN / NTISSEN	2 fragments (celui de gauche inédit)
Long. 0m70 Haut. 0m41 H. lettr. 0m19 Epais. 0m24		VST	[*vet*]*ust*[*ate*]
Long. 0m86 Haut. 0m41 H. lettr. 0m19 Epais. 0m25		CIV	Guenin lit ICIV sans doute [*aed f*]*iciu*[*m*]

(1) Guénin, *Inventaire*, p. 140 et suiv.

Long. Haut. H. lettr. Epais.	1m95 0m41 0m18 0m26	SVIT PERF	*po]suit perf[ecitque]*
Long. Haut. H. lettr. Epais.	0m80 0m41 0m19 0m22	A NA	le 2e n'est pas barré
Long. Haut. H. lettr. Epais.	1m24 0m42 0m18 0m26	PERF	
Long. Haut. H. lettr. Epais.	2m00 0m43 0m16 0m25	S QVE DEDICA	
Long. Haut. H. lettr. Epais.	1m80 0m42 0m16 0m23	IT PVB	
Long. Haut. H. lettr.	0m80 0m80 0m19	NTA/	
Long. Haut. H. lettr. Epais.	0m52 0m41 0m19 0m25	VTIE	

Série B

Long. Haut. H. lettr. Epais.	1m80 0m40 0m12 0m32	SAECVLO	
Long. Haut. H. lettr. Epais.	0m93 0m45 0m14 0m30	AV	Tranche à gauche. Début d'inscription
Long. Haut. H. lettr. Epais.	1m93 0m42 0m12 0m25	CIVM	Guénin a vu un T qui est illisible

Long. Haut. H. lettr. Epais.	0m78 0m42 0m14 0m21	QVE	au lieu de QVI (Guénin)
Long. Haut. H. lettr.	0m50 0m37 0m14	NV	Guénin a lu NVCOL, la fin a disparu.
Long. Haut. H. lettr.	2m00 0m37 0m12	RANTETI	
Long. Haut. Epais. H. lettr.	1m48 0m41 0m34 0m11	OS IIII F O	Moulures en haut. Parements à droite et à gauche.
Long. Haut. Epais. H. lettr.	1m25 0m40 0m26 0m11	AMN	
Long. Haut. H. lettr.	1m19 0m41 0m11	TICO	
Long. Haut. Epais. H. lettr.	1m18 0m43 0m30 0m11	ETDE	
Long. Haut. H. lettr. Epais.	1m02 0m40 0m10 0m31	ITI	

Série C

Long. Haut. H. lettr. Epais.	0m87 0m33 0m21 0m29	ADIO	au lieu de EDIO (Guénin)
Long. Haut. H. lettr. Epais.	1m85 0m45 0m21 0m31	SIOSEMPE	

Long. 2m12 Haut. 0m42 H. lettr. 0m21 Epais. 0m29	VMSPLENDO	
Haut. 0m42 H. lettr. 0m21	A	
Long. 1m30 Haut. 0m45 H. lettr. 0m23	SVIRC	La dernière lettre est peut-être un C
Long. 0m55 Haut. 0m45 H. lettr. 0m22	TE O	Mutilé. Guénin a lu TE ≡I

On ne peut espérer reconstituer ces trois (?) inscriptions. Néanmoins quelques indications apparaissent :

La série A est datée par la mention [*Va*]*lentinian*[*i*] et *Valentis sem*[*per Augustorum...*]

Valens, étant le deuxième et dernier du collège impérial, cela nous reporte aux années 364-367. L'inscription est donc contemporaine de l'inscription de Publilius Caeionius Caecina Albinus. Deux fragments pourraient confirmer cette hypothèse : S QVE DEDICA et IT PVB. ...(?)*sque dedica*[*v*]*it Pub*[*lilius Caeionius Caecina Albinus...*], mais la restitution est bien problématique.

On peut lire encore :

[*po*]*suit perf*[*ecitque*]
[*vet*]*ust*[*ate* ou [*vet*]*ust*[*as*]
[*aedif*]*iciu*[*m*].

La série B ne renferme pas de noms d'empereurs Elle présente toutefois une indication :

OS IIII FO

qu'il faut peut-être lire [*Cos* IIII *Fo*[*rum...*?]

Nous aurions là la mention d'un quatrième consulat. Nombreux sont les empereurs de cette époque qui ont géré le consulat à plusieurs reprises. Cependant, il se

trouve que Valentinien II a eu son quatrième consulat en 390. Nous avons fixé plus haut le gouvernement de Decius Caecina Albinus entre août 388 et mai 392. On pourrait, sans sortir du domaine de la vraisemblance, supposer que l'inscription fragmentaire est contemporaine du titre qui mentionne Valentinien, Théodose et Arcadius et conclure que Decius Caecina Albinus a été gouverneur de Numidie en 390. De même que pour la série A nous aurions les fragments d'une inscription placée sur l'entablement d'un édifice selon un usage fréquent en Afrique. (Timgad, Djemila, etc...)

La série C renferme la mention de deux empereurs :

[*Arc*]*adio* [*Theodo*]*sio sempe*[*r Augustis*]

Theodosius ocupe la dernière place dans le collège impérial. Il ne peut donc s'agir de Théodose I qui n'est en troisième que lorsqu'il est associé à Valentinien II et à Gratien, de 379 à 383 — hypothèse qu'exclut la mention d'Arcadius. Il s'agit nécessairement ici de Théodose II, associé à Honorius et à Arcadius à partir du 2 février 402, et l'inscription est forcément antérieure à la mort d'Arcadius survenue le 1er mai 408.

Un fragment permet de lire [*c*]*um splendo*[*re*] et un autre peut-être : [...]*s vir c*[*larissimus*]

Ce qu'il faut surtout retenir de ces différentes inscriptions, c'est que le IVe siècle et encore les premières années du Ve ont marqué pour la région méridionale de la Numidie Constantinienne une période d'embellissement et de prospérité. C'est cependant l'époque où la région est en proie aux troubles donatistes.

Dans les villes et les bourgs les luttes sont parfois sanglantes — cependant sous l'impulsion du gouvernement civil on continue à construire des édifices de vastes proportions.

Dans le courant du Ve siècle, par contre, tout se passe

comme si ces édifices étaient jetés bas, puisque nous retrouvons leurs débris dans des édifices religieux — églises et basiliques — ou militaires — forts et fortins — construits au cours du Ve et au début du VIe siècle, qui feront l'objet d'une autre étude.

*
* *

Les Milliaires

La prospérité de cette région paraît remonter au milieu du IIIe siècle.

Un indice chronologique est fourni par les travaux d'entretien du réseau routier (1).

Henchir-el-Abiod se trouve sur une route qui vient de Theveste et se dirige vers l'Ouest, sans doute vers Mascula (Khenchela) par Vazaivi (Zoui).

M. Gsell n'admet pas l'hypothèse du Commandant Guénin qui voit dans cette artère la route de Theveste à Mascula et Sitifis mentionnée dans l'itinéraire d'Antonin. Celle-ci devait passer plus au nord : empruntant le col d'El-Amba où passe aujourd'hui encore la route de Tebessa à Cheria, elle s'élançait ensuite vers l'ouest (2). En un point de son parcours, difficile à déterminer, peut-être à l'est d'Aïn-el-Ouksir (3), selon l'hypothèse de M. Gsell, un embranchement se détachait vers le Sud-Ouest — et, passant par la région de Chéria, allait desservir Henchir-el-Abiod et plusieurs autres localités. Les milliaires de cette route ont été soigneusement relevés par le Commandant Guénin. Nous avons, sur une partie de son tracé, pu les retrouver presque tous. Quelques lectures sont à modifier, — et les inscriptions qu'ils portent sont intéressantes à commenter.

(1) Les routes de la région ont été étudiées par le Commandant Guénin dans *Arch. des Miss.*, t. XVII, 1909, p. 209 et suiv. et surtout par M. Gsell dans *Atlas Archéologique* ; f° 29 n° 101, p. 7 et 8 et dans I.L.A., p. 382-385, où l'on trouvera la bibliographie de la question.

(2) *Atlas arch.*, f° 28, nos 140, 141, 142, 143, 144, 145.

(3) *Atlas arch.*, f° 28, n° 270.

A Bir-el-Ahzem (1), sur une colonne brisée qui mesure encore 2 m. 40 de long, figure l'inscription suivante :

SACRATISSIMOAT
QVEINVICTISSIMO
FLVAL CONSTAN
TIO HERCVLEO
CAES

MIL
XXXVI

Sacratissimo atque invictissimo Fl(avio) Val(erio) Constantio Herculeo (pour Herculio) Caesare ou Caesari. Mil(lia passuum) XXXVI.

Constance est César du 1er mars 293 au 1er mai 305. Du fait de son adoption par Maximien, il a ajouté à son gentilice *Flavius*, le gentilice *Valerius* et le *cognomen Herculius*. Sur certaines inscriptions (*C. I. L.* 10183, 10187) il est appelé *Herculius Junior*. La distance, 36e mille, est comptée à partir de Theveste : à vol d'oiseau, Bir-el-Ahzem est à 48 km. de Tébessa. Or, en comptant

(1) Guénin : *op. cit.*, p. 137 et 224. — Gsell : *Atlas arch.*, f° 39, n° 95.

1.748 m. pour le mille, 36 milles donnent 53 km. 600. La différence de 5 km. 600 peut représenter les détours de la voie, qui traverse une région assez accidentée vers El-Amba, avant d'arriver dans la plaine de Chéria.

Le 37e mille est à Henchir-el-Abiod. Le commandant Guénin (1) signale deux colonnes sans inscription.

En outre, dans la ruine elle-même, il a copié sur deux milliaires du 38e mille les inscriptions suivantes :

BILISS
CAESA
EM
XXXVIII

IMP DN
MAVREL
IOCLAV
DIO PF
AVGP·P
LPICA
XXXVIIII

(1) Guénin : *op. cit.*, p. 224.

La première, très mutilée, ne peut être rétablie. On lit seulement :

[no]biliss[imo] Caesa[r]e m(illia passuum) XXXVII

La deuxième se lit ainsi :

Imp(eratori) D(omino) n(ostro) M(arco) Aurelio Claudio p(io) f(elici) Aug(usto) p(atri) p(atriae) ?lpica. XXXVIII.

Elle peut être datée de 268-270, Claude le Gothique, dont il s'agit ici, a été empereur de septembre 268 au 29 août 270.

A la 6e ligne un mot est difficile à interpréter. Peut-être s'agit-il d'un nom de lieu ?

Nous n'avons pu retrouver ces inscriptions. Mais si la lecture des milles est exacte, ces deux bornes ne sont pas en place.

En effet, près d'un kilomètre à l'ouest d'Henchir el-Abiod se trouvent 13 pierres milliaires portant des inscriptions et qui marquaient le 38e mille.

Voici le relevé de ces inscriptions, rangées par ordre chronologique :

1° (1) :

AES
LIO
BO
CTO
AVG
XX?II

(1) Guénin, p. 226, 7e colonne.

[Imp(eratori) C]aes(ari ou are) [M(arco) Aure]lio [Pro]-bo [pio felici ou felice invi]cto Aug(usto). [X]XXVIII.

Probus a été empereur de 276 à 282.

Les milliaires à son nom sont rares dans la région : on en connaît un autre sur la route de Mascula à Thamugadi au 7e mille depuis Timgad (1).

A remarquer le signe particulier du VI.

2° (2) :

IMPDN ///
VALERIO ///
CLETIANO //
AVG

MIL
XXX

Imp(eratori) D(omino) [n(ostro) C(aio] Valerio [Dio]-cletiano [semper] Aug(usto) Mil(lia passuum) XXX[VIII].

Inscription gravée entre 284 et 305, dates extrêmes du règne de Dioclétien.

3° (3) Le Commandant Guénin signale un fragment de milliaire que nous reproduisons ci-dessous :

(1) *C.I.L.*, VIII, 22308.

(2) Guénin, p. 225 (4e colonne).

(3) Guénin, p. 225 (2e colonne).

AVG NOBILI
SSIMO CA
ES · MIL
XXXVIII

Il est brisé en haut.

Nous l'avons rapproché d'un fragment de colonne, de même dimension, brisé en bas, trouvé à proximité et qui est inédit :

DN IMP
CAE MA
VR VAL
///////

Il manque au moins deux lignes qui ont disparu dans la cassure. Mais le texte se laisse rétablir ainsi :

D(omino) n(ostro) Imp(eratori) Cae(sari ou sare) M(arco) Aur(elio) Val[erio Maximiano...] Aug(usto) nobilissimo Caes(ari) ou Caes(are) mil(lia passuum) XXXVIII.

Les noms en effet : M. Aurelius Valerius, ne conviennent qu'à Maximien et à son fils Maxence. Or Maxence n'a jamais porté le titre de César en même temps que celui d'Auguste. Il n'en est pas de même de Maximien.

Entre le 1er avril 285 et le 1er avril 286 — et peut-être même l'hiver 286, il est associé au gouvernement

par Dioclétien, mais avec le titre de César. Il ne sera qualifié d'Auguste qu'après avoir pacifié les Gaules, en 286. Néanmoins, il semble que dans les provinces cette distinction n'ait pas été très observée et nous possédons au moins un autre texte épigraphique où Maximien est appelé *Augustus, nobilissimus Caesar* (1).

C'est précisément un milliaire de Numidie.

Notre texte présente cependant une autre particularité : César y est répété deux fois, d'abord après Impérator, et à une place qui ne convient qu'à un empereur en titre pour ainsi dire — puis, à la fin de la titulature dans l'acception de successeur désigné de l'empereur, (depuis Hadrien) ou d'empereur en second qu'il a prise sous Dioclétién.

A la première place l'emploi de César est une erreur, puisque Maximien n'est pas Auguste et il semble, en effet, que l'abréviation inhabituelle *Cae.* pour *Caes.* soit une preuve que le graveur s'apercevant de l'erreur n'ait pas achevé d'écrire le mot. Le texte dont la rédaction est parallèle à celle du milliaire précédent, était sans doute destiné à lui faire pendant, et nous pourrions les dater de la même époque, le début du règne de Dioclétien.

L'indication de la distance, 38e mille, est ici intacte.

(1) Dessau : 616 = C.I.L., VIII, 10396 = 22499. — Par contre d'autres textes de la même époque ne portent pas le titre d'Auguste.
C.I.L. 10259 = *perpetuo nobilissimo Maximiano Caesari*; 10285 = *Aurelio Valerio Maximiano nobilissimo Caes(ari)*.

4° (1) :

SACRA
TISSIM
IS ATQ
VE IN
VICTIS
SIMIS
CAESS FL
VAL CONS
TANTIVS IV
.. HERCVLIVS
ET C VAL MA
XIMIANVS IO
VIVS CAESS

Sacratissimis atque invictissimis Caes(aribus) Fl(avius) Val(erius) Constantius [ju[ni]or] Herculius et C(aius)? Val(erius) Maximianus Caes(ares).

Inscription de Constance et de Galère, Césars de 293 à 305. La rédaction est fautive : après le début, *sacratis simis... Caesaribus*, les noms des empereurs sont au nominatif.

(1) Guénin : *op. cit.* (8e colonne) = C.I.L., 22298 (*Bull. du Comité*, 1894, p. 342, n° 10).

Un mot n'a pas pu être déchiffré aux lignes 9-10. D'après les traces de lettres qui subsistent on pourrait soit songer à IV[NI]OR (1), soit à NOS[TER], soit à NO-B[ILISSIMUS], mais aucun de ces mots ne serait en tout cas à une place satisfaisante.

Le prénom de Galère est indiqué ici : *C(aius)* mais son *nomen*, Galerius n'est pas mentionné. On pourrait admettre, à la rigueur, que l'on doive rétablir *G(alerius) Val(erius) Maximianus* (2) comme plus haut on a *Fl(avius) Val(erius) Constantius*.

Les deux Césars portent ici leurs surnoms d'Herculius et de Jovius, en tant que César de Dioclétien Jovius et de Maximien Herculius. Mais en dépit de la hiérarchie établie entre eux par ces surnoms, Constance est toujours inscrit sur les titres épigraphiques avant Galère (3).

5° (4) :

FLAVIO VAL
ERIO SEVE
RO ET GALE
RIO VALE
RIO MAX
~~IMINO~~
CAESS

(1) *C.I.L.*, 10183-10187 : *Herculius Junior.*

(2) Dessau : *Inscr. selectae.* 642 ; C.I.L., VIII, 10301-10375, où Galerius est abrégé en G.

(3) Dessau : *Inscr. sel.* 634. Sur l'arc de Salonique : *Jovius [et Herculius] Augg. et Herculius et Jovius nob(ilissimi) Caes(ares).*

(4) Guénin, p. 226 (5ᵉ colonne).

Le milliaire est brisé à travers la ligne 6. Le Commandant Guénin a rétabli la ligne ainsi : MIANO. Nous aurions donc un milliaire des Césars Sévère et Galère. A moins d'admettre une erreur dans la rédaction, il y avait là une impossibilité historique : Galère Maximien cesse d'être César le 1ᵉʳ mai 305, lors de l'abdication de Dioclétien et précisément à la date où Flavius Valerius Severus devient César. Une lecture attentive du milliaire nous a permis de rétablir la ligne 6 de la façon suivante :

MINO soit MAXIMINO. *Flavio Valerio Severo et Galerio Maximino Caesaribus.*

Le César en effet qui est associé à Sévère est Maximin Daza : Sévère étant César en Occident et Maximin en Orient.

Le milliaire peut être daté facilement : Il est postérieur au 1ᵉʳ mai 305, date de l'abdication de Dioclétien et de Maximien et antérieur au mois de juillet 306 époque de la mort de Constance à Eboracum, et de l'accession de Sévère au rang d'Auguste.

6° (1) :

D N
IOVIO IVNI
ORESACRATI
SSIMO ATQ
VE INVICTIS
SIMO C VALE
RIO MAXIM
INNO CAES

MIL XXX

D(omino) n(ostro) Jovio Juniore sacratissimo atque invictissimo C(aio) Valerio Maximinno(?) Caes(are) Mil(lia passuum XXX(VIII).

Le milliaire offre une difficulté de lecture à la 8e ligne. Le commandant Guénin lit aux 7e et 8e lignes : *Maximiano* en indiquant A et N liés, puis un N, ce qui donnerait en somme *Maximianno*. A bien examiner la pierre on ne voit pas de barre horizontale à l'A. et la lettre se présente comme un *N* incliné vers la droite. On peut hésiter entre la lecture MAXIMIANO, (milliaire de Galère : *C. Valerius Maximianus Jovius junior*, César de 293 à 305) et la lecture MAXIMINNO : le graveur ayant voulu

(1) Guénin, p. 226 (6e colonne).

transformer d'abord un A fautif et d'ailleurs inachevé en N, et ayant regravé ensuite un nouvel N. Dans ce dernier cas nous aurions un milliaire de Maximin Daza, César de 305 à mai 310.

Les raisons pour opter entre les deux sont faibles. Galère figure déjà sur le milliaire précédent comme César. Mais il y est associé à Constance et l'on peut admettre que deux autres milliaires portant respectivement les noms des deux Césars avaient pu être érigés. Nous avons mentionné plus haut un milliaire de Bir-el-Ahzem, dédié à Constance et où se retrouvent les mêmes formules que sur celui-ci : *Sacratissimo atque invictissimo Caesari* et le surnom *Herculeo* comme ici *Jovio*. Il existait peut-être dans le voisinage un milliaire de Constance César qui a disparu de même qu'à Bir-el-Ahzem, le milliaire de Galère César n'a pas été retrouvé.

Mais nous préférerions la deuxième hypothèse : Si le graveur avait voulu écrire *Maximiano*, il aurait dû, semble-t-il, accentuer le A et ne pas négliger de tracer la barre horizontale. En le laissant ainsi, il écrivait, au prix d'une faute d'orthographe : *Maximinnus*.

En outre si Galère et Constance cessent à la même date d'être Césars, et s'il y a pour cela peu de raisons pour que, leur ayant déjà dédié un milliaire collectif, on leur en ait érigé un autre individuel, il n'en est pas de même du groupe Sévère-Maximin Daza.

En 306, en effet, à la mort de Constance, Sévère devient Auguste, mais son règne, marqué par la lutte contre Maxence, fut de courte durée, à peine un an, et n'a pas laissé de nombreuses traces épigraphiques (1). Maximin Daza, par contre, reste César jusqu'en 308 ou 309, époque où il se proclama Auguste. Le milliaire, d'ailleurs, est certainement antérieur à l'usurpation d'Alexandre en 308.

Il a dû être érigé entre 306 et le début de 308. Sa

(1) Dessau : *Inscr. sel.*, 657. C.I.L., VIII, 10229, à Lambèse.

présence en Afrique s'explique par les relations d'amitié qui ont existé entre Maxence et Maximin Daza. Le rival de Maxence est Constantin. Dans sa lutte contre lui, Maxence s'est appuyé sur Maximin Daza, César en Egypte et en Syrie. D'où la présence d'inscriptions à son nom dans une région soumise à l'autorité de Maxence (1).

7° (2) : DN MAVRE
LIOVALERIO
MAXENTIO
NOBILISSI
MOCAE
SAR

Sur ce milliaire Maxence est qualifié de César. On a débattu la question de savoir si le fils de Maximien a pris ou non ce titre de César, lorsque simple sénateur, il a été acclamé empereur par la garnison de Rome à l'annonce de la mort de Constance Chlore. D'après les monnaies frappées à Rome lors de son coup d'Etat, il aurait porté le titre de *princeps invictus* (3). Par contre des monnaies frappées à Carthage offrent : *Maxentius nob(ilissimus*

(1) Une inscription des environs de Tébessa porte *D(ominis) n(ostris) Maxsimino nobilissimo Cesar[i]* et... (C.I.L., VIII, 22288). M. Gsell (I.L.A. 3912) propose de compléter : *et Flavio Severo*, tout en faisant remarquer que l'ordre devrait être Sévère-Maximin. On pourrait songer à rétablir ici : *et Maxentio*, qui viendrait après Maximin, parce que César de plus fraîche date.

(2) Guenin : p. 225 (1re colonne).

(3) Cohen : *Numismatique*, VII², n° 80.

C(aesar) et *M. Aur(elius) Maxentius nob(ilissimus) C(aesar)* (1).

Le milliaire ci-dessus semble confirmer le fait : ou bien, il faut admettre que l'Afrique qui dépendait du César Severus, a donné automatiquement à Maxence le titre de César lorsque Severus est devenu Auguste par la mort de Constance, et sans même qu'il y ait eu désignation officielle, ou bien plutôt que Maxence a pris le titre de César, lorsque le système organisé par Dioclétien ayant fonctionné, Severus a remplacé Constance. Maxence tient à faire preuve, au début de son usurpation, de déférence à l'égard des volontés du fondateur de la tétrarchie.

Il ne prendra le titre d'Auguste qu'après la défaite de Sévère, vers le mois d'avril 307. Mais auparavant, il a pris le titre de César (2). Déjà un autre milliaire d'Afrique le lui donnait (3).

Ces deux inscriptions auraient été gravées entre le mois d'août 306 et avril 307. Postérieurement à cette date et avant mai-juin 308 Maxence est qualifié d'Auguste, en Afrique. D'ailleurs dès mai-juin 308 et jusqu'en 311 son autorité ne sera plus reconnue dans la plus grande partie de cette région (3) à cause de l'usurpation de Lucius Domitius Alexander, vicaire d'Afrique, proclamé empereur par les troupes de son diocèse et qui se déclare le collègue du rival de Maxence, Constantin (5).

(1) Cohen, *op. cit.*, VII², nos 66 et 103.

(2) C'est aussi l'avis de Pallu de Lessert (*Fastes des provinces africaines*, II, p. 156). — Cf. Seeck : *Untergang der antiken Welt*. I², p. 76 et suiv. — En sens contraire, Groag : Pauly-Wissowa : *Realencyclopädie : Maxentius*, p. 2424, col. 2, et 2425, col. 1.

(3) C.I.L., VII, 22346. La rédaction du milliaire est fautive. Maxence y est appelé *C(atus)* au lieu de *Marcus*.

(4) Gsell : *I.L.A.*, 3949.

(5) Dessau : 8936 = *Imp(eratoribus) D(ominis) n(ostris) L. Domitio Alexandro et Fl(avio) Constantino Aug(ustis)*.

8° (1) : DN IMP CAES
LICINIV
S INVICT
VS AVG

D(ominus) n(oster) Imp(erator) Caes(ar) Licinius invictus Aug(ustus).

Milliaire gravé entre 308 — et plus vraisemblablement entre 313 — date de l'accord entre Constantin et Licinius et la défaite de Maximin Daza — et 324, date de la rupture entre Licinius et Constantin.

***

Quatre autres colonnes gisent sur le sol. Elles ne sont pas anépigraphes, comme le dit le Commandant Guénin, mais tellement frustes que la lecture en est pratiquement impossible. Par contre, celle qui porte le n° 9 dans l'inventaire n'a pas été retrouvée : c'est un milliaire de Dioclétien.

Comme on l'a vu plus haut ces milliaires ont été gravés entre les dates extrêmes de 268 et de 324 :

1° Un milliaire de Claude le Gothique (268-270)
2° Un milliaire de Probus (276-282)
3° Un ou deux milliaires de Dioclétien (284-305)
4° Un milliaire de Maximien Hercule, César (285-286)
5° Un milliaire de Constance et de Galère, Césars (293-305)
6° Un milliaire de Constance César (293-305), à Bir-el-Ahzem.
7° Un milliaire de Sévère et Maximin Daza, Césars (305-306)

(1) Guénin : p. 225 (3e col.).

8° Un milliaire de Maximin Daza, César (306-308)
9° Un milliaire de Maxence, César (306-307)
10° Un milliaire de Licinius Auguste (313-324).

Cette accumulation de milliaires dans une période relativement restreinte semble souligner le moment où la route qu'ils jalonnaient a connu sa plus grande activité. En l'absence de documents antérieurs, nous pouvons admettre que cette route, qui unissait Theveste à Mascula en passant par les plaines de Chéria et des Némencha avait été créée pour desservir une région dont la prospérité se développait.

La création de la route implique la transformation du pays : un pays de bergers nomades n'a besoin que de pistes. La route est nécessaire lorsqu'il y a à réunir des villes, faciliter des échanges, du charroi de marchandises, et aussi une police. Cette transformation progressive du pays, on peut la suivre sur le terrain dans la région des Nemencha.

Sous le règne de Trajan, des légats de la IIIe légion sont chargés de procéder dans la région de Theveste à des travaux de délimitation de territoires : Le pays des *Musulamii*, en particulier, a été ainsi défini et toute une série de bornes marquaient les confins de ces peuplades jadis remuantes, qui s'étaient révoltées contre Rome aux premiers temps de l'Empire, et qui, fixées dorénavant, surveillées par les colonies de Theveste et d'Ammaedara, entre autres, fournissent un contingent à l'armée romaine dès l'époque des Flaviens, les *cohortes Flaviae Musulamiorum*.

Une des bornes-limites, placée au Nord-Est de Chéria, en bordure de la grande plaine qui s'étend vers l'Ouest au delà d'Henchir-el-Abiod, marque la séparation entre le territoire des Musulames et celui des *Tisibenenses* (1).

(1) Cagnat : *C. R. Académie des Inscr.*, 1906, p. 479-480. — Gsell : *I.L.A.*, 2978 ; *Atlas arch.*, f° 28, n° 269.

La borne est de 104-105. Un siècle plus tard, en 214, à quatre kilomètres au Sud-Est de la borne frontière une dédicace de la *respublica T...* peut-être *respublica Tisibenensium* est gravée (1).

Il résulte de ce *terminus a quo*, qu'à l'époque de Caracalla la région de Chéria possédait des centres urbains susceptibles d'être admis au rang de municipes, peut-être en vertu de la *Constitutio Antoniana* de 212.

Cinquante ans plus tard, les premiers milliaires datés apparaissent sur la route créée pour relier le grand centre de la région, Theveste, avec les nouvelles agglomérations urbaines qui n'ont pas cessé de se développer. Ces milliaires, que nous venons d'étudier, on les trouve à une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau, à l'ouest du *Municipium T...* Ils sont contemporains des règnes de Claude le Gothique, de Probus, et de la Tétrarchie.

Dans les bourgades que traverse la route, on trouve ensuite des inscriptions de l'époque de Valentinien, et Valens, et jusqu'aux règnes de Valentinien II, Arcadius et Théodose la vie municipale a une certaine activité.

Elle a même gagné une région plus méridionale encore, la plaine de Guert, qui s'étend au Sud-Ouest d'Henchir-el-Abiod.

En effet, pour desservir cette plaine, une route se détachait de la voie Theveste-Mascula dans les parages de l'endroit où se dressaient les milliaires que nous avons étudiés plus haut. Elle se dirigeait vers le Sud-Ouest, en faisant un détour pour éviter des bas-fonds marécageux et salés où se rassemblent les eaux de la partie septentrionale de la plaine de Guert. Elle passait à Ksar-

(1) Gsell : *I.L.A.*, 2978. — *C.I.L.*, VIII, 2194. Une autre inscription mutilée porte : *Municipio* (C.I.L., VIII, 2197). Mention de la *civitas* et de *l'ordo* (C.I.L., VIII, 10690). C'est l'Henchir Medkis de l'*Atlas archéol.*, f° 28, n° 380. D'après Guénin, ces ruines seraient celles de Tinfas (Inventaire, p. 114) localité mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin sur la route de Theveste à Lambèse.

el-Goulah (1) où le Commandant Guénin a retrouvé deux milliaires du 54° mille aux noms de Valentinien et Valens (364-375) et de Valentinien II (383-392), et arrivait à une grosse bourgade, municipe embelli de portes monumentales à la même époque (2).

De l'étude des milliaires et des ruines de la région d'Henchir-el-Abiod, il résulte que c'est dans la deuxième moitié du III° siècle et pendant le cours du IV° siècle que cette partie de la Numidie a été la plus habitée, la plus civilisée aussi. Il doit y avoir une raison économique à la base de cette transformation. Les nombreux pressoirs qui parsèment les ruines des bourgades — et la campagne elle-même, nous la donnent. La culture de l'olivier s'est développée dans cette contrée, transformant des terrains de parcours de troupeaux, en olivettes, et des populations de nomades en populations de cultivateurs sédentaires (3). Or, c'est à partir du début du III° siècle surtout que l'Italie dut recourir à l'importation de l'huile africaine (4). Sûre de trouver des débouchés, l'oléiculture africaine a connu à partir de ce moment une extension progressive, dont les ruines des plateaux des Nemencha sont les témoins irréfutables.

L. LESCHI.

(1) *Atlas arch.*, f° 39, n° 104, add. Guénin, p. 152-3 et 228.

(2) *Atlas arch.*, f° 39, n° 114. Henchir Goussat. C.I.L., VIII, 10702 = 17616.

(3) Il est possible que l'élevage des troupeaux ait continué, car sur des tessons découverts à Henchir-el-Abiod, on voit mentionner des chèvres, *capras*, des boucs, *edos*, et des béliers, *obes masclos*. Cagnat et Omont (*Bull. du Comité*, 1908, p. CCXLVIII).

(4) *Hist. Aug. Septime Sévère.* 23-2 : ...*Italiae, quae oleo eget.* Voir sur cette question E. Albertini : Un témoignage de Saint Augustin sur la prospérité relative de l'Afrique au IV° siècle. Dans *Mélanges Paul Thomas*, 1930.

INFORMATION

FAITE A ALGER EN 1580 (1)

En la cité d'Alger, qui est terre des Maures en Berbérie, le 10 du mois d'octobre de l'an 1580, devant l'illustre Sr Fr. Juan Gil, rédempteur d'Espagne de la couronne de Castille pour S. M., comparaît Miguel de Cervantes, antérieurement esclave, qui est aujourd'hui franc et racheté, et présente l'écrit de requête suivant, avec un interrogatoire par questions qui l'une après l'autre sont les suivantes, etc. :

Illustre et M. R. Sr : Miguel de Cervantes, originaire de la ville de Alcala de Henares en Castille, à présent étant en Alger, racheté pour aller en liberté, dit : que, étant sur le point de rentrer en Espagne, il désire et il lui importe de faire faire une enquête par témoins, tant sur sa captivité, vie et mœurs que sur d'autres choses touchant sa personne, pour présenter, s'il en est besoin, au conseil de S. M. et prier qu'on l'aît en grâce : et parce qu'en cet Alger n'y a personne chrétienne qui assure l'administration de la justice entre les chrétiens, et V.P. faisant, comme maintenant

(1) Cette traduction a été faite sur le texte publié par Navarrete en 1819 dans sa *Vida de Miguel de Cervantes Saavedra (Madrid en la imprenta real)* : « Illustraciones y documentos, » pp. 319-349, d'après une copie prise sur l'original aux Archives générales des Indes (Simancas, papiers curieux relatifs à Miguel de Cervantes Saavedra, année 1590, pour l'Académie Royale d'Espagne, par Juan Augustin Cean Bermudez, en 1808.
Ce précieux document a été publié une seconde fois par D. Pedro Torres Lanzas dans la *Rivista de Archivos, Bibliotecas y museos* (mai 1905 : numéro extraordinaire en l'honneur du centenaire de Don Quichotte).

en Alger, la rédemption des captifs par ordre et mandat de S. M. représente pour autant sa personne, et pareillement celle de Sa Sainteté le Souverain Pontife, dont tiennent la place, comme délégués apostoliques, les religieux rédempteurs de l'ordre de la très sainte Trinité; pour autant, afin que ladite information en reçoive sa force et son autorité, il supplie V.P. de bien vouloir lui prêter son autorité, et de mander à Pedro de Ribera, écrivain et notaire apostolique, lequel par mandat de S. M. remplit cet office en cette terre d'Alger depuis de nombreuses années entre les chrétiens, de recevoir les témoins que ledit Miguel de Cervantes présentera sur les articles qu'il joint à la présente, et en recevra salaire. — Miguel de Cervantes.

Que Pedro de Ribera, écrivain, reçoive les témoins que présentera ledit Miguel de Cervantes sur les articles qu'il indiquera. — Fr. Juan Gil, rédempteur des captifs.

Moi Pedro de Ribera, notaire apostolique pour les chrétiens en cet Alger, donne foi et témoignage que le 10 octobre 1580, Miguel de Cervantes, originaire de la ville de Alcala de Henares en Castille, étant à Alger aujourd'hui racheté pour aller en liberté, présente à M.R. Sr P. Fr. Juan Gil, rédempteur des captifs d'Espagne par mandat de S.M., qui est en même Alger, le mémoire ci-dessous transcrit, signé de sa main, avec les articles qui suivent, et en ma présence; en foi et témoignage de quoi, à Alger, le 10 octobre 1580.

Pour ces articles soient priés les témoins que présente Miguel de Cervantes relativement aux choses qu'il a faites pour gagner sa liberté et celle de beaucoup d'autres caballeros pendant qu'il était captif en Alger, sur lesquelles il demande que S.M. l'ait en grâce :

1° Le premier, s'ils connaissent ledit Miguel de Cervantes et depuis quand, et s'il est leur parent ou allié, qu'ils le disent, &c.

2° *Item*, s'ils savent ou s'ils ont entendu dire comment il y a cinq ans que ledit Miguel de Cervantes est captif en Alger, et qu'il se perdit en la galère del Sol l'an 1575, laquelle galère allait de Naples en Espagne, avec d'autres per-

sonnes importantes, qui s'y perdirent également, caballeros, capitaines et soldats : qu'ils le disent, &c.

3° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que ledit Miguel de Cervantes est un vieux chrétien, noble, tenu pour tel & communément réputé et traité pour tel par tous : qu'ils le disent, &c.

4° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que, arrivé captif en cet Alger, son maître Dali-Mami, raïs renégat grec, le prit pour un caballero d'importance, et comme tel le tint enfermé et chargé de fers et de chaînes, et que nonobstant tout cela, désirant bien faire et donner la liberté à quelques chrétiens, il chercha un More qui les transportât, lui et eux, par terre à Oran, et, ayant cheminé avec ledit More une journée, il les abandonna, et ainsi ils furent forcés de revenir en Alger, de quoi ledit Miguel de Cervantes fut très maltraité par son patron, et désormais tenu avec plus de chaînes et plus de gardes et enfermé, &c.

5° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que, en l'an 1577, ses parents ayant envoyé de l'argent pour son rachat, et ne pouvant s'accorder avec son patron parce qu'il le tenait pour un homme de grande qualité, désirant servir Dieu et S.M. et faire du bien à plusieurs chrétiens et caballeros importants, lettrés, prêtres, qui étaient alors captifs en Alger, il donna ordre qu'un sien frère, nommé Rodrigo de Cervantes, qui fut racheté de cet Alger le mois d'août de la même année du même argent de rachat que ledit Miguel de Cervantes, mette en ordre et envoie de la plage de Valence et de Mayorque et d'Ibiza une frégate armée pour transporter en Espagne lesdits chrétiens, et que pour mieux réussir il se réclama de la faveur de D. Antonio de Tolède et de François de Valence, caballeros de l'habit de San Juan, qui étaient alors captifs en Alger, lesquels lui donnèrent des lettres pour les vice-rois de Valence, Mayorque et Ibiza, leur recommandant et les priant de favoriser l'affaire : qu'ils le disent, &c.

6° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que, espérant en ladite frégate, il donna ordre à quatorze chrétiens (1) des principaux qui étaient alors captifs à Alger de se cacher dans une grotte qu'il avait trouvée auparavant hors de la ville, où certains desdits chrétiens restèrent cachés six mois et les autres moins, et là les pourvut, les fit pourvoir et veilla à ce que d'autres personnes les pourvussent du nécessaire, ledit Miguel de Cervantes ayant le souci quotidien de leur envoyer toute leur provision, en quoi il courait un grand danger pour sa vie d'être enganché et brûlé vif, jusqu'à ce que huit jours avant le terme où la frégate devait venir, ledit Miguel de Cervantes vint s'enfermer dans la grotte avec les autres : qu'ils le disent &c.

(1) *Note de Navarrete :* Haedo dit qu'ils étaient en tout 15 ; et en effet, en comptant Cervantes lui-même, qui se cacha aussi à la fin, on retrouve exactement ce chiffre.

7° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire qu'en effet ladite frégate vint, conformément à l'ordre que ledit Miguel de Cervantes avait donné, et au temps qu'il avait indiqué, et ayant touché une nuit au point où ils étaient, parce que le courage manqua aux marins, qui ne cherchèrent pas à sauter à terre et à donner le signal à ceux qui étaient cachés, la fuite ne put s'accomplir : qu'ils le disent &c.

8° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que, étant de cette manière tous enfermés dans la grotte, avec encore l'espérance de la frégate, un mauvais chrétien qui se nommait el Dorador, naturel de Melilla, et qui était au courant de l'affaire, s'en fut trouver le roi qui était alors à Alger et s'appelait Hassan, lui dit qu'il voulait se faire More pour lui complaire, et lui découvrit ceux qui étaient dans la grotte, lui précisant que ledit Miguel de Cervantes était l'auteur de toute cette évasion, et celui qui l'avait ourdie, pour quoi ledit roi, le dernier de septembre de ladite année, envoya beaucoup de Mores armés à cheval et à pied s'emparer dudit Miguel de Cervantes et de ses compagnons : qu'ils le disent &c.

9° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que, les Turcs et les Mores étant venus à la grotte et y ayant pénétré par force, ledit Miguel de Cervantes voyant qu'ils étaient découverts, dit à ses compagnons que tous lui rejettent la faute, promettant de s'avouer seul coupable, avec le désir qu'il avait de les sauver tous, et ainsi comme les Mores les enchaînaient, ledit Miguel de Cervantes dit à voix haute, afin que l'entendissent les Turcs et les Mores : aucun de ces chrétiens qui sont là n'ont de responsabilité dans cette affaire, parce que moi seul j'en suis l'auteur, et celui qui les a poussés à ce qu'ils ont fait : en quoi manifestement il se mettait en danger de mort, parce que le roi Hassan était si cruel que

pour seulement un chrétien qui fuyait, ou pour celui qui le cachait ou favorisait sa fuite, il faisait pendre l'homme, ou tout au moins lui couper les oreilles et le nez ; et ainsi lesdits Turcs avisant aussitôt par un cavalier le roi de tout ce qui se passait, et de ce que ledit Miguel de Cervantes disait qu'il était l'auteur de cette embuscade et fuite, le roi ordonna qu'ils l'emmenassent seul, comme ils le firent, enchaîné et à pied, les Turcs et les Mores lui faisant le long du chemin moult injures et affronts : qu'ils le disent, &c.

10° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire comment, présenté ainsi enchaîné au roi, sans ses compagnons, ledit roi, avec menaces de mort et de tourments cherchant à savoir de lui comment se passa l'affaire, lui, avec beaucoup de courage lui dit qu'il était l'auteur de tout, et qu'il suppliait Son Altesse, s'il avait à punir, de le punir seul puisqu'il était seul coupable de tout; et malgré toutes les questions qu'il lui fit, jamais il ne voulut nommer ni accuser aucun chrétien, en quoi il est certain qu'il sauva de la mort beaucoup qui lui avaient donné secours et aide, et qu'il évita aux autres les terribles supplices dont le roi châtiait de telles fautes, et particulièrement il fut la cause que le R.P. Fr. Jorge de Olivar, qui était alors à Alger comme rédempteur de l'ordre de N.D. de la Merci, ne fut pas maltraité par le roi comme celui-ci le cherchait, persuadé qu'il avait donné encouragement et aide à l'affaire : qu'ils le disent &c.

11° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que, depuis, le roi ayant ordonné de le mettre dans son bagne, chargé de chaînes et de fers, avec intention cependant de le châtier, au bout de 5 mois ledit Miguel de Cervantes, avec le même zèle à servir Dieu et S.M. et faire du bien aux chrétiens, étant ainsi enfermé, envoya secrètement un More à Oran avec une lettre au Sr marquis D. Martin Cordoba, général d'Oran et de sa garnison, et à d'autres personnages importants, ses amis et connaissances d'Oran, pour qu'ils leur envoient quelques espions et personnes de confiance qui vinssent à Alger avec ledit More, et l'emmènent, et avec lui trois autres notables caballeros que le roi gardait en son bagne : &c.

12° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que ledit More portant ces lettres à Oran fut arrêté par d'autres Mores à la porte d'Oran, et soupçonnant le mal, à cause des lettres qu'ils

trouvèrent, ils le prirent et l'amenèrent à Alger à Hassan-Pacha, lequel, ayant vu les lettres et voyant la signature et le nom dudit Miguel de Cervantes, fit empaler le More, qui expira avec beaucoup de courage sans manifester chose aucune, et ordonna de donner audit Miguel de Cervantes deux mille coups de bâton : qu'ils le disent, &c.

13° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire comment ensuite, en l'année 1579, au mois de septembre, étant à Alger un renégat de nation espagnole qui disait que son père était d'Ossuna et lui de Grenade, et qui étant chrétien se nommait le licencié Giron, et, venant à se faire More en cette terre d'Alger, s'appelait en more Abd er Rhaman, ledit Miguel de Cervantes entendant ledit renégat se montrer au regret de ce qu'il avait fait en devenant More, et désirer revenir en Espagne, à de nombreuses reprises l'exhorta et l'encouragea à revenir à la foi de N.S.J.C., et dans ce but il s'arrangea avec Onofre Exarque, marchand de Valence, qui se trouvait alors à Alger, pour qu'il lui donne de l'argent, dont il fournit plus de mille et trois cents doubles, afin qu'il se procurât une frégate armée, le persuadant qu'il ne pouvait rien faire de plus honorable ni de meilleur pour le service de Dieu et de S.M., ce qui se fit ainsi, et ledit renégat se procura ladite frégate de douze bancs et la mit au point, se gouvernant en tout par les conseils et les ordres du dit Miguel de Cervantes : qu'ils le disent, &c.

14° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que ledit Miguel de Cervantes, désirant servir Dieu et S.M., et faire du bien aux chrétiens, dans la mesure de ses moyens, très secrètement fit part de ce dessein à plusieurs caballeros, lettrés, prêtres et chrétiens qui étaient captifs en Alger, et à d'autres les plus importants d'entre eux, les avisant d'être en garde et de se préparer pour un certain jour, avec intention de les faire embarquer tous et emmener en terre de chrétiens, jusqu'au nombre de 60, et tous gens les plus choisis d'Alger : qu'ils le disent, &c.

15° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire comment, toute cette affaire étant à point et venant à si bon terme que sans faute elle allait réussir telle qu'elle était organisée, elle fut découverte et dénoncée au roi d'Alger Hassan, qui, d'après un bruit public et notoire, se la fit dévoiler par Cayban, renégat florentin, et ensuite confirmer en personne par le

docteur Juan Blanco de Paz, natif de la ville de Montemolin, près de Llerena, que l'on dit avoir été frère profès de l'ordre de St Dominique en Santesteban de Salamanque, grâce auquel ledit Miguel de Cervantes fut en grand danger de la vie, et resta depuis lors en grande inimitié avec ledit docteur Juan Blanco, pour ce qu'il était son dénonciateur et avait mis en péril tant de chrétiens et si notoires : qu'ils le disent, &c.

16° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que, divulguant et sachant que le roi Hassan était au courant de cette affaire, et qu'il dissimulait pour prendre les chrétiens sur le fait, tous morts de peur parce qu'il était féroce pour eux, Onofre Exarque, qui avait fourni l'argent pour ladite frégate, et qui avait participé à tout, craignant que le roi, qui était pleinement informé, n'obtînt par les tortures que ledit Miguel de Cervantes, comme le plus coupable de tous, dénonçât ceux qui étaient dans l'affaire, et que ledit Onofre Exarque n'y perdît ses biens, sa liberté et peut-être la vie, offrit, supplia et chercha à convaincre ledit Miguel de Cervantes de s'enfuir en Espagne dans un des navires qui étaient prêts à partir, et qu'il lui paierait sa rançon, à quoi ledit Miguel de Cervantes répondit vivement qu'il était certain qu'aucune torture ni la mort même ne suffirait à lui faire condamner d'autre que lui-même ; et il dit à tous ceux qui étaient au fait, en les rassurant, qu'ils n'eussent point de crainte, parce qu'il prendrait sur lui toute la responsabilité, malgré qu'il fût certain d'y trouver la mort ; et peu de temps après le roi ordonna à son de trompe de chercher ledit Miguel de Cervantes, qui s'était caché pour voir la conduite que tiendrait le roi, sous peine de la vie pour qui l'aurait caché : qu'ils le disent, &c.

17° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que, en conformité de cet ordre, ledit Miguel de Cervantes voyant le cruel édit qu'il avait publié contre qui l'aurait caché, par crainte qu'il n'arrivât malheur à un chrétien qui l'avait caché, et craignant ainsi que, s'il ne le livrait pas, le roi n'en cherchât un autre à torturer, et de qui savoir la vérité de l'affaire, vint de sa propre volonté se présenter devant le roi, et que ledit roi le menaçant de découvrir la vérité et quels gens il avait avec lui par de nombreuses tortures, et commandant pour mieux l'effrayer de lui mettre une corde au cou et de lui attacher les mains par derrière, comme s'ils allaient le pendre, ledit Miguel de Cervantes ne voulut jamais nommer ni dénoncer personne, disant simplement au roi, et avec un grand courage, qu'il était le coupable avec quatre caballeros qui étaient partis en liberté, et avec lesquels il devait partir et que s'il devait emmener plus de gens, aucun ne le savait et n'avait pu le savoir jusqu'à ce même jour; pour quoi ledit roi s'indigna beaucoup contre lui, voyant qu'il répondait autrement que ce que lui avait rapporté ledit docteur Juan Blanco, et ainsi le fit mettre dans la prison des Mores qui était dans son palais même, et ordonna avec une grande sévérité qu'on le tînt sous bonne garde, en laquelle prison le laissa cinq mois avec les chaînes et les fers, dont il souffrit grande peine, avec l'intention de l'emmener à Constantinople, où s'il était allé il n'aurait jamais pu recouvrer sa liberté, et il ne l'aurait pas eue si le R. Sr P. Fr. Juan Gil, rédempteur des captifs d'Espagne pour S.M., ému de compasion de voir en quels dangers était ledit Miguel de Cervantes, et les nombreux tourments par lesquels il venait de passer, avec beaucoup de prières et d'instances, et en donnant 500 écus d'or en or audit roi, lui rendit la liberté le jour même et au moment où le dit roi Hassan levait la voile pour retourner à Constantinople : qu'ils le disent, &c.

18° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que ledit Miguel de Cervantes, qui a été captif en cet Alger pendant cinq ans, y vécut toujours en catholique et fidèle chrétien, se confessant et communiant aux époques où les chrétiens ont usage et coutume de le faire, et que toutes les fois que s'offrait l'occasion de converser avec des Mores ou des renégats, toujours il défendait la foi catholique, au mépris du danger de sa vie, et empêcha certains de renier, les voyant tièdes en la foi, partageant avec les pauvres le peu qu'il avait, les aidant en leurs nécessités aussi bien de ses conseils que des bonnes œuvres qu'il pouvait.

19° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que tout le temps que ledit Miguel de Cervantes a été captif en cet Alger, toujours et continuellement il a frayé, communiqué et conversé avec les principaux chrétiens, prêtres, lettrés, caballeros et autres serviteurs de S.M. avec une grande intimité, lesquels se réjouissaient de l'avoir pour ami, de frayer et de converser avec lui, et particulièrement s'il est vrai que les

MM. RR. PP. rédempteurs qui sont venus ici, comme le M. R. Fr. Jorje Olivar, rédempteur de la couronne d'Aragon, et le M. R. P. Fr. Juan Gil, rédempteur de la couronne de Castille, l'ont connu, fréquenté et entretenu, le recevant à leur table et le gardant en étroite amitié : qu'ils le disent, &c.

20° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que tout le temps que ledit Miguel de Cervantes a été captif ici, il ne s'est vu en lui aucun défaut notable ni aucun scandale de sa personne, mais au contraire qu'il a toujours donné dans ses paroles et dans ses œuvres la preuve d'une conduite très vertueuse, vivant toujours comme un catholique et un fidèle chrétien, et qu'il a toujours été tenu et communément réputé de tous pour tel : qu'ils le disent, &c.

21° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que ledit docteur Juan Blanco de Paz susdit était son ennemi, laquelle inimitié avait pour origine que ledit Juan Blanco avait dénoncé audit roi Hassan l'affaire de la frégate ci-dessus mentionnée, et que ledit Miguel de Cervantes se plaignait avec raison que ledit docteur Juan Blanco l'avait ainsi privé de la liberté, lui et la fleur des chrétiens d'Alger, comme il était de notoriété publique et chose parfaitement établie, et, devenu objet d'horreur pour tous, honteux et déshonoré, et aveuglé par la passion, il menaça ledit Miguel de Cervantes, disant qu'il avait à prendre information contre lui, pour lui faire perdre le crédit et toute l'espérance qu'il avait de ce que S.M. devait lui faire merci pour tout ce qu'il avait fait et essayé de faire en Alger : qu'ils le disent, &c.

22° *Item*, s'ils savent que, en conformité de cela, et pour réaliser ce dessein condamnable, dans le mois de juin passé de cette dite année 1580, il proclama et publia qu'il était commissaire du saint office, et d'autre part affirma que S.M. lui avait envoyé une cédule et commission, pour qu'il s'en servît comme il pouvait faire d'une commission de la sainte inquisition, et étant requis par quelques-unes des principales personnes captives à Alger, et en outre principalement par le Sr P. Fr. Juan Gil, qu'il requérait de lui reconnaître obédience en qualité de commissaire général, et par les PP. rédempteurs qui étaient alors ici, de leur montrer lesdits pouvoirs s'il les avait, il leur répondit qu'il ne les avait pas et ne les leur montra point.

23° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que pour réaliser son mauvais dessein, pensant par ce moyen faire perdre crédit audit Miguel de Cervantes, ledit Juan Blanco de Paz se mit à prendre des informations comme commissaire du saint office, selon que disait l'être le susdit, et particulièrement à l'encontre de certains pour lesquels il avait de la haine et de l'inimitié, en particulier sur ledit Miguel de Cervantes, enquêtant sur sa vie et sur ses mœurs, qu'ils le disent, &c.

24° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que pour que ledit Miguel de Cervantes ne publiât pas en Espagne la trahison dudit docteur Juan Blanco de Paz, il fit prendre comme il a été dit information contre lui, pour l'effrayer, et pour cela il allait subornant certains chrétiens, leur promettant de l'argent ou d'autres faveurs, pour qu'ils déposent contre ledit Miguel de Cervantes et d'autres, desquelles dépositions il prenait copie écrite, qu'ils le disent, &c.

25° *Item*, s'ils savent ou ont entendu dire que ledit docteur Juan Blanco, tout le temps qu'il a été esclave en Alger, soit trois ans et demi, a été un homme révolté, ennemi de tous, qu'il n'a jamais dit la messe pendant tout ce temps, qu'on ne l'a jamais vu dire ses heures canoniques, ni confesser, ni visiter et consoler les chrétiens malades, comme ont coutume de faire les autres prêtres chrétiens; au contraire, qu'il fut répréhensible pour le mauvais exemple qu'il donna au sujet de deux religieux dans le bagne du roi, où il habitait, donnant à l'un d'eux un soufflet, et à l'autre des coups de pied, d'où il s'en suivit un grand scandale, et pour lui une mauvaise réputation, qu'ils disent ce qu'ils savent. — Miguel de Cervantes.

Pour éviter toute prolixité on résumera ici la déclaration de chaque témoin, et seul sera relaté à la lettre ce qui par plus de détails ou de singularité justifiera cette exception.

1° Alonso Aragones, natif de Cordoue, atteste la vérité de toutes les questions et affirme spécialement : qu'il connaît Cervantes depuis quatre ans; que la frégate dont parlent la 5e, 6e, 7 et 8e vint deux fois en Alger, et se perdit la seconde fois; et que les chrétiens, alors captifs, qui la montaient lui dirent qu'elle venait pour Cervantes et ses compa-

gnons; qu'il connaissait le nommé el Dorador, dont la trahison fit prendre Cervantes, et le connaissait également quand il était More; que le roi Hassan indigné du projet de Cervantes ordonna de le faire sortir d'entre ses esclaves chrétiens et de lui donner 2.000 coups de bâton; mais qu'on ne les lui donna point parce que des protecteurs intervinrent; qu'il connaissait le renégat Giron et le vit se promener avec Cervantes; que la frégate qui fut préparée avec l'argent que donna Onofre Exarque s'organisa sous la direction de Cervantes, *qui s'occupait de tout, allait et sollicitait comme l'auteur de tout ;* le témoin fut l'un des captifs que Cervantes invita à fuir dans la seconde frégate; il ajoute qu'ils étaient tous allègres et contents de voir comme l'affaire marchait bien jusqu'au point où il n'y avait plus que deux jours avant de tenter la partie, quand il apprit par Cervantes que celui-ci savait qu'il y avait un renégat du roi, se disant Cayban, qui en avait fait part au roi ; ayant depuis été notoire que l'avait découvert l'esclave même du roi, Juan Blanco de Paz, qui passait pour un frère dominicain, et que le roi gratifia d'un écu d'or et d'une jarre de graisse; et quand parut le ban contre qui cacherait Cervantes, tous supposaient « que si le « roi l'avait dans les mains il n'en sortirait pas vivant, ou « pour le moins avec ses oreillles et son nez, parce que la « nature dudit roi était cruelle, et que l'affaire avait causé « en Berbérie un grand scandale »; et quand Cervantes se fut présenté de sa propre volonté, « le roi se réjouit beaucoup « de le tenir en son pouvoir, croyant savoir de lui toute la « vérité du complot et ruiner Onofre Exarque et Baltazar « Torres, marchands valenciens, qui étaient participants et « complices de l'évasion; mais ledit Miguel de Cervantes, « méprisant les cruelles menaces qu'il lui adressait, et les « promesses qu'il lui faisait, ne consentit jamais à accuser « personne, conduisant si adroitement l'affaire à bonne fin, « donnant de telles raisons aux questions que le roi lui po- « sait, que ledit roi demeura confus et satisfait, sans pouvoir « discerner la vérité, qu'il savait pourtant par la délation « dudit Juan Blanco de Paz, et en cela ledit Miguel de Cer- « vantes montra la plus grande finesse et discrétion, rame- « nant tout le poids de l'affaire sur lui seul et quatre cabal- « leros qui étaient alors en liberté; et le témoin tient pour « certain que si ledit Miguel de Cervantes avait dit ce qu'il « savait, beaucoup de caballeros qui étaient dans l'affaire, « tenus par leurs patrons et maîtres pour des gens de peu,

« eussent été découverts et fussent tombés aux mains de « Hassan-Pacha, roi dudit Alger, dont ils ne se seraient plus « rachetés qu'à des prix excessifs, et de plus les marchands « eussent perdu leurs biens et leur liberté; et de même il sait « que ledit Miguel de Cervantes fut enfermé dans la prison « des Mores durant cinq mois, avec beaucoup de souffrances « et de chaînes, et de là amené à une galère où il resta avec « deux chaînes et les fers aux pieds. » Il assure avoir vu Cervantes tout le temps de sa captivité « frayer et converser « avec les principaux chrétiens, prêtres, lettrés, religieux, « caballeros, capitaines et autres sujets de S.M., avec une « grande intimité, toujours sur des choses honnêtes, récon- « tantes, sur des pensées pures et chastes... Il sait que « les rédempteurs qui sont venus ici pour les rachats, cette « fois comme les précédentes, par ordre de S. M., com- « me le R.P. Fr. Jorje de Olivar de la couronne d'Aragon, « et le M. R.P. de la couronne de Castille, qui est actuel- « lement dans ledit Alger, lui ont fait beaucoup de grâce, « l'entretenant de leurs affaires, l'admettant à leur table et « lui témoignant une grande amitié ».

2° Diego Castellano, alferez et captif, né à Tolède : il connaissait Cervantes depuis 1570 ; il sut à Naples que les Turcs l'avaient pris dans la galère Sol, qu'ils abandonnèrent en en voyant accourir deux autres; il fut l'un des conviés à l'évasion dans la frégate du renégat Giron; ce fut lui qui cacha Cervantes dans un coin secret quand le roi le fit réclamer publiquement; de quoi le témoin s'en vint l'aviser, et alors Cervantes, pour éviter pire dommage, et se fiant à son courage pour n'accuser personne que lui-même, quelles que fussent les tortures qui lui infligeât, décida de se présenter au roi, se rassurant de la protection d'un raïs, très grand ami dudit roi, nommé Maltrapillo, qui était renégat espagnol ; il affirme que du peu que Cervantes possédait, il secourait les chrétiens pauvres, les aidant à payer leurs journées et à gagner leur vie; il était présent quand le P. Rédempteur Fr. Juan Gil dit au docteur Juan Blanco de Paz de montrer les lettres royales dont il se prévalait pour jouer le rôle de commissaire du saint office, selon ce qu'il avait requis des PP. Rédempteurs d'Espagne et de Portugal. Il ajoute, attestant la vérité de la 24° question, que Juan Blanco de Paz demanda au capitaine Sarde Domingo Lapino, esclave alors en même temps, « avec de grandes promesses, prières et

« subornations, et engagements de lui donner ou de lui faire « donner la liberté, et dix doubles, qu'avant toute chose il « lui fît part de ses besoins, et bien plus, lui dit de ne « pas se chagriner de se voir pauvre, qu'il le pourvoirait « du nécessaire et que s'il savait qui lui prêtait l'argent « qu'il cherchait, il lui servirait de caution. » Et il atteste tout le reste de l'interrogatoire.

3° Rodrigo de Chaves, natif de Badajoz, à présent racheté : il connaissait Cervantes depuis trois ans; il atteste l'exactitude de tous les points; et parlant de Juan Blanco de Paz, de qui il dit avoir été l'ami, il affirme qu'il rejetait la responsabilité de sa propre faute sur le docteur Domingo Becerra, et encore menaçait de le souffleter « parce que (disait Blanco) « c'était lui qui lui avait ravi la liberté à lui et aux autres, « alors qu'il parut depuis être vrai que ce fut ledit Blanco « qui avait renseigné le roi, et non pas le docteur Becerra. »

4° Hernando de Vega, maître d'escadron, habitant de Cadix, confirme également tous les points : il connaît Cervantes depuis qu'il fut esclave; il dit en particulier : que son patron (qui était le leur à tous deux), le tenant pour personnage de grand prix et réputation, « le gardait enchaîné et couvert de « fers et avec des gardes, tourmenté et torturé, le tout afin « qu'il se rachetât et offrît bonne rançon, pour sortir d'une « existence aussi mauvaise et cruelle, comme ont coutume « de le faire les Mores et les Turcs aux personnes pareilles à « ce dit Miguel de Cervantes »; que l'affaire de la frégate fut chose si notoire qu'en Alger elle était sujet de conversation jusqu'aux gens les plus importants; que Cervantes était fort discret, de bon naturel et de si bonnes mœurs que tous se réjouissaient de frayer et de causer avec lui, les PP. Rédempteurs l'admettant dans leur amitié comme les autres chrétiens, caballeros, capitaines, religieux, soldats; « et il est, tel « qu'il est, malgré tout recherché, aimé et estimé de tous « ceux qu'il a dit; et le reste de la communauté le recherche, « l'aime et le désire, parce qu'il est naturellement amical et « noble, et affable avec tout le monde. »

5° Juan de Valcazar, originaire de Malaga, aussi compagnon de Cervantes dans la maison de Dali-Mami, et pris en même temps que lui sur la galère Sol : il le connaît depuis six ans ; il atteste la plupart des points, seulement pour avoir ouï dire ce qu'ils contiennent, excepté les 22° et 24°, dont il ne sait rien, parce qu'il a été quelque temps à Tetuan avec son maître; il affirme que Don Juan d'Autriche, le duc de Sesa et les autres seigneurs capitaines tenaient Cervantes en haute estime comme excellent soldat et de valeur; que les chrétiens qui partirent avec lui pour Oran, comme dit la 4° question, étaient des personnages importants, que connaissait Valcazar, « lesquels étaient Don Francisco de « Meneses, capitaine qui fut à La Goulette pour S.M., et un « autre qui s'appelait D. Beltran, et l'alferez Rios, et le ser- « gent Navarrete, un autre caballero appelé Osorio, un autre « hidalgo du nom de Castañeda, et plusieurs autres dont il « ne sait ou ne se rappelle pas les noms. » Il a appris à Tetuan la tentative de Cervantes pour se libérer lui et les autres dans la frégate préparée par le renégat Giron, parce que ce dernier, qui était son ami et ne lui cachait rien, le lui dit quand à la suite de l'affaire il y fut exilé. Il dit, appréciant la conduite vertueuse et chrétienne de Cervantes, « qu'il faisait bien des aumônes aux pauvres chrétiens, leur « apportant à manger et payant leurs journées, afin d'éviter « que leurs patrons ne les maltraitent en leur infligeant des « coups de bâton et autres mauvais traitements; et que de la « même manière il savait et avait vu comment ledit Miguel « de Cervantes avait soutenu et réconforté cinq petits en- « fants, qui étaient des renégats des principaux Turcs d'Al- « ger, leur donnant le conseil et les moyens de s'enfuir en « terre de chrétiens quand ils iraient en voyage avec leurs « patrons dans les galères, vu que lesdits petits apparte- « naient à des raïs de galères, comme furent en particulier « les deux du capitan major d'Alger Arnaute Mami, et deux « autres du patron du témoin et de Cervantes, qui était Dali- « Mami, qui est aussi capitan pour le grand Turc, et le reste « de particuliers; et s'il n'en avait été ainsi par la bienfai- « sante industrie et l'inspiration dudit Miguel de Cervantes, « ces enfants seraient encore en Alger et seraient Mores, « persévérant dans leur mauvaise inclination, et succédant à « leurs maîtres dans leurs offices, parce que ce genre de « renégats est très prisé ici par de semblables patrons; et non « seulement ledit Miguel de Cervantes fit une bonne œuvre « en les engageant à revenir à la véritable foi de Jésus-Christ « qu'ils avaient eue avant, mais encore il évita qu'ils ne « continuassent à faire carrière de pirates, martyrisant les « chrétiens qui ramaient, pour se faire bien venir de leurs « patrons et maîtres..., de quoi ledit Miguel de Cervantes « mérite salaire et récompense. »

6° Domingo Lopino, capitaine, originaire de Sardaigne : connaît Cervantes depuis environ quatre ans qu'il est arrivé en esclavage de Constantinople; il confirme tout ce que contient le questionnaire; il était un de ceux qui devaient se libérer dans la frégate du licencié Giron; il proclame le nom et l'opinion excellente que Cervantes s'était faits en Alger, spécialement depuis son action généreuse de disculper ses compagnons en prenant sur soi toute la responsabilité, pour quoi lui et tous désiraient le connaître et être son ami, et enviaient sa vertu et sa loyauté; il confirme personnellement avec insistance ce qui a été dit de la délation, conduite et inimitié de Juan Blanco de Paz, qui a tenté de suborner le témoin, lui offrant cadeaux et protection, le visitant quotidiennement dans le cachot où il était chargé de chaînes pour qu'il dépose contre Cervantes dans les informations qu'il avait entrepris de recevoir pour le discréditer, de quoi le même Lopino tenta de le dissuader et de le détourner.

7° Fernando de Vega, né à Tolède : connaît Cervantes depuis 1578 qu'il arriva captif en Alger : ne vit pas ce dont parlent les premières questions, mais l'apprit par notoriété, et spécialement l'affaire de la première frégate et de la grotte ; il les entendit raconter par le sergent Yepes et Martinez, anciens esclaves maintenant en liberté; il affirme tout le reste, comme témoin oculaire et parce qu'il fut l'un de ceux qui se cachèrent pour s'enfuir dans la frégate du renégat Giron.

8° Cristobal de Villalon, né à Valbuena, cercle de Valladolid : connaît Cervantes depuis 1576, où il arriva en Alger, parce qu'il était avant avec son maître à Ténès, dont celui-ci était gouverneur ; il sut ce que rapportent les premières questions, et le tient pour sûr et certain, de toute notoriété ; il déclare que le projet de la première frégate échoua parce que, quand elle arriva au point fixé, une barque de pêcheurs vint à elle, et que, la prenant *pour autre chose de très dangereux*, elle prit peur et se retira ; il fut de ceux qui devaient fuir dans la seconde frégate; il confirme, selon le questionnaire, le résultat de la tentative et comment ledit Cervantes alla se présenter au roi, sans se cacher ni s'effrayer, et les défendit tous, en prenant pour lui seul la culpabilité.

9° D. Diego de Benavides, originaire de la ville de Baeza : Cervantes le présente pour qu'il déclare ce qu'il sait sur les questions 1, 3, 19, 20 et 25, parce qu'il n'y a guère plus de

deux mois qu'il est arrivé de Constantinople pour se racheter, ainsi qu'il l'est actuellement. Attestant la certitude de ce qu'elles allèguent, il dit : que dès qu'il eut obtenu sa liberté, il demanda à des chrétiens « quels caballeros importants il y « avait en Alger, avec lesquels il pût se mettre en relation; « il lui répondirent qu'il y en avait surtout un très loyal, « noble et vertueux, de très bonne condition, et ami de tous « les caballeros, lequel se nommait le dit Miguel de Cervan- « tes; et comme le témoin le chercha et le trouva aussitôt, « ledit Miguel de Cervantes, usant des meilleurs procédés, « s'offrit à lui avec sa maison, les vêtements et l'argent qu'il « avait, le prit avec lui et le garda en sa compagnie, et ils « mangent présentement ensemble, dans son appartement, « dont il lui a grande reconnaissance, en lequel le témoin « *trouva père et mère*, étant nouveau venu dans le pays », et ils attendaient occasion de revenir ensemble en Espagne; que les relations et les conversations de Cervantes étaient avec les personnes les plus élevées et les plus importantes de l'esclavage et que le P. Fr. Juan Gil, rédempteur d'Espagne, se réjouissait et se félicitait de frayer avec lui et de le fréquenter et le recevait à manger à sa table, comme il arriva ce jour même.

10° L'alferez Luis de Pedrosa, originaire de Osuna, habitant de Marbella : il y a deux ans qu'il vint captif en Alger et c'est le temps depuis lequel il connaît Cervantes; il confirme en tout le contenu du questionnaire, partie pour le savoir de notoriété, le reste comme témoin oculaire; il dit spécialement que Cervantes était *petit-fils de Juan de Cervantes*, qui fut corregidor d'Osuna par la nomination du comte de Ureña, père du duc d'Osuna d'alors, en raison de ses mérites, et fut toujours tenu et estimé en ladite ville *pour un important et honorable caballero*, ce qu'il savait sans aucune sorte de doute, parce que son père (de Pedrosa) avait été grand ami du corregidor; que quand Cervantes projeta l'affaire de la seconde frégate, avant de s'entendre avec Exarque et avec le licencié Giron, il s'informa confidentiellement auprès de Pedrosa lui-même sur la conduite du second, parce qu'il était son compatriote et du même pays; il lui assura qu'il pouvait se fier à celui-ci; l'affaire manquée, Cervantes déjà présenté au roi, envoya dire discrètement au témoin (comme étant l'un des complices) qu'il ne craignît ni lui ni les autres, qu'il aurait assez de courage pour les couvrir tous et qu'il les avisât de la main à la main l'un après l'autre de

rejeter toujours la faute sur lui; et ayant éludé si habilement les charges dont le cruel roi l'accablait, Cervantes *méritait grande renommée, louange, honneur et couronne,* et était digne d'une grande récompense; et bien qu'il y eût d'autres non moins bons caballeros, il les surpassait en bienfaits pour les captifs et dans les choses de l'honneur, *et il avait à l'extrême une grâce spéciale en tout d'être si discret et si avisé qu'il n'y en avait pas qui le valussent.* Et, attestant la délation faite au roi par Juan Blanco de Paz il dit : que Cervantes était l'auteur et le chef de l'affaire, se plaignait et réclamait avec raison contre Blanco plus que tous les autres, « parce « qu'il en avait à juste titre du ressentiment, ayant si gran- « dement peiné à cette affaire pour y amener nombre de « personnages importants qui y entreraient, et même des « gens du commun, mais hommes d'action, qu'il avait dres- « sés pour les rames, et qui tous gémissaient et se lamen- « taient avec de grands soupirs contre ledit Juan Blanco de « Paz. »

11° Fr. Feliciano Enriquez, natif de la ville de Yepes dans le royaume de Tolède, religieux carmélite : connaît Cervantes depuis qu'il est esclave; confirme tout ce que contient l'interrogatoire sauf qu'il ignore que Blanco de Paz fit recevoir information contre Cervantes et autres; bien qu'un jour il lui demanda s'il savait que certaines personnes avaient des vices, ensuite de quoi il lui jura qu'il devait s'en informer comme commissaire du saint office : il expose en outre qu'il fut complice dans l'affaire de la seconde frégate ; il donna de l'argent pour son équipement et fut pris avec le renégat Giron et Cervantes; il fut quelque temps ennemi de celui-ci pour avoir entendu dire de lui de vilaines choses par une personne; mais sachant depuis que tout cela était calomnie, il se lia avec lui. comme l'étaient tous les autres captifs, qui enviaient *sa noble conduite, chrétienne, honnête et vertueuse.*

Suit une providence où le P. Rédempteur Gil fait donner à Cervantes, comme il le demande, un témoignage de l'information qui précède, laquelle le même père appuie de son autorité; et suivent les certifications de cette teneur :

Moi Fr. Juan Gil, de l'ordre de la Très Sainte Trinité, et rédempteur des captifs d'Espagne, étant en cet Alger par mandat de S.M. et son Royal conseil, par cette affirmation

de mon nom donne foi et véritable témoignage à tous ceux qui liront et verront, ou à qui seront présentés les témoins et témoignages ci-dessus transcrits, tirés de l'original fidèlement et véritablement, confirmés à la fin et approuvés par Pedro de Ribera, écrivain et notaire pour les chrétiens d'Alger : premièrement que je connais tous les témoins qui en cette information ont déposé et donné leur témoignage, affirmé de leur nom, lesquels sont parmi les principaux et les plus qualifiés des chrétiens qu'il y ait en cet Alger, personnes d'honneur et de vérité, et tenus et considérés comme tels par tous, et que leurs témoignages ne disent que la vérité en tout ce qu'ils ont allégué et juré. *Item*, de plus, je donne foi et témoignage que Pedro de Ribera est à Alger l'écrivain ordinaire de tous les chrétiens, aussi bien marchands qu'autres personnes libres ou esclaves, et qu'il remplit depuis de nombreuses années cet office d'écrivain public et de notaire apostolique, qu'à ses actes et écrits, même en terre de chrétiens, se donne entière foi, et sont tenus pour fermes et valables, et que par suite la même foi est due à cette transcription et copie de témoignages qu'il a tirée ou fait tirer de l'original et qui sont authentiques et signées de son seing et de son signe d'écrivain public, qui sont apposés ci-dessus; et l'original, que moi-même j'ai vu et lu, et qui est conforme en tout à la présente copie, reste entre les mains dudit Pedro Ribera, écrivain. *Item*, de même, je donne foi et témoignage que depuis le temps que je suis en Alger faisant rédemption par mandat de S.M., soit depuis six mois, j'ai frayé, conversé et communiqué particulièrement et familièrement avec ledit Miguel de Cervantes, en faveur de qui est faite cette information, et le tiens pour très honorable; il a servi S.M. plusieurs années; et particulièrement dans sa captivité il a fait des choses qui lui méritent grande grâce de S.M. comme le constatent pleinement les témoignages ci-dessus écrits et... (*il manque ici environ quatre doigts dans le témoignage*)... et il est vrai que je ne dis pas de mensonge, et s'il n'avait pas été tel en ses œuvres et en ses mœurs et s'il n'avait pas eu cette réputation auprès de tous, je ne l'aurais pas admis en mes relations et familiarité; et pour ce que tout ce qui est dessus dit est la vérité, je signe de ma main en Alger le 22 d'octobre 1580, et je scelle du sceau dont je me sers dans les choses de la rédemption. — Fr. Juan Gil, rédempteur des captifs.

+ *place du sceau.*

Moi, le docteur Antonio de Sosa, actuellement captif en Alger, donne foi et témoignage véritable à tous ceux qui liront et verront cet acte et relation signés de mon nom, comme j'ai vu et lu les articles ci-dessus, que ledit Miguel de Cervantes présente au M. R. Sr P. Fr. Juan Gil, rédempteur des captifs pour S.M.; et à cause de l'étroit et continuel emprisonnement où mon patron me tient enchaîné, n'ayant pas pu donner mon témoignage et déposition sur chacune des questions, je dirai ci-dessous comme suit ce que en conscience j'ai entendu et je sais :

1° Quant au premier article, je ne suis parent ni allié du dit Miguel de Cervantes, et quant au reste du contenu de cet article il est vrai que depuis que je suis captif en Alger, c'est-à-dire trois ans et huit mois, je l'ai connu, fréquenté et traité continuellement et familièrement.

2° Quant au second article, je sais que le contenu en est véridique, parce qu'il est notoire, et je l'ai entendu confirmer par beaucoup de personnes qui furent les compagnons de captivité de Miguel de Cervantes.

3° Quant au troisième article, je sais que le contenu en est véritable parce que je l'ai vu toujours être traité et réputé de tous pour tel, et en ses œuvres et en ses mœurs je n'ai vu aucune chose notable en sens contraire, et au contraire j'en ai vu beaucoup où il se montrait tel qu'il se dit dans l'article.

4° Quant au quatrième article, je sais que le contenu en est véritable parce que bien souvent ledit Miguel de Cervantes se plaignait à moi de ce que son patron l'avait en si grande opinion qu'il le croyait être des plus grands seigneurs d'Espagne, et que pour cela il le maltraitait avec toutes sortes de travaux, de chaînes et de cachots; et je l'ai bien souvent entendu dire, et à beaucoup qui le savaient et l'avaient vu de leurs yeux; il en est de même du reste du contenu dudit article, et de la manière dont il essaya de rendre la liberté auxdits chrétiens, car j'étais moi aussi captif notoire, et je l'ai entendu dire à des personnes qui ne l'auraient pas dit si ce n'était la vérité.

5° Quant au cinquième article, tout le contenu n'en est ni plus ni moins vrai qu'il ne dit, car je fus l'un de ceux à qui ledit Miguel de Cervantes confia maintes fois, et en grand secret, l'affaire dont il s'agit, et que pour cette affaire je fus

maintes fois appelé et convié par lui, et il ne s'en fit rien qu'il ne m'en fît part confidentiellement, et il est certain qu'on doit beaucoup audit Miguel de Cervantes, parce qu'il agit avec la plus grande vertu chrétienne, la plus grande prudence et diligence, et il en mérite la plus grande reconnaissance.

6° Quant au sixième article, je sais que le contenu en est véritable, et de la manière qu'il le dit, parce que, comme je l'ai dit auparavant, en un autre article, ledit Miguel de Cervantes, quand il envoyait les chrétiens à la grotte, m'avisait aussitôt de tout, et me faisait part des soins et diligences qu'il faisait, et comment il les pourvoyait, et envoyait les voir, pourvoir et visiter, me suppliant maintes fois d'aller m'enfermer avec les autres dans la grotte; et le jour qu'il fut s'y enfermer aussi, il vint prendre congé de moi; et il n'est que trop certain qu'il s'exposait au grand péril d'une mort très cruelle, que les Turcs ne manquent pas d'infliger à ceux qu'ils prennent en de semblables complots.

7° Quant au septième article, le contenu en est vrai, et pour le surplus très notoire, moi-même je l'ai entendu dire depuis de marins qui vinrent avec la frégate et furent pris ensuite, et m'ont conté dans le détail comment ils vinrent deux fois, et la cause de leur frayeur, et comment pour si peu manqua un projet si honorable pour le service de Dieu.

8° Quant au huitième article je sais que le contenu en est véridique, parce que ce fut chose très notoire et publique dans tout Alger, que le jour même et à l'heure que ledit Dorador fit si grande trahison, pensant que moi aussi j'espérais partir avec cette frégate, il s'en vint à la maison de mon patron et à ma chambre, et commença avec des paroles feintes et arrangées à s'excuser, priant qu'on ne lui imputât point la faute de cette trahison; et je sais qu'après avoir promis au roi de renier, il le fit depuis, et vécut More trois ans jusqu'à ce qu'il mourut le jour même qu'il découvrit l'affaire au roi, qui fut le jour de San Geronimo, le dernier de septembre ; et je sais aussi qu'il est vrai que le roi envoya les Turcs et les Mores à pied et à cheval prendre ledit Miguel de Cervantes et ses compagnons, comme il est dit dans cet article, parce que ce fut chose très publique et notoire en Alger.

9° Quant au neuvième article, je sais que le contenu en est vrai parce que je l'ai entendu dire à ceux qui furent alors présents et étaient cachés dans la grotte et y furent pris avec

Miguel de Cervantes, et qui ainsi constatèrent par expérience que les Turcs attachèrent seul, par ordre du roi, Miguel de Cervantes, et seul il se chargea de toute la faute, et sans doute il échappa par chance, car nous pensions tous que le roi avait ordonné sa mort.

10° Quant au dixième article, je sais que tout ce qu'il dit est la vérité, parce que ce fut chose publique et notoire en Alger, et je l'ai entendu dire et raconter maintes fois de qui le savait, et je sais particulièrement que du même coup fut libéré d'un très grand danger de mort le M. R. P. Fr. George Olivar, commandeur de la Merci de la cité de Valence, qui le même matin me fit aviser de la crainte où il était, et me pria de lui garder une chasuble, une pierre d'autel, un retable, des corporaux et autres choses sacrées qu'il avait, pour que les Turcs que le roi enverrait chez lui le prendre ne s'en emparent pas et ne les profanent pas.

11° Quant au onzième article, tout le contenu en est vrai parce que ce fut la publique renommée, et je l'ai entendu dire de beaucoup de personnes qui vinrent me le raconter dans ma chambre et dans mes chaînes.

12° Quant au douzième article, le contenu en est vrai parce que de même, comme je l'ai dit ci-dessus, il fut public et notoire, et je l'ai su aussitôt de personnes qui le savaient et virent ledit More sur le pal.

13° Quant au treizième article, je sais que tout le contenu en est vrai, parce que ledit Miguel de Cervantes me tint maintes fois au courant de l'affaire, me relatant ce qu'il faisait ou ordonnait, et que, quand ce fut tout ordonné et à point, il m'invita à être l'un de ceux qui devaient partir dans la frégate, et ainsi rien ne se traitait de cette affaire que lui et les marchands ne m'en fissent part et ne prissent mon avis et mon conseil.

14° Quant au quatorzième article, je sais de certain que le contenu en est vrai, parce que, comme j'ai dit, je fus un de ceux que ledit Miguel de Cervantes avisa, et que j'étais déjà prêt à le suivre sur ladite frégate avec tous les autres caballeros, prêtres, lettrés et sujets de S.M. et quasi toute la fleur des chrétiens qu'il y avait alors en Alger, et je reviens à dire qu'il se doit beaucoup à la valeur dudit Cervantes.

15° Quant au quinzième article, le contenu en est vrai

parce que ce fut chose notoire et manifeste qu'on dénonça l'affaire au roi Hassan, et il se murmure dans tout Alger, et entre tous les chrétiens il s'affirme que le secret fut trahi par Juan Blanco de Paz à Cajuan, renégat du roi, et depuis en personne il le confirma devant le roi, pour quoi ledit Juan Blanco de Paz était fort haï et détesté de tous, et il y eut des chrétiens qui me dirent qu'ils étaient prêts à lui donner des coups de poing pour avoir fait une telle chose, lesquels je suppliai et persuadai d'écarter de telles pensées, et de ne pas faire à un prêtre chose si horrible que de le tuer ou de le battre; et en effet Juan Blanco eut pour ennemis tous ceux qui avaient pris part à l'affaire, ne leur parlant pas et les fuyant, et particulièrement j'appris qu'il avait eu en grande inimitié les marchands qui donnèrent l'argent pour préparer et appareiller la frégate, et je l'ai entendu maintes fois de la bouche des mêmes marchands, et qu'il avait une haine particulière contre ledit Cervantes devant lequel il cédait aussitôt la parole et cessait la conversation, et Miguel de Cervantes de son côté avait une grande crainte et avec raison, qu'il ne vînt de lui quelque grand mal et perte de la vie.

16° Quant au seizième, le contenu en est véridique, car ledit Onofre Exarque me confia que son intention était d'envoyer Cervantes en Espagne, et il me parut qu'il comptait réussir, bien que ledit Miguel de Cervantes ne le voulût pas accepter; et pour le reste du contenu de l'article il est connu comme de publique renommée et chose notoire.

17° Quant au dix-septième article, je sais qu'il est vrai d'abord parce que ce fut une chose publique et notoire, et je l'ai entendu de personnes qui avaient su par leur charge ce qui se passa entre le roi et ledit Miguel de Cervantes par rapport à la crainte où étaient beaucoup de chrétiens d'être découverts et d'être tués ou faits esclaves par le roi; et ainsi fut chose éclatante la manière dont se défendit Miguel de Cervantes, et l'impuissance où fut le roi de lui faire dire comment l'affaire s'était passée, et l'ordre donné enfin par le roi de le mettre aux fers dans la prison où il resta plusieurs mois; et certainement il l'eût emmené à Constantinople et il n'eût jamais recouvré sa liberté si le M. R. Sr Fr. Juan Gil, rédempteur des captifs de l'ordre de la Très Sainte Trinité, le jour même que le roi Hassan partait pour Constantinople, qui fut le dix neuf de septembre, ne l'avait racheté pour 500 écus d'or.

18° Quant au dix huitième article, le contenu en est exact, parce que je l'ai ainsi entendu dire à beaucoup, qu'il se confessait, communiait et entendait la messe, faisait du bien aux chrétiens, et soutenait les pusillanimes, les faibles et les tièdes; et dans les conversations intimes que j'ai eues avec ledit Miguel de Cervantes tout le cours de ces trois ans et huit mois, j'ai toujours trouvé en lui les mœurs et les signes d'un parfait chrétien, et il s'occupait souvent de composer des vers à la louange de Notre Seigneur et de sa bénite Mère, et du très Saint Sacrement, et sur d'autres sujets saints et dévots, dont il me communiquait spécialement la plupart, et me les envoyait pour que je les lise.

19° Quant au dix neuvième article, le contenu en est exact, et de la manière qu'il est rapporté, parce que en partie je l'ai vu de mes yeux, et j'ai appris le reste des mêmes principaux chrétiens et rédempteurs qui le traitaient et le considéraient comme un ami, et dont certains le recevaient en leur maison et l'accueillaient à leur table.

20° Quant au vingtième article, le contenu en est vrai, et depuis trois ans et huit mois que je fréquente ledit Miguel de Cervantes, je n'ai vu ni remarqué en lui ni vice ni cause de scandale, et s'il n'en avait pas été ainsi, je ne l'aurais ni connu ni fréquenté, car c'est chose notoire qu'il est de mon caractère et de mes habitudes de ne connaître et de ne fréquenter que des personnes de vertu et de bonté.

21° Quant au vingt et unième article, j'en ai entendu dire et confirmer le contenu à des personnes dignes de foi, et je tiens en ce qui me concerne pour vrai tout ce qu'il allègue.

22° Quant au vingt deuxième article, je sais qu'il est vrai que ledit Juan Blanco de Paz, ce mois de juillet passé, et en août, se fit annoncer en Alger comme commissaire du saint office, et comme tel requit le M. R. P. Fr. Juan Gil, de l'ordre de la très Sainte Trinité, rédempteur des captifs, et son compagnon le P. Fr. Antonio de la Bella, et les RR. PP. Théatins de Portugal, qui se trouvaient aussi en Alger pour racheter les captifs, de lui prêter obéissance et de le reconnaître pour tel, et leur fit à tous affirmer ses actes, et il me requit également, le jour de l'apôtre St Jacques, étant dans ma chambre, où il entra avec la permission de mon patron, de lui reconnaître la même obédience; je lui demandai de me montrer par quels pouvoirs il était commissaire du Saint Office, il me répondit qu'il ne les avait pas là, et je lui répliquai que puisqu'il ne me les montrait pas, et ne m'établissait par aucune autre voie légitime qu'il fût commissaire du Saint Office, il n'avait qu'à déguerpir et ne plus insister; et avant, je le requis au nom de Dieu et de S.M. et du Saint Office, de faire attention à ce qu'il faisait en usant des pouvoirs du commissaire du Saint Office, en prenant des informations et déférant des serments, parce qu'il pourrait en résulter de grands scandales, et de prendre garde tout d'abord aux ordres que pourraient donner à son sujet les señors du Saint Office; et je sais aussi que depuis il fut requis par le Sr P. Fr. Juan Gil, rédempteur d'Espagne, de montrer ses pouvoirs, et il ne put les montrer et dit avouer qu'il ne les avait pas. En outre j'ai su depuis que ledit Juan Blanco, usant néanmoins des pouvoirs de commissaire du Saint Office, avait pris de nombreuses informations contre plusieurs personnes et particulièrement contre ceux qu'il avait pour ennemis, et contre ledit Cervantes, pour lequel il avait de la haine.

23° Quant à l'article vingt trois le contenu en est vrai, et comme ci-dessus je l'ai entendu dire à beaucoup de chrétiens, lesquels étaient et sont fort scandalisés par ledit Juan Blanco, et j'ai entendu dire à certains que celui-ci se vantait de prendre ces informations, et contre les personnes, comme ledit Miguel de Cervantes, qu'il avait pour ennemis, afin que, si elles disaient quelque chose en Espagne, leurs témoignages et dires ne fussent ni valables ni accueillis.

24° Quant à l'article vingt quatre, il en est de même que pour l'article vingt trois, et j'ai entendu dire et répéter par beaucoup en Alger ce que ledit article allègue et contient.

25° Quant à l'article vingt cinq, étant continuellement enfermé dans cette chambre obscure et chargé de chaînes, j'ignore si le contenu en est exact, mais je l'ai entendu affirmer par certains chrétiens.

Laquelle relation et déposition, en la forme et manière que j'ai susdites, représente la vérité, et comme telle je l'affirme et la jure, et prie qu'on lui donne foi et véritable crédit, et je la signe de ma main en Alger, le 21 d'octobre 1580 — Pedro de Ribera, notaire apostolique. — Le docteur Sosa.

Moi Fr. Juan Gil, de l'ordre de la très Sainte Trinité, et rédempteur des captifs pour S.M. en cette ville d'Alger, affirme connaître le docteur Antonio de Sosa, actuellement captif en Alger, pour l'avoir intimement connu et fréquenté tout le temps que j'ai séjourné en Alger, et je sais qu'il est de tel honneur et de telle qualité qu'en tout ce qu'il a dit ci-dessus, il n'a rien dit que la pure vérité, qu'il en est ainsi, que cette écriture est de sa propre main, et la signature ci-contre la sienne; en témoignage de quoi j'ai signé aussi de ma main aujourd'hui vingt deux octobre 1580 en Alger. — Fr. Juan Gil, rédempteur des captifs.

+ *place du sceau.*

Traduction de
MARTIAL DOUEL.

L'Œuvre Colonisatrice de la France jugée par l'Angleterre

***D'après un livre récent* (1)**

Il y a deux ans que cet ouvrage a paru, et il a certainement été composé en un temps où le Monde ne nous admirait pas... Il conserve cependant son actualité en ces jours d'exposition coloniale, avec d'autant plus d'intérêt, peut-être, qu'il diffère davantage des littératures officielles dont nous fûmes saturés. Il ne peut nous être indifférent d'entendre un autre son de cloche, même si nous n'admettons pas les conclusions de l'auteur.

L'auteur, — un Australien, est spécialiste des questions coloniales, et par là mérite doublement notre considération. Ses ouvrages antérieurs, sur les problèmes du Pacifique, ont une valeur reconnue, et sa thèse de doctorat, que voici, l'a fait choisir, malgré de redoutables compétitions, pour occuper la chaire d'histoire moderne à l'Université de Sydney. L'œuvre est luxueusement présentée — seules les universités anglaises peuvent se permettre une typographie aussi parfaite. La solidité de la documentation est attestée par une bibliographie de 51 pages. Ajoutons que, pour une thèse anglaise, le livre est assez bien composé ; le dessin est net, et l'on

(1) *A History of French Colonial Policy*, 1870-1925, par S.-H. ROBERTS. — 2 vol., 741 p. 25 cartes et diagrammes. London, P. S. King & son, 1929.

sait où l'on va. Regrettons toutefois que l'auteur, par un scrupule dont il nous fait part dans sa préface, ait renoncé au plan constructif plus logique qu'il avait d'abord envisagé.

Le livre comprend deux parties : I) *French policy in Theory* ; II) *French Policy in practice*. La première partie étudie, d'après les discours des Parlementaires et des hommes d'Etat, les ouvrages des théoriciens, la Presse quotidienne et les Revues spécialisées, les doctrines officielles françaises en matière de colonisation. La deuxième partie étudie successivement dans chaque colonie, protectorat et territoire sous mandat, l'application de ces théories. Cette exposition a quelque chose d'un peu factice la plupart des faits énoncés ayant déjà été utilisés au cours du développement qui précède. Ainsi le lecteur a souvent l'impression du déjà vu, et l'intérêt faiblit. L'auteur a préféré « manger son pain blanc le premier », ce qui peut se soutenir. Mais alors n'aurait-il pas mieux valu rejeter toutes ces monographies en appendice, et réserver pour sa conclusion, qui est assez mince, une partie des idées et des démonstrations prodiguées au début ?

Il est difficile d'être juste envers un ouvrage de la qualité de celui-ci — vaste érudition, précision du détail, sincérité évidente, — alors qu'on dispose de si peu de place et que le brillant talent de l'auteur semble ne servir qu'à faire ressortir davantage ce que ses conclusions ont de blessant pour notre amour-propre national. Hâtons-nous d'affirmer tout le bien que nous pensons de M. Roberts — avant de résumer tout le mal qu'il dit de nous. Sommes-nous vraîment si mauvais que cela ? Nous avons beau être persuadé du contraire, l'argumentation serrée de l'auteur fait presque chanceler notre certitude : telle est la force de l'ironie, — l'ironie est le plus charmant travers de M. Roberts, et l'emploi de cette arme redoutable et française, qui, tel le boomerang, se retourne parfois contre qui l'a lancée, fait pressentir que l'écrivain

n'est pas sans avoir fréquenté quelques bons esprits de chez nous.

Il n'en reste pas moins australien, et c'est peut-être ce hasard de naissance qui est responsable de la mauvaise opinion que M. Roberts a de nous ?

L'auteur nous dit lui-même dans sa préface que l'origine de son livre est due à des études antérieures sur la politique française dans le Pacifique. Sans doute serait-il différent si M. Roberts n'avait tout d'abord connu la France dans cette région où l'impérialisme australien a si longtemps craint une rivalité française ; on sait que ce sont les instances de l'Australie qui ont déterminé l'abandon de la colonisation pénitentiaire en Nouvelle Calédonie ; le condominium des Nouvelles Hébrides est également une cause de friction journalière entre les deux gouvernements. Enfin l'Australie ne voit pas sans inquiétude le développement de la main-d'œuvre jaune à proximité de son territoire, et les efforts de M. Sarraut pour mettre en valeur nos possessions d'Océanie en faisant appel aux coolies Indochinois ont vivement alarmé les partisans de la White Australia Policy. Aussi, l'axe de la pensée de l'auteur ne cesse pas d'être constitué par ses souvenirs d'Australasie ; ce sont eux qui dans le dépouillement des documents qu'il a si consciencieusement compulsés, déterminent le choix du détail caractéristique, que l'art de l'écrivain met en valeur de façon fort heureuse. Qu'on nous entende bien: nous n'accusons point l'auteur de partialité : nous cherchons simplement à nous expliquer une hostilité latente contre la colonisation française, hostilité qui apparaît à chaque pas, malgré les efforts visibles pour la dominer, dans des parenthèses narquoises, prétéritions sarcastiques, épigrammes dédaigneuses, où se sent le mépris du *spécialiste* pour *l'amateur*.

Ainsi, le livre est avant tout l'œuvre d'un Australien.

Cette remarque une fois faite, reprenons les idées de l'auteur dans l'ordre où il les présente.

La France n'a pas la *tête colonisatrice*, c'est évident pour M. Roberts. Cela apparaît d'abord, historiquement, dans les difficultés éprouvées, dès le début de la 3e République, par les partisans de l'expansion coloniale. Les expéditions coloniales, bien qu'encouragées parce qu'elles sont un dérivatif aux instincts belliqueux de la France et servent de grandes manœuvres aux Etats-Majors en vue de la « Revanche », sont en général mal vues du public. Le pays, qui n'y comprend rien, se méfie des aventures coloniales, et le Parlement refuse les crédits indispensables. Les quelques esprits clairvoyants (M. Roberts nous en reconnaît quelques-uns : Jules Ferry, Jules Harmand, Galliéni, Etienne, Lyautey, Sarraut et Carde) sont en butte aux attaques des politiciens qui paralysent leur action, de la Presse, dont les railleries ameutent contre eux l'opinion.

« Cette véritable répulsion a été le trait dominant « de la colonisation française ; sans elle, l'histoire de « l'expansion française dans les cinquante dernières an« nées perd tout son sens, car chaque colonie en éprou« va les effets... C'est la trame que l'on retrouve par« tout, et pratiquement tous les faits ayant rapport avec « la colonisation peuvent y trouver leur explication... Ja« mais les colonies, en Angleterre, même dans les « thir« ties », et à l'époque de la « grande trahison » de Glad« stone au Transwaal, n'ont provoqué une fureur d'oppo« sition aussi unanime ».

La raison principale de cette hostilité, c'est la crainte de voir détourner vers les colonies les forces militaires qui devraient être utilisées sur le Rhin :

« Quiconque prônait l'expansion coloniale faisait fi« gure de Germanophile. Tout gaspillage de ressources « économiques et de forces humaines dans des aventu« res coloniales lointaines... était non seulement une « maladresse mais presque une haute trahison. »

Les territoires une fois conquis, la France ne sait que faire de ses possessions nouvelles, et les théories les plus absurdes, les plus contradictoires et les plus coûteuses sont mises en avant pour l'exploitation des colonies (M. Roberts joue fort agréablement sur le sens du mot exploiter. On sait que depuis Carlyle l'histoire anglaise a pris le goût des calembours). — L'auteur, partisan convaincu de l'autonomie et du système des Dominions, n'a pas assez de sarcasmes pour les adeptes de l'Assimilation, pour qui la colonie est un prolongement de la métropole, et qui désirent faire bénéficier leurs « frères noirs » des bienfaits du « Code Napoléon » et de l'« admirable administration française » — nous retrouvons ici la White Australia Policy et le goût des Anglo-Saxons pour Gobineau. — D'ailleurs, « le refoulement » des indigènes a d'aussi lamentables conséquences. On ne voit pas très bien où vont les préférences de l'auteur en matière de politique indigène : il s'apitoie sur le sort des indigènes congolais contraints aux « travaux forcés », tandis qu'il nous reprochera de faire voter les parias dans l'Inde, et d'accorder la franchise électorale à certaines communes du Sénégal, ce qui fait que les négresses, sur le point d'être mères, se dépêchent de prendre le train pour faire de leur fils un électeur.

Pour la politique économique, elle est également « grotesque » — M. Roberts a pour ce mot le même faible que le vicomte Snowden. — La mise en valeur des colonies est étroitement subordonnée aux intérêts des industries et du commerce de la métropole, qui les considère tantôt comme de simples fournisseurs de matières premières, tantôt comme de dangereux concurrents. Aussi, les tarifs douaniers se moquent-ils des «réalités géographiques». La Nouvelle Calédonie, paraît-il, aurait intérêt à une union douanière avec l'Australie au lieu de faire venir de France, à grands frais, les produits qu'elle pourrait trouver chez ses voisins à bien meilleur compte. L'assimilation

douanière avec la France ne joue que contre les colons, lorsqu'il s'agit d'interdire l'entrée des produits étrangers, tandis que les intérêts des planteurs des « vieilles colonies » sont sacrifiés à ceux des cultivateurs de betteraves.

En matière politique, enfin, aucun effort n'est tenté pour donner aux colonies un régime libéral qui leur permette d'acquérir le sentiment de leur responsabilité, de prendre sur place les décisions qui les concernent, et de chercher à réaliser par elles-mêmes l'équilibre financier sans lequel l'expansion coloniale n'est qu'une *duperie*. Le régime algérien lui-même, bien que le plus évolué, est à peine comparable à celui des « *Crown Colonies* », *les dernières venues des colonies anglaises.*

De ce désordre, de ce gaspillage, — de ces échecs —, la grande responsable est l'Administration : administration centrale du Ministère des Colonies — le ministre est un ministre martyr qui n'accepte jamais ce poste qu'en attendant qu'on lui en trouve un autre plus reluisant — les bureaux omnipotents, ignorants, tracassiers et tyranniques — l'administration locale, composée des rebuts de l'administration métropolitaine, envoyés en disgrâce, et *ne connaissant même pas la langue des pays qu'ils gouvernent.*

En somme, pour M. Roberts, les méthodes françaises ont presque partout échoué, et là où des réussites partielles ou temporaires ont pu être enregistrées, — au Maroc, en Indochine, à Madagascar et à Nouméa, — ces médiocres résultats sont dus aux ressources naturelles du pays, en dépit des méthodes françaises, ou à ce fait que les gouvernements se sont inspirés des méthodes anglaises. Ainsi Lyautey au Maroc :

« Lyautey avait un passé et des théories. L'expérience « de l'un, l'exécution des autres se combinèrent pour « faire de lui un des grands coloniaux français, — et non « le moindre. Toute sa vie, Lyautey avait servi aux colo-

« nies. Il avait débuté en Algérie et au Tonkin, imbu « d'un profond respect pour les méthodes coloniales bri- « tanniques : plan ordonné, exécution rapide. Sur la rou- « te du Tonkin, il résumait ainsi ses impressions, arri- « vant accessoirement, par un procédé négatif, à se rendre « compte de ce qu'il désirait : « La puissance anglaise : « unité de plan, continuité de dessein, stabilité de gou- « vernement, méthode inflexible et exécution immédia- « te, — un sens pratique, une ténacité, une adaptation « essentiellement élastique au pays et au climat, — en « un mot, tout ce que nous n'avons pas... »

Ailleurs ce sont, les ressources naturelles qui triomphent de l'incapacité des Français. Pour ce qui est de la Nouvelle Calédonie :

« Quoique retardée par la disette de la main-d'œuvre et « par son isolement du reste du monde français, la Nou- « velle Calédonie est en ce moment prospère, peut-être « parce que, comme l'Indochine, elle est à de certains « égards un pays essentiellement riche... Mais... malgré « les perspectives optimistes du moment, l'histoire de la « Nouvelle Calédonie, comme celle de la majorité des co- « lonies françaises, est surtout une histoire d'échecs, « d'expériences malheureuses. En particulier la dispari- « tion et la décadence des indigènes proclament la ban- « queroute des efforts de la civilisation française dans « le pays : les théoriciens et les Parlementaires peuvent « parler des devoirs sacrés d'une puissance colonisatrice : « l'état des réserves indigènes dans ce groupe des Mers « du Sud donne un démenti à leurs déclarations et à leurs « allégations. Cependant la Nouvelle Calédonie est indis- « cutablement une des plus prospères des colonies fran- « çaises, — ce qui est un bon commentaire de la nature « des efforts français dans l'ensemble. »

Ce n'est pas non plus notre faute si l'Indochine a surmonté les difficultés des débuts :

« Dans l'ensemble, l'Indochine est le triomphe le plus

« éclatant de la colonisation française, elle qui avait été
« son plus remarquable insuccès jusqu'en 1897. Jusqu'en
« 1910, si l'on excepte la période de Doumer, on pour-
« rait presque dire que l'Indochine a connu peu à peu
« l'essor de la richesse, malgré tous les efforts des Fran-
« çais pour l'empêcher. Même leurs théories coloniales,
« leurs fonctionnaires et les divagations de Paris n'ont
« pu empêcher ce triomphe, et il est oiseux de se de-
« mander combien plus grand aurait été ce progrès si le
« Tonkin n'avait été jusqu'en 1897 le synonyme d'im-
« puissance coloniale, et si les bureaux de Paris n'avaient
« pas constamment contrecarré les méthodes de progrès
« des Paul Bert, des de Lanessan, et en grande partie cel-
« les de Doumer. » Comment expliquer l'inexpliquable ?
M. Roberts suggère avec humour : « Ce qu'il y a de cu-
« rieux c'est que ce succès est dû, en grande partie, à des
« hommes politiques radicaux, qu'on avait exilés là-bas,
« ou à peu-près, pour se débarrasser d'eux : de Lanessan,
« Doumer, Sarraut, Maurice Long entrent tous dans cet
« te catégorie, et ce sont là précisément les hommes qui
« ont fait l'Indochine pour la France. » (1) Le chapi-
tre se termine sur une phrase dont l'amabilité n'échap-
pera à personne : « Est-il correct de dire que la France a
réussi en Indochine, ou simplement que l'Indochine a
réussi ? »

Et l'Algérie, dira-t-on ? Sans doute a-t-elle trouvé grâ-
ce devant le sévère critique ? — Hélas, M. Roberts se
charge de refroidir notre enthousiasme. Il nous en aver-
tit dès la préface : « J'avais abordé l'étude de l'Algérie
« avec une grande admiration pour l'œuvre accomplie

(1) Il semble bien que M. Roberts s'exagère la violence des théories du parti radical-socialiste, que beaucoup d'Anglais traduisent par : socialiste avancé. L'idée suggérée est celle-ci : la France a envoyé là-bas des révolutionnaires qui ont pris le contre-pied des théories métropolitaines, ce qui explique leur succès.

« là par la France : mais la force de la réalité m'a obli-
« gé à prendre une position nettement contraire... »

Et le chapitre consacré à notre grande colonie est un des plus pessimistes. Le mot « échec » revient plus de dix fois sous sa plume. L'Algérie, c'est le champ d'expériences de toutes les méthodes coloniales françaises.

« Si l'on considère l'Algérie d'après 1914, on voit par quelle tragique illusion de l'imagination Prévost Paradol y voyait une « Nouvelle France » — ce rêve cher aux Ferry et aux Etienne du siècle dernier... L'Algérie n'a pas été un épisode heureux de la colonisation française. Elle a survécu plus en dépit de la politique française que grâce à elle... »

Mais ce sont les îles du Pacifique qui excitent le plus la verve railleuse de M. Roberts. Nous avons là, vraiment, des impressions personnelles et directes, d'un pays que l'auteur a visité, et nous pensons invinciblement aux tableaux que M. Somerset Maugham nous a peints, non seulement il est vrai des établissements français, mais de toutes les îles du Pacifique.

« ...Les établissements français en Océanie demeurent
« pittoresques et primitifs. Leur isolement le leur permet,
« le tempérament des indigènes rend tout le reste difficile,
« et la stérilité de l'administration française locale empê-
« che tout résultat. L'avenir des Iles dépend donc des
« immigrants étrangers, — des Chinois jusqu'à ce jour,
« et..., à l'exception des prospères Iles-sous-le-vent, ce
« groupe a rapporté peu de chose à la France, si ce
« n'est un abri pour les moins efficaces de ses petits
« fonctionnaires. Mais d'autre part, on lui doit toute
« une floraison de problèmes sans aucun rapport avec
« sa grandeur et son importance... Les Iles sont au
« même point qu'il y a cinquante ans... Elles sont à
« 10.000 lieues de Paris, et tout le monde y est heureux,
« même dans la discorde. Dès lors, pourquoi changer ?
« — telle est l'attitude française habituelle. La *lantana*

« s'étend et les *hibiscus* poussent ; les indigènes dispa-
« raissent mais ceux qui restent constituent pour les
« Français un gibier fauve et appétissant... et après tout,
« les îles ne sont-elles pas soumises à ce mot d'ordre :
« ar'iana » (à demain les affaires sérieuses). La loi insi-
« nuante et assoupissante des insulaires enveloppe ici la
« mentalité française, et sous les arbres de flamme les
« cafés permettent tous les plaisirs parisiens. »

⁂

Après un spectacle aussi désolant, il est naturel que l'esprit de l'auteur se reporte vers des objets plus riants, et la conclusion nous ramène à l'Empire Colonial Britannique. A vrai dire, nous ne l'avions jamais perdu de vue, et l'auteur ne fait que réunir dans une comparaison suivie, des remarques disséminées dans le cours de l'ouvrage. Au fond, la France n'a nul besoin de colonies : pays essentiellement agricole, rien ne l'obligeait, comme l'Angleterre, à chercher des débouchés pour son industrie ; pays à faible natalité, elle n'avait pas à trouver, comme l'Angleterre, des territoires neufs où déverser son excédent de population. Ainsi, la France n'a pour ainsi dire pas de colonie de peuplement, qui puisse se comparer aux Dominions Britanniques ; l'Algérie elle-même, par l'origine de sa population blanche, étant une colonie *latine* et non française. La colonie n'existe que pour la métropole, « presque pour le fonctionnaire métropolitain », d'où cette centralisation absolue, ce mépris des administrations indigènes, qui contrastent si vivement avec la décentralisation anglaise, avec l'autonomie accordée aux Dominions, avec le système de *Indirect Rule*.

La supériorité du système anglais ne fait donc aucun doute pour l'auteur.

Nous ne saurions lui en vouloir de son patriotisme. D'ailleurs, reconnaissons-le, ses critiques comportent une part de vérité. On trouve dans la politique coloniale anglaise — souvent favorisée par la nature et les circonstances — une continuité de vues, une persévérance dans l'effort, qui manquent à la politique française. Les critiques de M. Roberts sont parfois fondées : que les principes proclamés dans les discours des parlementaires n'aient pas toujours été appliqués dans la pratique, personne ne le nie. Que l'opinion publique ne se rende pas toujours compte de l'intérêt des questions coloniales, cela n'est malheureusement que trop vrai. Que les colonies soient encore parfois sacrifiées à la Métropole, que l'administration centrale n'ait pas toujours à cœur de seconder les efforts des colons, que, malgré des progrès que M. Roberts lui-même est obligé de reconnaître, il y ait eu, il y ait encore des hésitations, des flottements, des défaillances, tout cela, nous l'admettons. Faut-il en conclure « que le symbole des colonies françaises, c'est ce ministre de l'Intérieur de Tahiti, qui n'a sous ses ordres que les chèvres de la montagne » et que « Tartarin est le type du colon français » et qu'en définitive « l'œuvre française, plus héroïque qu'efficace, est toujours pleine de fautes et de gaspillages » ?

Nous craignons que M. Roberts, de la meilleure foi du monde, n'ait pas su se dégager entièrement de certaines idées préconçues. Peut-être aurait-il gagné à visiter un peu ces pays dont — Tahiti mis à part — il ne parle que par ouï-dire. M. Roberts a préféré se documenter dans les Bureaux, dont il dit par ailleurs pis que pendre. Je sais bien qu'il s'en excuse spirituellement en disant : « On fait des livres sur le Moyen-Age ». — Il semble que son livre soit dominé par certaines idées qui avaient cours en Angleterre lorsqu'elle était encore pour nous « la perfide Albion » (1) — à l'époque où Kipling,

(1) Comment l'auteur ose-t-il employer ce vocable suranné ?

qui, depuis, a changé d'avis, nous décrivait dédaigneusement sous les traits des Bandar-Logs : « Ils se vantent et bavardent, et prétendent qu'ils sont un grand peuple qui va faire de grandes choses dans la Jungle, mais la chute d'une noix détourne leur esprit, et tout est oublié ».

Certes, les Anglais ont fait de grandes choses dans leurs Dominions. Mais n'ont-ils pas sur nous plusieurs siècles d'avance ? Les colonies françaises sont encore dans leur enfance. L'Australie de 1850 — soixante ans après l'occupation, était-elle beaucoup plus avancée que l'Algérie de 1890 ? Et cependant, bien des difficultés lui avaient été épargnées. Bien avant qu'il existât en Algérie une question indigène, cette question était résolue en Australie. Peut-on nous reprocher d'avoir hésité à suivre son exemple ?... Ne faisons pas de polémique : les quelque 60.000 indigènes qui ont résisté en Australie *aux méthodes colonisatrices de l'Angleterre*, parqués dans les camps de concentration ou *refoulés* dans les territoires désertiques du Never-Never, sont maintenant protégés par les lois qui protègent le kangourou et l'ornithorynque. Et comme cette réduction d'un peuple à l'état de curiosité zoologique simplifie les problèmes politiques ! Même s'ils possédaient le droit de vote, les Aborigènes ne pourraient empêcher le gouvernement de Canberra de poursuivre sa politique de « White Australia ».

Quant aux tarifs douaniers, le moment n'est guère choisi pour nos colonies de les abaisser devant les marchandises anglaises, puisque l'Empire tout entier ne songe plus qu'au Zollverein. Quant à l'autonomie financière, il semble, d'après l'exemple de l'Australie, qu'elle n'assure pas toujours l'équilibre du budget... Mais nous aurions, en ce moment, mauvaise grâce à insister.

Malgré ces réserves, le livre de M. Roberts est à lire. Fortement documenté — et d'ailleurs très agréablement écrit, abondant en formules heureuses, il constitue une

des rares études d'ensemble qui aient été publiées sur la question. Dépouillé de quelques longueurs, il mériterait une traduction française : répétons-le, il n'est jamais inutile de s'entendre juger sans indulgence.

R. ANDRAUD.

INVENTAIRE

DU FONDS DE L'ALGERIE

AUX ARCHIVES NATIONALES

(F80)

ADDITIF

Divers dossiers sur l'Algérie provenant de résidus, ont été retrouvés aux Archives Nationales. Voici l'indication de ces documents qui s'intègrent normalement dans la sous-série F80 dont l'inventaire a été publié dans la *Revue Africaine* (nos 335-336, 2e et 3e trimestres 1928, p. 249 et sq. ; 338-339, 1er et 2e trimestres 1929, p. 68 et 69).

G. BOURGIN et M. DILLAYE.

1830 (1)

1670 Renseignements généraux d'avant 1830 réunis en vue de l'expédition : chronologie algérienne (1515-1830) ; liste des bey-pachas ou beys d'Alger (910-1830) ; traduction du traité entre le calife d'Espagne et la république de Pise, 1374 ; « réflexions sur les causes de la décadence de notre commerce d'entrée à Tunis » s. d. et sans signature [mémoire, dit une annotation, joint à la lettre de M. de Châteauneuf du 20 Xbre 1787, n° 28] ; sta

(1) Dossier retrouvé en janvier 1932

tistiques commerciales du Consulat de Tunis (1788) ; organisation du régiment des dromadaires par Bonaparte en Egypte (an VII) ; mémoire sur le commerce de Tunis, non signé (? 1812) ; extraits et copies de l'« Annuaire historique » de Lesur (1829-1830).

Notes sur la colonisation dans la régence d'Alger ; service du Trésor ; envoi d'animaux vivants en France ; note de M. d'Aubignosc pour le ministre de la Guerre sur l'évacuation ou la conservation d'Alger (décembre) ; rapports et procès-verbaux de la Commission du gouvernement instituée le 6 juillet 1930 par le commandant en chef (Les rapports portent l'approbation de Bourmont ; près de la Commission Bon Denniée).

Tableau analytique des actes du gouvernement d'Alger (sept. 1830 - mars 1831).

1831

Extraits et copies de l'« Annuaire historique » de Lesur. — Mémoire sur l'état des possessions françaises jusqu'au et y compris le gouvernement du Mal Clauzel. — Notes pour une critique du projet de traité ayant pour objet d'abandonner au frère du bey de Tunis les provinces de Constantine et d'Oran. — Rapports sur l'état des provinces d'Oran et de Constantine. — Traductions de lettres du bey de Constantine et du bey de Titteri. — Rapport politique, militaire et administratif sur la Régence d'Alger (juin). — « Mémoire sur l'« agriculture applicable à la colonie d'Alger ». — Correspondance de la guerre et de l'Intérieur. — Rapport du général Boyer sur les événements qui se sont succédés dans la province d'Oran. — Minutes d'ordonnances royales. — Projet d'instructions pour le Lt Gl de Rovigo. — Tableau du mouvement de la population, de juillet à septembre. — Tableau analytique des actes du Gouvernement d'Alger (avril 1831 - janv. 1832).

1867 (1)

1680 (suite) Note pour la rédaction de la « situation de l'Empire ». — Adresses à l'occasion de l'attentat du 6 juin 1867 (conseil municipal de Dellys ; de Mostaganem ; de Blidah). Etat des dossiers ressortissant de l'ex-ministère de l'Algérie et des colonies gardés au cabinet du ministre de la Marine. — Pétition d'Alsaciens-Lorrains de Lichtenberg en faveur de l'annexion à l'Algérie du Maroc, de la Tunisie et de la Tripolitaine, et de la réorganisation de l'Europe. — Analyse par l'Intendant militaire de la 2e section, à El-Biar, du travail de l'abbé Richard sur la découverte des eaux souterraines par la géognosie et la géologie.

(1) Dossier retrouvé en janvier 1932.

Comptes rendus

Fernand BENOIT. — *L'Afrique méditerranéenne : Algérie, Tunisie, Maroc* (Collection de l'*Art français*, dirigée par Georges Wildenstein), VIII, 126 p., 192 pl. in-4°, Paris, Les Beaux-Arts, 1931.

Le titre choisi par Fernand Benoît exprime clairement son dessein et fait prévoir les conclusions de son livre. Il s'efforcera de montrer la Berbérie vivant, depuis les âges préhistoriques jusqu'à nos jours, en liaison avec les autres pays méditerranéens et leur empruntant les différentes formes de sa culture. Et certes, on ne peut parler d'un développement de la culture africaine. La civilisation n'y est que reflets successifs. Si son art peut nous donner l'illusion de quelque continuité, c'est que certaines régions ont été assez continuement ses inspiratrices. L'auteur a eu raison de souligner la part considérable qui revient à l'Orient — Syrie, Perse, Egypte — dans l'histoire des arts nord-africains. Evidente à l'époque punique et à l'époque musulmane — l'influence andalouse n'étant au fond que de l'influence orientale qui a pris un chemin plus long pour lui parvenir — cette part est notable même à l'époque romaine et à l'époque chrétienne. Stéphane Gsell a montré, dans des pages devenues classiques, le caractère oriental de l'art chrétien d'Afrique. La Berbérie fait géographiquement partie du monde méditerranéen, mais elle apparaît beaucoup plus tributaire du Levant que des pays riverains du bassin occidental. Et peut-être n'est-il pas absolument juste de reprocher à l'Europe — à notre Europe —, comme semble le faire F. Benoît, de s'être « désintéressé de sa mission méditerranéenne » à l'égard de la côte d'en face. En admettant la réalité d'une mission, qui est un concept bien moderne, on conviendra que l'attitude des colonies phéniciennes, de l'Afrique chrétienne « sécessioniste » et du Maghreb musulman ne favorisait guère des rapports qui eussent été, sauf exception, plus profitables à la Berbérie qu'à l'Europe. Les hasards de l'histoire politique ont, sur le tard, noué ces relations et ont fait entrer la Berbérie dans le rayonnement de la France ; mais cette orientation nouvelle imposée aux destinés nord-africaines apparaît plutôt comme un hasard — hasard providentiel, je le veux bien — qui rompt le cours traditionnel de ces destinées. Rien ne faisait prévoir jusque-là la formation de ce « visage français de l'Afrique »,

auquel F. Benoit a consacré son dernier chapitre, le plus neuf et probablement le meilleur de son livre.

Pour être moins inédits, les neuf chapitres qui précèdent n'en constituent pas moins autant d'« états de la question », dont on ne saurait trop recommander la lecture. F. Benoit, qui a été formé aux bonnes méthodes de l'Ecole des Chartes, n'ignore rien des travaux consacrés à son énorme sujet — sa bibliographie, où aucun travail essentiel n'est omis, suffirait à le prouver — et il est évident qu'il a vu lui-même la plupart des monuments et des objets dont il parle. On serait presque tenté de lui reprocher d'avoir voulu être trop complet dans cette synthèse de moins de cent pages, d'avoir examiné trop d'œuvres dans une revue forcément rapide et qui donne de temps à autre l'impression d'être hâtive. Les spécialistes s'y retrouveront ; ils corrigeront les quelques négligences de détail qui ont échappé à l'auteur ; le lecteur non initié sera peut-être quelque peu essoufflé par cette chevauchée ; mais il aura, pour se reposer et fixer ses idées, les 497 photographies, remarquablement choisies, éloquemment confrontées et d'une excellente exécution technique.

Le texte, avec les renseignements qu'il apporte, les constatations qu'il expose et celles qu'il suggère, la documentation figurée et les légendes qui l'accompagnent, la bibliographie si abondante et l'index si soigneusement établi, font de ce livre un instrument de travail précieux et un très bel ouvrage de bibliothèque.

Georges MARÇAIS.

Gaston WIET. — *Album du Musée arabe du Caire* (*Publications du Musée arabe du Caire*), 100 planches en photogravures, in-8°, Le Caire, Imprimerie de l'Institut français, 1930.

La collection publiée par le Musée arabe du Caire, qui comptait déjà le beau livre d'Ali Bahgat Bey et d'Albert Gabriel sur leurs *Fouilles d'Al-Foustât* (Cf. *Revue africaine*, 1922, p. 512), un recueil de planches consacré à la *céramique égyptienne* et le catalogue dressé par Gaston Wiet des *lampes et bouteilles en verre émaillé*, est en train, grâce au même Gaston Wiet, de s'enrichir notablement. C'est à sa propre activité scientifique et à celle que son exemple et ses sollicitations ont su inspirer aux travailleurs français du Caire que nous devrons bientôt huit ou neuf volumes importants sur les séries musulmanes du Musée.

Sans attendre que ces monographies aient vu le jour, il a jugé utile de donner un album des pièces les plus caractéristiques des diverses séries. On doit lui en être fort reconnaissant. Chacune de ces cent photogravures, d'une parfaite exécution, est accompagnée d'une notice de quelques lignes, indiquant avec la plus grande clarté les dimensions de l'objet, la provenance et la date, quand on a pu les déterminer, ainsi que les particularités de style qui doivent retenir notre attention. Ce texte français est traduit en arabe par Hasan Hawary et en anglais par Creswell, deux noms qui donnent naturellement toute confiance.

On se réjouira de posséder, si bien présentée, l'image de ces pièces dont beaucoup sont déjà justement célèbres. Parmi les stèles funéraires, qui feront l'objet d'une publication intégrale de Hasan Hawary et de Husein Râched, on retrouvera l'étonnante épitaphe de 858 due au ciseau du Mekkois Mubarak, cette inscription que son style exubérant autoriserait à dater au moins du XIe siècle et que signala naguère S. Flury dans un article de *Syria* comme le plus ancien texte en coufique ornemental. Les bois sculptés auxquels Jean David Weill et Edmond Pauty doivent consacrer deux volumes de la collection, sont représentés par des pièces capitales, notamment par les frises à personnages du Xe siècle provenant du palais des khalifes Fâtimides et par le mihrâb fameux de Saïyda Rouqaïya (XIIe siècle) qu'étudièrent Ravaisse et Van Berchem. Avec le métal, les beaux chandeliers de bronze et de cuivre damasquiné, les guéridons, les lustres, les brûle-parfums, les coffrets et les écritoires, nous entrons dans un des domaines propres de Gaston Wiet, puisqu'il annonce la publication des *Objets en cuivre à inscriptions historiques*. La céramique égyptienne, en partie exhumée au cours des fouilles de Fostât, nous était déjà connue par un volume de planches, que doit joindre un commentaire du regretté Aly Bahgat Bey et de Félix Massoul. J'espère en outre signaler d'ici peu dans la présente *Revue* l'intéressante étude d'Armand Abel sur *Gaïbi et les grands faïenciers de l'époque mamlouke*. Une page groupe des filtres de gargoulettes, curieuses dentelles de terre cuite, qui doivent être publiées par Pierre Olmer. Puis viennent les tissus, révélation récente d'un art encore tout imprégné de la tradition copte et qui semble en effet avoir constitué une des spécialités des artisans chrétiens d'Egypte ; enfin les verres, les bouteilles et les lampes de mosquées, orgueil du Musée arabe du Caire. J'ai dit que Gaston Wiet lui-même avait étudié l'ensemble de ces documents précieux d'art aiyoûbite et mamlouk. Le catalogue des *Lampes et bouteilles en verre émaillé* paru en 1929 forme un important volume somptueusement illustré ; nous avons plaisir à retrouver dans l'*Album* quelques-unes de ces pièces d'un galbe si fier et d'un décor si ingénieux, car d'œuvres aussi parfaites on ne saurait posséder trop d'images.

Georges MARÇAIS.

Rudi PARET. — *Die legendäre Maghâzi-Literatur*: Arabische Dichtungen über die muslimischen Kriegszüge zu Mohammeds Zeit. — Tübingen, Mohr 1930, in-4° VIII-251 p.

On sait que la littérature historique arabe a commencé par les récits de « Maġâzî » (campagnes du Prophète) et que ceux-ci contiennent déjà de nombreux traits romanesques. Mais il y a eu, plus tardivement, vers le 14° siècle, une puissante floraison de « maġâzî » légendaires, dont une bonne partie a pour auteur un nommé Abû 'l Ḥasan al Bakrî, qui vivait entre 1295 et 1363.

M. R. Paret a eu l'immense mérite de dépouiller la masse considérable des récits légendaires de « maġâzî », imprimés et manuscrits, et de nous faire connaître une partie importante de la littérature arabe jusque là peu accessible. Il nous donne d'abord une analyse brève, mais substantielle, des différents récits à base historique, en notant de façon précise les passages des historiens qui ont servi de point de départ, puis de ceux qui sont de pure imagination, mais font toutefois intervenir plusieurs personnages connus.

La seconde partie de l'ouvrage est une étude d'ensemble sur le genre des « maġâzî » légendaires, leur caractère et leur signification historico-religieuse. L'auteur y montre d'abord que le groupe offre une certaine unité : les récits ont des rapports très nets entre eux, soit par leur contenu (l'un est par exemple la suite logique de tel autre, ou suppose connus les événements racontés dans un autre), soit par leur caractère général (idéalisation de l'islâm primitif) ou la manière dont sont traités les différents thèmes légendaires (en particulier celui des prouesses d' 'Alî). Cependant, chacun conserve son indépendance. L'unité n'est pas celle d'un recueil historique comme le *Kitâb al Maġâzî* de Wâkidî, mais rappelle plutôt celle des cycles de nos Chansons de geste, et c'est un point sur lequel M. R. Paret eût pu insister. Toute la littérature historico-romanesque arabe d'ailleurs, offre ce caractère cyclique : cycle des « maulid » ou récits qui vont de la naissance du Prophète à l'hégire, cycle des « futûḥ » ou conquêtes des premiers califes, sans parler d'autres comme celui des guerres byzantines ou franques.

L'auteur étudie ensuite les rapports de ces récits avec l'histoire et leur caractère pseudo-historique (ce terme serait peut-être préférable à « unhistorisch ») : c'est la marque de toute cette littérature, destinée à servir à la fois de divertissement et d'enseignement à un public illettré, qui ne pouvait s'offrir le luxe d'études historiques, mais voulait voir réalisé, dans des récits à sa mesure, des événements du passé, son idéal religieux, social et politique. Vient ensuite la détermination de l'époque de leur composition, puis une analyse très fine de la manière, de la langue et du style des « maġâzî » légendaires. La date de la composition de ces ouvrages est importante. M. R. Paret remarque qu'Abû 'l Ḥasan al Bakrî est contemporain d'ibn Taymiyya, le grand adversaire à la fois de la mystique et du culte populaire des saints. C'est peut-être dans des influences mystiques populaires qu'il faudrait chercher une des sources du merveilleux abondant des « maġâzî » et de leurs tendances mystiques, et il serait intéressant d'établir quel lien ces tendances ont avec celles du soufisme et de la mystique musulmane de l'époque.

Les chapitres sur la signification historico-religieuse des « maġâzî » légendaires sont une étude très poussée et très instructive. Ces récits nous donnent une image de la conception que se faisait le peuple, au moyen âge musulman, des caractères de l'islâm primitif et du rôle de ses héros, et qui conduit à des déformations de l'histoire et à une idéalisation, dont on retrouverait d'ailleurs les premières manifestations dès la « Sîra ». Tout est vu, dans ces récits, sous un angle purement islamique, partial et flatteur (cf. l'angle opposé dans les Chansons de Geste) : de là la représentation idéalisée de l'islâm et de sa morale, de ses types de héros, des conversions et des convertis, et, au contraire, poussée au noir, de ses adversaires. Tout cela est analysé minutieusement par l'auteur. Une place particulière est faite à l'étude du rôle d' 'Alî, l'imâm, le héros par excellence. Certains passages semblent nettement šî'ites. Mais M. R. Paret pense avec raison qu'il ne faut pas se hâter de conclure à une tendance šî'ite générale des « maġâzî » légendaires, d'autant plus que, par ailleurs, le sunnisme le plus parfait y règne.

Ces brèves indications ne donnent qu'une idée imparfaite de la matière considérable du livre et du profit que pourront en tirer tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la civilisation islamique. Le présent ouvrage est une nouvelle et précieuse contribution de M. R. Paret aux études sur la littérature historico-romanesque arabe, qui lui doivent déjà beaucoup (cf. ses travaux sur le roman de Sayf ibn Ḏî Yazan, le conte de 'Umar al Nu'mân, etc.). On regrettera seulement l'absence d'un index qui eût permis de retrouver rapidement, par exemple, les allusions à un même personnage historique ou les différents thèmes légendaires et folkloriques.

M. CANARD.

M[me] B. G. Gaulis. — *La question arabe : De l'Arabie du roi Ibn Sa'oud à l'Indépendance syrienne.* — Paris, Berger-Levrault, 1930, 8°, 308 pages.

La question arabe est celle de l'indépendance des jeunes Etats issus du démembrement de l'empire ottoman et de leur union sous une forme à déterminer. M[me] B. G. Gaulis s'est documentée sur place et a conversé avec les personnalités les plus éminentes du réveil arabe. Elle n'ignore rien de la situation complexe du Proche Orient. Le présent volume y est consacré et traite successivement de l'Arabie et de la Syrie.

L'Arabie d'Ibn Sa'ûd, dont l'auteur n'a d'ailleurs vu que la partie accessible aux Européens, apparaît comme un mélange du plus pur archaïsme et de l'américanisme le plus audacieux, caractéristique du renouveau arabe. Le pays marche à grands pas vers l'avenir sous l'autorité d'un chef énergique, secondé par des collaborateurs actifs et enthousiastes. Ce qu'est la personnalité du roi, nous le savons par le livre de Philby (1) (*The heart of Arabia*) et celui d'Amin al Riḥâni (*Mulûk al 'Arab*). Les origines d'Ibn Sa'ûd, ses conquêtes, l'organisation moderne dont il a doté l'Arabie, la manière habile dont il a su concilier les exigences du puritanisme et du fanatisme wahhabites avec les nécessités d'une politique indépendante de la religion, la ténacité qu'il a opposée aux attaques sournoises ou directes de l'Angleterre, tout cela est bien étudié dans les trois premiers chapitres du livre. Ibn Sa'ûd est une force, et la continuité de son œuvre semble assurée. Quel sera son rôle dans la constitution du bloc arabe ? M[me] B. G. Gaulis voit volontiers une fédération entre l'Arabie et la *Grande Syrie*, avec l''Irâḳ comme annexe ; elle convie la France à réaliser l'idée que l'Angleterre a lancée et n'a su mener à bien, et à assumer dans cette fédération le rôle de conseillère.

La chose n'est pas aussi simple qu'elle en a l'air. Le Wahhabisme, bien que très opportuniste en ce moment, est par essence, dominateur. La Syrie, quoi qu'en pense M[me] B. G. Gaulis, ne risque-t-elle pas de perdre son autonomie en cette affaire. Ibn Sa'ûd voudra-t-il d'autre part se lier avec des Etats qui, une fois le mandat aboli, resteront unis, pour un temps plus ou moins long, aux puissances mandataires, par un traité ? Enfin la *Grande Syrie*, qui implique la Palestine et la Transjordanie n'est pas encore réalisée. Pour le moment, il semble difficile d'aller plus loin qu'une union entre l''Irâḳ et la Syrie, dont il a été question récemment. L'avenir seul dira ce qu'il faut penser de la thèse de M[me] B. G. Gaulis. En tout cas, le rôle proposé à la France comporterait sans doute plus d'inconvénients que d'avantages.

(1) On sait que Philby s'est récemment converti à l'islâm wahhabite. Voir *Oriente Moderno,* août 1930.

Dans la seconde partie du livre, l'auteur étudie les débuts de l'occupation française en Syrie de 1919 à 1920, l'exercice du mandat de 1920 à 1927, l'insurrection syrienne de 1925 à 1926, le nationalisme syrien de 1927 à 1930. Elle termine par une comparaison entre le nationalisme arabe et le nationalisme turc et conclut en exprimant la conviction que la France, résolue à satisfaire les aspirations syriennes, saura mener à bien sa tâche difficile. Cette partie, composée d'une réunion artificielle d'articles de revues ou de journaux, gagnerait à être remaniée : il eût mieux valu refaire l'histoire de la question syrienne sur de nouvelles bases.

On connaît les difficultés auxquelles la France s'est heurtée en Syrie. Une habile propagande anglo-musulmane déforma toutes les initiatives françaises : on nous accusa de vouloir « coloniser » la Syrie et briser son unité, accusations inlassablement répétées jusqu'à aujourd'hui. Puis ce fut l'insurrection, coïncidant avec nos embarras financiers, et admirablement soutenue par certains, qui voulaient prendre notre place. Depuis, un revirement s'est produit : les quatre Etats de Syrie fonctionnent, un grand travail s'y accomplit. Nous paraissons maintenant seuls capables de réaliser l'indépendance et l'unité de la Syrie, peut-être même la fédération arabe. Mais le nationalisme syrien est resté hostile au mandat, et la France, tenue par ses obligations, a dû substituer au projet de Constitution élaboré par la Constituante de l'Etat de Syrie, un texte de statut organique qui n'en diffère d'ailleurs pas beaucoup. En août 1930, date du livre, le statut n'avait toujours pas été mis en vigueur, et on ne voyait pas encore poindre le moment où un traité remplacerait le mandat et où la Syrie entrerait dans la Société des Nations.

M[me] B. G. Gaulis a fait une place d'honneur à l'exposition des thèses du nationalisme syrien et de ses griefs. Elle défend par contre un peu timidement l'œuvre française, et proclame trop facilement que « nous avons manqué le but ». Il y a eu des fautes sans doute (1). Mais qu'est-ce donc que cette fameuse unité syrienne ? Peut-on raisonnablement unir, autrement que par le lien fédératif, et en réservant certains droits, des pays dissemblables et qui n'ont pas la même maturité politique ? L'Angleterre a mieux réussi que nous, dit-on, et on présente volontiers l''Irâḳ comme modèle. Pourtant, tout n'y va pas pour le mieux : témoins le

(1) Un Européen, ami de la France, aurait déclaré au D[r] Shahbandar, le fameux exilé syrien, que le général Gouraud devrait être traduit devant un Conseil de guerre, comme responsable de tout ce qui est arrivé en Syrie. (Voir *Oriente Moderno*, nov. 1931, p. 536).

suicide du ministre 'Abd al Muḥsin al Sa'dûn en 1929, la démission du ministre des finances en 1930, les griefs de l'opposition contre le traité anglo-irakien, l'inquiétude des minorités chrétiennes, l'agitation kurde. Et nous ne parlerons pas de la Palestine. Actuellement, la situation économique, budgétaire et monétaire de la Syrie peut facilement soutenir la comparaison.

Quoi qu'il en soit, la Syrie est aujourd'hui à la veille d'événements décisifs. La France, à laquelle on attribue un revirement politique complet qui n'est qu'une évolution naturelle et prévue, vient de mettre en vigueur le statut organique: des élections vont avoir lieu et la nouvelle chambre élaborera le traité. Ce dernier aura évidemment contre lui les mêmes oppositions que le mandat et la prétendue « colonisation ». Beaucoup d'autres questions seront à régler. On est encore dans l'incertitude sur la forme du gouvernement, car les nationalistes semblent prêts à accepter la souveraineté de Faysal et l'union avec l''Irâḳ. Quelles seront les modalités de cette union ? Quelle sera la forme de la fédération syrienne elle-même ? Les nationalistes de Damas voudraient enlever au Liban les quatre cazas qui lui ont été rattachés en 1920 et même le port de Tripoli. Le Liban autonome se laissera-t-il faire ? Tripoli veut rester libanaise. Les Druses ne sont pas tous disposés à s'unir avec Damas. Il y a des velléités sécessionnistes même à Alep.

La question syrienne n'est pas résolue, elle est toutefois en voie de l'être si chacun y met de la bonne volonté. Après quoi, celle de la fédération arabe pourra être abordée par les intéressés eux-mêmes. A l'heure où la Syrie se prépare de nouvelles destinées, le livre de M[me] B. G. Goulin sera lu avec profit par tous ceux qu'intéresse l'avenir de la Syrie et des pays arabes du Proche Orient.

M. Canard.

Robert Chauvelot. — *Où va l'Islam ? Stamboul, Damas, Jérusalem, Le Caire, Fez, le Sahara.* Préface de Théodore Steeg. Paris. Editions Jules Tallandier. Colection du Temps présent. s.d. 8°, XVI, 194 pages, 2 hors-textes géographiques.

Le livre de M. Robert Chauvelot est un recueil d'impressions de voyage à travers les pays musulmans du Proche Orient et de l'Afrique du Nord. L'auteur dont la curiosité s'intéresse aussi bien aux manifestations de la vie islamique qu'aux souvenirs archéologiques, aux questions politiques et même aux recettes de cuisine sait conter dans un style alerte et enjoué. Stamboul et l'Anatolie de Mustapha Kemal, la Cilicie, Alep « féerie orientale », Damas et ses jardins, la Palestine avec les sionistes et

leurs livres sterling, Jérusalem, qui fournit l'occasion d'une intéressante digression sur l'ordre de Malte, dont l'auteur est membre, défilent devant nous en des pages pittoresques et colorées qui invitent au voyage. Nous saurons gré à M. Chauvelot de nous arrêter particulièrement à Alep, la grande ville si attrayante de la Syrie du Nord. Nous aimerions trouver dans le livre une réponse moins brève à la question brûlante posée par le titre. Damas est un « jardin d'Armide » ; « l'Islam va vers Damas, et c'est tant pis pour nous ». Le lecteur averti comprend parfaitement, mais certains, vu le titre, auront compté sur plus de détails. En Egypte aussi, nous voudrions savoir où va l'islâm ; mais l'auteur ne nous parle guère que de l'Egypte des Pharaons.

Nous passons ensuite au Maroc, ce prodigieux pays berbère qui se modernise avec hâte et sagesse. La question est ici à nouveau posée et l'auteur pense que Fez pourrait être le siège d'un califat du Magrib, centre d'attraction de l'islâm occidental. La thèse est connue : mais le califat occidental est mort depuis longtemps et a peu de chances de renaître. Ne nous dissimulons pas, sans y attacher d'ailleurs trop d'importance, que l'islâm occidental va, plus ou moins ouvertement, vers le Caire et Damas. M. R. Chauvelot nous emmène ensuite au Sahara : on lira des pages intéressantes sur la vie de nos officiers sahariens, sur la grande figure du P. de Foucauld, sur l'Atlantide, le Mzab. Nous fermons le livre sur une éloquente vision de la Tunisie et de son océan d'oliviers, œuvre française.

Ce rapide tour d'islâm se lira avec intérêt. On regrettera quelques inexactitudes fâcheuses. Sans vouloir insister nous conseillerons aux lecteurs de ne pas croire qu'Harûn al Râsid a eu des janissaires (p. 31), qu'Abû Bekr a été enterré à Koniah (p. 43), que le nom de ce calife signifie « père de la vigne » (p. 41) et de ne pas confondre sectes et rites (p. 113).

M. Canard.

Al Ḥukûma al Sûriyya fî talât etc. — *Le gouvernement syrien pendant trois ans, du 15 février 1928 au 15 février 1931, sous la présidence de S. E. Tâj al Dîn al Ḥasanî.* (Damas, 1931, 8°, 63 pages et 91 phototypies).

Le gouvernement de l'Etat de Syrie, présidé par S. E. Tâj al Dîn al Ḥasanî (1) et dont fait partie, entre autres, le célèbre écrivain Muḥammad Kurd 'Alî, ministre de l'instruction publique, a travaillé

(1) Depuis la mise en vigueur du statut organique (nov. 1931) la Présidence du Conseil et l'Intérieur ont été supprimés. Les autres ministères assurent l'expédition des affaires courantes jusqu'aux élections.

avec fruit pour le bien de la Syrie. Il expose dans une brochure abondamment illustrée, le résultat de trois années de labeur. Après une préface qui est une vue d'ensemble sur les buts poursuivis et les progrès réalisés avec l'aide des Conseillers techniques et du Haut-Commissaire de la puissance mandataire, auxquels un juste hommage est rendu, le détail est examiné dans différents chapitres concernant l'intérieur, l'hygiène, les finances, la justice, l'instruction publique, les travaux publics, l'agriculture et le commerce, la législation foncière, les conseils municipaux et l'organisation des stations estivales (iṣṭiyâf).

Il est trop tôt peut-être pour porter un jugement d'ensemble sur l'œuvre du ministre Tâj al Dîn, mais l'examen de cette brochure montre qu'un grand travail a été accompli dans tous les domaines. De grand efforts ont été faits pour réorganiser l'administration et la police, donner à la Syrie la tranquillité dont elle avait besoin, répartir équitablement les impôts, augmenter le nombre des établissements d'instruction, des hôpitaux, dispensaires, etc. (auxquels, par une juste attention, on s'est plu à donner le nom des grands médecins d'autrefois : Avicenne, Averroès, Râzî), lutter contre les épidémies, assainir le pays, développer la production agricole et la sédentarisation des nomades, etc. Fait significatif, la natalité augmente et la mortalité diminue, la population de la Syrie s'accroît de 60.000 âmes par an, et ceci est tout à l'éloge de l'œuvre accomplie.

M. Canard.

A. G. da Rocha Madahil. — *A Politica de D. Alfonso V apreciada em 1460*, Coimbra, MCMXXXI (Separata da revista *Biblos*, Janeiro e Fevereiro de 1931), 59 p. in-8°.

En 1460, le roi Alphonse V de Portugal songea à entreprendre une nouvelle expédition au Maroc ; auparavant, il voulut prendre l'avis de quelques grands personnages. M. A.-G. da Rocha Madahil publie les réponses de l'Infant D. Fernando, duc de Viseu, du connétable D. Pedro, l'un frère, l'autre cousin germain du roi, et du marquis de Vila Viçosa, que nous connaissions seulement jusqu'ici, et de façon en partie inexacte, à travers la chronique de Rui de Pina. Les trois réponses sont nettement défavorables au projet.

Ces textes sont du plus vif intérêt, pour beaucoup de raisons que l'éditeur souligne judicieusement. Ils montrent en particulier à quel point l'opinion portugaise, du moins à cette époque, était hostile aux entreprises marocaines. D'autre part, ils mettent en question l'exactitude de la théorie de M. Joaquim Bensaude sur « le plan des Indes ». Le projet d'Alphonse V était

trop mal conçu pour servir utilement ce plan ; d'ailleurs, aucune des réponses ne fait la moindre allusion à un vaste plan secret pour la destruction de la puissance musulmane. Ces objections, que soulève M. da Rocha Madahil, ne manquent évidemment pas de valeur. Nous croyons cependant qu'elles ne sont pas irréfutables si l'on tempère ce qu'il y a de trop rigide dans la théorie de M. Bensaude, qui nous paraît juste dans l'ensemble. Il est difficile d'admettre la réalité d'un plan systématique et secret, méthodiquement et implacablement appliqué durant un siècle, de la prise de Ceuta en 1415 au triomphe définitif des Portugais en Orient sous Albuquerque. Il serait plus vraisemblable de parler d'une tendance de la politique portugaise, qui ne fut pas toujours consciente, qui subit des éclipses et des échecs, qui se heurta à l'opposition d'une grande partie de la nation, mais qui finit par l'emporter, et qui, parce que l'on était forcé de trop embrasser, mena le pays à la ruine. Les documents publiés par M.A.G. da Rocha Madahil confirment l'existence de ces éclipses et la force de cette opposition, mais n'excluent pas nécessairement la possibilité d'une tendance toute contraire.

Robert Ricard.

Corpus de Musique marocaine, publié sous la direction de P. Ricard ; fascicule 1, Alexis Chottin, *Nouba de Ochchâk*, Paris, au Ménestrel, 1931, un vol. in-8° de XVI + 78 pages.

L'an dernier le baron R. d'Erlanger à Tunis, inaugurait la publication qu'il a entreprise d'une traduction française des principaux ouvrages des Arabes sur la musique, par le plus réputé d'entre-eux, celui d'Al-Farabi (1). Cette importante collection permettra d'apprécier l'ampleur des connaissances théoriques de la musique chez les Arabes et de supputer la part des emprunts hellenico-persans faits, dans ce domaine particulier des arts musulmans, comme dans d'autres branches de la civilisation islamique.

Voici qu'à Rabat, à l'autre bout du Maghreb, est entreprise l'édition d'un *Corpus de la musique marocaine* qui, dans son premier fascicule, met, en face de la théorie musicale des Orientaux, la réalité vivante de la musique arabe médiévale des

(1) Ce tome premier, des sept volumes que comprendra la série, a paru (chez Geuthner, Paris, 1930) avec une préface de Carra de Vaux ; il donne sous le titre *La Musique arabe*, la traduction des livres I et II du *Kitâbu-l-mûsîqî-l-Kabîr* d'Al Farabi. On souhaiterait que le savant éditeur publiât aussi les textes arabes qu'il traduit et qu'il y ajoutât un glossaire et un index.

citadins de la Berbérie et plus spécialement de ceux du Maroc, chez qui la tradition l'a conservée.

Ces deux sources de documentation confirment, l'une et l'autre le fait bien connu que l'art musical oriental se réduit à la seule mélodie. Dans la musique arabe la mélodie est au tout premier plan, tout comme l'arabesque occupe la première place dans la décoration architecturale, tout comme aussi, par exemple, la variété et la richesse du coloris donnent aux tapis et aux broderies de l'Orient leur principale valeur.

Au surplus, le *Corpus* de la musique marocaine ne se bornera pas à la musique des citadins, celle des ruraux et des Berbères y aura aussi sa place. L'initiative d'une telle publication, dont on aperçoit l'intérêt, est due à M. P. Ricard, chef du service des arts indigènes du Protectorat. Depuis plus de seize ans qu'il est au Maroc, M. P. Ricard y a observé, noté et étudié, avec patience et savoir, ce que les populations marocaines, citadines et rurales, ont gardé de leur civilisation artistique ; il a réuni des documents et des matériaux pour servir à la restauration des arts indigènes ; il a publié lui-même un *Corpus des tapis marocains* et c'est sous sa direction que se publie le *Corpus de la musique marocaine*.

L'auteur de la *Nouba de Ochchâk*, M. A. Chottin est un spécialiste de la musique marocaine ; il a recueilli dans l'ordre où ils s'exécutent, suivant la tradition andalouse, ces morceaux comprenant des parties exclusivement instrumentales (prélude) et d'autres à la fois vocales et instrumentales, mais dans celles-ci, comme il convient, le chant est simplement soutenu et conduit ou accompagné par quelques-uns des instrumentistes.

Il ne s'agit ici bien entendu, que de la musique très douce d'instruments à cordes, avec les notes plus aiguës d'un flûteau et l'accompagnement d'un tambourin qui souligne le rythme et marque la cadence.

M. A. Chottin a scrupuleusement donné la notation musicale de chacune des parties ; il a pris soin pour le chant, de faire précéder la notation musicale — avec, au-dessous, les paroles en transcription phonétique — du texte arabe avec traduction française.

Il nous offre ainsi une image fidèle de ces airs et de ces chants grenadins — on les nomme partout *Gharnâta* qui est le nom arabe de Grenade — tels que la tradition orale des a transmis de musicien à musicien, et tels qu'il les a entendus.

On ne saurait rien demander de plus précis.

L'idée de recueillir, avec notation musicale, cette musique des indigènes de l'Afrique du Nord, n'est pas nouvelle. Il y a près de trente ans que M. J. Rouanet l'avait eue en Algérie et qu'il faisait publier sous sa direction, par Yafil et Seror des chants andalous et quelques autres, alors en faveur à Alger dans les milieux judéo-musulmans. Les fascicules édités alors et présentés (sans date) — en notation avec les paroles transcrites sous la ligne musicale, le tout sous une couverture originale dessinée par Herzig — avaient déjà révélé au public cette musique des citadins. Toutefois, ceux qui n'étaient pas familiarisés avec la composition de la *Nouba* andalouse ne suivaient pas facilement les phrases successives et à rythme variable des différentes parties.

Avec la *Nouba de Ochchâk* telle que la présente M. A. Chottin, tout est accessible et clairement expliqué, grâce aussi à un « avertissement » (p. VII à XVI) dans lequel l'ordonnance de la *Nouba* est indiquée, ainsi que la signification des noms de chacune des parties qui la composent.

De cette musique andalouse, dont le savant arabisant J. Ribera a donné un historique du plus haut intérêt dans *La Musica de las Cantigas. Estudio sobre su origen y naturaleza* (Madrid, 1922), Ricard et Chottin ont voulu se borner à publier — et pour le Maroc seulement — des spécimens méthodiquement présentés et fidèlement notés. Ils ont parfaitement réussi dans leur tentative.

L'intérêt de ce premier fascicule du Corpus de la musique marocaine dépasse sensiblement les frontières du Maroc, puisque cette branche traditionnelle de l'art musical andalou n'est pas morte dans les villes de l'Algérie et de la Tunisie qui ont accueilli jadis des Maures d'Espagne et que des musiciens indigènes, dits *al'yin*, donnent encore, dans les cafés maures et chez les particuliers pour des fêtes de famille, des auditions de la vieille « Gharnata ».

Alfred BEL.

Louis MASSIGNON. — *Recueil de Textes inédits concernant l'histoire de la mystique en pays d'Islâm*, un vol. in-8°, VII + 259 p. à Paris, chez Geuthner, 1929.

Les idées mystiques qui ont donné un sens nouveau à l'ascétisme du primitif Islâm ont fait des adeptes musulmans, dès le début du second siècle de l'Hégire, le 8e de notre ère (Hasan Al-Basri est mort en 728 de J.-C.) et sont devenues, dès la seconde moitié du 9e siècle, une matière d'enseignement à Baghdâd.

Entrant ainsi dans le domaine public, elles ont suscité l'attaque des théologiens qui les proscrivent avec l'appui du gouvernement de l'époque. La persécution n'a jamais aboli un sentiment si profondément humain que peut l'être le besoin d'amour de sa divinité au cœur d'un croyant.

Or le mysticisme — le suffisme comme il faut l'appeler en Islâm — ne mettait-il pas au premier plan des préoccupations du soufi l'amour divin ?

Du jour où parmi les savants musulmans, des esprits éclairés et influents l'entendirent dans un sens modéré et moralisateur,

quand des théologiens écoutés s'y rallièrent et le recommandèrent à leurs disciples dans le respect de l'observance de toutes les obligations du primitif Islâm, sa cause était gagnée et son triomphe assuré.

Ainsi admis assez généralement dans l'orthodoxie dès le XI[e] siècle de J.-C., il donnait dès le XII[e] à l'Afrique du Nord une première floraison de grands mystiques, de grands Saints, de ces hommes touchés par la Grâce, susceptibles de faire des miracles et vers lesquels le fidèle musulman allait désormais pouvoir se tourner (comme ses pères l'avaient fait, dans cette Berbérie, pour les anciens dieux du paganisme) sans se mettre en opposition avec l'Islâm.

Le développement du sûfisme, dans les divers milieux sociaux, du XI[e] siècle jusqu'à notre époque, est passé par bien des phases et des particularités doctrinales.

Si les disciplines soufies ont apporté à des hommes cultivés, à des esprits ouverts, un élément moral qui manquait au primitif Islâm, un désir de purification intérieure et l'horreur de la mauvaise action, de la mauvaise pensée même, c'est-à-dire du péché dans son sens élevé, elles n'ont guère fait, par le foisonnement des confréries religieuses notamment, que renforcer dans le peuple illettré — et en particulier pour celui de l'Afrique du Nord — le sentiment atavique de confiance aveugle dans le pouvoir surnaturel — dans la *baraka* — des Saints et des Chefs de Confréries religieuses.

Malgré les savants travaux des spécialistes éminents comme I. Goldziher, R. A. Nicholson, Miguel Asin et surtout Louis Massignon, pour ne citer que les principaux, il reste encore à éclairer certains points restés obscurs dans les origines et le développement historique du sûfisme à travers le vaste monde de l'Islâm. Peut-être arrivera-t-on à mieux déterminer ce qui appartient en propre au fonds islamique et ce qui est dû aux influences étrangères (monachisme chrétien et mazdéisme persan, hindouisme et néoplatonisme grec, influences iraniennes, etc...) ; peut-être aussi pourra-t-on préciser l'aspect particulier du sûfisme populaire dans les divers milieux ethniques musulmans, et mieux comprendre la vie interne des confréries religieuses, ainsi que le rôle et l'origine des divers exercices auxquels se livrent les adeptes de ces Ordres mystiques, notamment pour la danse et la musique.

On doit donc accueillir avec reconnaissance toute documentation sérieuse — textes des Sufis ou résultats d'information directe et d'enquêtes sur des points de détails — permettant de confirmer ou de préciser les connaissances acquises dans ce domaine et d'en ajouter de nouvelles.

Si les principaux ouvrages de grands mystiques musulmans ont déjà été publiés, soit au Caire, soit (en textes ou en traductions) par des orientalistes européens, comme Nicholson, Ri-

chard Hartmann, Cl. Huart et quelques autres, il reste encore bien des textes à éditer selon les exigences de la critique moderne.

C'est à cette tâche délicate que M. L. Massignon s'est attaché en entreprenant une « Collection des textes inédits à la mystique musulmane », dont il a donné lui-même le premier volume que nous annonçons ici.

Dans ce premier volume, M. L. M. a d'abord donné les textes inédits — et améliorés grâce, notamment, à de nouveaux manuscrits — qu'il a utilisés déjà en 1922 pour ses deux études : *Essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane* et *La Passion d'Al-Hallâj*. Il y a joint d'autres textes inédits sur le même sujet. De ceux-ci, il en est, comme ceux de Razi (Razès) le célèbre médecin de Baghdad (1), qui sont donnés dans la traduction persane, faute d'un texte arabe ; d'autres en turc, d'autres encore sont publiés en langage vulgaire, en arabe dialectal, comme les extraits du *Diwân* d'Al-Chochtari (d'après un manuscrit d'une collection privée de Damas), cet andalou — mort en 1269 de J.-C. — qui vécut au Maroc, notamment à Fès et à Meknès. Sans parler du haut intérêt de ces textes d'arabe populaire maghribin, du 13[e] siècle de notre ère, pour les linguistes, du point de vue de la mystique, ils nous montrent que les disciples des doctrines sufies comme Chochtari, n'hésitèrent pas à délaisser la langue savante pour parler au peuple dans un langage à sa portée. Ce disciple de l'andalou Ibn Sab'în, nous le voyons — d'après les extraits donnés ici (p. 134 et suiv.) — parcourant les marchés en chantant ses poèmes mystiques, appelant à ses idées la masse intéressée des Berbères dont il sait la confiance dans les hommes de religion ; « Prenez, leur disait-il, mes paroles sur des feuillets et gardez-les comme une amulette ».

Comme M. L. M. le dit lui-même, ce recueil constitue « un ensemble d'*analecta*, méthodiquement présentés aux islamisants et permettant d'envisager d'un seul coup d'œil, au moyen de textes originaux et caractéristiques... l'histoire générale du mysticisme musulman ».

L'ordre suivi est naturellement l'ordre chronologique des auteurs, qui est celui du développement historique du sufisme.

L'ouvrage est divisé en quatre sections :

I. Textes allant de Ḥasan al-Baṣri († en 728 J.-C.) à Abou Bakr Zaqqâq al-Miṣri († 902).

II. Textes allant de Jonaïd († 910) à Aḥmed Rifa'i († 1175).

---

(1) Signalons en passant que l'Association des Etudiants musulmans nord-africains de Paris a célébré le millénaire de ce médecin, le 22 décembre 1930, bien que Razi soit mort en 932, non en 930, et que, persan d'origine, il n'ait jamais eu de rapports, ni de contact, avec l'Afrique du Nord.

III. De Sohrawardi (. 191) à nos jours.

La IVe section nous donne des textes se rapportant au sûfisme, mais qui n'ont pas pour auteurs des spécialistes du mysticisme. On y trouvera huit textes de philosophes, seize de théologiens et quatre de littérateurs.

Chacun des textes est publié avec les annotations nécessaires ; il est précédé d'une brève, mais substantielle notice biographique de l'auteur.

Enfin, pour faciliter les recherches, l'éditeur a joint à ces textes un premier index des noms d'auteurs (en arabe) et un second des termes et noms techniques.

Ces brèves indications permettent de juger de l'heureuse méthode de présentation de ces documents ; le nom du savant arabisant et islamisant qu'est M. L. Massignon, le maître incontesté des études de mystique musulmane en France, à l'heure actuelle, suffit à marquer la haute valeur de l'édition de ces textes.

Alfred Bel.

H. Derenbourg et E. Lévi-Provençal. — *Les Manuscrits arabes de l'Escurial.* Tome troisième : Théologie, Géographie, Histoire. Paris, Geuthner, 1928, in-4°, xi-330 pp., 2 planches. (*Publications de l'Ecole des Langues orientales vivantes*, VIe Série, tome III).

L'inventaire des manuscrits arabes de l'Escurial, commencé par H. Derenbourg il y a quelque cinquante ans, se poursuit méthodiquement et nous pouvons espérer avoir bientôt le catalogue complet des 1.952 manuscrits conservés dans la Bibliothèque des RR. PP. Augustins.

Le tome I a été publié à Paris en 1884 (*Publications de l'Ecole des Langues orientales vivantes*, IIe Série, tome X), par les soins de H. Derenbourg ; il est relatif à la grammaire, à la rhétorique, à la philosophie et aux belles-lettres, à la lexicographie et à la philosophie (nos 1 à 708).

Le tome II (nos 709 à 1255) a été commencé par H. Derenbourg : le fascicule 1 (nos 709 à 788), relatif à la morale et à la politique, a paru à Paris, en 1903 (*Publications de l'Ecole des Langues orientales vivantes*, IIe Série, tome XI). Il sera continué par le Dr H. P. J. Renaud, de Rabat : le fascicule 2 (médecine et histoire naturelle) est prêt pour l'impression ; le fascicule 3 (sciences exactes et sciences occultes) est en préparation (1) ; quant au fascicule 4 (jurisprudence), il sera donné par M. H. Massé.

(1) Nous puisons ces renseignements dans *Hespéris*, XII, 1931, p. 92, note 1.



Roubaud : Mauresque d'Alger.



GUILLAUMET : La place de Bou-Saâda.

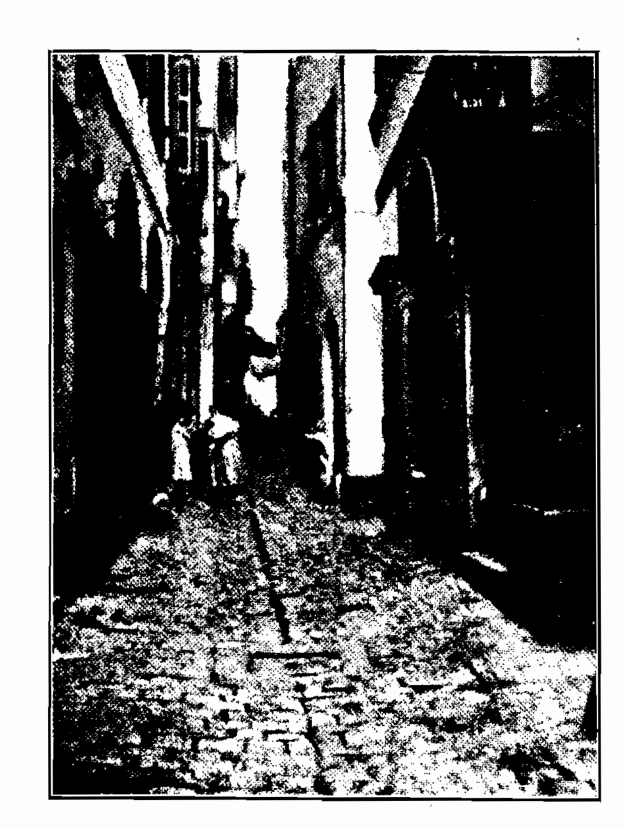
ROUBAUD : Femme kabyle.



Bouvard : Musulmane. Costume d'intérieur.



Une rue-type de la Casbah



Une rue de l'Alger de 1840



Janissaire d'Alger
d'après une gravure publiée chez M. Bonnart (XVII s.)

ALGER : BAB-EL-OUED

ALGER : L'AMIRAUTÉ, LE QUARTIER DE LA MARINE ET DE L'ANCIENNE PRÉFECTURE

Photo du 1er groupe d'aviation d'Afrique



Musulmane en visite.

Roubaud : Musulmane. Costume d'intérieur.

Photo du 1er groupe d'aviation d'Afrique

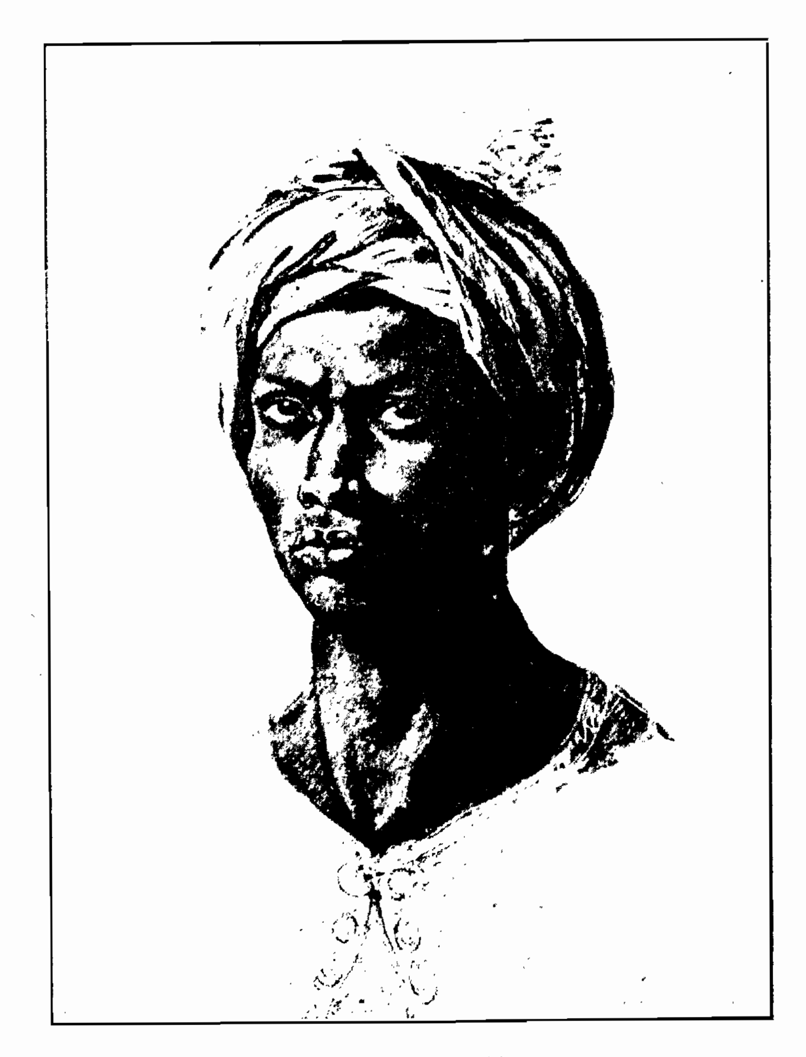
ALGER : LE QUARTIER D'ISLY



La rue d'Isly

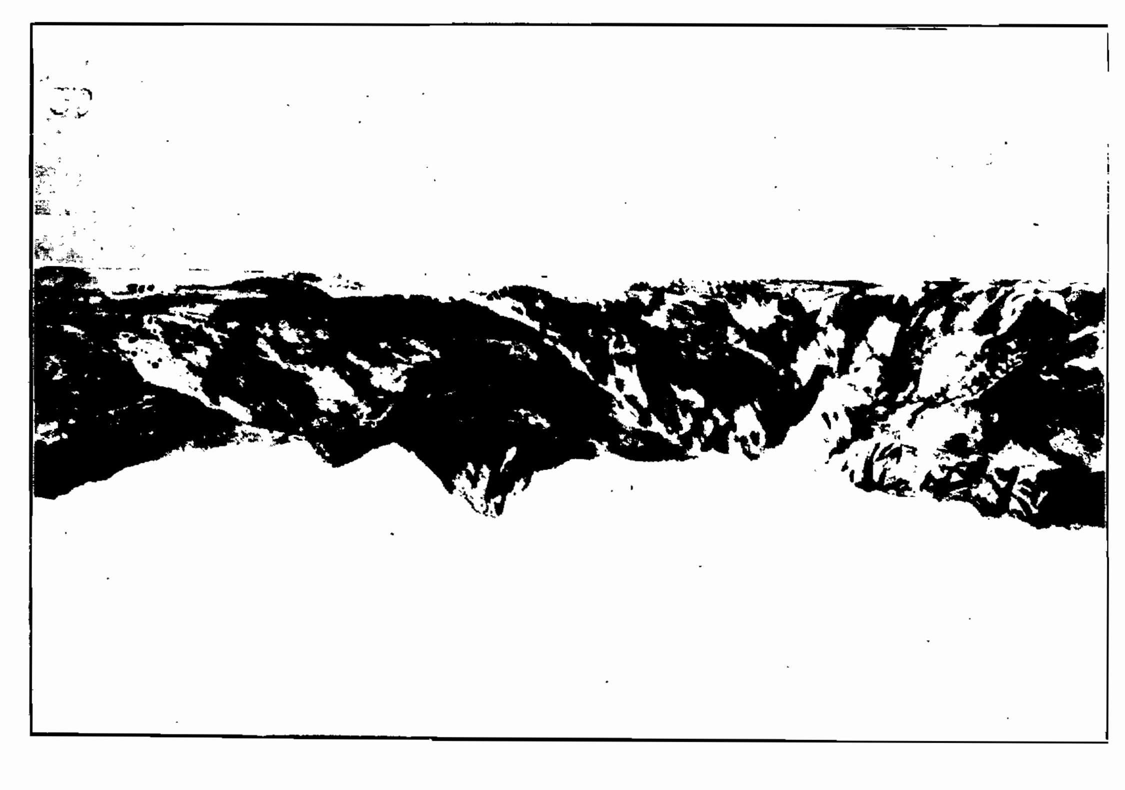


Une rue de Mustapha en voie de progression



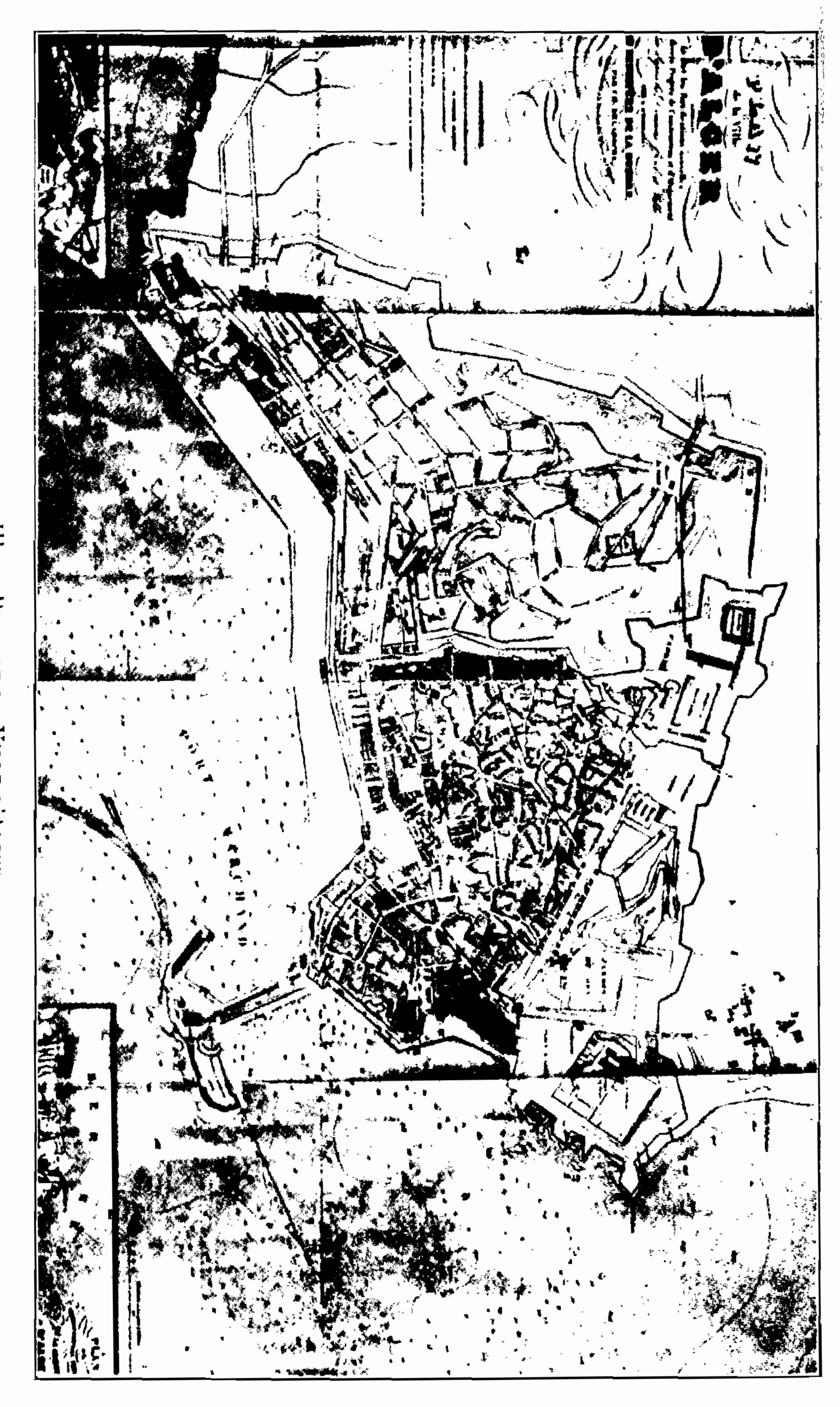
Delacroix : Tête de soldat nègre.

Delacroix : Côte d'Afrique. Détroit de Gibraltar.



MER MÉDITERRANÉE
PLAN DE LA VILLE D'ALGER

I. — Plan d'Alger et des environs en 1830



III. — Plan de la Ville d'Alger par Ch. Delaroche (1848)

Le tome III (nos 1256 à 1852), relatif à la théologie (Coran et sciences coraniques. — Traditions islamiques), à l'histoire et à la géographie, est sorti des presses avant l'achèvement du tome II. C'est celui qui fait l'objet du présent compte-rendu.

Il ne pouvait trouver éditeur plus averti que M. Lévi-Provençal. Le savant directeur de l'Institut des Hautes Etudes marocaines exprime, dans sa préface, sa pieuse admiration pour H. Derenbourg et rend hommage au labeur érudit du regretté savant qui a entrepris un si beau travail de bibliographie. Mais sa part dans la mise en œuvre des notes laissées par son prédécesseur est loin d'être négligeable. M. Lévi-Provençal a vérifié sur place et examiné de nouveau certains manuscrits ; les nombreuses rectifications et identifications qui accompagnent ses descriptions constituent une importante mise à jour des références de la précieuse *Geschichte der arabischen Literatur* de C. Brockelmann. De plus, M. L.-P a tenu à souligner le caractère particulier de la collection de l'Escurial du fait de son origine marocaine La page qu'il écrit à ce sujet mérite d'être reproduite in extenso : elle ne sera pas déplacée dans la *Revue Africaine* et mettra au point une question sur laquelle, jusqu'ici, les orientalistes n'avaient que des données imprécises ou inexactes :

« Il est certain qu'il existait à l'Escurial, au XVIIe siècle, un fonds de manuscrits arabes constitué par le roi Philippe II et ses successeurs. Peut-être, surtout s'il provenait d'anciennes bibliothèques de l'Espagne musulmane, offrait-il le plus grand intérêt ; mais on ne sait exactement quelle était son importance, malgré l'existence d'un fragment de catalogue en latin dont il est difficile de tirer parti. Mais ce fonds s'enrichit d'un seul coup de la bibliothèque tout entière d'un sultan marocain de la dynastie sa'dienne, Maulāi Zaidān. En mai 1612, ce souverain, qui se trouvait aux prises avec l'agitateur Abū Maḥalli et venait de subir un grave échec, avait dû se réfugier avec son entourage à Safi, d'où il comptait pouvoir rejoindre le Sūs. Il affréta dans ce port, pour trois mille ducats, un navire, le « Notre-Dame-de-la-Garde », commandé par le capitaine provençal Jean-Philippe de Castelane, et il y fit charger à destination d'Agadir toutes ses richesses, et sa bibliothèque, qu'il tenait de son père, le célèbre sultan sa'dien Abu 'l-Abbās Aḥmed al-Manṣūr ad-Dahabī. Arrivé à Agadir, Castelane exigea, avant de débarquer les marchandises qu'il avait transportées, le paiement intégral du prix du frèt convenu. Au bout de quelque temps, désespérant d'obtenir satisfaction, le capitaine quitta de nuit la rade d'Agadir et fit voile sur Marseille avec son précieux chargement. Arrivé à hauteur de Salé, le « Notre-Dame-de-la Garde » fut rencontré par trois vaisseaux espagnols qui lui donnèrent la chasse et s'en emparèrent. La prise fut menée en

Espagne, et les livres de Moulâi Zaidân, au nombre de trois à quatre mille, furent déposés par Philippe III à la Bibliothèque du Monastère royal de San Lorenzo del Escorial, où ils sont conservés depuis, portant encore pour la plupart, sur le recto du premier feuillet, la marque de possession des sultans sa'diens. »

La bibliothèque ne renferme plus aujourd'hui que 1 952 mss. ; le reste fut brûlé lors du grand incendie du 7 juin 1671 qui faillit détruire le monastère en entier.

Tel est l'historique sommaire de cette collection.

Quelle est la valeur des mss. décrits dans le tome III ? A dire vrai, nous n'avons affaire qu'à la bibliothèque d'un particulier, de haute distinction, certes, mais qui n'eut, comme beaucoup de ses coreligionaires maġribins, que des préocupations d'ordre théologique ou généalogique. Dans l'ensemble, nous ne trouvons que peu d'ouvrages rares ou importants. Les œuvres historiques remarquables, comme l'Iḥâṭa d'Ibn al-Ḫaṭîb (✝776 = 1374) ne sont représentées que par des copies « qui ne valent pas, ainsi que le fait remarquer M. L.-P., celles qui se trouvent actuellement au Maroc, dans certaines bibliothèques privées et ne fourniront guère, en vue d'une édition de l'ouvrage, que des variantes ».

Mais tout n'est pas à négliger et l'on peut s'étonner que M. O. Pretzl, dans la préparation de son édition des *Sept lectures coraniques* d'ad-Dânî al-Ḳurṭubî (✝ 444 = 1053), (parue dans la *Bibliotheca islamica*, tome II, Berlin-Constantinople, 1930), n'ait pas cru devoir consulter le ms. de l'Escurial, n° 1387, p. 57.

Une pièce rare a attiré un orientaliste européen : c'est le *Kitâb asmâ' ḫail al-'Arab* dont le ms., tout entier de la main du célèbre philologue al-Ǧawâlîḳî (✝ 539 = 1145), a été étudié, en 1926, et publié, en 1928, par M. Lévi della Vida, dans les *Publications de la Fondation de Goeje*, n° VII.

Un autre ms. me semblerait devoir intéresser les arabisants : c'est le *Lubâb al-Muḥaṣṣal* du grand historien philosophe Ibn Ḫaldûn (✝ 808 = 1406). Le ms n° 1614, p. 163, est autographe et constitue un résumé du *Muḥaṣṣal afkâr al-mutakaddimîn wa'l-mutakallimîn*, traité de métaphysique d'ar-Râzî (✝ 606 = 1209).

Les géographes qui s'intéressent aux voyages relèveront : la *Riḥla* d'al-'Abdarî al-Balansî, écrite vers 688 = 1289 (ms. n° 1738, p. 248), dont une édition est en préparation par M. W. Marçais ; et celle d'Ibn Rušaid as-Sabtî (✝ 721 = 1321) (mss. n°s 1680, p. 204 ; 1735, p. 247 ; 1736, p. 247 ; 1737, p. 248 ; 1739, p. 249) (dont une partie relate le séjour de l'auteur à Tunis, en 684 et 685 = 1285 et 1286.

Les historiens de la littérature arabe noteront les mss. d'Ibn al-Abbâr (✝ 658 = 1260) relatifs aux lettrés et poètes de l'Occident musulman, tels que la *Ḥulla as-Siyarâ'* (n° 1654, 1°, p. 187), dont une partie seulement a été publiée d'abord par R. Dozy, puis par M.-J. Müller ; *Al-ġuṣûn al-yâni'a fî maḥâsin Šu'arâ' al-mi'a as-sâbi'a* (n° 1728, p. 241) d'un anonyme abrégé du précédent, que M. L.-P. attribue à juste titre, croyons-nous, à Ibn al-Abbâr ; l'*I'tâb al-Kuttâb* (n° 1731, p. 343) qui existe aussi à la Bibliothèque générale du Protectorat marocain à Rabat et dont la seconde moitié renferme des notices, accompagnées d'extraits, sur des secrétaires andalous et maġribins.

Signalons enfin, les différents mss. relatifs à la peste en général et aux épidémies de « maladie noire » qui sévirent en Espagne en particulier. Deux de ces mss. intéressent l'Orient et peuvent compléter la documentation, un peu sèche d'Ibn Ḳutaiba dans son *Kitâb al-Ma'ârif* (éd. du Caire, 1300 H., pp. 200-201) : le n° 1772, p. 273, Ibn Abî Ḥaǧala (✝ 1776 = 1375), *Daf' an-nuḳma fi's-Ṣalât 'alà Nabî ar-raḥma*, composé à l'occasion de la peste de 764 = 1363, qui fait une recension des pestes qui sévirent en terre d'Islâm de l'année 14 à 764 ; et le n° 1510, p. 109, Ibn Ḥaǧar al-'Askalânî (✝ 852 = 1449), *Badl al-mâ'ûn fî faḍl aṭ-Ṭâ'ûn*, qui étudie la peste du point de vue de la tradition musulmane.

Les autres se rapportent aux ravages de la terrible peste de 749 = 1348-(9) qui, après avoir désolé l'Orient, fit de nombreuses victimes au Maġrib et en Espagne ; ce sont :

Le n° 1785, 6°, p. 283, Ibn Ḫâtima (✝ 770 = 1369), *Taḥṣîl al-ġaraḍ al-ḳâṣid fî tafṣîl al-maraḍ al-wâfid* ;

Le n° 1785, 5°, p. 283, Ibn al-Ḫaṭîb Lisân ad-Dîn (✝ 776 = 1374), *Muḳni'at as-Sâ'il 'an al-maraḍ al-hâ'il* ;

Le n° 1785, 7°, p. 283, aš-Šaḳûrî (VIIIe = XIVe siècle), *an-Naṣîḥa*, résumé de son *Taḥḳîḳ an-nabâ' 'an 'amr al-wabâ'*.

Nous ne voulons pas pousser plus loin l'examen des mss. intéressants décrits dans le tome III du Catalogue de l'Escurial. On se reportera à l'ouvrage lui-même dont la présentation typographique impeccable est faite pour plaire aux bibliophiles les plus exigeants : une édition aussi soignée est tout à l'honneur de l'imprimeur et de l'éditeur ; à tous deux vont nos compliments pour la façon dont ils ont servi les lettres orientales.

H. PÉRÈS.

---

(1) Sur cette peste, cf. Ibn al-Wardî, *Risâlat an-nabâ' 'an al-wabâ'* dans son *Dîwân*, Constantinople, 1300 H., pp. 184-188 ; M. J. Müller, éd. et trad. de la *Muḳni'a* d'Ibn al-Ḫaṭîb, in *Sitzungber. der Bayr Akad. der Wissenschaften*, Année 1863 ; le P. Melchor Antuña, *Abenjâtima de Almeria y su tratado de la pesta*, in *Religion y Cultura*, 1928 ; M. Ben Cheneb, *Ibn Ḫâtima, poète arabe d'Espagne du VIIIe siècle de l'Hégire*. Communication au XVIIe Congrès International des Orientalistes, Oxford, 1928. (Etude inédite qui sera publiée comme préface au *Dîwân* d'Ibn Ḫâtima dans la *Bibliotheca arabica* de la Faculté des Lettres d'Alger, tome IX).

A. Cuny. — *La Catégorie du duel dans les langues indo-européennes et chamito-sémitiques.* Bruxelles, 1930, 66 p.

Depuis son grand travail intitulé *Etudes pré-grammaticales sur le domaine des langues indo-européennes et chamito-sémitiques* (Paris, 1924), M. Cuny multiplie les études dans lesquelles, abordant successivement les différentes parties de la linguistique, il s'efforce de réunir les preuves scientifiques de la parenté originelle, à laquelle il croit fermement, des langues que l'on groupe sous ces noms. C'est ainsi qu'en 1929, il donnait dans le *Donum natalicium Schrijnen* un court article sur le vocabulaire : *Contribution à la connaissance du vocabulaire commun à l'indo-européen et au chamito-sémitique ;* en 1930, dans les *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique*, une étude plus longue de morphologie : *La catégorie du duel dans les langues indo-européennes et chamito-sémitiques*, enfin, plus récemment, dans le dernier fascicule du *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* (t. XXXII, fasc. I, N° 95, 1931), un article sur la phonétique : *Contribution à la phonétique comparée de l'indo-européen et du chamito-sémitique.*

Bien que, au jugement de M. Cuny, ce soit une langue chamitique, une de celles donc qui entrent dans le groupement envisagé, le Berbère n'intervient que d'une manière très épisodique dans la démonstration. En effet, si l'on admet que le berbère est apparenté à l'Egyptien et aux langues sémitiques, l'on doit admettre aussi qu'à un moment donné de son histoire il a subi une évolution profonde qui l'a appauvri et lui a fait perdre beaucoup de la richesse morphologique de la langue commune. Bref, indépendamment de nos ignorances, c'est en soi un déplorable élément de comparaison : pour ne citer qu'un exemple, significatif, le berbère, tel qu'il se parle actuellement, ignore totalement le duel.

Mais si le berbère intervient peu dans la démonstration, un berbérisant, quelle que soit la position qu'il prenne pour lui-même, n'a pas le droit d'ignorer les efforts qui sont faits actuellement pour reconstituer de larges familles linguistiques et se doit, entre autres, de suivre avec intérêt les patientes recherches de M. Cuny.

André Basset.

Fr. Reyniers. — *Taougrat*, Paris, Geuthner, 1930, 88 p.

On ne saurait dire que le texte berbère — des Aït Sokhman — soit rendu avec une exactitude parfaite. Quelque ligne que l'on prenne, l'on éprouve une surprise. Est-il bien vrai que *rulinin* comporte un *i* long et *keted* un *k* bref ? Pourquoi n'avoir pas

séparé la préposition dans *nwiddagh* ou *numitsa*, la particule dans *a(t)teruled*, le pronom affixe dans *tennaun*, etc., etc. pour nous en tenir au seul texte de la page 30.

En dépit de ces imperfections qui enlèvent malheureusement au texte beaucoup de son intérêt linguistique, on saura gré à M. Reyniers de nous avoir conservé des chants savoureux d'ahidous et d'en avoir donné le commentaire indispensable. On saura gré d'autre part à l'éditeur d'avoir soigné la présentation matérielle.

André Basset.

Revue des Périodiques

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Compte-rendu des séances. — *Octobre-décembre* 1930. — Louis Chatelain : Le Forum de Sala (Chellah) au Maroc. — *Janvier-mars* 1931. E. Albertini : Inscription martyrologique de Tigzirt. — Jeanne et Prosper Alquier : Stèles votives à Saturne découvertes près de N'Gaous.

Africa Italiana. — *Juillet-décembre* 1930. — G. Guidi : Ritratti Ellenistico da Cirene (12 illustr.). — A.-L. Pietrogrande : Sarcofagi Decorati della Cirenaica 26 illustr.). — G. Oliverio — Campagna di Scavi a Cirene nell-Estate del 1928 (1 carte et 105 illustr.). — G. Oliverio : Indice dei nomi propri e dei termini ricorrenti nelle iscrizioni riccordate nei quattro rapporti preliminari sugli scavi di Cirene. — S. Aurigemme : Federico Halbherr e la missione archeologica italiana in Cirenaica e in Tripolitania (12 illustr.).

L'Afrique Française. — *Janvier* 1931. — Berne de Chavannes : L'Italie en Afrique. — Victor Jean : Chella mérinide. Sala romaine. — Ladreit de Lacharrière : Moïse Nahon, colon du Gharb. — *Renseignements coloniaux.* — Capitaine Lehuraux : Le nomadisme et la colonisation dans les Hauts-Plateaux de l'Algérie (*suite* en février, mars, avril, mai, juin). — J. Trilat : Les transports et la mise en silo des récoltes en Tunisie. — *Février.* — A. Terrier : Les aspirations italiennes en Afrique. — Berne de Chavannes : L'occupation de Koufra. — Victor Jean : La Légion étrangère. — *Renseignements coloniaux.* — Pascal Durand : Boujad, ville sainte. — Paul Guillemet : La colonisation nord-africaine. L'exemple de la Californie (*suite* en avril). — L'enquête de la Résidence générale au Maroc sur la crise de la main-d'œuvre (*suite* en mars, avril et mai). — L'organisation de la santé publique au Maroc. — *Mars* 1931. — Berne de Chavannes : L'Italie en Afrique. — P. Gentizon : La politique africaine de l'Italie. — J.-L. de Lacharrière : le Maréchal Lyautey par Louis Barthou. — Edmond Leblanc : La colonisation française en Tunisie et la colonisation italienne en Tripolitaine. — La situation actuelle du Maroc. — Algérie. — La question de l'habitat et les principaux problèmes algériens. — *Renseignements coloniaux.* — L'organisation de la justice indigène au Maroc. Rapport de M. Paganon. — *Avril.* — Berne de Chavannes : L'Italie en Afrique. — Commandant Messal : Légionnaires et Tirailleurs. — *Renseignements coloniaux.* — Robert Montagne : La vie politique des Berbères au Maroc (*suite* en mai et juin). — Dr Céard : Etudes sociales et économiques sur Colomb-Béchar (*suite* en mai). — Octave Pesle : Le serment dans le droit musulman (rite malékite). — G. Mercier : Les chemins de fer de l'Algérie. — *Mai.* — Victor Jean : Sur les marches du Maroc Occidental. — Berne de Chavannes : L'Italie en Afrique. — R. Passeron : Les Territoires du Sud de l'Algérie. — *Renseignements coloniaux.* — Henri Clérisse L'automobile au Sahara. — *Juin.* — J. C. le Port de Casablanca. — Le Sahara source d'inspiration littéraire. — *Renseignements coloniaux.* — Camille Martin : Les impressions nord-africaines du Comte Apponyi. Algérie. Tunisie. — Robert Raynaud : Le Transsaharien automobile.

Annales de Géographie. — 15 *mai* 1931. — J. Despois : Essai sur l'habitat rural du Sahel Tunisien. — 15 *juillet.* — F. Demoulin : L'exploration du Sahara.

Bulletin de la Section de Géographie (Comité des Travaux historiques et scientifiques). — *T. XLIV*, 1929. — P. Boissonnade : Les relations commerciales de la France méridionale avec l'Afrique du Nord du XIIe au XVe siècle.

Bulletin de la Société de Géographie d'Alger. — 1er *trimestre* 1931. — Desparmet : La réaction linguistique en Algérie. — L. Jean-Darrouy : La musique musulmane en Afrique du Nord. — Général Théveney : Souvenirs de l'épopée marocaine. — O. Guendouz : Le Sahara et son poète. — 2e *trimestre.* — Desparmet : Pédagogie arabe. — Maitrot de la Motte Capron : Le « Roman de Renart » arabe. — Marie Bugeja : Les Bijoux algériens.

Bulletin Trimestriel de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran. — *Mars* 1931. — Marcel Bodin : les grands maîtres de l'ordre des Faiibia (Ouezzan). — Jean Ballongue : La Banque de l'Algérie. — *Juin* 1931. — C. Khel : L'Etat Civil des Indigènes en Algérie. — R. Thouvenot : Découverte d'une nécropole à Kléber. — F. Doumergue : Découverte de poteries romaines à Palissy. — P. Rancillac : L'insuccès du mithriacisme en Afrique. — E. Albertini : Milliaire des environs de Tlemcen.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris. — *Fasc.* 2, 1931. — Henri Lemoine : Colons parisiens en Algérie (1848-1851).

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. — *Octobre-décembre* 1930. — Jean Jalla : David Jourdan, pasteur, esclave à Alger.

Carnet de la Sabretache. — *Mai* 1931. — Contribution à l'Histoire de la Légion étrangère. — *Juin.* — J. Margerand : La cartouchière d'Afrique.

Le Correspondant. — 10 *mai* 1931. — Commandant Haillot : Au palais du Bardo, 12 mai 1881.

La Géographie. — *Juillet-août* 1930. — A. Annet : Reconnaissance dans le Nord maurétanien. En reconnaissance automobile jusqu'à la Koudiat Idjil.

Hespèris. — 1931. Fascicule I. — J. Herber : Contribution à l'étude des poteries Zaër. Poteries à la Fournelle. Poteries au moule (4 pl.). — Ph. de Cossé-Brissac : Les rapports de la France et du Maroc pendant la conquête de l'Algérie (1830-1847 (2 pl. hors texte). — Fascicule II. — Ph. de Cossé Brissac, Suite et fin (6 pl. hors texte). — Prosper Ricard et Alexandre Delpy : Note sur la découverte de spécimens de céramique marocaine du Moyen-Age (34 pl. hors texte).

La Méditerranée. — 1er *janvier* 1931. — M. S. Mzali : L'œuvre scolaire de la France en Tunisie.

Mercure de France. — 15 *avril* 1931. — A. Got : La France en Tunisie.

Oriente moderno. — Janvier 1931. — Sezione culturale : Notizie varie. Il nuovo ordinamento della Moschea-Università el-Azhar e degli altri Istituti religiosi musulmani in Egitto. — Polemiche a Tunisi sulla condizione della donna musulmana. — Per l'introduzione dell' alfabeto latino in Persia. — *Février.* — Sezione politico-storica. — A. Giannini : La codificazione del diritto canonico orientale.

La Révolution de 1848. — *Septembre à novembre* 1929. — G. Vautier : Le premier évêque d'Alger, Monseigneur Dupuch. — *Mars à mai* 1930. — A. M. Gossez : Un adversaire de la colonisation en Algérie (le député Desjobert).

Revue Algérienne, Tunisienne et Marocaine. — *Janvier* 1931, F. Guay ; Essai sur l'organisation antique de la tribu marocaine (*suite* en mai). — *Février.* — G. Rectenwald : Notice sur les travaux parlementaires concernant l'Algérie, la Tunisie et le Maroc pour l'année 1929. — *Mars-avril.* — Jeanne Maguelonne : Le peuplement italien et la propriété foncière italienne en Algérie. — *Juin-juillet.* — Lieutenant Turbet : Droit coutumier des Beni-Ouaraïn Cheraga (région de Taza).

Revue Bleue. — 3 *janvier* 1931. — L. Barthou : L'Initiation coloniale du maréchal Lyautey à Madagascar et dans l'Oranais. — 6 *juin.* — E. Bourgeois : Origines du Maroc français.

Revue des Deux-Mondes. — 1er *mars* 1931. — P. Chack : Du Chaffault et les corsaires du Maroc. — 1er *avril.* — Prince Aage de Danemark : A la légion : I. Dans la Tache de Taza. — 15 *mai.* — Paul Cambon : Lettres de Tunisie (1883-1886).

Revue des Etudes Napoléoniennes. — *Avril* 1931. — Edouard Driault : Les images de la Méditerranée. II : La Méditerranée captive et les « Barbares » (du Ve siècle à l'établissement de Kaïr Eddin Barberousse à Alger). — *Mai.* — Edouard Driault : La Méditerranée délivrée ou le Testament de César et de Napoléon.

Revue Hebdomadaire. — 18,25 *avril*, 2, 16, 30 *mai* 1931. — A. Maurois : Lyautey.

Revue de l'Histoire des Colonies Françaises. — *Mai-juin* 1931. — Georges Weill : Les républicains français et l'Algérie. — F. Ch.-R. : Une proposition de conquérir Tanger ainsi que le Maroc septentrional et occidental (1750-56). — *Novembre-décembre.* — Général Azan : Un essai de l'histoire des armées françaises d'outre-mer depuis cent ans.

Revue d'Histoire des Missions. — *Septembre* 1924. — P. Coste : Saint-Vincent-de-Paul et la Mission de Barbarie. — Rapport de Jean le Vocher à la Propagande sur la mission de Tunis (29 janvier 1654). — 1er *septembre* 1925. — G. Goyau : Documents inédits sur le conflit entre Monseigneur Lavigerie et le Maréchal de Mac-Mahon, gouverneur général de l'Algérie. — 1er *septembre* 1927. — A. Giacobetti : La France et la question berbère. — 1er *mars* 1930. — G. Goyau : Le christianisme sur les côtes barbaresques (du XIIIe au XIXe siècle).

Revue d'Infanterie. — 1er *janvier* 1931. — Capitaine Brunet : La seconde expédition de Constantine (Lettres de Bugeaud, Trézel, de Caraman et Rulhière au général Cubières, en 1837).

Revue Mondiale. — 1er *janvier* 1931. — Claude Régil : Alexandre Dumas en Algérie.

Revue des Questions Historiques. — 1er *avril* 1931. — Philippe Bertault : Un aumônier du Corps expéditionnaire de la Conquête d'Alger, 1930 (l'abbé Sève, du 14e de ligne).

NÉCROLOGIE

Stéphane GSELL

La mort de Stéphane Gsell *est pour la Société Historique Algérienne un deuil particulièrement cruel. Dans le prochain numéro de la « Revue Africaine » paraîtra une Notice sur sa vie et son œuvre dont l'auteur est M.* Eugène Albertini, *son successeur dans la chaire des Antiquités de l'Afrique du Nord et à la Direction des Antiquités de l'Algérie. Dès maintenant nous reproduisons les paroles prononcées à l'assemblée générale de la Société, par notre président, M.* J.-D Luciani *qu'une amitié de plus de quarante ans unissait à Gsell.*

Ce n'est pas à vous, Messieurs, que j'apprendrai tout ce que les études historiques et particulièrement celles qui intéressent l'Algérie doivent à Stéphane Gsell. Vous savez qu'il a consacré toute sa vie et tous ses travaux à notre pays. C'est en Algérie qu'il a vécu, et qu'il a souffert, hélas ! Il y était venu jeune encore, et, avec l'enthousiasme de la jeunesse, il s'était épris de sa lumière et de ses richesses archéologiques. Un grand malheur l'y attendait. Il y perdit sa jeune femme, une nature d'élite, digne compagne de son grand esprit et de son grand cœur. Il s'éloigna alors de nous, l'âme meurtrie, pour demander une chaire au Collège de France. Il devait peu de temps après être nommé Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Mais il ne pouvait oublier l'Algérie, et il y revenait tous les ans, faisant bénéficier l'Administration algérienne des ressources de son immense savoir.

Stéphane Gsell avait parcouru l'Algérie dans tous ses recoins. Il en avait suivi l'histoire dans ses moindres détails : période phénicienne, période romaine, période d'invasion arabe et des royaumes berbères, il avait tout passé au crible de l'examen le plus impartial. Son *Atlas Archéologique* et ses *Recueils* d'inscriptions latines sont des merveilles de patience, de critique judicieuse et de talent. Malheureusement il ne nous a laissé qu'une partie de ce que son puissant cerveau avait amassé. Suivant l'expression d'un de ses amis, Stéphane Gsell n'avait pas encore tout dit. Son histoire de l'Afrique du Nord est restée incomplète ; et ce fut peut-être là la douleur de ses derniers jours. Il m'en parlait dans une de ses lettres, et, avec cette douce ironie qui lui était assez familière et qu'il tournait volontiers contre lui-même, il m'écrivait : « J'ai le pressentiment que mon histoire aura le sort des grandes cathédrales, dont aucune n'a jamais pu être achevée ».

Vous parlerai-je de son caractère ? Vous avez tous connu ses allures modestes et l'austère simplicité de sa vie. Jamais homme n'a poussé plus loin l'horreur de la parade. Je n'en donnerai qu'un exemple qui marque pourtant à lui seul la tournure de son esprit.

Au mois d'avril 1905 un Congrès des Sociétés Savantes se réunissait à Alger, en même temps qu'un Congrès international d'Orientalistes. Stéphane Gsell avait été désigné pour y prononcer un discours d'ouverture au nom des Ecoles Supérieures. Quelques jours avant la séance solennelle il vint à la Bibliothèque Nationale, où nous nous réunissions fréquemment avec notre ami commun, Emile Maupas, et il nous demanda de nous retirer un moment avec lui dans cette même salle des Colonnes où le bureau de la Société historique tient habituellement ses séances. Il nous pria d'entendre le discours qu'il avait préparé pour lui en donner ensuite notre avis. Nous nous récusâmes d'abord, mais il insista et nous dûmes nous conformer à son désir. Quand il eut terminé sa lecture, nous lui fîmes remarquer que, dans ce discours, que nous trouvions très beau, il n'avait point ménagé de place pour les applaudissements qu'il méritait. Il parut alors réfléchir une seconde, puis déclara nettement : « C'est vrai, eh ! bien, il n'y aura pas d'applaudissements ; mais je ne changerai rien à mon discours ».

Au jour fixé, la vaste salle du Palais consulaire était comble. Gsell monta le premier sur l'estrade. Avec un léger accent parisien qu'il avait conservé de son enfance,

son discours se déroula dans une harmonieuse limpidité, sans éclats de voix ni recherche, mais souple et merveilleusement clair. Il disait le charme de la gracieuse Tipasa, les ruelles tortueuses de la vieille Kasba, où des formes blanches passent avec lenteur dans une ombre lumineuse ; il montrait Alger étincelant comme une perle dans la couronne d'éternelle verdure qui festonne au-dessus de cette baie d'une sérénité voluptueuse, et les montagnes fauves aux lignes sculpturales de lions couchés qui entourent Constantine, et l'immense forêt de palmes qui scintille dans l'air vibrant du Sud, au débouché des gorges d'El-Kantara. Il évoquait les grandes scènes de l'histoire de notre Afrique : Sophonisbe, symbole de Carthage expirante, recevant dans le palais de Cirtha le fatal présent de noces de son nouvel époux ; Sidi Okba, le conquérant impétueux du Maghreb, surpris et tué près de la palmeraie qui garde son tombeau ; et Charles Quint vieilli, s'éloignant tête baissée et sous la rafale, des murs d'Alger devant lesquels la fortune commença à le trahir.

« Mais, disait-il en terminant et en s'adressant aux Congressistes, nous souhaitons, Messieurs, que vous emportiez de votre voyage d'autres souvenirs encore. Rentrés dans vos vieilles villes, où les voix du passé vous parlent en amies ; où tant de lieux vous rappellent vos douleurs et vos joies ; près de ces écoles où s'est écoulée votre enfance ; près de ces cimetières, où vos morts dorment à côté des nôtres, vous vous direz peut-être que ceux qui ont quitté tout cela pour se faire ici un nouveau foyer, au prix de mille fatigues ; qui se sont penchés sur cette terre presque morte et qui, par leur labeur obstiné, l'ont rendue à la vie ; qui ont renoué les liens par lesquels l'Afrique fut jadis attachée si fortement au monde latin ; qui ont associé à leurs travaux les vaincus d'hier et qui n'ignorent pas qu'on ne fonde rien que sur la bonté, vous vous direz que ceux-là méritent un peu de votre affection.

« Enfin, vous qui aimez la science et savez ce qu'elle peut pour l'éducation morale des peuples, vous suivrez peut-être avec quelque sympathie les efforts de vos confrères africains. Eux aussi apportent leur pierre à cette grande œuvre de l'édification d'une nouvelle France ».

Pendant que Stéphane Gsell parlait, tous les yeux étaient fixés sur lui, comme fascinés par cette somptueuse éloquence. Comme nous l'avions prévu, aucun applaudissement ne l'avait interrompu. Mais à ses derniers mots, où un

imperceptible tremblement de voix laissait percer son émotion, pendant qu'il ramassait les feuillets de son discours, un tonnerre d'applaudissements éclata, ébranlant les vastes salles du Palais Consulaire. Gsell avait été applaudi sans le vouloir, et nous avions senti ce jour-là vibrer sur ses lèvres l'âme même de l'Algérie Française.

C'est de la même plume qu'il devait, quelques années plus tard, dans son histoire, flétrir les lamentables ressentiments de Jules César contre Caton d'Utique, « l'homme juste qui vécut et mourut sans faiblesse ».

Je m'arrête, Messieurs, certain d'avoir accompli un devoir. Celui dont j'ai tenu à rappeler la mémoire, vivra dans notre souvenir reconnaissant, et dans le souvenir de ses élèves auxquels il a prodigué les leçons de sa science et de son cœur généreux.

Stéphane Gsell a marqué sa trace dans ce pays en traits si profonds, que l'histoire ne pourra jamais les oublier. Nous nous devons à nous-mêmes de le ranger au premier rang des grands serviteurs de l'Algérie.

J.-D. Luciani.

Prosper ALQUIER

Prosper Alquier, archiviste départemental, conservateur de la Bibliothèque et du Musée de Constantine, est mort dans cette ville à peine âgé de 41 ans ; il était né à Castelnaudary (Aude) le 31 mars 1890.

Il avait été admis à l'Ecole Nationale des Chartes à la suite du concours de novembre 1910. Pendant les trois années qu'il y passa, en même temps qu'il suivit les cours de Paul Meyer, de Viollet, de Maurice Prou, d'Elie Berger, il poursuivit à la Faculté de Droit et à la Sorbonne des études qui furent couronnées par une double licence en histoire et en droit. Il possédait, avec une intelligence vive et une grande faculté d'assimilation, une curiosité de savoir qui le poussa toute sa vie à reculer la limite de ses connaissances. Cette curiosité et aussi un certain goût de l'aventure lui feront préférer à l'existence sédentaire dans une préfecture française, l'imprévu de la carrière coloniale.

Alquier terminait sa dernière année des Chartes lorsque la guerre éclata. Mobilisé comme simple soldat le 7 août 1914, au 81e régiment d'infanterie, il passa au mois de décembre suivant, comme aspirant, au 96e de ligne et partit pour le front. Le 6 octobre 1915, en entraînant ses hommes à l'attaque d'une tranchée ennemie, il fut intoxiqué par les gaz et reçut une grave blessure. Il ne devait jamais s'en remettre complètement. Il fut décoré de la croix de guerre, et versé dans le service auxiliaire. Malgré quoi, on l'envoya peu après à l'Ecole de Joinville d'où il sortit moniteur avec le numéro un. Alquier faisait également bien tout ce qu'il entreprenait par devoir ou par goût. Nommé moniteur-chef du Centre d'instruction physique de Montpellier, il fut, la guerre terminée et jusqu'à sa démobilisation (6 août 1919), archiviste du Service de Santé de la 16e région.

Rendu à la vie civile, Alquier reprit la préparation de

sa thèse sur « Les châteaux des vicomtés de Béziers, d'Albi et de Carcassonne pendant la croisade albigeoise (21 juillet 1209-juin 1211) » qui lui valut, en février 1921, le diplôme d'archiviste-paléographe.

Aussitôt après, il fut nommé sur sa demande, archiviste du Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française. A sa besogne professionnelle ne se limita pas son activité. On utilisa sa compétence juridique et il remplit les fonctions de Conseiller à la Cour de Dakar, puis celles d'avocat-défenseur. Ce surcroît de travail dont il s'acquitta avec sa conscience ordinaire, l'obligea à se surmener plus que la prudence ne l'aurait permis. Il dut rentrer en France pour raison de santé, fit en Espagne et en Portugal des séjours moins de repos que d'étude, puis il posa sa candidature au poste d'archiviste départemental de Constantine. Il fut nommé le 1er mars 1923.

A ces fonctions s'ajoutèrent rapidement celles de conservateur de la Bibliothèque et du Musée de la ville. On avait vite apprécié ses qualités d'initiative et de travail, son désintéressement aussi. La Société Archéologique de Constantine le nomma membre de son bureau, puis en fit son secrétaire général. En cette qualité, il ne se contenta pas de diriger l'impression du *Recueil des Notices et Mémoires* de cette Société ; il assura la publication à partir de janvier 1926, d'un *Bulletin mensuel* qui donnait régulièrement avec les actes du bureau, l'indication des trouvailles faites à Constantine et dans la région. De même, secrétaire du Syndicat d'initiative de Tourisme, il ne s'est pas limité strictement à la besogne courante. On lui doit un *Guide de Constantine* (1930) qui, à côté de renseignements pratiques de toute sorte, renferme d'importants chapitres sur la géographie, l'histoire, les monuments historiques de la ville et de ses environs.

Archives, Bibliothèque et Musée de Constantine avaient connu jusqu'alors une existence non dépourvue de vicissitudes, leur « conservation » étant confiée, sauf exception, à des agents électoraux ou à des clients des puissances du jour. Leur incompétence n'était pas toujours inoffensive. Sans parler du désordre qui régnait à demeure dans les archives départementales, on avait la surprise de constater, un jour, que la collection des journaux antijuifs du département avait disparu ; une autre fois que les archives étaient vendues en bloc. Il en était de même au Musée où, à deux reprises au moins, on s'aperçut de la disparition de monnaies d'or.

Avec Alquier, cette situation prit fin. Il ne possédait pas seulement cette vertu élémentaire de quiconque a la garde d'un dépôt public, je veux dire la probité professionnelle. Doté de la culture générale et de la technique indispensables, sachant voir et organiser, grand travailleur aussi, il a réalisé en moins de neuf ans une œuvre considérable.

Après avoir, dès son installation, procédé au récolement des archives de la Préfecture, opération préliminaire dont le procès-verbal donnait la situation exacte du dépôt au moment où il en prenait la charge, il établit dès son premier rapport au Préfet, avec une netteté parfaite, un programme de travail dont il poursuivit régulièrement la réalisation. Non content de mettre de l'ordre dans le dépôt et d'organiser son service en aménageant le local, en réglementant le versement des dossiers par les bureaux et en procédant chaque année à l'inspection des archives des sous-préfectures et des communes, il a établi pour les archives des trois départements algériens un cadre de classement qui, sur rapport de l'Inspecteur des Archives algériennes, fut approuvé par le Ministre de l'Instruction Publique. De plus, il entreprit la publication, sous forme de répertoires numériques, d'instruments de travail destinés à faciliter les recherches. Le *Répertoire* de la série A (Lois, Décrets, Arrêtés) a paru. Celui de la série M (Colonisation) est rédigé. Cette série ne comprend pas moins de 14.000 dossiers relatifs aux concessions de terres : c'est toute l'histoire de la colonisation dans la province de Constantine. Il est à souhaiter que ce *Répertoire* qui rendra de grands services, ne tarde pas à être imprimé. Signalons aussi une brochure : *Notices concernant les communes du département de Constantine* (1927). On y trouve, pour chaque commune, avec l'origine du nom, le mouvement de la population depuis la création de la commune jusqu'en 1925.

La Bibliothèque municipale — la seule bibliothèque publique d'étude existant à Constantine — eut son classement amélioré et s'enrichit d'ouvrages essentiels, notamment sur la région et sur l'Afrique du Nord.

Au Musée, ce que l'on appelait les Beaux-Arts était représenté en majorité par ces tableaux et ces sculptures dont l'Etat encombre les Musées de province pour en débarrasser ses dépôts et ses greniers et par des œuvres dont la présence s'explique moins par leur mérite que par ce que leurs auteurs ont été bien en cour. Le tout formait un ensemble assez médiocre.

D'un tout autre intérêt, étaient les collections de préhistoire et d'archéologie (inscriptions, poteries, bronzes, verres, monnaies romaines, byzantines, vandales, etc.) provenant des fouilles faites dans le département. Ces collections justifient à elles seules l'existence d'un musée à Constantine. Alquier en établit le classement rationnel et lorsque, en 1930, fut terminé le nouveau Musée, il les aménagea dans des vitrines où travailleurs et public purent désormais les voir et les étudier commodément.

A ces multiples besognes ne se limita pas son activité. Dès son arrivée à Constantine, dans cette province si riche en témoignages de l'antiquité, Alquier se passionna pour l'archéologie à laquelle il consacra ses loisirs. Chargé de missions par le Gouvernement Général de l'Algérie, il fut pour le Service des Antiquités algériennes un collaborateur qu'appréciaient hautement de bons juges comme Stéphane Gsell et M. Albertini. Il a dirigé de nombreuses fouilles : exploration du Djebel Taya, des Thermes romains du Val d'Or, des tombes phéniciennes de Djidjelli, du Chettaba. Les résultats en ont été publiés dans le *Recueil des Notices et Mémoires* de Constantine, dans la *Revue Archéologique*, dans les *Comptes Rendus* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et dans un mémoire important sur le *Chettaba et les grottes à inscriptions latines du Chettaba et du Taya* (1929).

Pour ses recherches archéologiques, Alquier trouva dans sa jeune femme la collaboratrice la plus utile et la plus dévouée (Mme Alquier dirigea elle-même les fouilles de Zana). En leur décernant à tous deux, en 1931, la médaille Paul Blanchet, l'Institut a rendu un hommage mérité à leurs travaux exécutés au prix de fatigues supportées avec autant de vaillance que de bonne humeur.

Pendant neuf ans, Alquier mena de front des tâches multiples dont il assumait le plus souvent seul la charge effective. Plût au ciel qu'il eût été moins insoucieux d'une santé déjà ébranlée par la guerre ! Lorsqu'il se décida, à contre-cœur, à prendre du repos, il était bien tard. Mais, même alité, il entretenait ses amis des travaux qu'il se proposait de réaliser aussitôt qu'il serait guéri.

Il lui fut donné d'apprécier alors la singulière reconnaissance de certains qui cependant n'avaient pas cessé d'abuser de son dévouement. Une fois malade, il put avoir l'impression qu'on le considérait comme un gêneur. Il sut que tels de ses successeurs étaient déjà désignés, et il n'a pas eu la suprême satisfaction de penser qu'après lui, la continuation de l'œuvre à laquelle il avait sacrifié ses forces serait assurée.

Rien ne lui aura été épargné. Le 2 février 1932, il reçut sommation — sous prétexte de salubrité — d'avoir à évacuer d'urgence le logement qu'il occupait au Musée. L'émotion éprouvée par cet homme qu'on ne voulait pas laisser mourir en repos, hâta le dénouement. Quatre jours après, la mort donna à Prosper Alquier la paix que les hommes lui refusaient.

« C'est une grosse perte pour nous, m'a écrit M. Henri Courteault, Directeur des Archives. Nous remplacerons difficilement ce charmant confrère, archiviste de mérite et savant de grande valeur ».

Alquier était l'obligeance et le dévouement mêmes. Ses qualités de cœur égalaient celles de son esprit. En lui, l'érudition, l'esprit critique se paraient d'un enthousiasme, d'une fantaisie qui lui donnaient une personnalité aussi originale que sympathique. La nouvelle de sa mort a causé à ses amis une affliction sincère. Pour moi, j'éprouve une grande tristesse en écrivant ces lignes à la mémoire de ce jeune confrère dont il me semble impossible qu'il nous ait quittés, lui qui, la dernière fois que je l'ai vu, était encore si plein de projets de travail et de confiance dans l'avenir.

G. Esquer.

Marcel MORAND

Marcel Morand était l'un des doyens de la Société Historique Algérienne. Arrivé à Alger en 1894 comme chargé de cours à l'Ecole de Droit, c'est là que s'est poursuivie toute sa carrière comme professeur à cette Ecole devenue Faculté, et dont il fut le directeur, puis le doyen jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-six ans.

Dès son arrivée à Alger, il s'était intéressé au droit musulman dont il devint un spécialiste. Son autorité était universellement reconnue, et il fut, en cette matière, le conseiller de l'Administration algérienne et du Gouvernement français. Mais l'originalité de ses travaux n'est pas faite seulement de leur valeur technique. Ils nous montrent Marcel Morand pénétré constamment du désir d'améliorer le sort de la population indigène. D'autres s'y étaient attaché avant lui, mais personne n'avait pénétré aussi profondément les problèmes juridiques qui se posent devant ceux qui ont le devoir de rendre la justice à une population livrée depuis des siècles au désordre et à l'anarchie. Nul n'y a apporté une conscience plus droite et plus sereine.

Marcel Morand est mort entouré de l'estime et de l'amitié de ses collègues, de l'affection de ses étudiants. La disparition de cet homme très bon et d'une grande courtoisie ne laisse que des regrets.

J.-D. Luciani.

Lucien RAYNAUD

Inspecteur général des Services d'Hygiène et de la Santé publique en Algérie, délégué de la France au Comité d'Hygiène de la Société des Nations, le docteur Lucien Raynaud ne se bornait pas à remplir ces importantes et absorbantes fonctions administratives. Il s'intéressait aussi au passé de l'Algérie.

Il avait réuni, fruit de longues années de recherches patientes et de découvertes heureuses, d'abord une curieuse série d'instruments de chirurgie arabe, ensuite une collection iconographique très importante sur l'histoire de l'Afrique du Nord. Cette collection, dont une partie figura à l'Exposition rétrospective du Centenaire à Alger en 1930, il l'ouvrait aux travailleurs avec une obligeance et une libéralité parfaites. Tels ouvrages publiés dernièrement — entre autres l'*Iconographie Historique de l'Algérie* — lui ont dû la reproduction de documents intéressants.

Il a publié de nombreux articles techniques et avant de mourir, il a pu corriger les épreuves de son livre : *Hygiène et pathologie nord-africaines* qui vient de paraître, avec de nombreuses illustrations, dans la Collection du Centenaire de l'Algérie.

G. Esquer.

CHRONIQUE

AU COLLEGE DE FRANCE.

M. Eugène Albertini, Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, Directeur des Antiquités algériennes, est nommé Professeur de Civilisation latine au Collège de France.

~~~~~

A L'INSTITUT.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné, pour 1931, deux médailles Paul Blanchet : l'une à M. DAVIN, ingénieur en chef du Service topographique en Tunisie, l'autre à M. et Mme ALQUIER, de Constantine. M. DAVIN poursuit sur la cadastration romaine de la Tunisie des recherches que sa compétence technique rendent particulièrement intéressantes et utiles. M. ALQUIER a mis au service de l'archéologie algérienne des connaissances étendues et variées, une méthode sûre, une curiosité et un dévouement infatigables. Conservateur du Musée de Constantine et secrétaire de la Société archéologique, il n'a jamais négligé d'autre part la recherche sur le terrain, exploration du bled et conduite des fouilles. Mme ALQUIER est associée à ses travaux, et a personnellement assumé la direction des fouilles de Zana, qu'elle mène avec succès dans des conditions difficiles.

~~~~~

PROTECTION DES MONUMENTS.

Il convient de noter ici le progrès que représente, pour la protection des monuments naturels et des sites artistiques, historiques ou pittoresques, la loi du 2 mai 1930, promulguée au *Journal Officiel* du 4 mai. Cette loi, qui remplace la loi du 21 avril 1906, est applicable à l'Algérie (art. 29) ; elle tend à modeler la législation des monuments naturels et des sites sur la législation des monuments historiques. L'innovation principale de la loi du 2 mai 1930 est la possibilité qu'elle donne (art. 8) de classer un monument naturel ou un site sans le consentement du propriétaire (moyennant une indemnité éventuelle). Elle précise aussi les conditions dans lesquelles une zone de protection peut être établie autour d'un monument historique, d'un monument naturel ou d'un site.

~~~~~

PUBLICATIONS NOUVELLES.

La *Revue Africaine* tient à signaler l'heureuse résurrection de la *Revue Tunisienne*, dont une nouvelle série, d'une haute valeur scientifique, commence avec l'année 1930.

***

L'*Associazione internazionale degli studi mediterranéi*, fondée par un mécène italien, le comte Costantini, publie tous les deux mois, depuis mars 1930, un *Bollettino* qui se propose « de fournir des informations sur le mouvement des études et sur les recherches en cours dans les différents pays, concernant les anciennes civilisations de la Méditerranée ». L'Afrique du Nord, italienne ou française, n'y est pas négligée.

~~~~~

ARCHEOLOGIE.

Peu de jours après avoir perdu M. Gsell, l'archéologie française a été de nouveau atteinte par la mort du R. P. Delattre, dont on connaît les longs travaux et les belles découvertes dans la Carthage punique et la Carthage chrétienne.

***

Hermann Dessau, né à Francfort en 1856, est mort en avril 1931 à Charlottenburg près de Berlin. Disciple de Mommsen, il a été l'un des collaborateurs les plus actifs des grandes entreprises, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, *Prosopographia Imperii Romani* qui, rassemblant les matériaux épigraphiques, ont fondé sur des données solides notre

connaissance de l'histoire romaine pendant la période impériale. Tous ceux qui travaillent dans ce domaine utilisent quotidiennement ses *Inscriptiones Latinae selectae*. Son *Histoire de l'Empire romain*, qu'il laisse inachevée, est très riche de faits.

Un lien particulier l'attachait à l'Afrique : dès la fin de 1892 il fut désigné pour remplacer, comme éditeur du tome VIII de *Corpus*, Johann Schmidt qui était gravement malade et qui mourut en 1894.

Dessau a publié, avec Schmidt et M. René Cagnat, le supplément concernant la Numidie (1894) ; avec M. Cagnat, le supplément concernant les Mauritanies (1904) ; enfin, cette collaboration ayant été interrompue par la guerre, il signa seul, en 1916, la *pars quarta* du supplément, concernant une partie de l'Afrique Proconsulaire (Tripolitaine, Tunisie, Tébessa). Dans la préface, il exprimait, avec une émotion discrète et sincère, le regret que tout commerce intellectuel fût ainsi coupé entre les deux pays, et l'espoir que les inscriptions qu'il publiait, « utiles à quelques-uns pour le moment, le seraient à un plus grand nombre dans l'avenir », *sperantes eas etiam in re praesenti nonnullis, in posterum pluribus usui esse futuras.*

L'étendue et la précision de son érudition, et aussi sa courtoisie et sa bienveillance, resteront dans le souvenir de ceux qui ont été en relations avec lui.

⁂

Joseph Bosco, né à Constantine en 1861, y est mort en octobre 1931.

Passionné pour la recherche archéologique, il a rendu de nombreux services comme découvreur de ruines et d'inscriptions, et a fait connaître beaucoup de vestiges du passé, à Constantine et dans la région. D'origine maltaise, il avait une prédilection pour les antiquités sémitiques, et n'hésitait pas à risquer, dans ce domaine difficile, des hypothèses hardies. Sa bonne foi et son désintéressement commandaient l'estime ; c'est une figure pittoresque et sympathique qui disparaît.

E. A.

COMITE DU BASTION DE FRANCE.

Sous ce nom s'est constitué en 1929, sous la présidence de M. Louis Filippi, professeur agrégé de l'Université et adjoint au maire d'Alger, un Comité dont le but est d'entretenir le souvenir et de faire connaître l'histoire de l'établissement créé par la France, au XVI[e] siècle sur la côte de Barbarie.

Ce Comité publie un *Bulletin* trimestriel dans lequel on trouve, en même temps que les actes du bureau, la reproduction de documents historiques.

Les ruines du Bastion de France ont été classées comme Monument historique par arrêté du 9 septembre 1930. Le 5 juin suivant, un monument à la mémoire de Sanson Napollon, Gouverneur du Bastion de France, tué à Tabarca le 10 mai 1633, a été inauguré à La Calle en présence du Gouverneur Général de l'Algérie.



TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-DOUZIÈME VOLUME DE LA « REVUE AFRICAINE »

(1931)

Le Gérant : J. CARBONEL.

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'OFFICE DES PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)